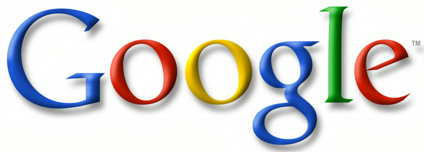

Google

NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE F. G. LEVRAULT, IMPRIMEUR DU ROI.

NOUVELLE REVUE
GERMANIQUE;

RECUEIL
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Tome Sixième.



PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, éditeur, rue de la Harpe, n.° 81;
Même maison, rue des Juifs, n.° 33, à STRASBOURG;
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.

1830.

NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.

Psychologie.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE EN ALLEMAGNE.

F. H. JACOBI ET SON ÉCOLE.[1]

(*Quatrième article.*[2])

Si jamais on a pu dire d'un homme qu'il était né philosophe, ce fut Fr. H. Jacobi, mort en 1819, président de l'académie des sciences à Munich. Tandis que sa naissance, son éducation, l'état et la volonté de ses parens, toute sa position enfin le dirigeaient vers une autre carrière, son goût, un besoin irrésistible le ramenait sans cesse vers la philosophie. Pendant sa vie entière cette haute science fut l'objet principal de ses études, de ses méditations, de ses

1 Voyez sur la Vie et la Philosophie de F. H. Jacobi les articles sur sa Correspondance dans la Bibliothèque allemande, t. II, p. 65 et 148; *Nouvelle Revue germanique*, t. III, p. 213.

2 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IV, p. 13, p. 152 et p. 354.

travaux. Sans avoir jamais été appelé à enseigner la philosophie, il a eu de nombreux disciples; ses idées, mal comprises au commencement, dénaturées, combattues avec passion, ont survécu à ces systèmes brillans qui, tour à tour, ont attiré l'attention et l'admiration des têtes pensantes de l'Allemagne : aujourd'hui que les doctrines de Schelling, de Fichte, de Kant même, sont déjà du domaine de l'histoire, celle de Jacobi est encore en pleine vie; ses principes ont pénétré dans plusieurs des productions les plus remarquables des derniers temps, et, loin de s'affaiblir, leur influence va toujours en croissant.

Jacobi publia ses premiers écrits vers le temps où Kant commençait la réforme de la philosophie allemande. Pénétré du même dégoût pour la méthode sèche et aride de Wolf, également convaincu que cet échafaudage de définitions, d'axiomes, de théorèmes et de problèmes, par lequel ce philosophe, semblable aux Titans de la fable, avait pensé pouvoir atteindre les régions mystérieuses du monde infini, ne conduisait à rien, Jacobi avait applaudi de tout son cœur aux efforts que faisait Kant pour miner et renverser à jamais le wolfianisme, qui avait régné trop longtemps. Plein d'admiration pour le philosophe de Kœnigsberg, il déclara plus d'une fois que la *Critique* avait démontré, d'une manière indubitable, que l'entendement (*der Verstand*) avec tous ses raisonnemens est absolument incapable de s'élever à la connaissance de Dieu, de l'immortalité et de la liberté morale, et de donner ainsi la solution des problèmes les plus sublimes de l'intelligence. Malgré cela, Jacobi n'adopta point le système de Kant. Il lui reprochait, non sans raison, de n'admettre que par une grave inconséquence l'existence réelle d'un être absolu, l'immortalité de l'ame et la liberté de la volonté. Après avoir ruiné théoriquement et dans l'intérêt de la science la métaphysique, Kant, selon lui, craignant de voir tout

s'engloutir dans l'abîme d'une subjectivité absolue qu'il avait creusé lui-même, avait ruiné la science dans l'intérêt de la métaphysique. [1]

Jacobi ne pouvait d'aucune manière devenir le disciple de Kant; son individualité (et c'est d'elle que découlait toute sa philosophie) était trop différente de celle de l'auteur de la *Critique*. La faculté dominante en lui était le sentiment; chez Kant au contraire c'était le jugement: il raisonnait par inspiration, Kant à l'aide d'une dialectique froide et serrée: Jacobi avait une répugnance invincible pour les systèmes, tandis que Kant ne concevait de vérité que celle qui entrait dans l'ensemble de toutes ses idées. D'ailleurs, formé par l'étude des classiques anciens et modernes, le premier ne pouvait pas trouver beaucoup d'attraits aux productions de Kant, dont le style est si embrouillé, si obscur, quelquefois vraiment barbare.

Si, tout en appréciant les immenses mérites de Kant, Jacobi ne se rangea jamais du côté des partisans déclarés de la *Critique*, il se sentait encore moins porté vers les systèmes de Fichte et de Schelling. Tous les deux sont souvent, dans ses écrits, l'objet de vives attaques; quelques expressions dans ses lettres sur Spinoza l'entrainèrent même dans une querelle assez violente avec l'auteur de l'idéalisme transcendant, qui, peu juste envers le talent de Jacobi, osa le nommer un charlatan philosophant. Le caractère négatif de la philosophie de Jacobi dut nécessairement lui imprimer un caractère polémique; en effet, dans tous ses écrits cet ingénieux auteur s'occupe plus à réfuter les systèmes des autres, que d'en élever un autre à son tour. Peu soucieux de donner à ses idées un complet développement, il se borne à énoncer les grands principes qui avaient frappé son intelligence, et qui étaient devenus pour lui des convictions inébranlables; il les présente sous toutes

1 Introduction à ses OEuvres philosophiques, OEuvres complètes, vol. II, p. 44.

les faces, dans toutes les combinaisons possibles, les revêt des couleurs brillantes de son éloquence naturelle, et du style pur et élégant qui lui était devenu habituel. La teinte vaporeuse qu'il aime à répandre sur ses écrits, bien loin d'affaiblir l'intérêt qu'ils inspirent, leur prête une grâce, un charme nouveau. Souvent il se laisse aller à l'aventure, et semble perdre de vue l'objet vers lequel tendaient ses raisonnemens; mais on aime à s'écarter avec lui du droit chemin et à faire des détours, qui conduisent quelquefois par des contrées peu explorées encore, et d'où l'on revient rarement sans avoir fait quelques découvertes nouvelles et intéressantes. Du reste, le plus grand fruit qu'on retire de la lecture de ce philosophe, consiste moins dans les connaissances positives qu'on y puise, que dans les pensées qu'il fait naître. Pénétré lui-même d'un esprit vraiment philosophique, il le transmet à ses lecteurs; penseur profond, il fait penser; et c'est là précisément, à notre avis, le plus grand mérite qu'un philosophe puisse avoir. La philosophie ne s'apprend pas, il faut que chacun se la fasse à soi-même; l'ouvrage philosophique le plus instructif ne sera donc pas celui qui nous donnera le plus d'idées positives, mais celui qui nous fera le plus penser.

Occupés à tracer la marche des travaux psychologiques en Allemagne, nous aurions, avant tout, à examiner quelles étaient les idées de Jacobi sur l'homme, sur sa nature, ses facultés et sa destination, et en quoi il a contribué à l'avancement de la science de l'ame. Mais on se trouve ici dans un cas particulier: les idées psychologiques de Jacobi ne peuvent guère être détachées de l'ensemble de sa doctrine. Dénué de tout esprit systématique, Jacobi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, faisait de la philosophie une affaire du cœur; voilà pourquoi elle est une et tout entière dans quelques grands principes, dans quelques idées riches en

conséquences. On peut dire qu'elle est toute théologie; on peut dire encore avec autant de raison qu'elle est toute psychologie ou métaphysique.

L'idée dominante, dans ses écrits, est celle de la *foi*. Il y a, selon lui, des vérités qui ne peuvent être démontrées; qui, étant au-dessus de toute démonstration, n'en ont pas besoin; des vérités, comme il avait coutume de s'exprimer, de *la première main*, qui se fondent immédiatement sur les faits de la conscience et entraînent avec elles une conviction irrésistible. Cette conviction, ce savoir immédiat, il l'appelle *foi*, et prétend, avec justice, qu'elle est la base de toutes nos connaissances. Toutes les vérités de démonstration n'étant que secondaires, dérivées, supposent nécessairement des vérités premières, et constituent par conséquent un savoir médiat. La foi est fondée, selon lui, dans une sorte d'intuition mystérieuse, qui a pour organes, d'un côté les sens, de l'autre la raison. Les sens révèlent à l'homme un monde phénoménal, matériel; en consultant ses sens, l'homme sait que ce monde existe, qu'il est en rapport avec lui, qu'il en reçoit des impressions et peut réagir sur lui: il n'a pas besoin de démonstration pour savoir tout cela; tout essai qui tend à démontrer la réalité du monde matériel conduit nécessairement, lorsqu'on y procède d'une manière tout-à-fait conséquente, soit au matérialisme, soit à l'idéalisme. De même, en s'abandonnant d'un autre côté à une certaine tendance naturelle, instinctive, dont l'ame est pénétrée, l'homme arrive à l'idée d'un être absolu, et, en même temps, à la conviction intime, inébranlable, que cet être existe, qu'il existe un monde immatériel, une immortalité rémunératrice, une liberté morale. Que l'homme se garde de vouloir résister à la force de sa foi naturelle, pour asseoir ses convictions sur le raisonnement; car la spéculation, bien loin de le conduire à Dieu et à la liberté, le conduira à l'athéisme et

au fatalisme. Nous avons déjà fait observer que cette faculté de l'ame à laquelle appartient cette force d'intuition des choses divines, est désignée dans les écrits de Jacobi par le nom de raison. C'est ici, surtout dans la définition de l'idée de raison, que Jacobi s'est acquis un mérite immense. Jusqu'à lui la raison (*die Vernunft*) était toujours confondue avec l'entendement (*der Verstand*). Cette confusion existe encore, jusqu'à un certain point, dans la philosophie de Kant; elle existe même dans les premières productions de Jacobi. Mais à mesure que ce philosophe approfondit ses idées, il se convainquit davantage que la raison est essentiellement différente de l'entendement. Cette dernière faculté est placée entre les sens et la raison; elle n'invente rien, elle ne fait qu'analyser et combiner, élaborer les matériaux qu'elle reçoit de ces deux sources, et nous donne ainsi une conscience plus claire et plus positive. La raison s'annonce, selon Jacobi, tantôt comme une certaine tendance involontaire, un essor sublime de l'ame vers la bonté morale et les régions mystérieuses de l'infini; tantôt comme un sentiment de Dieu et de notre liberté morale : elle est la source des idées religieuses et morales, le caractère distinctif, l'être de l'homme, de manière qu'au lieu de dire que l'homme possède la raison, il est plus juste de dire que la raison possède l'homme.

Nous ne pouvons point entrer dans un plus grand détail sur la philosophie de Jacobi; l'esquisse que nous en avons tracée suffit pour montrer que ce philosophe s'était fait une idée bien élevée de l'homme, qu'il le considérait comme appartenant essentiellement à ce monde immatériel et infini qui se révèle à sa raison, comme se trouvant dans un contact intime et perpétuel avec la divinité même. Pour appuyer ce que nous venons de dire, et pour donner en même temps à nos lecteurs une idée de la méthode de Jacobi, nous extrairons de ses écrits quelques passages détachés :

« L'homme[1], qui fait incontestablement partie de la nature matérielle, du règne des animaux, appartient non moins incontestablement d'un autre côté au règne des intelligences; il est à la fois habitant de deux mondes, nous voulons parler du monde visible et matériel, et du monde invisible et immatériel, qui, essentiellement différens, se trouvent l'un avec l'autre dans une liaison intime, quoique incompréhensible. La conscience lui révèle, d'une manière indubitable, ce double rapport. Il sait qu'il est placé entre le règne des choses finies et celui des choses infinies; il sent qu'il est soumis à la nature, et que, d'un autre côté, il est élevé au-dessus d'elle, indépendant d'elle; cette partie de son être qui l'élève au-dessus de la nature, il l'appelle *raison*, *liberté*....

« De même que l'homme se reconnaît comme un être libre, élevé par la raison au-dessus de la nature, comme un être destiné à produire, selon un type qui se trouve en lui, le bien moral, le beau; de même, il reconnaît au-dessus de la nature, au-dessus de lui-même un être absolu, un Dieu. En s'arrêtant avec sa réflexion uniquement à cette partie de son être par laquelle il est soumis à la nature, Dieu disparaît à ses yeux, il ne voit plus que *nature*.

« Il n'y a que la faculté la plus sublime de l'homme qui lui révèle un être au-dessus de lui et de toutes choses[2]; l'intelligence rend témoignage de Dieu. C'est pourquoi, à mesure que l'intelligence de l'homme s'élève ou s'abaisse, sa foi s'obscurcit, ou gagne en clarté et en force. L'idée que nous avons de nous-mêmes, détermine celle que nous avons de notre origine; nous reconnaissons que comme intelligences, nous devons notre existence à une intelligence souveraine; ou bien, par une contradiction étrange, nous nous imaginerons que notre vie a sa source dans la nature

1 Œuvres, vol. III, p. 398.
2 *Ibid.* p. 325.

inanimée, la lumière qui brille en nous, dans les ténèbres les plus épaisses, que l'aveugle hasard, la loi de la nécessité a produit notre être intelligent et libre.

« La philosophie[1], de même que tout système de connaissances, reçoit sa forme de l'entendement (*Verstand*); sans notions générales il n'y a point de mémoire, point de conscience de nos connaissances; sans elles, par conséquent, l'analyse et la combinaison des idées, la comparaison et le jugement, la réflexion et le raisonnement, tout est impossible; sans elles, en un mot, il nous est refusé de nous rendre maîtres de nos connaissances et de les dominer. Mais quant à la matière de la philosophie, elle la doit uniquement à la raison. qui *est la faculté d'avoir des connaissances indépendantes de l'expérience*, *inaccessibles aux sens*[2]. La raison ne produit point de notions générales, n'élève point de système; elle est, tout comme les sens, uniquement destinée à nous donner des idées; elle est une sorte de révélation.

« Il ne faut jamais perdre de vue le principe fondamental suivant : De même qu'il y a intuition par les sens, de même aussi il y a intuition par la raison. Toutes deux sont deux sources de connaissances essentiellement différentes; il est tout-à-fait impossible de déduire la raison des sens, tout comme il serait impossible d'expliquer les sens par la raison. Du reste, ils se trouvent avec l'entendement et la démonstration dans le même rapport. L'intuition des sens exclut toute démonstration, celle-ci n'étant que l'opération par laquelle une notion *empirique* est ramenée à l'intuition du sens d'où elle dérive. Dans les sciences naturelles, l'intuition des sens est la base fondamentale, le principe absolu. De même, l'intuition rationnelle est au-dessus de toute dé-

1 Introduction à ses Œuvres philosophiques, Œuvres, volume II, p. 58.

2 Schulze, Principes de logique, §. 2, note 12.

monstration; c'est elle qui nous révèle le monde immatériel, c'est elle, encore, qui nous en garantit la réalité.

« Nous nous servons de l'expression *intuition rationnelle*, parce que la langue n'en possède point d'autre pour désigner ces sentimens sublimes et mystérieux qui révèlent à l'entendement un monde que les sens ne sauraient atteindre, et lui en garantissent l'existence réelle.

« Lorsque quelqu'un prétend avoir de certaines connaissances, nous sommes en droit de lui demander d'où il les tient; et il sera obligé finalement d'en appeler, soit à l'expérience de ses sens, soit au sentiment de son intelligence. Ce que nous révèle ce sentiment, nous disons que nous le *croyons*; c'est l'expression dont nous nous servons tous. La liberté et la vertu, la spiritualité et Dieu, ne peuvent être atteints que par la *foi*. La *sensation*, base de l'intuition des sens et de ce qu'on appelle *savoir*, est aussi loin d'être au-dessus du *sentiment*, source de la foi, que l'animal est loin d'être au-dessus de l'homme, le monde matériel au-dessus du monde immatériel, la nature au-dessus de son auteur.

« Nous admettons dans l'homme deux facultés de perception différentes[1] : l'une, qui se sert d'organes matériels; l'autre, qui s'exerce moyennant un organe invisible, imperceptible aux sens, dont l'existence s'annonce par des sentimens. Cet organe, cet œil de l'esprit, pour apercevoir les objets spirituels, a été nommé assez généralement raison; les hommes, en parlant de raison, n'ont jamais entendu autre chose. Quelques-uns seulement, qui se nommaient philosophes, s'imaginant que la vérité, étant une, ne devait être examinée, considérée qu'avec un œil, essayèrent de se passer de ce second œil de l'ame, qui est dirigé vers le monde intellectuel; ils l'extirpèrent et trouvèrent qu'en effet tout leur paraissait plus clair qu'auparavant. Ils dé-

1 Œuvres, vol. II, p. 74.

clarèrent donc que ce qu'on avait pris pour un second œil, n'en avait été que l'apparence, une vue double, provenant de l'état maladif du seul œil véritable. Venez voir, disaient-ils, l'effet singulier qu'a produit l'opération que nous nous sommes faite; voyez comment le seul œil véritable est venu se placer au milieu de notre front; examinez s'il reste la moindre trace de cet autre œil dont on avait parlé. Ces Polyphèmes philosophes trouvèrent des hommes qui les écoutèrent, qui ajoutèrent foi à leurs paroles, et qui tous voulaient être guéris de cette fatale maladie de voir double. Il n'y avait que *Socrate* et *Platon* qui ne pussent se convaincre d'une sagesse borgne : ils démontrèrent, par toute sorte de raisons, que l'ame, pour parvenir à la connaissance de la vérité, avait besoin de ses deux yeux; qu'il fallait les conserver soigneusement, les tenir constamment ouverts; qu'en fermant ou extirpant celui qui était dirigé vers le monde immatériel, on n'obtenait par l'autre que des connaissances incertaines et vagues, dont on ne savait que faire. Mais les paroles de ces hommes divins furent étouffées par les clameurs des autres, parce qu'il est aussi impossible de transmettre à des ames destituées de l'organe nécessaire, la connaissance de la vérité, que de donner, moyennant des verres, la vue à celui qui n'a point d'yeux. [1] »

Les philosophes qui se sont déclarés le plus chaudement pour les principes de Jacobi, sont *Köppen*, *Gaëtan de Weiler* et *Salat*. Le premier, n'ayant pas appliqué les idées de Jacobi à la psychologie, ne nous arrêtera pas ici. *Salat* est auteur d'un *Traité sur l'anthropologie psychique.* [2] Les productions nombreuses de ce philosophe auraient pu contribuer beaucoup à répandre les doctrines de Jacobi, si la confusion qui y règne partout, leur style embrouillé

1 Platon, *de Rep.*, *VII*, *Op. ed. Bip.*, vol. VII, p. 35.
2 Munich, 1820, in-8.°

n'en rendaient la lecture fatigante, quelquefois fastidieuse. Gaétan de Weiler, d'abord Bénédictin, plus tard directeur du gymnase et du lycée de Munich, destitué quelques années avant sa mort[1] par l'influence du parti ultramontain, qu'il avait irrité par le libéralisme de ses principes et la noble franchise avec laquelle il les énonçait, adopta en grande partie les idées de Jacobi, et les appliqua à plusieurs branches de la philosophie. Ses nombreux ouvrages, écrits avec verve, d'un style original, pittoresque, hardi, décèlent partout la vivacité de son imagination, et l'énergie de son caractère. Sa *Psychologie*[2], dans laquelle il suit un plan tout nouveau, abonde en réflexions ingénieuses, et offre une lecture instructive et attachante.

Parmi les philosophes allemands de nos jours qui, sans embrasser toute la doctrine de Jacobi, se sont rapprochés de lui, et ont adopté quelques-unes de ses idées, il convient de nommer en première ligne *Schulze*[3], professeur de philosophie à Göttingue. La jeunesse de ce digne professeur tomba dans l'époque où le kantisme, embrassé par quelques esprits enthousiastes, était prôné comme la philosophie par excellence, comme vérité indubitable, absolue. Aucun des Kantiens ne professa pour la *Critique* une admiration plus haute et plus exclusive, aucun ne contribua davantage à la vogue extraordinaire dont elle jouit pendant quelque temps, que Reinhold. C'est pour en fortifier plus encore les bases, qu'il publia sa *Théorie de l'entendement*. Schulze, choqué d'un culte aussi extravagant pour un système dans lequel il découvrait bien des parties faibles, osa attaquer Reinhold et tout le criticisme dans un écrit, publié sous le nom d'un célèbre sceptique de l'antiquité, Énésidème. S'il adopta ce nom, c'était parce qu'il

1 En 1825.
2 Munich, 1817.
3 Voyez l'Analyse de l'Encyclopédie philosophique de cet auteur dans la Bibliothèque allemande, t. I, n.° 1.

était sceptique lui-même, mais sceptique modéré. Tout éloigné de ce scepticisme absurde qui, niant la vérité en toutes choses, se détruit lui-même, Schulze ne recusait pas les faits de la conscience sur lesquels la philosophie, dans ses investigations les plus ardues, doit nécessairement s'appuyer; il prétendait seulement que nos facultés sont incapables de nous procurer une connaissance claire et fondée des principes souverains et absolus des choses existantes; que, par conséquent, la philosophie théorique ou spéculative, en cherchant à découvrir ces principes, se propose un but qu'elle ne peut jamais atteindre. C'est dans cet esprit que fut composée sa *Critique de la philosophie théorique*[1], ouvrage extrêmement instructif, dans lequel Schulze soumet à un examen rigoureux les systèmes de Locke, de Leibnitz et de Kant, et en démontre jusqu'à l'évidence les côtés faibles. Il est à regretter que l'auteur ait laissé cet ouvrage incomplet.

Un scepticisme de ce genre pouvait parfaitement bien s'accommoder d'une grande partie de la doctrine de Jacobi. Insensiblement le philosophe de Göttingue, en mitigeant ses principes, s'est rapproché davantage de ce dernier; il a fini par admettre que, quoique incapables de sortir des faits de notre conscience, et d'examiner jusqu'à quel point nos idées répondent à la nature même des objets qu'elles représentent, nous sommes au moins capables d'une vérité relative; que les perceptions des sens entraînent avec elles la conviction immédiate de l'existence d'un monde matériel, tandis que la raison, pour satisfaire au besoin de considérer tout ce qui est accidentel comme fondé dans une cause suffisante, admet l'existence d'un être absolu, et avec lui la réalité d'un monde immatériel et éternel. Ce sont ces principes qui dominent dans son *Anthropologie psychique*, dont la troisième édition a paru à Göttingue en 1826. Cet ouvrage mé-

1 Deux volumes in-8.°; Hambourg, 1801.

ritait, à tous égards, le succès qu'il a obtenu en Allemagne. Il n'est pas possible de s'exprimer avec plus de clarté et de précision sur la nature et les facultés de cet être mystérieux que nous appelons ame, que ne le fait Schulze. Son analyse est toujours exacte, profonde, sans être sèche et aride; son style est partout d'une perspicuité parfaite, sans être dénué d'agrément. Si quelquefois on aperçoit, avec un certain regret, un éloignement peut-être trop prononcé pour toutes les vues d'une philosophie pratique, produites moins par la voie de raisonnement que par un noble enthousiasme de l'ame, on sait gré, d'un autre côté, à l'auteur de s'être abstenu de toutes les extravagances dont la philosophie moderne de l'Allemagne offre des exemples si nombreux et si frappans. De tous les ouvrages sur la psychologie qui ont paru en Allemagne, c'est, à notre avis, l'*Anthropologie psychique de Schulze* qui pourra le mieux servir à s'orienter dans cette partie de la philosophie; l'auteur la destinait à lui servir de guide dans ses leçons académiques, et il est à regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de lui donner plus d'extension et de développement.

Peut-être que quelques extraits de l'*Anthropologie psychique de Schulze* serviront mieux que tout ce que nous pourrions en dire, à faire connaître à nos lecteurs cet important ouvrage; nous choisissons, pour cet effet, le chapitre sur la conscience. Voici comment Schulze s'exprime sur cette faculté mystérieuse[1]:

« Toutes les manifestations de la vie intellectuelle peuvent être réduites à la conscience; elles supposent science, connaissance de quelque chose: elles n'existent que par la conscience, et disparaissent avec elle. En faisant abstraction des objets de la conscience et de ses qualités particulières, nous trouvons, comme appartenant à sa nature, les caractères suivans:

1 Page 25 et suiv.

« 1.° La conscience est simple; on ne peut y distinguer de parties, ni homogènes, ni hétérogènes. Voilà pourquoi on ne peut la décrire; l'homme ne la connaît que parce qu'il la possède. A cause de la simplicité de sa nature, la conscience reste toujours la même; sa nature ne change pas, que l'ame soit occupée de perception et de réflexion, ou qu'elle se livre à ses sensations, ou bien enfin qu'elle exerce sa faculté de vouloir. Il n'existe pas différentes espèces de conscience; il y a seulement différentes espèces de choses dont on peut avoir conscience.

« 2.° La conscience d'une chose ne dépend point d'un autre acte de la vie intellectuelle, par exemple, d'une nouvelle conscience, ou d'une idée. Son commencement et sa durée dépendent d'elle seule; il est aussi impossible d'avoir la conscience de la conscience de quelque chose, qu'il est impossible de se figurer l'espace occupé par un objet contenu dans un autre espace. Cette impossibilité se fera sentir à quiconque voudra faire l'essai d'une double conscience de ce genre.

« 3.° La conscience est tantôt forte et claire, tantôt faible et obscure. Dans ce dernier cas notre connaissance de l'objet dont la conscience nous révèle la présence, n'est qu'imparfaite et défectueuse. Du reste, la conscience peut se diriger sur un seul objet, ou sur plusieurs à la fois.

« 4.° La volonté peut augmenter l'intensité de la conscience, ainsi que son extension et sa durée. Les enfans, en faisant attention aux objets extérieurs, manifestent déjà ce pouvoir de la volonté sur la conscience; l'homme fait peut l'exercer à un plus haut degré. L'intensité donnée volontairement à la conscience de quelque chose, s'appelle *attention*.

« Nous faisons dépendre la conscience que nous avons des choses de certaines forces, que nous considérons comme inhérentes au principe de notre vie spirituelle. Nous ne connaissons ces forces que par leurs effets; cependant nous

savons qu'il faut quelquefois un grand effort pour avoir la conscience d'un certain objet; par exemple, pour arriver par la réflexion ou la mémoire à une certaine idée. Nous ne pouvons absolument pas donner d'autres explications de la conscience, qu'en la rapportant à nos forces. Dans le fait, la conscience est inexplicable; sa possibilité est démontrée par sa réalité.

« Toute conscience de quelque objet différent de nous renferme aussi, même dans sa première origine, la conscience de ce que nous appelons le *moi*; elle forme, pour ainsi dire, un cercle dont le *moi* est le centre. Comme le cercle et le centre se supposent mutuellement, de même la conscience et le *moi* sont corrélatifs; d'où il résulte que le *moi* n'est pas une supposition, mais qu'il est réel comme la conscience elle-même. Le *moi* s'annonce par la conscience comme existant, comme étant un et indivisible, comme un être qui existe par lui-même, et qui n'est inhérent à aucun autre. Par le souvenir du passé, le *moi* se reconnaît persistant dans le temps malgré le changement continuel de ses modifications; sans cette conscience de l'identité du *moi*, il n'y aurait point de souvenir. La conscience nous apprend, enfin, que les modifications du *moi* sont en partie indépendantes de lui-même, en partie produites par son activité propre; la conscience de notre *moi* est toujours en même temps celle des modifications du *moi*.

« La conscience n'est pas la même dans tous les hommes; elle ne peut être comparée au centre de plusieurs cercles concentriques; dans chaque homme la conscience est modifiée par l'état dans lequel il se trouve, et qu'il reconnaît comme état de son *moi*: elle est toujours individuelle. De même que la conscience des choses différentes de nous peut avoir plus ou moins d'intensité, de même aussi la conscience de nous-mêmes. Chez l'enfant, quelquefois chez l'homme fait, elle ne consiste que dans le sentiment

de l'existence et de l'unité du *moi*, par exemple, dans l'effervescence des passions, pendant une méditation profonde, à l'approche d'un évanouissement. La conscience de nous-mêmes, dans sa plénitude, s'étend sur beaucoup de choses qui se rapportent à notre vie passée, sur les principes pratiques que nous avons adoptés, sur les projets que nous avons formés pour la direction de notre activité et de notre vie entière, sur nos mérites, sur notre position dans la société, etc. Il est naturel que, dans la plénitude de notre conscience, nous agissions d'une manière beaucoup plus appropriée à nos véritables besoins, que lorsqu'elle se trouve affaiblie et obscurcie. [1]

1 Kant, dans son Anthropologie, page 4, cite comme une chose remarquable que les enfans qui savent déjà parler assez facilement, continuent si long-temps à parler d'eux-mêmes dans la troisième personne, et ne commencent à se servir du *moi* que beaucoup plus tard, souvent une année après seulement. Il ajoute que c'est comme par l'effet d'un nouveau jour qui éclate dans leurs esprits que les enfans commencent à s'exprimer dans la première personne, et que depuis cet instant ils ne retombent plus dans l'ancienne habitude. Kant prétend que cela vient de ce que l'enfant n'avait d'abord que le *sentiment* de son *moi*, et qu'il finit par en avoir l'*idée*. Cette observation de Kant n'est cependant pas généralement confirmée par l'expérience; c'est pourquoi la solution qu'il en donne ne peut non plus être considérée comme exacte. Rudolphi, dans le second volume de sa Physiologie, p. 247, cite l'exemple d'un enfant qui, en parlant de lui, ne s'exprima que fort peu de temps dans la troisième personne, et commença ensuite de lui-même à se servir du *moi*. Des personnes dignes de foi m'ont rapporté qu'un enfant, après avoir commencé à se qualifier comme *moi*, continua pendant deux ans encore à s'exprimer alternativement, soit dans la première, soit dans la troisième personne.

Fichte prétendait que la conscience du *moi* contient l'identité de la pensée avec son objet, et considérait cette identité comme un des grands problèmes de la philosophie *. Mais cette identité est tout-à-fait impossible. Deux choses, dont l'une est posée comme pensante, et l'autre comme objet de la pensée, ne peuvent absolument pas être envisagées comme identiques. Quiconque examine la conscience de son *moi*, lorsqu'il considère quelque objet extérieur ou qu'il se représente un objet, trouvera que cette conscience ne renferme pas l'idée d'un nouveau *moi* qui considère, qui pense. Fichte fut conduit à cette fausse doctrine sur la nature du *moi*, qui est la base de sa *science* des

* Système de morale de Fichte, p. 12.

« Aussitôt que la conscience se développe dans l'homme, il apprend à distinguer son *moi* et les modifications du *moi*, sa subjectivité de ce qui existe en dehors de lui, de l'objectivité. En réfléchissant sur l'une et sur l'autre, elles se présentent à son esprit sous la forme de deux mondes essentiellement différens, mais dans un rapport mutuel très-étroit.

« On a souvent attribué la conscience des modifications de notre *moi*, de nos idées, pensées, souvenirs, sentimens, désirs, etc., à un sens intérieur ou intime qui, à cause de sa supériorité sur les sens extérieurs, fut aussi appelé sens plus noble, plus élevé. Mais cette désignation de la conscience provient d'une connaissance trop imparfaite de sa nature et a donné lieu à beaucoup d'erreurs, par exemple à celle qui admet des intuitions intérieures dont les objets seraient en nous-mêmes. La dispute sur le sens intérieur n'est pas une simple dispute de mots; elle porte sur un point très-important pour la connaissance de certaines manifestations de la vie intellectuelle. Il y a certainement quelque analogie entre la connaissance par les sens extérieurs et celle qui a pour cause cette activité de notre intelligence désignée par l'expression de sens intérieur : c'est ainsi, par exemple, que

sciences, par l'expression dont on se sert habituellement : J'ai conscience de moi-même. Ces mots, en les prenant dans le sens le plus rigoureux, semblent indiquer un double *moi*, dont l'un aurait la conscience et dont l'autre serait l'objet de la conscience. Cette manière de s'exprimer est analogue à celle par laquelle on indique la conscience des choses extérieures, quand on dit par exemple qu'on a conscience d'un homme, d'une maison, etc. Mais il est clair que le sens des mots : j'ai conscience de moi-même, doit être déterminé selon la nature particulière de la conscience du *moi*, et entendu d'une perception immédiate du *moi*.

Pour distinguer la conscience du *moi* de la conscience des choses par la sensation (*apperceptio*), elle a été quelquefois désignée par le mot *perception*. Beaucoup de bonnes observations sur la conscience et sur l'influence que sa clarté exerce sur la vie, sont contenues dans un Traité de Merian *sur l'apperception* dans l'Histoire de l'académie royale de Berlin, tome V, et dans une dissertation de Sulzer sur la *conscience* dans ses Œuvres diverses, t. I.er

ces deux espèces de connaissances sont également immédiates. Mais si chaque analogie, dans la conscience des manifestations de notre vie intérieure avec les connaissances acquises par les sens, prouvait l'existence d'un sens particulier, nous serions obligés d'admettre plusieurs sens intérieurs, tandis qu'on ne parle que d'un seul. La dispute sur l'existence d'un sens intime pourra se terminer sans peine, lorsqu'on réfléchira que, si le mot *sens* doit être pris dans son acception réelle et non figurée, il ne pourra être question de connaissances par un sens, que lorsque ces connaissances auront été produites par l'impression des objets sur un organe doué de receptibilité pour cette sorte d'impressions. On peut accorder que le *moi* ou principe de notre vie intérieure peut être impressionné sans avoir besoin d'un organe matériel; mais on ne peut pas attribuer la faculté de produire des impressions à quelque chose qui n'existe point encore. Or, ce qu'on prétend être des objets du sens intime, savoir: les idées, les souvenirs, les sentimens, les désirs, n'existent qu'autant que le *moi* en a connaissance; mais ils n'ont point d'existence antérieure et indépendante de la conscience.[1]

« La conscience du *moi* est toujours accompagnée de la

[1] Les anciens n'ont jamais parlé d'un sens *intérieur;* le premier qui se soit servi de cette expression, est Locke (voyez Essai sur l'entendement humain, liv. II, chap. I.er, §. 4). Pour montrer toute l'étendue du principe de l'école d'Aristote : *Nihil est in intellectu quod non antea fuerit in sensibus,* il dit, qu'outre les sensations des sens extérieurs il y avait encore une autre source dans laquelle l'entendement puisait des matériaux pour former des idées; que c'était la conscience des actions de l'ame même, par exemple de la perception, de la pensée, du doute, de la croyance, du raisonnement, de la volonté; que cette seconde source, ayant beaucoup d'analogie avec la première, pouvait être appelée sens intérieur; il la nomme aussi réflexion, à cause de l'attention que l'ame a besoin de prêter à ses propres actions. — Tout cela n'était pas erronné; car la conscience est en effet une source d'idées. Mais d'après les explications de Locke il serait difficile de déterminer le rapport de ce sens avec les sens extérieurs. Ne pourrait-on pas demander : Est-ce que le sens intérieur coopère dans la perception

conscience plus ou moins claire de notre corps. Celle-ci, ne nous donnant qu'une connaissance obscure de son objet, a été nommée *sentiment du corps*, et en tant qu'elle se rapporte à tout le corps, *sentiment commun*. Elle est une condition indispensable de la conservation de notre vie, elle est nécessaire à l'action des sens inférieurs, et se distingue essentiellement de tous les sentimens d'objets extérieurs. Elle nous fait connaître que le corps est une partie de notre personne, et que toutes les conditions dans lesquelles il se trouve, par exemple celle de maladie ou de santé, sont des conditions de nous-mêmes. Le sentiment de notre corps a lieu sans que nous le voyions ou que nous le touchions; il s'étend même à nos organes intérieurs. Il ne nous instruit, du reste, que de l'existence de ces organes dans l'espace; jamais de leurs formes et des autres qualités qu'ils partagent avec tous les corps matériels; pour arriver à ces connaissances, il faut employer d'autres moyens. Toute l'attention ne suffirait pas pour donner au sentiment de notre corps une précision telle qu'il puisse nous instruire sur la nature de tout le corps ou de ses différentes parties. Ce sentiment reste toujours obscur, mais il renferme implicitement la certitude indubitable de l'existence de son objet. » B.

des objets extérieurs qui est aussi une action de l'ame? Alors l'action de ce sens serait la condition de celle des sens extérieurs; mais un sens n'est cependant jamais la condition de l'action des autres. Et quel rapport y a-t-il entre ce sens intérieur et la conscience du *moi*, que Locke nomme une intuition de notre propre existence (sur l'Entendement humain, liv. IV, chap. IX, §. 2)? D'après cette expression il y aurait en nous un *moi* sujet de l'intuition, et un autre qui en serait l'objet. Mais il est impossible d'admettre une pareille théorie.

On peut parfaitement se passer de l'expression *sens intérieur* ou *intime*, parce qu'il en existe d'autres plus convenables. C'est ainsi qu'on pourrait désigner la conscience des modifications de notre *moi* par les mots *sensation intérieure*. Considérées comme exactes et vraies, ces sensations pourraient être nommées *perceptions intérieures*. L'ensemble de ces perceptions intérieures, coordonné et éclairé par l'entendement, pourrait être désigné par l'expression *expérience intérieure*.

(La suite au prochain numéro.)

Biographie.

GUSTAVE-FRÉDERIC DINTER.

Le duc de Rovigo écrivait, en 1810, à l'illustre M.me de Staël : « Nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. » Nous pensons, avec cet ancien chef de la police impériale, que la France est assez riche de grands hommes en tous genres pour figurer à la tête de la civilisation européenne, et qu'à la rigueur elle pourrait se passer de modèles pris à l'étranger. Cependant nous ne ferions pas main basse, comme lui, sur tout ce qui tend à nous faire apprendre de nos voisins; nous y perdrions trop, ne fussent que les progrès remarquables des Allemands dans l'instruction élémentaire, progrès qui sont dignes de fixer l'attention d'un peuple libre. Ce phénomène est étonnant. Quoi, les gouvernemens absolus ou semi-absolus fourmillent en Allemagne, et pourtant l'instruction populaire y est plus avancée peut-être que partout ailleurs? Cela paraît inconcevable, mais c'est un fait. Tous les Allemands savent lire et comprennent ce qu'ils lisent; dans les plus petits villages il y a des écoles et des instituteurs dont les connaissances étonneraient nos inspecteurs généraux. Voilà donc M. Savary réfuté par un fait. Recherchons les causes de ce fait; on retirera toujours quelque fruit de nos investigations, et la vie de Dinter s'y rattachera naturellement.

En Allemagne la religion n'est pas une affaire de pure convention, une agglomération de cérémonies dont on s'acquitte en haussant les épaules; elle est un intérêt puissant qui remue tous les esprits, et si le culte est moins suivi qu'ailleurs, on y tient davantage au fond. C'est ce qui a em-

péché jusqu'à ce jour les Allemands de tourner la religion en ridicule. Leurs philosophes les plus hardis l'ont toujours respectée et affermie par des écrits. Il en est résulté que les Allemands sont profondément religieux, et la religion bien entendue est la sauve-garde de tous les droits, de tous les intérêts. Elle défend au souverain de s'écarter des lois de la justice, et au sujet de troubler l'ordre public; elle forme un pacte entre les divers élémens de la société, pacte qui supplée en quelque sorte à l'absence des constitutions écrites, et qui, s'il ne prévient pas les révolutions, en tempère les excès. Une des premières conséquences de cet état de choses est la reconnaissance du droit de tous les hommes à l'émancipation intellectuelle et la concession de ce droit. Comment l'instruction populaire n'en profiterait-elle pas?

La nullité absolue du clergé comme corps me paraît être un second motif du noble essor de l'instruction élémentaire en Allemagne. Le clergé de tous les pays, même le clergé espagnol, quelque fanatique et quelque ignorant qu'il soit, renferme des membres éclairés, actifs et généreux; mais l'expérience a prouvé que là où il fait corps, il perd bientôt son caractère primitif et sort de la ligne qui lui est si clairement tracée dans l'Évangile. Au lieu de briller par son humilité, il lève une tête orgueilleuse; au lieu de renoncer aux biens de ce monde, il accumule des trésors; au lieu de se renfermer dans le sanctuaire, il peuple les cours; au lieu de corriger les mœurs, il domine la conscience des rois. Mais tout cela est contraire à son institution, et du moment où le peuple le sait, il est prêt à se révolter contre une autorité usurpée. Le corps du clergé cherchera à éloigner ce moment redoutable, et son premier cri sera contre l'amélioration des écoles. Mais là où le clergé ne fait pas corps, il n'aura pas de vues ambitieuses, il n'aura pas un système général de répression intellectuelle, et, chacun de ses

membres étant réduit à lui-même, il n'aura de l'influence qu'en se plaçant à la tête de la civilisation. Or, telle est la condition du clergé en Allemagne, et c'est ce qui explique comment, sur les six mille auteurs qu'elle renferme, plus de quatre mille sont ecclésiastiques. Et qu'on ne s'imagine pas que ces quatre mille écrivains soient des fabricans de légendes absurdes, des fauteurs de congrégation; ce sont des hommes pleins de sens, occupés des questions les plus importantes, et de la propagation des lumières dans toutes les classes de la société. Si dans le midi de l'Europe le clergé est l'adversaire des lumières, en Allemagne il nourrit le flambeau de la vérité; et comme il entretient les rapports les plus intimes avec le peuple, les écoles sont le premier objet de sa sollicitude.

Une troisième cause de l'état florissant des écoles en Allemagne dérive sans contredit de l'organisation de l'instruction publique dans ce pays. Les établissemens d'instruction n'y sont pas, comme naguère en France, enlacés dans un vaste réseau qu'on décore du titre pompeux d'université[1]; un grand-maître ne les domine, ne les écrase point par ses mesures générales et arbitraires; il ne faut pas qu'ils changent de méthode sur une circulaire d'un despote qui se met au-dessus de la loi, et dont l'existence est contraire à la charte. Les gouvernemens d'Allemagne se sont réservé sur les établissemens d'instruction publique le droit incontestable de surveillance et d'inspection; mais hors de là ils laissent faire à chacun ce que bon lui semble, ils font la part des localités et des vues individuelles. Il en résulte une rivalité dans les académies, dans les colléges, dans les écoles, qui produit les plus merveilleux effets.

Ajoutons à cela l'indépendance des communes, si redoutée en France, et si largement concédée à nos voisins. Les

1 Nous nous plaisons à croire que les abus de l'université ne tarderont pas à être définitivement abolis.

communes allemandes nomment généralement leurs bourguemestres et leur sénat; elles administrent leurs biens et revenus; elles peuvent donc faire quelque chose pour les écoles sans risquer de déplaire à l'autorité supérieure, sans attendre des avis favorables, sans être entravées journellement dans leurs mesures : dès-lors elles s'intéresseront aux écoles comme on s'intéresse à son propre ouvrage, et l'émulation les tient en haleine.

Si maintenant nous considérons encore que le besoin de l'instruction populaire, une fois généralement senti, a donné naissance en Allemagne à des écoles normales, que j'appellerais les universités des instituteurs, on ne sera plus étonné de la supériorité des écoles d'outre-Rhin sur les écoles françaises; et comme le passé est une espèce d'excuse, nous ne rougirons pas de prendre pour modèles les premières, nous réservant de les égaler, de les surpasser même en peu de temps.

Parmi ceux qui, au milieu de ce concours de circonstances favorables, ont contribué le plus efficacement à les exploiter, figure avec honneur le vénérable Dinter, dont la vie entière a été consacrée à propager la lumière pure de l'Évangile, surtout dans les écoles. Commençant à vivre dans une époque où l'instruction populaire était peu avancée dans sa patrie, il a secondé le mouvement pédagogique de toute la puissance de ses facultés, et, arrivé aujourd'hui à la fin de sa carrière, on lui pardonnera sans peine la satisfaction qu'il éprouve en la repassant dans sa *Biographie.*[1] C'est un singulier livre que cette Biographie, et je ne conseillerais pas à un Français d'en écrire jamais un semblable. Mais tel est l'ascendant du nom de Dinter sur ses concitoyens, que son livre a été universellement bien accueilli,

1 *Vie de Dinter*, écrite par lui-même à l'usage des parens, des pasteurs, des inspecteurs des écoles et des instituteurs. Neustadt-sur-l'Orla, 1829. La seconde édition est déjà publiée.

qu'on ne fut fatigué ni de ses détails minutieux, ni du chaos d'anecdotes et de vanteries dont il fourmille. Il n'a été conspué que par la *Gazette ecclésiastique de Berlin*, qui conspue tout. Cependant Dinter n'est pas à mettre sur la ligne des *Basedow*, des *Campe*, des *Salzmann*, des *Pestalozzi* et autres; il n'a pas réfléchi, comme eux, sur la nature et les besoins de notre espèce : c'est simplement un philanthrope doué d'un sens droit et d'un zèle pour le bien, aussi désintéressé qu'infatigable; un philanthrope qui a compris que le meilleur service à rendre au genre humain était de l'appeler dans de bonnes écoles, et qui ne craint aucun sacrifice pour en créer. Sa Biographie vient à l'appui de ces assertions. Nous la donnerons dégagée des détails souvent fastidieux du livre qui nous sert de guide.

Gustave-Fréderic Dinter naquit à *Borna*, près de Leipzig, le 29 Février 1760. Il était le huitième enfant d'un juge provincial, qui s'efforça de lui communiquer son caractère franc, jovial et énergique. Le jeune Gustave était parfaitement disposé à profiter des conseils de son père, et à prendre son allure; mais le tendre attachement qu'il avait pour sa mère profondément religieuse, romanesque et prudente à l'excès, le préserva du danger des extrêmes. La conversation de cette excellente femme, les livres qu'elle lui faisait lire, tempérèrent son humeur sauvage, le rendirent plus doux, plus conciliant, et lui donnèrent cette exaltation religieuse qui fait le charme de sa vieillesse. « Je serais bien fâché, dit-il, de n'avoir été élevé que par mon père, je serais devenu dur et opiniâtre; mais seul avec ma mère, je n'aurais jamais acquis l'indépendance et la fermeté nécessaires à l'homme. »

Dinter, voyant la considération dont jouissait son père, se destinait à l'étude du droit; mais, ayant réfléchi plus tard au bien qu'il pouvait faire comme ecclésiastique, il changea d'avis, et se prononça pour la théologie, malgré

ses parens, qui néanmoins ne lui refusèrent pas leur consentement. Il suivait alors les leçons du gymnase de *Grimma;* c'est là qu'il apprit la mort de sa mère, qui le frappa comme un coup de foudre, et dont il ne put se consoler qu'en exhalant sa douleur dans des vers qui faisaient honneur à son génie poétique. Le 17 Avril 1779 il s'établit à l'université de Leipzig. Le souvenir de sa perte récente le rendit insensible aux séductions de cette ville, et l'heureux choix de ses amis l'en garantit pour tout le temps de ses études. Il s'était proposé de rester à l'université pendant cinq ou six années; mais la volonté de son père le fit entrer comme gouverneur chez un gentilhomme au bout de quarante mois, et avant qu'il eût suivi les cours de théologie pratique. Son père et le célèbre *Ernesti*[1], son hôte, l'ayant destiné à la carrière académique, ils ne s'embarrassèrent pas de cette lacune; mais Dinter, se sentant une vocation prononcée pour le pastorat, y suppléa par un travail assidu, et ses premiers essais en chaire durent lui servir d'encouragement. Il ne se sentait pas heureux comme gouverneur; mais il ne s'en prend qu'à lui-même. Il exigeait trop de ses élèves, allait trop vite, et s'impatientait quand on restait en arrière; de là sa mauvaise humeur et son désappointement. Il n'en recommande pas moins aux candidats du saint ministère de se faire précepteurs avant d'exercer les fonctions pastorales; il trouve qu'on y gagne infiniment, soit pour l'usage du monde, soit en connaissance des hommes. Lui-même est bien aise de l'avoir été; il a beaucoup appris, comme tel, par ses rapports avec les pasteurs, les instituteurs et le peuple. En 1787 cependant il lui fut bien agréa-

1 Jean-Auguste Ernesti peut être considéré comme le créateur de la nouvelle exégèse, et par conséquent comme le précurseur de la théologie moderne. Il a publié des éditions recherchées des meilleurs auteurs grecs et latins; il est le restaurateur de l'éloquence en Allemagne, et mérita, par la supériorité de son style latin, le surnom de *Cicéron de la Germanie*. Il mourut à Leipzig en 1781.

ble d'être appelé à la suffragance de *Kitscher*, dont il devint le pasteur peu de temps après, et où il commença à rendre de véritables services à l'humanité.

Quoique profondément pénétré de l'importance de ses nouvelles fonctions pastorales, il ne crut pas devoir s'y renfermer. Convaincu que, pour réformer les hommes, il faut commencer par les générations naissantes, il donna tous ses soins aux écoles, et, persuadé que les écoles ne présenteront un avantage réel que lorsqu'elles seront dirigées par des instituteurs capables, il ne négligea rien pour en former. Il établit donc à Kitscher une *école normale pour les instituteurs*. Plein d'affection pour ses élèves, il pourvut à tous leurs besoins. Pour les habituer au bon emploi du temps, il ébarbait lui-même des plumes et tricotait des bas dans les heures consacrées aux entretiens familiers. Bientôt on s'adresse à lui pour avoir des instituteurs; le comte *de Hohenthal* cite son institution dans un journal, la signale à l'attention publique, loue le désintéressement de son fondateur, et invite à le seconder. Dinter s'indigne de cette proposition, et repousse l'argent d'autrui. Le comte de Hohenthal, qui n'avait pas signé son article, s'excuse en alléguant ses intentions et le désir de faire une bonne action; en même temps il offre à Dinter la direction de l'*école normale des instituteurs à Dresde*. La prédilection du digne pasteur pour ce genre d'occupation, et la certitude de se rendre plus utile, dictent son choix. Après s'être assuré qu'on ne le gênerait pas dans sa marche, il accepte en 1797 une place qui lui vaudra un surcroît de travail et une diminution de traitement[1]. Il devait recevoir deux cent cinquante écus par an, et donner trente-deux leçons par semaine : il en donna huit de plus, et finit par former un nombre considérable d'excellens instituteurs.

1 Le roi Frédéric-Auguste de Saxe, informé de cet acte de désintéressement qui avait coûté à Dinter près de 12,000 fr. en dix années, le récompensa par une superbe médaille en or.

Pour arriver à ce but, il avait coutume de dire que le mérite d'un homme ne consistait pas dans la variété de ses connaissances, mais dans la clarté de ses idées et dans la précision avec laquelle il savait les exposer aux autres. C'est pourquoi il ne s'inquiétait jamais de ce qu'il ferait dans une leçon; il s'arrêtait au même objet jusqu'à ce qu'il pût être nettement répété par l'élite de ses auditeurs. Si ce n'était pas le moyen d'avoir des savans, c'était du moins celui de former des maîtres intelligens et habiles. Dans ses rapports avec les élèves, il ne perdait jamais de vue qu'ils étaient des adolescens, pour lesquels il n'y avait plus de punitions proprement dites. Il ne pensait pas qu'il y eût pour les diriger d'autres moyens que le sentiment religieux, la liberté, le travail et la douceur; il réputait incorrigible quiconque résistait à ces moyens. Aussi était-il maître dans l'art de faire aimer la religion, et, tout en surveillant scrupuleusement les démarches de ses élèves, ne s'informa-t-il jamais auprès d'eux de l'endroit où ils avaient passé leur temps de récréation, ne les astreignait-il à une composition que tous les quinze jours, et ne les traitait-il jamais avec hauteur. Le soir, après la prière, il les entretenait pendant une heure de la manière la plus affectueuse. Persuadé qu'il fallait au plus tôt réunir la pratique à la théorie, il exigeait que ses élèves enseignassent en sa présence ce qu'ils avaient appris, et il leur procurait des leçons en ville. Peu satisfait de leur prêter les livres et de leur donner les conseils dont ils pouvaient avoir besoin dans cette nouvelle carrière, il suivait lui-même leur enseignement. Les jeunes gens y gagnaient de l'argent, de l'expérience et de l'aplomb dans le monde. Le cours d'études de l'école normale était de trois années, pendant lesquelles on repassait deux fois le cours de religion et de morale, l'histoire biblique, l'interprétation des saints livres, la pédagogique, les méthodes d'enseignement, l'arithmétique et la grammaire. Quant au cours d'histoire naturelle, de géogra-

phie et d'histoire des peuples, ils duraient pendant les trois années, par la raison que les maîtres d'école de village ne sont guère en état d'avoir les livres indispensables pour se perfectionner dans ces différentes branches, et que, par conséquent, il fallait qu'ils en eussent des notions assez étendues, soit dans leur mémoire, soit dans leurs cahiers. Il en résultait que les élèves qui avaient suivi ces cours, faisaient l'admiration de leurs examinateurs : on se les arrachait, et l'expérience a prouvé l'excellence de la méthode de leur maître. Les revenus de l'établissement étaient très-peu considérables, ils ne suffisaient pas à son entretien, et Dinter sut les augmenter, étendre la bibliothèque, et créer un cabinet de physique. — A côté de ces travaux et de ces soins multipliés il était *recteur d'une école bourgeoise*, divisée en six classes, dans laquelle il introduisit les plus heureuses réformes. Elle devint un modèle pour toutes les autres, et rien n'est plus touchant que les marques de reconnaissance qu'il reçoit encore aujourd'hui des honnêtes artisans qui l'ont jadis fréquentée.

Cependant une maladie cruelle fit comprendre à Dinter qu'à la longue il ne suffirait plus à tant de fatigues, et il résolut de concourir pour la place de pasteur à *Gœrnitz*. Le célèbre *Reinhard*[1], qui dirigeait alors les affaires ecclésiastiques de la Saxe, lui offrit une *surintendance*, qu'il refusa. Comme surintendant il eût été obligé de renoncer à l'instruction de la jeunesse, et jamais il n'aurait pu se résoudre à ce sacrifice.

A peine installé dans son église de Gœrnitz, où il arriva en 1807, il y fonda une *institution pour la haute bourgeoisie;* et comme il n'était pas marié, il choisit un associé parmi

1 François-Volkmar Reinhard mourut à Dresde en 1812. Il est le prédicateur le plus fécond de la chrétienté; on a de lui trente-neuf volumes de sermons, recherchés par les catholiques comme par les protestans. Sa Morale chrétienne, son Plan de Jésus, ses Confessions, etc., sont dignes de fixer l'attention des savans.

ses anciens collègues de Dresde, dont la femme fut chargée des soins du ménage. Dinter, après avoir béni le mariage de ces jeunes époux, demanda pour ses peines leur premier-né, en ajoutant que, pour reconnaître ce présent, il se chargerait du second. Ces deux enfans existent: le premier, qui a été formellement adopté par Dinter, dont il porte le nom, est médecin, et le dernier est sur le point de terminer ses études aux frais de son généreux bienfaiteur.

Dinter ouvrit son pensionnat avec deux élèves et sans prospectus, persuadé qu'il pourrait s'en passer, si le succès couronnait son entreprise. Bientôt la maison fut trop petite pour contenir ses élèves, il fut contraint de les prendre comme externes, et quoique le prix de la pension, y compris les fournitures de livres et de papiers, ne fût que de cinq cents francs, l'institution fourmillait de pensionnaires gratuits, et le nombre des professeurs augmentait en raison du nombre des écoliers. Fidèle à ses anciens principes, Dinter dédaignait de fixer l'attention du public par l'invention de nouvelles méthodes, et par le dérangement de la marche ordinaire des études. Il savait que ce serait un moyen infaillible de gâter ses jeunes gens, de les rendre à la fois insupportables à d'autres maîtres, et tranchans dans la société; en conséquence il ne perdit jamais de vue qu'il avait une école préparatoire pour les gymnases et les universités; que ses élèves seraient un jour négocians, officiers, agronomes, instituteurs ou fonctionnaires publics. Il ne les forma donc pas pour une Utopie, mais pour le monde. Développer le sentiment religieux de ses élèves, leur inspirer l'amour du travail, leur accorder une liberté suffisante, les traiter avec une extrême douceur, tels étaient les principes qui le dirigeaient dans l'éducation; réunir la pratique à la théorie, telle était sa méthode d'instruction; développer le corps par des exercices fréquens, par le contact journalier du plein air, par des promenades ou des

voyages instructifs, telle était son hygiène. Selon nous, c'est la pierre philosophale du métier. Pourquoi faut-il qu'elle n'ait pas encore été trouvée par le peuple le plus spirituel de la terre? pourquoi faut-il que la France, si avide de nouvelles méthodes, ne s'inquiète que peu de l'esprit qui les vivifie? pourquoi nos colléges sont-ils des cloîtres, nos professeurs des êtres étrangers au cœur de leurs élèves, nos leçons des exercices de mémoire? — Avant de songer à faire des savans de dix ans avec M. *Jacotot*, nous devrions sortir du régime de terreur adopté dans nos établissemens d'instruction publique. Nos méthodes seront toujours assez bonnes, si nous suivons la marche de Dinter, et nous resterons éternellement en deçà du but, si nous la dédaignons, nos enfans sussent-ils par cœur les vingt-quatre livres du Télémaque, et fussent-ils placés autour de mille cercles de fer, les mains sur le dos.

Mais revenons à Dinter. Pendant qu'il s'occupait avec un succès inouï de l'éducation de la jeunesse, et qu'il surveillait son troupeau avec la plus rare fidélité, il se faisait connaître à l'Allemagne littéraire par différens ouvrages parfaitement accueillis. Cette circonstance lui valut d'être appelé, en 1816, à Kœnigsberg, comme *conseiller de consistoire et d'instruction publique*. C'était agrandir son cercle d'activité, son parti fut bientôt pris : il alla à Kœnigsberg. Entretenir des rapports journaliers avec les surintendans, examiner les candidats du saint ministère et les élèves du gymnase, juger de la capacité littéraire des assesseurs du gouvernement, et de ceux qui aspiraient à la faveur de ne servir dans les troupes que pendant une année, surveiller les écoles normales et les écoles primaires, tels furent ses nouveaux devoirs; il les remplit avec distinction, et, lorsque dans une cinquantaine d'écoles il n'eut pas trouvé un seul enfant en état d'écrire une lettre, il résolut de les suivre avec une attention particulière. Maintenant ces écoles sont florissantes; les

mauvais instituteurs ont profité des leçons de leur chef, ou ont cédé leurs places à d'autres plus capables et sortis des écoles normales perfectionnées. Peu content de ce résultat, Dinter a fait sentir aux magistrats des villes et des villages l'importance de l'instruction populaire. En conséquence de nouvelles écoles ont été créées; à Kœnigsberg seul on en a fondé pour deux mille quatre cents enfans pauvres, et l'auteur de ces bienfaits en appelle encore au zèle de son successeur.

Tant de soins et tant de devoirs positifs ne l'empêchèrent pas d'accepter les fonctions de *professeur extraordinaire en théologie* à l'université de Kœnigsberg. Comme cette nouvelle charge ne lui valait que deux cents écus de Prusse, et que tous ses cours étaient gratuits, l'intérêt n'entrait pour rien dans sa détermination. Il ne considérait que l'avantage qu'il y aurait pour lui de mieux connaître les hommes qui seraient un jour ses subordonnés. C'est aussi par cette raison que ses cours ne roulent que sur la théologie pratique, qui établit des rapports plus intimes entre le maître et les auditeurs.

Déjà comme élève du gymnase, Dinter s'était promis de devenir auteur, il avait même une certaine confiance dans sa verve poétique; mais les travaux plus sérieux de l'académie le firent renoncer à sa lyre, et, devenu pasteur à Kitscher, il perdit jusqu'à l'idée de travailler pour le public. Mais la Providence en avait décidé autrement. Choqué de diverses expressions du *catéchisme de Dresde*, il en publia *un extrait interprétatif et développé en plusieurs points* [1]. Cinquante mille exemplaires de cet opuscule vendus en peu de temps, lui donnèrent du goût pour ce genre de succès; les libraires firent le reste, et Dinter devint auteur dans toute l'acception du terme. Il publia successivement

1 *Erklärender und ergänzender Auszug aus dem Dresdner Katechismus*; Neustadt-sur-l'Orla, cinquième édition, 1815.

une *Pédagogique*[1], une *Catéchétique*[2], un *Guide pour l'emploi de la Bible dans les écoles*[3], un autre sur *les réformes à introduire dans les écoles*[4], les *Conférences scolaires à Ulmenhayn*[5], et une *Caractéristique des enthousiastes de la méthode de Pestalozzi*[6]. Le temps s'est chargé du soin de justifier les assertions de ce dernier ouvrage, et les autres seront lus avec fruit par quiconque veut de bonnes écoles. Dans tous ces écrits Dinter n'avait eu en vue que l'utilité publique; il en fut de même pour ses publications postérieures. Ses *Sermons*[7], ses *Catéchisations en neuf volumes*[8], sa *Bible annotée à l'usage des instituteurs*[9], mais qui est pour tout le monde et qui suffirait à sa gloire, sont une source intarissable de lumière et de bénédiction. Sa *Malwina*[10] apprend à toutes les mères ce qu'elles doivent à leurs enfans. Après avoir achevé la lecture de l'un ou de l'autre de ses ouvrages, on trouvera peut-être à redire au

1 *Die vorzüglichsten Regeln der Pädagogik, Methodik, und Schulmeister-Klugheit*; troisième édition, 1818.

2 *Die vorzüglichsten Regeln der Katechetik, als Leitfaden beim Unterricht künftiger Lehrer*; quatrième édition, 1818.

3 *Anweisung zum Gebrauch der Bibel in Volksschulen*; 2 volumes, deuxième édition, 1816.

4 *Schulverbesserungsplane*; deuxième édition, 1815.

5 *Die Schulconferenzen zu Ulmenhayn*; deuxième édition, 1822.

6 *Gertrud, oder wie Boreas seine Kinder lehrt* : Gertrud, ou comment Borée enseigne ses enfans. C'est une satyre en vers contre les enthousiastes de la méthode de Pestalozzi, qui fut livrée à l'impression, à l'insçu de Dinter, pendant que ce dernier habitait encore la ville de Dresde.

7 *Kleine Reden an künftige Volksschullehrer*; 4 volumes, deuxième édition, 1820. — *Predigten zum Vorlesen in Landkirchen*, 2 volumes, deuxième édition, 1810. — *Predigten über die Sonntags-Evangelien*, 1815, *idem*.

8 *Unterredungen über die Hauptstücke des lutherischen Katechismus*, 1819 — 1822, 9 volumes; le dernier volume renferme une excellente histoire de la religion.

9 *Schullehrerbibel*, 1826; elle n'est pas encore achevée; cependant la deuxième édition du nouveau Testament a déjà paru.

10 *Malwina, ein Buch für gebildetere und edlere des weiblichen Geschlechts*, 1819.

plan ou au style, mais on dira que personne ne connaît comme lui les besoins de son époque; que personne ne sait mieux que lui se mettre à la portée de ses lecteurs, que ses vues sont neuves et larges, ses idées originales et hardies, ses connaissances étendues et variées, sa tendance morale et religieuse, son caractère naïf et vrai.

Que si maintenant on s'informait du secret de Dinter pour suffire à ses obligations et à ses travaux littéraires, nous répondrions qu'il sait partager ses journées et profiter de tous ses momens; que dans la semaine il consacre treize à quinze heures par jour à ses diverses fonctions, et que le dimanche il écrit pour le public. Avec cela on va loin, et pour réformer l'espèce humaine, on n'a besoin que de nombreux imitateurs. Puisse le vénérable Dinter en trouver beaucoup dans notre belle patrie!



Littérature.

LE CHATEAU ENCHANTÉ

NOUVELLE, PAR L. TIECK.

(*Suite.*[1])

LA FAROUCHE ANGLAISE.

NOUVELLE.

Dans le comté de Northumberland vivait un riche propriétaire avec sa fille unique. L'héritage qui l'attendait et non moins sa beauté lui amenaient plus d'un jeune, plus d'un vieux prétendant de haut rang. Elle était affable pour chacun; mais du moment qu'il était question d'amour, elle se détournait du téméraire avec une extrême sévérité, évitait sa présence, se montrait à son égard si froide, si indifférente, que le cavalier confus n'apparaissait plus au château du père, heureux souvent d'abandonner la contrée.

Florentine était grande et élancée, la couleur de son visage du blanc le plus pur, ses lèvres délicates d'un rose frais; sa chevelure, qui flottait en petites boucles sur son front et son cou, d'un noir d'ébène; noirs étaient de même ses sourcils gracieusement arqués; son œil brun se reposait serein et affectueux sur tout le monde, mais il devenait sombre et sérieux, à peine cherchait-on à quitter le ton de la politesse d'usage pour celui de la tendresse. L'exercice

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. V, p. 346.

du cheval lui plaisait, elle montait souvent sans aucune suite; elle recherchait la solitude , elle la préférait même à la société des hommes les plus intéressans. Les ouvrages ordinaires des femmes, elle les négligeait, les méprisait plutôt, s'en enquérait tout aussi peu que des livres amusans; elle ignorait à peu près les poètes, y compris ceux de son pays. L'astronomie formait son occupation principale, et dans le silence de la nuit elle était appliquée à l'observatoire que son père lui avait fait élever sur l'une des tours du château. Elle lisait les traités les plus importans sur cette science, et correspondait avec les plus célèbres docteurs tant de l'Angleterre que de l'étranger. Elle leur écrivait en latin, langue que dès sa plus tendre jeunesse elle avait étudiée avec un zèle ardent.

Les mathématiques ne lui étaient pas étrangères, et tandis que les autres jeunes filles s'enfonçaient dans leurs poètes favoris, dans des ouvrages où la passion est développée avec plus ou moins de génie, pour elle, ses heures les plus belles, ce qu'elle mettait au-dessus de tout, c'était de s'attacher aux problèmes algébriques, de chercher à résoudre les plus compliqués, et c'est ainsi qu'elle oubliait le monde autour d'elle.

Peu d'hommes étaient instruits de ces études, car elle n'en parlait pas elle-même, et son père était fidèle à la promesse qu'il lui avait faite de ne jamais trahir cette singularité; aussi arriva-t-il que maint visiteur la tint pour simple, ignorante et sans culture, parce qu'elle ne savait rien de tout ce qui se dit dans la vie journalière, qu'elle ne connaissait livre aucun, qu'elle ne s'intéressait pas au moindre roman; de son côté elle n'éprouvait qu'un mépris secret pour plus d'un prétendant, pour plus d'un homme aimable réputé fort cultivé, lorsque souvent elle le voyait sur tous les objets qui lui étaient à elle familiers, trahir, et sans en rougir, la plus profonde ignorance.

Un tel caractère était si peu compris, que dans les alentours on ne la nommait que la belle sauvage. Les femmes se sentaient presque saisies de peur en face de cette gracieuse et noble figure, de ces yeux perçans; quant à Florentine, et autant qu'il dépendait d'elle, elle évitait leur société, elle ne comprenait rien à leurs discours, et leurs vertus et leurs défauts lui semblaient insignifians, au point de mériter de n'être connus ni les uns ni les autres.

Son père, homme de sens et qui l'aimait avec tendresse, depuis long-temps gémissait en secret de voir cette belle créature se développer d'une manière aussi étrange, et s'affermir de plus en plus dans ses singularités. Il avait toujours espéré que l'un des aimables et beaux cavaliers qui aspiraient à sa main, finirait par toucher son cœur et briser cette humeur revêche; mais plus ils étaient brillans, plus leurs avantages extérieurs leur gagnaient d'autres beautés, plus Florentine se détournait d'eux avec froideur: un jour même elle déclara à son père que ces êtres n'étaient point des hommes, qu'ils lui apparaissaient comme une espèce de sylphes ou de fées dont on avait autrefois entretenu son enfance, et que la nature n'avait créés que comme objets d'ornement et pour servir de parure à la jeunesse légère de quelques folles. Plus tard, ajoutait-elle, cette parure vieillit, et devient plus laide qu'un vêtement habituel et de tissu grossier. Ce qui d'abord et dans sa nouveauté avait charmé, finit par être rejeté comme usé et comme ridicule: voilà ce qui lui semblait à elle le plus triste des égaremens des hommes.

Le chagrin du père s'accrut encore lorsqu'un gentilhomme d'un âge mûr, que ses voyages avaient formé, grave, mais de mœurs douces, demanda la main de la jeune fille : c'était lord Falmouth. Comme il connaissait la manière d'être de Florentine, il se garda bien de se montrer à elle en amant tendre, ce qui d'ailleurs n'entrait guère dans son caractère.

Cependant il espérait l'habituer à lui, se rendre peu à peu indispensable, dompter par son dévouement et ses attentions la roideur de son humeur, et finir enfin, quand elle serait bien convaincue de son inébranlable fidélité, de son sincère et respectueux amour, par toucher son cœur. Florentine aimait à l'entendre parler de ses voyages. Ses goûts, ses relations l'avaient conduit dans tous les pays, dans toutes les parties du monde. Il pouvait lui donner des renseignemens fidèles sur l'état des habitans des zones les plus éloignées, lui peindre les mœurs, les usages des peuplades sauvages et à demi civilisées; ses expositions des diverses sectes religieuses étaient instructives pour elle; elle les suivait avec l'attention la plus grande, et se plaisait à comparer ce que d'autres nations ont d'original d'avec ce qu'elle connaissait de la sienne. Son esprit libre et éclairé se récréait à ces récits, et son imagination, grâces aux connaissances variées de lord Falmouth, qui possédait en outre au plus haut degré le don de la parole, se croyait en tous lieux comme à la maison. Ce qui ne contribuait pas peu à l'attacher à lui, c'est qu'il pouvait passer pour être à la fois savant en fait de mathématiques, de mécanique et d'astronomie; il avait étudié avec soin la construction des vaisseaux; dans le cours de ses voyages il avait tracé des cartes marines, et dans toutes ces parties, que Florentine croyait posséder déjà, elle apprenait plus d'une chose nouvelle, qu'elle saisissait avec passion. Jamais homme ne lui avait paru aussi intéressant; mais pour son père, ce qui l'affligeait, c'est que d'un autre côté jamais elle n'avait traité quelqu'un avec autant de froideur et de dureté, sitôt que la conversation s'éloignait des objets de la science pour se rapprocher du ton d'une amicale familiarité. Le lord, qui se croyait au-dessus de tous les entraînemens de la jeunesse, à l'abri de l'enthousiasme du cœur, lui qui pendant long-temps n'avait senti pour cet être extraordinaire qu'une intime, qu'une tendre affection, fut tout à coup

plus qu'étonné, en se sondant lui-même, d'apercevoir qu'une passion brûlante et toujours plus impérieuse s'était éveillée en lui, qu'elle menaçait de le faire fléchir, et que déjà elle l'emportait avec une telle tyrannie sur tous ses projets, sur toutes ses résolutions, que force lui était de s'avouer que jamais dans l'orage de sa jeunesse il n'avait éprouvé ainsi le pouvoir de l'amour. Comment cacher sans cesse ce feu dévorant? Impossible à lui, mais à peine hasardait-il un mot, un regard tendre, que Florentine se retirait dédaigneuse, et pendant long-temps ne prêtait l'oreille à ses entretiens qu'avec un esprit courroucé. Alors dans les heures de la solitude le lord s'abandonnait au désespoir, car il sentait bien que tout son être était tellement lié à sa passion, à l'être de l'austère et noble jeune fille, que se séparer d'elle était pour lui plus que la mort, et cependant il fallait renoncer à tout espoir de la voir jamais favorable à ses vœux. Plus d'une fois même il allait jusqu'à se dire que Florentine perdrait son plus grand charme, ce qui la caractérisait le plus, si elle pouvait se résoudre à entrer, comme épouse et mère, dans le sentier ordinaire de la vie : dans les momens de telles réflexions il lui semblait qu'il ne devait point le désirer; mais aussitôt toute la force de sa passion se réveillait en lui, elle lui disait que son cœur ne pouvait plus à l'avenir nourrir d'autre vœu que celui de posséder Florentine : plus elle était sereine, plus elle était calme, plus il se sentait vis-à-vis d'elle exalté et troublé. De sombres dispositions le dominaient, souvent il appelait la mort, car la vie il la méprisait, il la haïssait.

Le père, qui avait bien remarqué à quels combats son intérieur était livré, cherchait quelquefois à le consoler. Dans un moment d'abandon il dit à l'infortuné lord : « Ami, je souffre de vous voir ainsi victime d'une passion fatale; elle finira par altérer votre caractère, par détruire tout ce

qu'il y a de beau, de noble en vous. Que n'ai-je le moyen de vous égayer, de vous distraire, ou d'inspirer à ma farouche enfant des sentimens plus humains? »

« Comment, répondit le lord, arraché à sa préoccupation, comment cette ame élevée, cet esprit si fort est-il parvenu à cet excès de dureté, de roideur ? Comment cette jeune vierge se montre-t-elle plus austère et que Diane et que Minerve, qui pour nous sont pourtant l'idéal le plus parfait de la virginité? »

Le père reprit : « Quoique depuis nombre d'années que j'observe ma fille, je devrais être habitué à sa manière d'être, cependant elle m'étonne souvent encore : parfois je crois la comprendre, et je finis par la trouver inexplicable. Dès sa plus tendre jeunesse Florentine s'est montrée fort sérieuse, jamais elle n'a pu s'occuper des jouets de l'enfance; livres, contes, poésies ne l'intéressaient en rien. Un digne pasteur lui avait donné le goût des sciences mathématiques. Elle les étudia avec un zèle infatigable, et moi, qui n'ai jamais eu grande disposition pour ces choses-là, je fus contraint de l'admirer, car bientôt elle fut plus savante que son maître. Un professeur d'Edimbourg vécut long-temps dans notre maison; mais comme il était jeune encore, il se montra trop affectueux; je cédai aux instances de ma fille et je l'éloignai. A l'époque où le développement s'éveille, où le mystère de l'existence commence à se révéler à la jeune fille, Florentine devint si mélancolique que je conçus pour sa vie ou pour sa raison de véritables craintes. Il est bien important dans quel moment, sous quelles circonstances une ame neuve sera instruite du but de l'existence, de la différence des sexes et des relations de la vie. On parle, on écrit tant sur l'éducation; la nation allemande possède, dit-on, des bibliothèques entières sur ce sujet; mais la science est à naître, la solution n'est point trouvée, on ignore encore quelle est la meilleure manière d'éclairer

l'innocence sur l'esprit de la nature, sur la chose qui à la fois est sainte et vulgaire. Je sais que maints parens, que maints instituteurs s'y prennent d'une façon plus que grossière, et par-là empoisonnent pour long-temps l'imagination; mais il est plus dangereux d'abandonner cette instruction au hasard, qui peut se servir d'hommes vils ou de domestiques pour exciter des appétits blâmables. Sous ma garde, sous les yeux de ma chaste épouse, la jeune fille avait grandi, et montrait une raison supérieure à son âge. Un livre d'anatomie mêlé entre des ouvrages latins tomba dans ses mains et sa curiosité en dévora le contenu; vous croirez sans peine, et sans que j'aie à vous l'affirmer, que je lui cachais avec soin tous les auteurs, tous les poètes scandaleux. Mon épouse m'avait été enlevée déjà lorsque Florentine ressentit pour la première fois cette mélancolie mortelle. Après plus d'un inutile entretien, lorsqu'enfin elle prit sur elle de se confier à moi, et que sa confusion parla plus que ses paroles, je compris que pour long-temps la vie s'était obscurcie pour elle, et que la fleur première, la fleur la plus délicate de l'existence avait perdu son parfum. Le charme de l'enfance s'était évanoui, et j'espérais que l'amour et ses vagues désirs, que l'ivresse du cœur feraient épanouir une fleur nouvelle, une fleur plus fraîche encore ; j'espérais qu'elle trouverait le sentier que de jeunes ames, dans leur poétique légèreté et dans le doux enivrement de leur destination, recherchent d'elles-mêmes, quand, guidées par la main de la nature, elles folâtrent d'abord, aiment ensuite, goûtent la félicité aux jours des fiançailles et le bonheur dans la maternité. Mais j'appris à ma douleur qu'éducation, exhortations, directions, quelque éclairées, quelque rationnelles qu'elles soient, viennent échouer du moment qu'une individualité vraie, qu'un caractère, qu'un être à soi, puise dans son intérieur ses développemens et n'obéit qu'à des lois nécessaires. Je reconnus de jour en jour et plus clairement qu'une

nature de ce genre, si jeune et si vivace, n'avait point été dotée de cette poétique légèreté, nécessaire peut-être pour nous retrouver sans peine dans notre étrange existence. Je vis bien que Florentine ne pouvait se réconcilier avec les conditions de la vie; que les nécessités physiques, que tout ce qui est terrestre, l'humiliaient sans cesse, et que ce sentiment avait fini par se changer en une haine prononcée contre l'existence même. Aussi toutes ses occupations, ses études, jusques à ses distractions, n'ont-elles d'autre but que de la cacher en quelque sorte à ses propres yeux. Son état n'est réellement qu'une maladie morale; car c'est ainsi que nous sommes forcés d'appeler tout ce qui ne peut pas se confondre avec ce genre de résignation, lorsque, emportés au milieu de nos jeux puérils, de notre sujétion, de nos travaux, de nos peines et de nos joies, nous perdons de vue la base bizarre sur laquelle repose la vie, et où le plaisir et la douleur viennent se jouer avec la corruption. Que peuvent alors et philosophie et religion? A peine nous distraire! Et de véritable repos il n'en est plus que dans la mort. »

Le lord arrêta sur son ami un long regard interrogateur: « S'il en est ainsi, dit-il enfin, elle a hérité de son père une bonne part de ces élémens de maladie. Par bonheur que nos sentimens sont plus forts que toutes ces sombres dispositions; heureusement que plus ils sont naturels, plus ils ont de pouvoir. Quant à moi, il est certain que si je ne puis sur le cœur de Florentine adoucir et purifier ces agitations du désir, ces pressentimens qui semblent provenir du Ciel même, ce feu où brûle en moi tout ce que j'ai de puissance de vie, je suis le plus infortuné des hommes. Séparé, privé d'elle, je n'aurai qu'à mourir. »

« Que pouvons-nous prévoir, répliqua le père, que pouvons nous calculer à l'avance? Un hasard heureux ne change-t-il pas souvent tout, et sans notre intervention? »

« Il est vrai, répondit le lord, il faut, et on nous le répète sans cesse, nous consoler de tout, nous tranquilliser sur tout; ne le pouvoir point, c'est être insensé : mais d'un autre côté, y parvenir, est-ce en valoir mieux? Voilà où aboutit, hélas! la profondeur de l'esprit humain. »

Les deux amis se séparèrent, et bientôt après le père, plus que soucieux, se rendit dans l'appartement de sa fille. Elle venait de revêtir un habit d'amazone, et enfonçait sur ses boucles noires un chapeau garni de plumes onduleuses. A peine eut-il paru, que Florentine, dont la noble taille le dépassait presque, vint s'asseoir à ses côtés. La conversation prit bientôt la tournure habituelle. « O mon père, dit-elle enfin, laissez-moi ma liberté. Pourquoi me jeter en quelque sorte à la tête d'un homme, encore qu'il me plaise comme ami? Le mariage est-il nécessairement la destination de tout être féminin? Je suis loin de le croire. Je ne me sens heureuse que dans ma position actuelle. Que le Ciel vous conserve long-temps à mon amour; après j'aviserai pour moi-même, et à ma mort la fortune que je laisserai fera du bien à plus d'un parent pauvre; à l'avance, et s'il vous convient, disposez de la moitié, de plus encore, il me restera toujours au-delà de mes besoins. Si vous saviez quelle aversion j'éprouve pour la vie que je vois mener au plus grand nombre des hommes, jamais vous ne me presseriez plus. Oui, s'ils étaient plus libres, s'ils cessaient d'être les esclaves de l'habitude et des passions, s'ils étaient moins dominés par la frivolité, je fonderais, je crois, un couvent pour de jeunes personnes qui partageraient ma manière de sentir. »

Elle prit congé, et le père, un instant après, suivait des yeux cette héroïque figure qui, montée sur un grand cheval, descendait rapidement la colline, accompagnée de lord Falmouth seul. Jamais lord Falmouth ne l'avait trouvée si belle; mais il n'en prit pas moins la résolution de s'éloi-

gner dès le lendemain, pour essayer s'il pourrait supporter cette séparation, ou du moins si elle adoucirait ses souffrances. Ils avaient atteint la forêt et marchaient plus lentement l'un à côté de l'autre, lorsqu'il laissa tomber quelques mots de son projet. Florentine en parut frappée. Jusque-là l'idée ne lui était pas venue que son départ fût possible, tant elle s'était habituée à sa société. Mais quant il en prit occasion pour lui faire pressentir de loin ses désirs, elle l'interrompit brusquement et commença un autre sujet de conversation. Ils avaient fini par parler des monarques qui s'étaient fait un nom dans l'histoire, et regagnaient le château quand Florentine dit: « De tous les mortels qui portèrent le sceptre, et que dans les bornes étroites de mes études j'ai pu apprendre à connaître, aucun n'a attiré à un si haut degré mon admiration, mon amour, que notre noble et fière Élisabeth d'Angleterre. La prudence, la sagesse qu'elle montra en combattant les plus grands monarques de l'Europe, ne sont pas à mes yeux son plus beau titre de gloire; j'exalte moins encore la fermeté qu'au milieu de si nombreux, de si puissans partis elle sut développer pour maintenir, pour faire triompher ce qui à ses yeux était droit et exigeait foi. Elle ne s'est point mariée, voilà pourquoi je l'aime! et cependant souvent elles étaient pressantes, les considérations que l'on faisait valoir auprès d'elle pour l'engager à sacrifier sa liberté; et cependant, honneur à elle! elle était loin d'être aveugle pour les avantages des hommes; dans le nombre elle sut distinguer plus d'une ame forte et supérieure, à laquelle elle donna sa confiance et son amitié; je dirais de sa bienveillance pour quelques-uns qu'elle était poétique, romantique ou même passionnée; mais quelque vives qu'aient été les impressions produites sur elle, son esprit du moins, son indépendance n'en demeurèrent que plus inébranlables. Aussi qu'elles sont vulgaires, les fables que de vils calomniateurs se sont plu à inventer sur elle!

A peine méritent-elles mon mépris. Au reste, il n'est sans doute donné qu'à une aussi grande reine d'avoir des amis, des amis intimes avec lesquels elle puisse vivre dans une heureuse liberté. Il fallait une position aussi élevée pour ne point blesser, alors qu'en gardant sa place elle remettait toujours à la sienne quiconque aspirait à sa tendresse. Ce fut là le bonheur, la gloire d'Élisabeth ! »

« Et vous voulez partir? » demanda Florentine au moment où ils n'étaient qu'à une faible distance du château.

« Je le dois, je le veux, répondit le lord, et je le ferai, quoique j'ignore encore comment je supporterai la vie; mais mieux vaut que mon destin s'accomplisse de manière ou d'autre, que d'être ainsi livré à des tourmens toujours nouveaux. »

« Oui, en effet, reprit-elle les yeux enflammés, un homme que j'avais toujours tenu pour noble et sensé, sacrifiera ses connaissances, ses pensées, le fruit de ses expériences, toutes ses bonnes qualités enfin; il emploiera jusqu'à ces discours que l'on entend si souvent sortir de la bouche d'hommes-enfans. Vous jouez le blessé, le mortifié. Et que vous ai-je fait? qu'en puis-je pour vos vœux? Y ai-je jamais donné prise? Et ces vœux, ces soupirs, ces gentillesses, toutes ces sottises qui tant de fois m'ont été insupportables de la part de jeunes damoiseaux, l'homme sage et expérimenté devrait-il y recourir, descendre à son tour dans le sentier battu de la folie? »

Falmouth arrêta sur elle un regard fixe et inaccoutumé. Il retenait à peine sa colère. « Je crains, s'écria-t-il, et que le Ciel détourne mon pressentiment; je crains qu'un fat, qu'un vaurien ne dompte un jour ce farouche faucon; car le cœur gonflé d'orgueil finit par voir arriver son heure. »

« Mourir plutôt, » répliqua-t-elle avec la plus vive expression de répugnance. « Vous-même vous voulez travailler

à me rendre votre absence bien facile, ainsi donc portez vous bien! »

Elle pressa le pas, et tous deux, de fort mauvaise humeur, eurent bientôt atteint la grille du château: le lord veut lui aider à descendre; elle se détourne de lui avec un signe de mécontentement plus que marqué, et saute précipitamment de son cheval; le pan de sa robe reste accroché à l'arçon, et un moment, demi-nue, elle est là devant le cavalier saisi de surprise; mais avec une vîtesse incroyable elle s'enfuit dans la maison, tandis que le lord ramène les chevaux et s'en va rêvant dans le parc.

L'événement le plus étrange, le plus contraire à tout ce qui se voit, était arrivé pour un instant à la plus revèche de toutes les créatures. Falmouth seul savait combien elle était belle; mais en même temps il pouvait bien compter qu'à partir de cet instant qui avait passé devant lui aussi prompt que l'éclair, il serait toute la vie pour elle un objet de haine privilégié. De la manière la plus singulière lui était échue une faveur dont son cœur s'enivrait, mais du reste qu'il devait si peu s'approprier, qu'elle lui signifiait avec d'autant plus de certitude sa lettre de renvoi.

Il allait commander ses chevaux, car il lui paraissait impossible de revoir Florentine, de la journée du moins; il voulait voyager pour revenir peut-être quelques semaines après, lorsque le père, qui le cherchait, se présenta devant lui: « Aujourd'hui vous ne pouvez partir; ma fille est malade. Au dire de sa femme de chambre, elle s'est mise au lit au milieu de torrens de larmes; elle a des frissons, sa pâleur est mortelle, elle semble dans le délire, et cependant elle refuse de m'admettre auprès d'elle. Le médecin, qui redoute la fièvre, a été renvoyé avec violence. Ses rideaux, ses persiennes, tout est fermé, et dans la solitude et l'obscurité elle est couchée, noyée dans ses sanglots, repoussant tout secours comme toute consolation. »

Le lord évita toute question sur ce qui avait pu se passer, il avoua seulement qu'ils avaient eu une légère querelle, ainsi qu'il leur était arrivé plus d'une fois déjà; mais pour l'accident, il le traita comme le plus saint mystère de l'amour, quelque peu de rapport qu'il eût du reste avec ce sentiment. « Vous me tiendrez société, ajouta le père; vous ne songerez point au départ, en ce moment du moins et avant que ma fille aille mieux. »

Florentine ne parut pas de la journée; le lendemain elle ne voulut se montrer à personne, pas même à sa domestique de confiance, elle rejeta toute nourriture. Le médecin ne fut point admis. Le troisième jour elle lui permit de prescrire quelque remède, encore qu'il ne la trouvât point malade : elle ne prit que peu de chose.

Une semaine s'écoula ainsi. Le père, qui craignait qu'au milieu d'une telle agitation, qu'il ne pouvait s'expliquer, elle ne finît par tomber en démence, était sur le point de se rendre auprès d'elle pour s'ouvrir de force, au besoin, l'entrée de la chambre, lorsqu'il la vit elle-même paraître dans sa bibliothèque et s'approcher de lui d'un air presque serein. Il l'embrassa avec tendresse et joie, comme si elle lui eût été rendue après une maladie mortelle.

« Chère enfant, dit-il après un instant de silence et après l'avoir considérée avec attention, qu'avais-tu donc cette semaine? que t'est-il arrivé? pourquoi me fuir? comment as-tu pu m'inquiéter ainsi? car je vois bien que tu n'étais point malade. »

« Lui, le lord, dit-elle en rougissant, ne vous a-t-il rien conté? vraiment, l'ignorez-vous encore? »

« Mon ami sait-il donc quelque chose qui te concerne et que tu aies pu me cacher? »

Elle lui raconta avec hâte et en peu de mots son accident et finit ainsi : « A présent, mon cher père, je vous en prie, dites-lui que je l'épouserai, qu'il faut que je l'épouse. »

« Comment? s'écria le père saisi de surprise; mon enfant, il est vrai, tu combles par là mes vœux les plus ardens; mais je te prie, je te conjure même de reprendre ta parole; qu'une délicate pudeur, qu'un sentiment exagéré ne te rende pas malheureuse le reste de tes jours. Tu n'as point à faire à un jeune homme irréfléchi, qui pourrait vouloir se venger de ta froideur et de tes dédains, en cherchant par le récit de ce qui est arrivé à répandre sur toi le ridicule. Lord Falmouth est un homme d'un caractère noble et grave, sa délicatesse ne lui a pas même permis de me prendre pour confident, moi qui suis ton père. »

« Et s'il était le plus misérable fat, s'écria Florentine avec véhémence, je mourrais, ou il deviendrait mon époux. Aucun mot n'errerait même sur les lèvres de Falmouth, qu'il n'en est pas moins vrai que ce que mon mari seul doit savoir est dans son souvenir, vit dans tout son être. Il est généreux, il m'aime.... Mais, reprit le père, aucun de tes prétendans n'a été traité avec autant de dureté; tous ont reçu de toi plus de marques de distinction. Tu veux ton malheur. Ta répugnance, ta haine contre cet homme qui, à la vérité, n'est plus à la fleur de l'âge, n'ont point échappé à quiconque ne t'observait pas aussi souvent et avec autant de soin que moi. »

Elle embrassa son trop soucieux père; sa tendresse l'avait vivement touchée, car elle savait combien il lui en coûtait pour la détourner. Il la pressait tendrement sur son cœur, et les larmes de la jeune fille coulaient en abondance; elle avait caché sa figure sur le sein paternel, quand en la relevant elle dit au milieu des sanglots : « O mon père, à cette heure seulement, depuis que j'ai pris ma résolution, je sens que je l'aimais. Je l'ai aimé du jour qu'il s'est présenté au château. Je m'en alarmais, et je voulais le punir de m'enlever à moi-même, de m'avoir rendue infidèle aux sentimens que je jugeais être les meilleurs. Que de fois dans la soli-

tude n'ai-je pas été émue quand je me rappelais ses regards, ses conversations si belles, ce qu'il y avait de profond dans ce qu'il éprouvait, et surtout sa timidité. Je me proposais bien de me montrer plus douce; mais à peine était-il devant moi, que mon esprit farouche reprenait le dessus. Oui, il y avait même quelque chose dans mon cœur, une certaine cruauté qui me poussait à ne trouver de repos qu'après avoir réussi à le bien maltraiter. Souvent dans le silence de la nuit j'ai pleuré sur ma propre méchanceté. Dites-lui tout, mon père, car je ne puis encore m'ouvrir à lui, quoique mon cœur ait bien changé. Seulement, quand nous serons unis, il ne voudra point troubler mes joies d'occupations, il ne m'entraînera point dans les grandes villes, au milieu du bavardage des femmes. Nous lirons en commun les livres que j'aime, comme il l'a fait jusqu'ici, et j'apprendrai certainement de lui à aimer la poésie. Dernièrement j'étais aux écoutes dans la chambre voisine, quand de sa voix expressive et sonore il vous récitait la touchante ballade. Contez-lui tout, mon bon père, priez-le de déposer toute haine contre moi, et de me pardonner les tourmens que je lui ai causés. »

Quel ne fut point l'étonnement de lord Falmouth quand il reçut ce message, quels ne furent point ses transports à un bonheur aussi inattendu! Il se rendit auprès d'elle, conduit par le père. Florentine s'avança au-devant de lui avec un air calme, le père joignit leurs mains, et elle, la première, de son propre mouvement, embrassa le bien-aimé, et le visage couvert d'une aimable rougeur, elle imprima d'abord un baiser sur la bouche chérie qui, si discrète, l'avait si bien épargnée. Ils devinrent le plus fortuné couple de la province, et dans le cours d'une vie longue et toujours égale, ils virent croître autour d'eux de beaux enfans, et des petits-fils brillans de santé et de vie.

« Contre nature ! s'écria la Muse après un instant de silence. Le caractère de la jeune fille n'est qu'une chimère! Moi aussi, je crois connaître mon sexe, et jamais pareille personne ne sera trouvée dans la nature! D'ailleurs l'histoire elle-même me paraît inconvenante, et je m'étonne que M. Mansfeld ait pu nous la présenter. »

Le vieux et paresseux Schwieger répondit en soupirant: « Ce qui m'intéresse le plus, c'est que la bonne fille n'ait presque rien mangé de huit jours; je me mets à sa place, car je commence à souffrir aussi de la faim, et dans tout ce qui m'entoure pas le moindre préparatif pour calmer ce malaise. »

« Quant à moi, répliqua Mansfeld, en repliant son manuscrit, je puis fort bien me représenter ce caractère de femme, et je tiens l'histoire pour vraie. Assurément il est désagréable de n'apercevoir aucune ombre des amis que nous attendons en ce lieu; outre la faim et la soif que nous endurons, je crains que quelque orage ne soit en marche. Naguère la chaleur était étouffante, et voici s'amasser des nuages chargés d'électricité; un vent subit souffle sur la campagne et chasse devant lui des tourbillons de poussière. »

« Hélas! hélas! si vous aviez dit vrai, s'écria la chanteuse. Un orage ici en plein air! moi qui redoute tous les genres d'orage, et encore s'il vient à pleuvoir, adieu mes manuscrits, adieu ma mise fine et légère; elle n'est faite que pour les plus grandes chaleurs de l'été. »

« Je crains, continua Mansfeld, que notre bon Freimund, dans sa distraction n'ait de nouveau complétement oublié, qu'il nous a convoqués ici; qu'il doit y célébrer une fête de fiançailles et porter le désespoir dans le cœur de sa fille, et que dans cette solitude distante de deux lieues de toute auberge, de tout village, sans pouvoir invoquer ame qui vive, il nous livre à la fureur des élémens; il oublie

que tels que le malheureux roi Lear, nous voilà dans un désert pour y promener notre rage, si tel est notre plaisir. »

« Ciel! s'écria la Muse, déjà tombent des gouttes; il fait plus frais, le vent souffle avec plus de force, l'orage s'approche et sort de la plaine. Un homme peut-il être aussi affreusement distrait? »

« Oh pour celui-ci, répondit Schwieger, en regardant de côté et d'autre avec dépit, il en a déjà fait bien d'autres et de pires encore. Mais en effet ce n'est plus plaisanterie. Ces arbres ne pourront guère nous abriter contre la fureur de l'orage, et d'ailleurs la foudre, où frappe-t-elle de préférence? »

Soudain la tempête s'élève, les arbres mugissent, le ciel s'obscurcit, la pluie tombe toujours plus épaisse, et d'intervalle en intervalle le vent la refoule sur elle-même.

« La maison est fermée, s'écria le jeune homme, cette grotte ne peut nous protéger; mais j'aperçois une échelle dans ce cerisier. »

Mansfeld s'en empare et l'adosse contre le mur. « J'escalade le petit balcon, ajoute-t-il, peut-être la porte vitrée est-elle ouverte, peut-être par là parviendrai-je dans l'intérieur; vous grimperez comme moi, et du moins nous serons à l'abri des atteintes de l'ouragan. »

Il monte sans égard aux objections que lui adresse la Muse; Schwieger tient l'échelle. « Hélas, » crie Mansfeld, parvenu à l'étroit balcon où il se sent plus qu'à l'étroit, « tout est fermé; et sans doute il n'est point jusqu'aux volets qui ne soient aux verroux. »

« Malheur sur malheur! interrompt Schwieger enflammé de colère, je suis trempé déjà! » — « Et moi donc, soupire la Muse pleurant à demi; les hommes prosaïques devraient du moins être bons pour songer à des mesures vulgaires et sensées. »

« N'importe, reprit Schwieger, je monte à mon tour; tenez-moi l'échelle, fille de la poésie, nous enfonçons la porte vitrée, nous brisons les volets en morceaux, et par là nous obtenons un refuge. »

Au même instant un violent coup de tonnerre éclate avec tant de fracas que la maison semble trembler jusques dans ses fondemens. Schwieger, effrayé, ramène à terre le pied qui reposait déjà sur l'échelle; la dame, hors d'elle-même, tombe presque à la renverse, et Mansfeld semble s'apprêter à redescendre; car dans son premier étourdissement il a cru que la foudre a frappé l'habitation. « Reste là-haut, crie Schwieger revenu à lui-même; si le tonnerre n'a point ouvert la maison, j'y grimpe, et mille fois plutôt anéantir le château enchanté que de nous noyer en plein air, au milieu de ce déluge. Tenez l'échelle, incomparable amie, afin que je ne me casse point le cou, et que vous puissiez me suivre. »

L'incomparable amie, dans l'excès de son angoisse, avait perdu la voix; Schwieger venait de poser le pied sur le second échelon, lorsque derrière lui un gros juron se fait entendre, et que sur son dos est appliqué un coup si vigoureux, qu'il perd équilibre et va couvrir le sol.

« Arrêtez! arrêtez! mille bombes! coquins! » s'écrie le sourd et vieux jardinier, tandis qu'il arrache l'échelle et la jette au loin. « Avance donc, drôle, s'écrie-t-il plus fort encore, et un valet de ferme s'approche; enferme ce beau monsieur dans l'écurie; cette petite demoiselle ici tout près. Voilà de belles affaires! Quant à ce troisième patron là-haut, il peut rester, nous le tenons. »

Représentations, cris de résistance, tout est vain, le vieillard n'entendait rien, ne se prêtait à rien; le valet ne savait point de quoi il était question, il avait seulement été témoin de l'escalade, et d'ailleurs le bruit de l'averse était si grand, la foudre tonnait d'une manière si effrayante,

la grêle tombait si pressée, que ce n'était ni le lieu ni le temps de donner des explications, des éclaircissemens, d'exposer la différence qui existe entre faire effraction ou chercher un refuge dans la demeure d'un ami; il était moins facile encore de se faire comprendre. Le vieux sourd, une fois convaincu qu'il avait rempli son devoir, envoya le valet dans le village voisin pour demander la police, la force armée, et livrer aux mains de la justice ces voleurs et ces brigands. Lorsqu'il eut terminé, il se retira dans son petit logement, ferma la porte sur lui, prit un livre de prière et entonna à haute voix un cantique pour conjurer l'orage.

Schwieger venait de se reconnaître, et contemplait de son mieux l'écurie obscure où il se trouvait captif; il est monté sur quelques poutres et cherche le jour à travers une faible ouverture pratiquée dans la muraille. Presque en face de lui se trouve Mansfeld, pressé entre les balustrades en fer du balcon et fouetté par le vent et la pluie. D'un autre côté et dans un étroit espace qui servait de bûcher, la Muse se fait remarquer; elle est parvenue également à atteindre un petit grillage d'où elle peut contempler Mansfeld resserré dans sa guérite.

« Pardieu, s'écria Schwieger avec humeur, voilà une belle invitation! Mansfeld, le diable ne vous a-t-il pas enlevé? »

« Pas encore, répondit le jeune homme d'un ton lamentable, mais il ne peut tarder long-temps. »

« Messieurs, gémit la femme poète, cela me rappelle les terribles noces des Nibelungues. »

« Et quoi, êtes-vous là aussi? demanda Schwieger. Vous vouliez apprendre à connaître les merveilles du château enchanté? A présent nous en avons de reste! »

C'est ainsi que ces trois tristes figures, qui formaient triangle, gémissaient, s'envoyaient hautement des lamentations.

« Et moi, dit Mansfeld riant à demi, moitié désespéré, je me trouve en outre sous une maudite gouttière qui du haut de sa gueule de dragon répand sur moi ses ondes. L'art et l'architecture n'ont pas encore pénétré jusque dans ce nid enchanté, n'ont pas appris, à l'aide de tuyaux, à écarter une pluie battante. »

« N'apercevez-vous donc rien de notre damné ami, s'écria de nouveau Schwieger. Non, reprit Mansfeld, il est assis tranquille et en sûreté dans sa demeure, au fond de son cabinet agréable ; je me vois ici cloué, semblable au varlet qui de la tour crie à Selbitz[1] blessé, ou comme la sœur Anne qui cherche des yeux ses frères dont elle attend du secours. A droite, à gauche, d'en haut, d'en bas, partout entouré de pluie, je ne vois pas s'élever même un nuage de poussière, aucun troupeau de moutons ; car les chemins sont inondés, et les animaux, raisonnables ou non, sont tapis sous leur toit ou dans leur cellule. »

« O point de plaisanterie! interrompit la Muse gémissant et grelotant du fond de son grillage ; car notre position est plus que pitoyable. »

« Ce n'est que le désespoir qui parle en moi, répondit Mansfeld. Mais au nom de Satan, que nous reste-t-il à faire, sinon de grincer des dents les uns contre les autres et d'être gais? »

« Si je le tenais, je l'égorgerais, je crois, ce vieux Freimund, cette patte de lièvre, s'écria Schwieger avec fureur. »

« Oui, reprit Mansfeld, si le pécheur était ici, certes il saurait ce que signifient et ouragan et gouttières. Mais comment, vous autres là-bas, cachés au sec, avez-vous l'effronterie de vous plaindre, tandis que moi seul, exposé à nu, j'expie proprement les péchés de vous tous? »

[1] Compagnon d'armes de *Göz de Berlichingen,* dans le drame de ce nom, par Gœthe.

« Taisez-vous, répondit Schwieger, du moins vous pouvez contempler votre misère, regarder de côté et d'autre si quelque assistance arrive. Mais cette maudite, cette obscure étable, cet humide trou! »

« Et moi, lamenta la chanteuse; ici tout est plein de bois mouillé, de paille hachée et pourrie, ou je ne sais de quoi. »

« O vous la plus heureuse des créatures! lui cria d'en haut Mansfeld; si déjà je n'éprouvais des maux de gorge, je chanterais sur un ton plus élevé votre bonheur. Mais moi, qui puis à peine me tenir debout, encore moins m'asseoir et m'étendre! Des décombres, de la terre humide pour m'y reposer, sans être aspergé par le Ciel, oui, pour moi ce serait volupté! Regarder de côté et d'autre? Mais combien de temps encore? La nuit s'avance. Pour dernière consolation il ne nous reste que la garde ou la police qui doit nous appréhender au corps. Être assis en prison, oh quelle joie céleste! Hors de l'Olympe est-il félicité pareille? »

« Mais aucun de vous, reprit Schwieger avec emportement, n'a reçu de coup de bâton comme moi! Et quel coup? Tels devaient être ceux que distribuaient les antiques géans! Mille tonnerre et malédictions!.... »

« Silence, interrompt Mansfeld, il tonne bien assez sans vous. Vous n'êtes point encore assez matté. D'ici à trois heures vous chanterez sans doute sur des airs plus doux. Vers le lever du soleil le lion sera devenu agneau. »

« Le malheur qui nous a frappés d'une manière si inattendue, dit la Muse, est d'un genre si commun, il ne porte avec lui aucune trace de poésie. »

« Non pas, répondit Mansfeld, si l'on sait en tirer profit. Certes, il n'est ni sec ni prosaïque, mais frugal au plus haut degré. Mais vous du moins, Arion femelle, votre Dauphin vous a sauvée des eaux pour vous descendre en terre ferme. »

« Les dents me claquent de froid, dit la dame. »

« Si seulement, ajouta Schwieger, vous pouviez danser, sauter au sec et à votre aise, et si seulement encore ce coquin intraitable m'avait jeté quelque croûton de pain ! »

« Oui, oui, reprit Mansfeld, un géant, un château enchanté, vous là-bas dans les chaînes, moi ensorcelé sur cette éminence à vertiges, tous trois gémissant, jurant, maudissant le sort, invoquant un secours invraisemblable, poussant des soupirs vers les étoiles qui, cette nuit sans doute, se garderont de paraître. »

« Pleut-il encore si fort, vous là-haut ? » s'écrie Schwieger.

« Cette demande, lui répond Mansfeld, atteste seule l'étendue de votre bonheur et de votre ingratitude. Pouvoir interroger ainsi, c'est reposer dans le sein d'Abraham. Mais quelque damné que je puisse être, je dois hommage à la vérité ; je dois avouer que l'infernal dragon vomit sur moi sa fureur avec moins de rage ; l'obscurité ne s'éclaircit point, mais elle est moins épaisse ; la pluie mouille tout autant, mais ce n'est plus par cataractes qu'elle s'épand : je serai mauvais observateur du temps ; car vous le savez, le capucin que l'on achète aux enfans ne paraît qu'au lever du soleil, et justement au lever du soleil vous et moi serons fourrés en prison. »

« Stupide jeu d'esprit, » interrompit Schwieger.

« Venez relever mon poste, répond Mansfeld, et faites-en de meilleurs ; du trou de souffleur que vous occupez je vous écouterai bien volontiers. — Chut ! chut ! je vois là-bas dans l'éloignement une voiture. Oui, ce doivent être nos divins amis ; notre bien-aimé Freimund. »

« Serait-il possible ? » s'écria Schwieger avec joie.

« Pourvu que ce ne soit pas, continua Mansfeld, quelque mélancolique Anglais qui fait son grand tour d'Europe sans s'enquérir de vent ni pluie. — Non, non, il n'y a personne au haut de l'équipage ; cela me paraît être la chaise de

notre ami, les deux nouveaux coursiers y sont attelés. Notre délivrance arrive à pas pressés. »

Déjà la voiture approchait; elle venait de quitter la grande route et lentement gravissait la colline. Les ardens coursiers haletaient. Le sommet est enfin atteint, le vieux Sébastien fait halte, et Mansfeld, du haut de son balcon, donne de la voix du mieux qu'il peut. « Qu'y a-t-il donc? » demanda Freimund en portant la tête hors de la portière; « Ciel! crie de nouveau Mansfeld, ame qui vive ne veut donc m'arracher de mon Pathmos, où j'ai eu à chanter de si lamentables élégies? Force m'a été de rester ici perché sur une jambe comme Simon le Stylite, ou bien comme une cigogne au haut de son nid. »

La société fut obligée de descendre au milieu de la pluie, qui était loin d'avoir cessé; car le vieux sourd n'apparaissait point pour faire entrer sous le hangar. Freimund se hâte, à l'aide d'un passe-partout, d'ouvrir la porte du château: dans la salle du bas il trouve les clefs des appartemens, vole à l'escalier tournant, pénètre dans la salle supérieure, puis au petit balcon, car il s'agit d'abord d'arracher à son supplice le pauvre martyr; on court ensuite à l'habitation du vieux jardinier. On crie, on tapage, on peste jusqu'à ce qu'il ait compris à moitié l'affaire, qu'il ait demandé pardon aux prisonniers, ainsi qu'à ses nouveaux maîtres, qu'il connaissait à peine.

Enfin l'on s'était réuni dans la salle du haut: chacun était assis, se lamentait, contait. Freimund avait en effet complétement oublié ce dont on était convenu. Ce n'est que tard qu'il lui revint en mémoire que les fiançailles étaient fixées pour le soir du même jour. On s'était mis en route, mais l'orage avait contraint les voyageurs de s'arrêter dans un village, pour laisser passer le plus gros de la tempête. L'important était de faire changer de vêtemens et de linge aux tristes victimes. Mais en cette occurrence bons conseils

et secours n'étaient pas chose facile; car, parti par un beau temps chaud, l'on n'avait pris avec soi que quelques manteaux, pour se garantir au retour contre la fraîcheur de la nuit. Comme si souvent, de nécessité il fallut faire vertu. Louise passa dans la chambre voisine pour prêter assistance à la Muse, dont les ailes de papillon avaient le plus souffert, et dont la mise légère, délayée par la pluie, semblait pour le moins aussi transparente que celle d'une danseuse de ballets. Elle reparut bientôt sous une redingote de drap, boutonnée jusqu'au cou. Schwieger revêtit une roquelaure de Freimund, et Mansfeld ne put s'affubler que d'une capote de voyage, qui appartenait à la mère.

La voiture de provisions, qui avait dû être expédiée de grand matin, n'était partie que vers midi; aussi dès que chacun se trouva mieux au sec, et qu'à la suite des fatigues et du mauvais temps, la faim et la soif se firent d'autant plus sentir, on savait moins à quel conseil s'arrêter. D'intervalle en intervalle Mansfeld retournait à sa tour d'observation, mais tout échappait à ses yeux perçans, l'obscurité devenait de plus en plus profonde. Sur ces entrefaites la Muse avait étendu ses feuillets sur le dos de quelques chaises, et dès que l'on voulut mieux examiner le manuscrit, tout était effacé. « Hélas, dit Mansfeld, poésie si belle et si brûlante, vœux de bonheur pour mademoiselle Louise, amour et hymen, danse et flambeau nuptial, tout s'est changé en eau. Et cette nouvelle que j'avais sur moi, dont j'avais fait lecture et que notre Sapho avait condamnée comme inconvenante, elle aussi, avec ses pécheurs et ses pécheresses, a été engloutie dans ce déluge. Et cependant nous voilà assis au sec et rien à mettre sous la dent. Faut-il en tirer un présage pour les noces? »

Louise jeta sur lui un regard animé et suppliant à la fois, comme si cet ouragan avec tous ses incidens devait lui apporter quelque consolation, et comme si en effet la tem-

pête et la pluie, le plaisant état où se trouvaient ceux qui l'entouraient, devaient éloigner ces fiançailles, à la pensée desquelles elle se sentait frémir.

L'incommodité des hôtes pâles et ennuyés augmentait de plus en plus; la gaieté forcée du jeune Mansfeld commençait à l'abandonner lui-même. La nuit était là; il fallut songer à se procurer de la lumière; mais comme les bougies se trouvaient également sur le char retardataire, force fut pour toute ressource de recourir à la petite lampe du jardinier, dont la clarté douteuse servait du moins à mieux faire ressortir les ténèbres du salon. Une fois que l'on eut commencé à se contenter de si peu, la nécessité poussa bientôt à tenter de mettre en réquisition une plus grande partie du ménage du vieux sourd. Hélas! lui-même n'était pas pourvu; il avait compté pour cela sur l'arrivée de ses nouveaux maîtres, sur les gages qu'il en attendait. Ainsi point de volailles chez lui, point de viande salée ni fumée. Autant qu'il le pouvait, il vivait auprès de sa fille dans un village situé à une lieue de là. Il fallut donc renoncer au jambon, aux œufs; dans le jardin point de légumes; dans le ménage, du beurre encore moins; les fruits étaient loin d'être mûrs, et d'ailleurs par un temps humide et frais ils n'eussent pas été merveilleusement confortables. Heureux on fut de découvrir dans le trésor de la cabane quelques pommes de terre de l'année précédente; cuites ou rôties aussitôt sur l'âtre, elles sont servies avec du pain noir; un peu de sel en fait l'unique assaisonnement.

Assis autour de ce maigre repas, à l'éclat incertain de la lampe, on les eût pris plutôt pour des ombres que pour des hommes, quand tout à coup la société se voit augmentée par la présence d'un jeune cousin qui, malgré le temps affreux, lancé sur son cheval anglais, s'était hâté de venir surprendre les convives et prendre part au festin des noces. L'on eut quelque peine à se reconnaître; « avancez, dit

Mansfeld, avancez, monsieur et jeune ami, aidez-nous à célébrer solennellement l'achat du merveilleux château enchanté. Ne serait-il pas vulgaire, inconvenant même de fêter avec tartes, pâtés, champagne et autres sensualités, la prise de possession d'un royaume de fées ou d'esprits? Le moindre cabaretier n'en fait-il pas autant, lorsqu'il vernit à neuf l'âne d'or ou le lion qui décore son bouchon? Ces festins, ces chocs de verres, ces toasts, ces santés, ces larmes d'émotion, ces vœux de bonheur, ces étreintes, ces embrassades et des joues et des lèvres, tout cela, mes amis, a tellement été employé, rebattu dans mille et mille réunions patriotiques, jubilés de vieillesse, fabrication d'ordres, sociétés de bienfaisance, noces d'argent, confirmations et mais de bâtisse qu'aucun architecte sensé ne voudrait avec de tels décombres élever le noble édifice d'une véritable solennité. —Bien, mon jeune néophite, placez-vous ainsi pour que la pointe de votre beau nez reçoive du moins quelque reflet de cette huile de baleine, si j'ose employer ce terme. Vous voyez combien peu l'on voit dans ce royaume des ombres; les nôtres même, si parfaites qu'elles soient, s'y confondent et s'y dénaturent. — C'est à la haute et éleusine sagesse de notre digne hôte et mystagogue que nous devons cette effrayante fête souterraine; grâces à lui, esprits et spectres nous-mêmes, nous voici magiquement entourés de spectres, première grande et mystique réunion d'enchanteurs, de magiciens, de sorciers privilégiés, de maîtres sorciers et d'enchanteresses. — Oui, cher initié, au premier degré toutefois; car vous êtes loin encore d'avoir été inondé, transpercé par une pluie toujours plus battante, livré aux fureurs d'un orage sans cesse redoublées, et plus que ne fut autrefois Tamino[1]; car jamais, comme nous trois ici présens,

[1] Tamino, personnage principal dans *la Flûte enchantée*. On sait que, pour faire preuve d'un amour désintéressé pour la sagesse, il est obligé de passer par l'eau, le feu, etc., ce à quoi il réussit, grâces à son merveilleux instrument!

vous ne serez soumis au *nec plus ultra* des hauts mystères, et jamais non plus, en chevalier du Temple, vous ne recevrez le grand coup, tel qu'aujourd'hui en a été honoré notre très-noble Schwieger — oui, et pour continuer mon discours — prenez, saisissez l'un de ces mystiques fruits, nommés par le commun des hommes pommes de terre, qui mûrissent sous le sol, loin des baisers de la lumière, pur symbole des sombres mystères de la vraie maçonnerie anglaise, et qu'en style plus élevé l'on appelle *patates*, *patatoës*. — Prenez-les, une année a passé sur eux, et çà et là de mystérieux mamelons les couvrent; brisez ces bourgeons d'un vert grisâtre, détachez la noire enveloppe de la lettre morte, pour que l'esprit vivifiant brille blanc et pur à l'appétit de vos yeux. Voyez comme elle cède facilement, cette enveloppe, avec quelle vîtesse nous pénétrons à travers la vérité! Mais halte, modérez-vous, au milieu de notre disette ne tombez pas aussi avidement sur le peu de sel que nous avons épargné, sur ce qui est essence d'esprit; contentez-vous, comme vos anciens, de grains comptés. Buvez à présent cette eau claire et naturelle, nous-mêmes nous l'avons puisée à la source.

« Là-bas le vieux Cyclope, cet emblême d'une matière brute, de forces malfaisantes, voulait nous offrir de son eau-de-vie; mais tous, nous l'avons dédaignée. La consécration est accomplie, tout est consommé. C'est ainsi que, rappelant l'image de l'âge d'or, nous devons tous rendre grâces au Ciel de ce qu'il nous a donné de faire un jour revivre en personne cet état d'innocence que nous avions sans cesse appelé de nos vœux. Notre grand-maître Schwieger recueille encore les miettes de pain, Sapho nous sourit, la fiancée se surprend méditant sur nos graves symboles, sa mère me contemple avec défiance, le digne Freimund se perd, comme de coutume, dans ses pensées, et le jeune initié, saisi d'enthousiasme,

se sent entraîné vers de plus nobles et de plus vertueuses résolutions. »

« Ce que vous venez de dire en dernier lieu devient nécessaire, ajouta Freimund. Notre voiture de provisions n'arrivera vraisemblablement point ou trop tard, nous avions compté sur une belle nuit d'été pour nous en retourner, même au point du jour, quelques-uns de ces messieurs à pied, d'autres en bateau; l'orage, la pluie sont là, ainsi plus de batelier; impossible de songer au départ, et notre chaise est étroite. Mon Sébastien est un idiot, on ne peut le charger d'aucun ordre; j'ai donc à prier notre cousin de vouloir bien se rendre au village pour y arrêter une voiture quelconque, afin de ramener l'ami Schwieger ou M. Mansfeld; nous n'avons qu'une place à offrir, nous ne pouvons prendre sans doute que madame, qui dans sa bonté a daigné chanter d'avance la fête de ce jour. »

Le jeune cousin s'inclina et fit seller son cheval. « M. de Dobern ne viendra certainement pas aujourd'hui, continua le père; d'ailleurs je ne puis me rappeler si c'est le matin ou le soir que je lui avais fixé, car j'ai tant d'autres importantes affaires en tête, que des accessoires de ce genre peuvent facilement échapper à ma mémoire. »

« Oui, en effet, répond Schwieger, qui peut songer à tout? N'y eut-il pas une fois un antagoniste, qui pour se rendre à un duel se pressa tant, que dans sa distraction il laissa sa jambe au logis? »

« Comment cela? » demanda Freimund d'un air pensif.

« C'était sa jambe de bois, répliqua Schwieger; en effet, il l'avait oubliée, et quand il fut sur le terrain, ses seconds furent obligés de lui attacher d'abord une branche d'arbre pour qu'il put prendre pied et position? »

« Un duel? mon ami! reprit Freimund; mais il me semble que comme étudiant j'ai eu aussi un duel à l'université. »

« Toi? cher époux, » interrompit sa femme avec l'expression du plus grand étonnement.

« Oui vraiment, répondit Schwieger, et nous pouvons bien conter la chose devant cette lampe discrète. Mais il me revient à l'esprit une autre singulière histoire; je vais vous en faire part: »

(La fin au prochain numéro.)



LE BONHEUR D'UN PASTEUR SUÉDOIS.

PAR JEAN-PAUL.

Je vais peindre, sans oublier un seul trait, tous les charmes de sa position. Je me figure être moi-même ce pasteur, pour que dans une année d'ici, quand je relirai ma description, mon ame en soit toute réchauffée. Qu'y a-t-il de plus heureux au monde qu'un pasteur, et surtout un pasteur suédois? Il a dans toute sa pureté la jouissance de l'hiver, comme celle de l'été. Si le printemps lui arrive tard, du moins il ne vient pas escorté de frimas et de glaces, mais plutôt comme avant-coureur de l'été, couronné de fleurs blanches et rouges.

Commençons toutefois par une scène d'hiver, et racontons les joies de la fête de Noël.

Le pasteur appelé du fond de l'Allemagne, de Haslau je suppose, dans un village près du pôle septentrional, se lève gaiement à sept heures du matin et brûle sa mince chandelle jusque vers dix heures. A neuf heures les étoiles sont encore tout étincelantes, la lune l'éclaire même plus long-temps. Mais cet empire du ciel étoilé sur les dernières heures de la matinée lui donne de douces sensations, par cela même qu'il est Allemand, et que l'avant-midi, salué par les astres de la nuit, doit exciter son juste étonnement. Je vois mon pasteur et ses paroissiens qui vont à l'église avec des lanternes; cette multitude de lumières réunissent tout le village en une seule famille, et rappellent au pasteur les années de son enfance, les soirées d'hiver, et la veille de Noël, où chacun avait, comme aujourd'hui, sa petite bougie. Monté en chaire, il prêche à ses bien-aimés auditeurs des choses toutes simples, telles qu'il les trouve dans la Bible, convaincu qu'il est, que devant Dieu la plus haute

raison n'est que folie, et qu'un cœur droit lui est seul agréable. Puis il distribue la sainte Cène avec une secrète satisfaction d'avoir chaque fidèle si près de lui, de pouvoir regarder chaque personne en face, et de lui donner comme à un enfant le breuvage et la nourriture de la vie éternelle. Lui-même communie tous les dimanches. Pourrait-il ne pas désirer de prendre part au repas d'amour qu'il offre de ses propres mains? Je pense qu'il n'y a là rien qui ne soit très-légitime.

Quand il quitte le temple avec son nombreux auditoire, l'éclat du soleil levant vient éclairer chaque figure. Tous ces vieillards suédois qui l'accompagnent sont comme rajeunis par le reflet de l'aurore. Le pasteur pourrait leur montrer la terre glacée, notre mère commune, et leur dire au milieu du cimetière, où sont ensevelis les hommes d'autrefois et les fleurs du printemps : « Sur le sein de leur mère inanimée reposent dans un obscur silence les enfans moissonnés par la mort. Mais un jour se lèvera le soleil éternel, et la mère ressuscitera jeune et brillante d'attraits; ses enfans aussi renaîtront tous, mais plus tard. »

De retour chez lui, son cabinet bien chauffé le réjouit autant que la lisière flamboyante que les rayons du soleil étalent tout le long de sa bibliothèque.

Il n'est pas moins heureux l'après-midi. A peine sait-il où fixer ses émotions, tant il est riche en jouissances de plus d'un genre. Si c'est le jour même de la fête du Seigneur, il prêche une seconde fois, sur les Mages de l'Orient ou sur l'éternité; peu à peu le crépuscule se répand dans le temple; les deux cierges de l'autel jettent des ombres prolongées à travers le sanctuaire; l'ange du baptême, suspendu à la voûte, semble s'animer; on dirait qu'il va s'envoler; au dehors les étoiles et la lune dominent l'horizon et reluisent à travers les vitraux; le chaleureux prédicateur, qui dans sa chaire élevée disparaît au milieu des ténèbres,

oublié ce qui se passe autour de lui. Comme la foudre de minuit, il éclate en orage et en pleurs, et fait retentir dans les ames fortement remuées l'écho des cieux et du monde infini.

Enfin il descend plein d'une flamme divine qui l'éclaire et le réchauffe. Quatre heures ont à peine sonné, et il est fort possible qu'il ira se promener à la lueur d'une aurore boréale, dont la splendeur ondoyante est à ses yeux l'image de l'aurore d'une éternelle matinée dans les régions lointaines du midi, ou un bocage sacré d'innombrables buissons ardens autour du trône de Dieu.

Si c'est l'après-midi du lendemain, il attend des convives accompagnés de grandes demoiselles bien élevées; les voitures s'arrêtent: selon l'usage du grand monde, on se met à table au moment où le soleil se couche; mais chez le pasteur il n'est que deux heures: on prend le café au clair de lune, et tout le presbytère est un palais enchanté dans le crépuscule du soir. Une autre fois il va chez le magister du village pour visiter l'école; tous les enfans de ses paroissiens se pressent alors près de ses genoux; il a l'air d'un grand-père assis à côté de sa lampe avec ses petits enfans, qu'il ne se lasse d'amuser et d'instruire en même temps.

Mais à défaut de toutes ces distractions, qui l'empêche de se promener dès trois heures par sa chambre, dont la délicieuse température du soir se joint au charme du clair-obscur produit par la lune? Qui lui défend de sucer en marchant quelques morceaux de sucre d'orange, et d'attirer sur sa langue et vers tous ses sens la belle Italie avec ses jardins fleuris? Ne lui est-il pas loisible de se rappeler, en contemplant l'astre des nuits, que le disque argenté qu'il aperçoit depuis sa fenêtre se balance au même instant sur les branches des lauriers de l'Italie? Peut-il oublier que la harpe éolienne, les alouettes, l'harmonie des sons, les étoiles et les enfans se ressemblent sur les glaces du nord comme sous les

feux du soleil méridional? Et quand le courrier à cheval, qui arrive de Rome ou de Venise, sonne de son cor tout le long du village, et que quelques accords suffisent pour grouper sur les carreaux gelés du musée le panorama des contrées magiques de Naples ou de Gènes; quand le pasteur remplit sa main de feuilles de roses ou de lis desséchées de l'été passé, ou badine gracieusement avec une plume de la queue d'un oiseau de paradis, cadeau précieux d'un ami; quand les souvenirs de la saison des cerises et des roses, les dimanches de la Trinité, les fêtes de Notre-Dame assiégent son cœur ému, à peine croira-t-il encore être en Suède, quand la servante apportera la lumière, et il regardera les meubles de sa chambre avec étonnement. Il peut pousser plus loin son illusion en allumant un petit bout de bougie, pour rêver, pendant le reste de la soirée, au grand monde, auquel il est redevable de cet article de luxe; car j'ai lieu de croire qu'à la cour de Stockholm comme ailleurs les courtisans trafiquent avec les bouts de bougies qui ont brûlé sur des candelabres d'argent.

Six mois sont bientôt écoulés. Avant qu'on s'en doute s'annonce quelque chose de plus beau que l'Italie, où le soleil se couche toujours de meilleure heure qu'à Haslau; je veux parler du solstice d'été. Le plus long jour frappe à la porte du pasteur et demande l'entrée. A une heure après minuit il est là, portant devant lui l'aurore pleine du chant des alouettes. Un peu avant deux heures, à l'approche des premiers rayons du soleil, se présente cette charmante bande joyeuse dont j'ai déjà fait mention. Cette fois-ci elle a l'intention de faire une partie de campagne avec le pasteur. Peu de minutes après on part; les fleurs sont étincelantes de rosée, les bois de sapin resplendissent au loin. L'ardeur du soleil ne fait craindre ni orage ni averse, phénomènes très-rares en Suède. Le pasteur est en costume du pays comme tout le monde; il porte une veste courte avec une

large écharpe, son petit manteau par dessus, le chapeau rond, surmonté de plumes flottantes, et des souliers attachés avec des rubans en couleur. Il a tout comme les autres la tournure et la façon d'un chevalier espagnol, d'un Provençal, ou enfin d'un homme du Midi. La ressemblance est complète lorsque, confondu dans son aimable société, il folâtre à travers ce paradis, décoré d'innombrables bouquets de fleurs et de feuilles touffues, que quelques semaines ont suffi pour développer dans les parterres et sur les rameaux.

On conçoit aisément que ce jour, quoique le plus long de l'année, s'envole plus rapidement que le plus court. Cette profusion de soleil, d'air vital, de parfums et de loisirs l'explique. Après huit heures du soir la société se met déjà en marche pour retourner; le soleil répand une chaleur plus douce sur les fleurs, dont les calices à demi fermés se penchent comme pour se livrer au sommeil; à neuf heures le roi des astres dépose sa couronne radieuse et se baigne dans l'azur; vers dix heures la caravane se retrouve sur les limites de la paroisse, et le pasteur ne peut se défendre d'une légère atteinte de mélancolie. Du dernier bord de l'horizon le soleil reflète une pâle rougeur sur les toits et sur les vitres des maisons; les habitans de son village sont ensevelis dans un silencieux et profond sommeil. Les oiseaux aussi dorment sur les cimes jaunâtres des tilleuls et des pommiers; enfin le soleil lui-même, solitaire comme la lune, se perd dans le silence de l'univers. Le pasteur, dans son habillement romantique, se croit transporté sur les frontières d'un pays couleur de rose, où les fées et les génies se promènent paisiblement. Il ne serait pas étonné de voir accourir tout à coup, pendant cette heure magique, son frère, qui dans son enfance avait déserté la maison paternelle.

Dans tous les cas le pasteur ne permet pas que ses compagnons de voyage le quittent. Il les confine dans le jardin

du presbytère, où, dit-il, chacun peut reposer au frais jusqu'à ce que dans une petite heure le soleil se relève.

Ce parti est adopté. On occupe les allées du jardin. De beaux couples qui se réunissent font, je crois, semblant de dormir; mais en même temps on se tient mutuellement par la main. Le pasteur, dans l'ivresse de son bonheur, se promène solitaire dans les allées. De rares étoiles paraissent au ciel, et la fraîcheur se fait sentir. Les giroflées blanches et violettes s'ouvrent et exhalent un parfum délicieux, malgré le jour qui commence à poindre. Du pôle éclairé d'une matinée perpétuelle s'élève une aube dorée. Le pasteur se ressouvient du petit village où il a passé son enfance, il pense aussi aux agitations de la vie et au vague des désirs de l'homme. Une tristesse inexprimable remplit son ame. Mais au milieu de ses rêveries le soleil rajeuni du matin s'élance dans sa carrière. Les dormeurs réveillés, qui seraient tentés de le confondre avec le soleil du soir, referment les paupières; mais le gazouillement des alouettes parvient à dissiper l'erreur, et bientôt tout le monde est sur pied dans les berceaux.

La jubilation reprend son essor avec la matinée, et peu s'en faut que je ne retrace le tableau de cette seconde journée, bien que peut-être elle ne diffère pas d'une feuille de rose de la veille. R.



Législation criminelle.

DE LA PUBLICITÉ DES AUDIENCES.

« La force comprimée est celle qui détruit, » a dit le plus national de nos jeunes poètes; c'est là le secret de toutes les révolutions. Chaque progrès de la civilisation amène avec lui de nouveaux besoins, de nouvelles idées: senties et proclamées d'abord par les voix isolées de quelques génies précurseurs, elles passent successivement du domaine de la haute intelligence dans celui des masses; c'est alors qu'elles s'érigent en *force*, et que, fortifiées et mûries par la persécution, elles éclatent tout à coup pour détruire sans retour tous les intérêts particuliers, tous les vieux abus qui s'opposaient à leur développement.

Mais l'homme restant toujours petit et passionné, quelle que soit la grandeur des principes au nom desquels il agit, toute *révolution* amène avec elle des *réactions*; c'est-à-dire que, non contente d'avoir satisfait les besoins qui lui ont donné naissance, elle se laisse entraîner, par un mouvement dont les esprits les plus droits et les plus purs ont peine à se défendre, à des réformes inconsidérées, qui ont rarement le mérite de devancer leur époque, et ont toujours l'inconvénient de nuire au développement libre de la civilisation. Or, quel est l'homme qui saura ici distinguer l'utile du nuisible, les réformes légitimes et respectables des mesures dictées par l'enthousiasme et le défaut de connaissance du monde contemporain? quel est celui qui déterminera la limite à laquelle le mouvement a dû s'arrêter? Dieu seul a pu dire aux flots qu'il avait lui-même déchaînés: *Ultra non ibis*.

Mais si la mission de décider cette question immense

semble avoir été refusée aux plus grands génies, il est sur la terre un tribunal compétent pour la résoudre : ce tribunal, c'est le genre humain[1]; ses arrêts sont rendus sous la dictée du temps. Hommes à la vue courte et bornée, il ne nous appartient pas de prononcer sur les institutions qui surgissent sous nos yeux; mais qu'une institution se présente à nous avec la sanction du temps, forte de l'amour et de l'assentiment de plusieurs peuples, alors il nous est permis de la regarder comme bonne; car les œuvres de la passion et de l'erreur ne résistent pas à la double épreuve des années et de la transplantation sur un sol étranger; et s'il est une légitimité, c'est celle qui peut produire de pareils titres.

Nos institutions criminelles ont subi, de 1789 à 1792, une réforme totale : égalité devant la loi, abolition des accessoires de la peine de mort, de la fixation arbitraire des peines; restriction de la note d'infamie à la personne du coupable : voilà pour le Droit pénal; publicité des débats, droit de libre défense, institution d'une justice uniforme : voilà pour la procédure. Ces diverses réformes présentent la plus belle garantie dont une institution humaine puisse se glorifier : quarante années d'expérience les ont à jamais fondues dans nos mœurs et, parmi les nations qui nous environnent, les unes les ont déjà imitées et les autres ne semblent pas loin de le faire.

L'Allemagne surtout, qui, à l'époque de notre révolution, était plus avancée que nous sous le rapport du Droit pénal proprement dit, éprouve aujourd'hui plus que jamais l'impérieuse nécessité de faire disparaître les vices monstrueux de sa procédure criminelle. L'un des points les plus délicats est l'introduction de la publicité des audiences; des con-

1 Madame de Staël disait : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire et Napoléon; c'est tout le monde. » Cette parole célèbre est plus que spirituelle, elle est éloquente.

venances et des susceptibilités de tout genre viennent s'opposer à cette innovation importante, et les jurisconsultes eux-mêmes ont été long-temps partagés sur la question de son utilité. Nous avons pensé qu'il serait agréable aux lecteurs de la *Nouvelle Revue germanique* d'entendre sur ce point l'opinion de l'un des plus distingués d'entre eux; nous l'extrayons d'un article [1] où l'auteur examine en général le mérite des nouvelles réformes introduites en Allemagne dans la procédure criminelle.

« Si nous croyons devoir révoquer en doute la nécessité de la publicité de l'instruction préliminaire, nous pensons d'un autre côté que la publicité des audiences est une des conditions fondamentales de toute bonne procédure criminelle. Nous exigeons que tous les débats sur lesquels les juges doivent asseoir leur décision, se passent en leur présence, de sorte qu'ils puissent voir et entendre par eux-mêmes l'accusé, les témoins et les experts, et se procurer, par des questions faites à propos, les renseignemens nécessaires à la découverte de la vérité. Ainsi la publicité que nous demandons doit exister : 1.° *pour le tribunal*, de la manière que nous venons d'indiquer; 2.° *pour l'accusé*, qui par là aura le droit d'être présent à tous les débats que pourra entraîner l'*instruction spéciale* (*Hauptuntersuchung*), et de poser toutes les questions qui entreront dans l'intérêt de sa défense; 3.° *pour le public*, en ce sens que tout homme du peuple aura le droit d'assister aux audiences.

« On a peine à concevoir comment, sous les deux premiers points de vue, la nécessité de la publicité peut encore donner matière à des doutes. Il est vrai que, dans la pro-

1 *Der Strafprozess nach den neuesten legislativen Erscheinungen, mit Prüfung der Forderungen, welche an eine Criminalordnung gemacht werden können*; article inséré dans le Recueil publié par MM. Konopak, Mittermaier, Rosshirt et Wæchter, sous le titre de : *Neues Archiv des Criminalrechts*, t. XI, n.os 2, 3 et 4.

cédure allemande, les soins prescrits au magistrat chargé de l'instruction, dont les recherches ont surtout pour but de découvrir la vérité matérielle, le devoir que la loi[1] lui impose de rassembler tous les faits qui pourraient servir à la décharge de l'accusé, la faveur dont est entourée la défense et les nombreuses voies de recours qui lui sont accordées, et plus que tout le reste, cette bonté et cette clémence, qui sont un des traits distinctifs du caractère allemand, présentent à l'innocence et à la liberté individuelle plus de garanties qu'on ne le pense communément à l'étranger. Cependant, et malgré toutes ces considérations, ce serait se tromper grossièrement que de regarder la procédure allemande comme exempte de défauts. Les fonctions que l'auteur de cet article a exercées dans plusieurs États de l'Allemagne, l'ont mis en état de prononcer sur cette question en connaissance de cause, et elles n'ont contribué qu'à lui donner la conviction intime de la nécessité d'une réforme prochaine. Quand on a parcouru ces dossiers, où souvent se révèlent dans tout leur jour l'inhumanité et la passion de certains juges d'instruction; quand on a vu quel rôle jouent dans ces enquêtes judiciaires les coups de bâton, déguisés sous le nom de *peines de contumace*[2], ainsi que les promesses et les menaces de tout genre qui y sont mises en jeu; quand on sait que beaucoup de juges d'instruction se bornent à diriger le commencement des débats, en abandonnant le reste à quelque jeune praticien pressé de faire son coup d'essai; quand

1 Article 47 de la *Caroline* (Code criminel de Charles-Quint).

2 En abolissant la question préliminaire, certains Codes de l'Allemagne ont laissé subsister la peine de la bastonnade pour le cas où un accusé, par son refus de répondre, ou par ses réponses peu respectueuses, paraît manquer aux égards dus à la justice. On sent tout l'abus que peuvent faire de cette faculté des juges d'instruction jaloux de passer pour habiles, en arrachant par ce moyen l'aveu auquel les lois allemandes attachent tant de poids; aussi n'est-il pas rare de voir l'ancienne torture reparaître sous le manteau légal des *peines de contumace ou de désobéissance* (*Contumacial- oder Ungehorsams-Strafen*). *Note du Trad.*

on a entendu, dans les délibérations des compagnies judiciaires (*Collegien*), les juges se dire les uns aux autres, avec l'accent du regret: « ah! si nous avions ici l'accusé ou les témoins, pour pouvoir les interroger sur tel ou tel point! » quand on a éprouvé par soi-même combien de fois les rétractations de l'accusé sont déclarées fondées, et ses aveux arrachés par la suggestion ou la violence: certes, après toutes ces tristes expériences, ce serait résister à l'évidence que de contester la nécessité d'un changement de système. Toutes les mesures qu'on essaie, toutes les dispositions qu'on prend pour donner aux juges une garantie de l'exactitude des protocolles et pour assurer la perfection des enquêtes, sont de faibles palliatifs; il faut méconnaître complétement la nature humaine, pour nier que les impressions individuelles, produites par l'accusé sur le magistrat chargé de l'instruction, sa contenance, ses manières, et souvent les circonstances même du délit, agissent à l'insu de ce dernier sur la rédaction du protocolle, de sorte que le juge chargé de porter un arrêt, n'apprend pas à connaître l'accusé tel qu'il est, ni ses assertions telles qu'elles sont sorties de sa bouche, mais suivant l'impression qu'en a reçue le juge instructeur, dont les relations avec l'accusé ne sont pas toujours un gage d'impartialité. Ceux qui s'imaginent que la présence du greffier (*Actuar*), et le serment qu'il dépose de ne consigner dans ses actes que des faits réels, présentent une garantie suffisante de l'exactitude des protocolles, s'abandonnent à une fausse illusion: ils ne savent pas que la plupart des greffiers sont des hommes tout-à-fait ordinaires, des expéditionnaires à la solde du juge d'instruction et destituables par lui d'un instant à l'autre, ou, tout au plus, de jeunes praticiens en Droit, entièrement dépendans du juge d'instruction, jaloux d'obtenir de lui des certificats favorables, et souvent imbus de cet esprit rétréci, si commun parmi nos étudians, qui les porte à négliger la procédure crimi-

nelle, et à chercher tout leur salut dans l'étude des Pandectes; de sorte qu'il est tout-à-fait illusoire d'attendre d'eux les qualités qui leur seraient nécessaires pour contrôler les magistrats chargés de l'instruction.

« La publicité, telle que nous l'avons dépeinte, ne se recommande pas seulement dans l'intérêt de la justice et de l'innocence, mais aussi dans celui de la simplification de la procédure, de l'économie des frais et de la sûreté des moyens de conviction. Si l'on songe au temps qui se perd, dans la procédure écrite, à nommer un rapporteur, au nombre de semaines dont ce rapporteur a besoin pour étudier les actes, à la grande partie des séances qui est absorbée par la lecture des rapports, sans compter que ce moyen ne donne pas connaissance aux votans du contenu véritable des actes, mais seulement des circonstances que le rapporteur regarde comme *relevantes;* on cessera de douter des avantages d'un système d'après lequel tous les juges apprennent les faits dans le même instant, et à la source la plus pure, sans avoir besoin de l'intermédiaire d'un rapporteur, qui passe plusieurs semaines à réfléchir sur la manière dont il s'y prendra pour les leur communiquer. C'est aussi la publicité qui, en mettant les juges à même de prononcer avec plus de connaissance de cause, écarte une partie des dangers qu'entraîne l'impunité des coupables. Tous ceux qui sont familiarisés avec la marche de notre procédure criminelle, ont pu apprécier combien notre théorie des preuves met d'entraves à l'arbitrage du juge [1], et combien de fois elle seule donne lieu à des arrêts qui prononcent l'*absolution de l'instance.* [2]

1 *Swaving, de judicis animi sententia in criminalibus optima judiciorum moderatrice. Lugduni*, 1826.

2 Cette espèce d'arrêt, étrangère à la loi française, qui, dans l'absence de preuves suffisantes, regarde l'acquittement des prévenus comme un devoir sacré, a été puisée dans la jurisprudence italienne, qui elle-même l'avait empruntée du Droit romain et du Droit canonique. Elle a pour effet de détourner de l'accusé les maux physiques (tels que

Or, il suffit d'avoir assisté pendant quelque temps aux audiences des cours d'assises françaises, pour être convaincu que, dans un grand nombre de cas où des juges allemands auraient eu recours à l'*absolution de l'instance*, la publicité des débats a donné à la conviction des jurés une base assez solide pour leur permettre de prononcer la culpabilité de l'accusé. Qu'on emploie toute la sagacité possible pour établir une bonne théorie des preuves, la conscience du juge restera toujours le principal mobile de ses décisions[1]; or, la conscience ne se décide pas d'après un nombre déterminé de témoins, d'après un calcul mathématique, dont le résultat doit inspirer ou ôter la certitude; il lui faut la connaissance intime de tous les détails les plus minutieux de la cause : alors seulement le juge pourra peser les indices dont le concours doit établir la conviction. Il faut qu'il puisse voir et entendre par lui-même l'accusé dont il va prononcer l'arrêt; il faut qu'il puisse observer la contenance des témoins et leur adresser lui-même des questions : ce n'est qu'ainsi qu'il sera mis en état de juger jusqu'à quel point tel ou tel témoin mérite sa confiance, et dans une appréciation ainsi motivée, il arrivera souvent qu'un individu que les catalogues si scrupuleux de notre législation actuelle rangent au nombre des témoins suspects, aura plus de poids dans la balance que les témoins que nous appelons *classiques*. Ces dépositions si étudiées et si savamment combinées que nous trouvons dans les protocolles judiciaires, sont un produit apocryphe et sans valeur, qui manque souvent son effet sur un juge consciencieux.

la prison) que l'accusation avait attirés sur lui, tout en laissant subsister l'accusation, l'instruction spéciale et les conséquences qui en dérivent.

Note du Trad.

[1] Voyez sur cette question des observations excellentes dans l'ouvrage de MM. Den Tex et van Hall, intitulé : *Aanmerkingen op het outwerp van het wetboek van Strafvordering voor het Koninge der Nederlande.* Amsterdam, 1829, p. 416 — 427.

« C'est surtout pour la preuve artificielle que la publicité présente un grand intérêt[1]. L'interrogatoire seul, quand il est fait par le juge chargé de prononcer l'arrêt, fait naître une foule de présomptions de culpabilité, qui tantôt sont importantes en elles-mêmes, tantôt donnent au juge la clef de nouvelles questions, qui servent à faire mieux apprécier les indices déjà découverts. La contenance de l'accusé, à l'instant où il nie, donne un moyen capital de reconnaître jusqu'à quel point il faut ajouter foi à ses réponses sur les objections qui lui sont faites. Les circonstances les plus minutieuses et les plus accessoires peuvent seules déterminer le degré de force d'un indice[2] : or, la publicité donne au juge un excellent moyen de les découvrir ; car sa participation aux débats le met à même de résoudre à l'instant tous les doutes qui peuvent encore lui rester sur la vérité et l'existence simultanée de certains indices.

« Considérée dans ses rapports avec le public, la publicité nous semble, sinon essentielle, du moins avantageuse. Les jurisconsultes qui s'opposent à l'introduction de la publicité en matière civile, reconnaissent eux-mêmes son utilité dans les causes criminelles, qui touchent de plus près la société politique, et par là inspirent un grand intérêt à chacun de ses membres ; les juges eux-mêmes sont portés à mettre plus de dignité et de noblesse dans l'exercice de leurs fonctions, lorsqu'ils savent qu'ils agissent sous les yeux du public. Peu importe quelles sont les personnes qui assistent aux débats ; la force de la publicité consiste en ce que chacun a la faculté d'y assister s'il le désire, de sorte que le juge n'est jamais sûr si, parmi le public qui l'observe, il ne se trouve

1 C'est avec raison que Duttlinger s'est attaché à relever plus particulièrement cet avantage de la publicité, dans son Recueil intitulé : *Archiv für die Rechtspflege und Gesetzgebung im Grossherzogthum Baden*, t. I.er, p. 127.

2 *Mittermaier, Strafverfahren in den deutschen Gerichten*, t. III, p. 261.

pas des personnes auxquelles ses décisions ne sont pas indifférentes; il doit, lorsque sa conscience lui fait quelque reproche, trembler devant la publicité qui pourrait être donnée à ses actes, si, comme nous l'admettons, le pays auquel il appartient jouit de la liberté de la presse, complément indispensable du système de publicité. Cette voix publique, que tout juge doit redouter, est la meilleure garantie contre les excès de zèle, les emportemens de la passion, ou l'indifférence trop commune à des fonctionnaires blasés dans leur emploi. C'est aussi la publicité qui empêche souvent les témoins de déguiser ou d'altérer la vérité, soit qu'ils craignent de mentir en face de l'accusé, soit qu'ils aient à redouter de voir leur mensonge dévoilé par des personnes placées dans l'auditoire, qui connaîtraient le véritable état de l'affaire [1]. C'est la publicité qui concilie aux décisions du tribunal la confiance du peuple [2]. Enfin, la publicité produit encore un avantage précieux, en ce qu'elle seule met le public à portée de connaître les véritables motifs des acquittemens, et qu'avec elle on peut se passer de toutes les formules artificielles, qui ne sont jamais comprises des classes inférieures, comme aussi de toute la procédure relative à l'*absolution de l'instance*. L'individu qui n'a dû son acquittement qu'au défaut de preuves suffisantes, tandis que le public a pu apprécier toute la gravité des soupçons qui s'élevaient contre lui, est, à son retour dans la vie civile, traité tout autrement que celui dont l'innocence a été dé-

[1] Bentham a développé avec beaucoup de talent les avantages de la publicité dans son livre intitulé : *Rationale of judicial evidence specially applied to the english practice*. Londres, 1827, t. I.er, p. 511 — 606.

[2] Ayrault, lieutenant-criminel en France au seizième siècle, un des écrivains classiques de l'ancienne jurisprudence, s'exprime ainsi à ce sujet : « La religion et la justice ont cela de contraire, que les sacrés mystères, taut plus ils sont secrets, plus on les prise; la justice, tant plus elle est connue, plus elle plaît. » (Ordre et Formalités dont les aciens Romains et Grecs ont usé. Paris, 1598, p. 536.)

montrée d'une manière éclatante par les argumens qu'il a opposés aux charges de l'accusation.

« Si nous passons à la manière dont les nouveaux projets de loi ont conçu la publicité, nous rencontrons d'abord dans plusieurs d'entre eux l'exception qui permet au tribunal d'ordonner le huis-clos, dans les cas où il juge qu'il y a du danger pour l'ordre public et pour les mœurs. Nous ne saurions approuver cette restriction, parce que nous ne pensons pas qu'en écartant de l'audience les enfans, et peut-être en fermant l'accès de la salle aux femmes, il puisse encore y avoir quelque danger pour les mœurs [1]. Nous croyons que cette susceptibilité excessive pour le maintien des bonnes mœurs vient d'une fausse affectation de vertu; elle suppose que les présidens des tribunaux criminels ne seraient pas capables de diriger les débats de manière à écarter tout danger pour la morale publique. Dans la Bavière rhénane, qui n'est pas soumise à l'empire de la Charte française, dont l'article 64 a le premier établi cette exception, la publicité est introduite sans réserve pour les affaires de tout genre, sans que jusqu'ici on ait remarqué une altération dans les mœurs de cette province. D'ailleurs les motifs qui nous ont engagé plus haut à demander l'établissement de la publicité, existent pour chaque espèce de crime; car la société a aussi un intérêt général dans les affaires d'attentat à la pudeur, d'infanticide ou d'avortement; la publicité exerce là, tout aussi bien qu'ailleurs, une influence sur les témoins, et elle est également importante pour faire comprendre la portée d'un arrêt d'acquittement. Mais ce qui mérite encore moins d'être excusé, c'est l'usage introduit dans certains tribunaux français, d'exclure des audiences à huis-clos les avocats eux-mêmes [2]. On a peine

1 Voyez ce qui a été dit à ce sujet dans le Recueil intitulé: *Archiv für die civilistische Praxis*, t. XI, p. 158 — 161.

2 Gazette des tribunaux, année 1827; n.ºs 673, 674; année 1828, n.ºs 864, 869, 973.

à comprendre comment la présence de ces personnes, qui font partie intégrante du tribunal, pourrait porter atteinte à la décence et aux bonnes mœurs; mais on conçoit que leur admission à l'audience procurerait au moins quelques-uns des avantages de la publicité, et servirait à l'accusé de protection et de garantie.

« A cette occasion nous croyons devoir examiner les dispositions que contiennent sur la publicité deux nouveaux projets de loi. Le premier, soumis en 1829 aux États-généraux du royaume des Pays-Bas, admet aux débats des tribunaux criminels les membres des États-généraux et provinciaux et des administrations communales, les avocats, les notaires, les personnes graduées, les ecclésiastiques de toutes les confessions, les officiers des gardes communales et de l'armée, enfin tous les citoyens connus et domiciliés qui peuvent présenter une carte d'entrée signée par le procureur-général; toute autre personne ne peut assister qu'à la plaidoierie. Le huis-clos ne peut être ordonné qu'en cas de scandale public. Le second projet de loi est celui qu'on se propose de soumettre aux deux chambres du royaume de Wurtemberg : il n'admet la présence de l'accusé et de son défenseur que dans le cas où il s'agit au moins d'un emprisonnement de cinq ans. Les audiences ne sont ouvertes que pendant la *lecture* de la défense, et seulement aux personnes d'un rang honorable; excepté, 1.° lorsque l'auteur principal du délit a des complices qui ne sont pas découverts ou ne se sont pas encore présentés; 2.° dans les affaires relatives à des délits contre la pudeur; 3.° lorsque l'admission du public aux débats pourrait mettre en danger la sûreté publique; mais dans ce dernier cas le huis-clos doit être autorisé par le ministre de la justice.

« Quant à la disposition du premier projet, nous pensons que la présence d'un certain nombre de citoyens honorables répondrait d'une manière satisfaisante aux justes exigences

du principe de la publicité, si celle-ci n'avait d'autre but que de servir de contrôle à l'arbitraire des juges, ou de donner aux débats un certain air de dignité. Mais si nous prenons en considération les autres avantages de la publicité, son influence sur les témoins, qui craignent de mentir à la face d'hommes parmi lesquels il s'en trouve peut-être qui connaissent la vérité; si nous songeons que le public ne peut apprécier le sens et la valeur des arrêts d'acquittement que lorsqu'il a assisté lui-même aux délibérations, nous serons obligés de reconnaître que la présence de ces spectateurs d'un rang honorable ne suffit pas: car le témoin d'une classe inférieure est peu sensible à l'opinion des classes élevées, avec lesquelles il n'a généralement pas de contact; et il n'a pas à craindre leur présence, parce que ses pareils et ceux qui le connaissent de plus près sont seuls en état de l'accuser de mensonge. La présence du public en masse aux plaidoieries qui suivent les débats, ne procure aucun des avantages de la publicité; car le public y apprend à peine le nom des témoins qui ont déposé; leurs dépositions sont terminées, et ce sont elles qui fourniront désormais les seules données sur lesquelles se fonderont les plaidoieries et le jugement; d'ailleurs toute personne qui n'a pu assister qu'aux délibérations finales d'un procès, sait assez, et l'auteur de cet article a pu s'en convaincre par lui-même, dans les provinces rhénanes et en France, combien peu elles servent à donner une idée claire de l'affaire. Il faut avoir entendu toutes les réponses de l'accusé et des témoins, pour oser prononcer sur la justice d'un arrêt rendu et sur la valeur d'une sentence d'acquittement. Ce fait une fois admis, la disposition que nous critiquons n'est plus qu'une demi-mesure tout-à-fait insuffisante.

« On paraît généralement en Allemagne vouloir satisfaire aux réclamations des partisans de la publicité, en la restreignant à la conclusion des débats, comme l'a fait le projet

de loi pour le Wurtemberg. Le fait seul de cette restriction contient un aveu éclatant de l'insuffisance de notre procédure allemande, qui proscrit toute espèce de publicité : on convient donc que la publicité a quelques avantages; mais on semble ne l'envisager que sous un seul point de vue, c'est-à-dire, sous le rapport de l'auditoire; tandis que sous le rapport de l'accusé on la rejette entièrement, et que sous le rapport du tribunal on ne l'admet que d'une manière extrêmement imparfaite.

« 1.° Le projet wurtembergeois écarte absolument la faculté de citer à l'audience publique les témoins qui ont déposé dans la cause. Dès-lors l'accusé et son défenseur n'ont aucun moyen de leur adresser des questions dans l'intérêt de la défense, et de tirer de leur contenance et de leur manière de s'exprimer des conséquences capables d'établir le peu de foi qu'ils méritent. Les juges eux-mêmes n'ont pas l'avantage inappréciable de pouvoir adresser aux témoins des questions propres à éclaircir les points litigieux ; ils sont obligés de s'en référer aveuglément à ces protocolles toujours défectueux, souvent infidèles, dont encore ils n'apprennent le contenu que par l'intermédiaire d'un rapporteur, qui choisit à sa fantaisie les faits saillans, et les dépeint suivant l'impression individuelle qu'il en a reçue. Quant à l'avantage de pouvoir apprécier les preuves à charge, d'après les faits les plus minutieux, d'après les circonstances les plus accessoires en apparence, on ne saurait y penser sous l'empire d'une pareille loi.

« 2.° Les réponses de l'accusé ne parvenant à la connaissance des juges que par l'organe du rapporteur, qui, aux termes du projet de loi, ouvre la séance publique, on a cru trouver une garantie de la fidélité de son rapport, dans le droit accordé à l'accusé d'être présent à la lecture de cette pièce, et de pouvoir ainsi en relever sur-le-champ les défauts ou les inexactitudes; mais le projet de loi ne

contient aucune disposition particulière sur l'étendue du droit ainsi attribué à l'accusé ou à son défenseur, et de cette manière il en abandonne complétement l'application à l'arbitraire du tribunal. En tout cas il faudrait qu'une disposition supplémentaire déterminât les limites de ce droit d'une manière exacte. Mais, cette addition eût-elle lieu, l'accusé ne tirerait pas encore de l'institution une grande garantie; car il lui sera toujours difficile de déclarer aussitôt après la lecture toutes les défectuosités du rapport, parce qu'il n'en aura pas découvert sur-le-champ la portée et l'influence. D'ailleurs ces paroles sèches et décolorées, qu'on transcrit dans le rapport, n'apprennent pas aux juges *comment* la déposition a été faite. Si l'accusé prétend que ses paroles ont été reproduites par le juge d'instruction d'une manière inexacte ou incomplète, on lui opposera l'autorité du protocolle judiciaire; les juges, accoutumés à des objections de ce genre, regarderont la protestation de l'accusé comme un simple moyen dilatoire : dans la plupart des cas ils passeront outre, et le protocolle n'en aura pas moins servi de base à l'arrêt. Admettons que des juges plus consciencieux permettent à l'accusé d'établir la preuve de son assertion : alors on rencontrera des difficultés et des longueurs de toute espèce; car les preuves ne pourront être fournies séance tenante; il faudra entendre le greffier et les copistes, s'il y a lieu, et le jugement définitif sera considérablement retardé. Plusieurs jours au moins s'écouleront jusqu'à ce qu'on puisse reprendre de nouveau l'affaire; souvent il faudra un nouveau rapport, parce que les juges votans auront oublié les détails du récit qui leur aura été fait dix jours auparavant, et rien ne garantit que l'accusé n'ait à relever dans le protocolle amendé de nouvelles inexactitudes, et ne donne ainsi naissance à de nouvelles longueurs. Alors, dans l'intérêt de la vérité matérielle, le tribunal aimera mieux montrer de l'indulgence que de la sévérité.

« 3.° Des circonstances toutes particulières se présenteront dans le cas où l'accusé produira de nouvelles preuves, ou rétractera ses déclarations antérieures. Il est vrai que le projet wurtembergeois prescrit au défenseur d'indiquer, avant la rédaction de sa défense, les lacunes qu'il croit devoir relever: mais l'esprit de la procédure criminelle ne permet pas de donner à cette clause une interprétation rigoureuse; car la recherche de la vérité matérielle exclut les déchéances péremptoires pour vice de forme, et en vertu de ce principe on ne pourrait jamais interdire au défenseur, qui annonce de nouvelles preuves, la faculté d'en faire usage. Si l'accusé veut établir que l'un des témoins à charge a été corrompu, ou s'il veut prouver par un nouveau témoin l'*alibi* qu'il a vainement cherché à opposer auparavant, quel sera le juge qui lui objectera que ses nouveaux moyens ont été mis au jour trop tard? Si cependant cette objection était faite, elle serait une violation du principe fondamental de la procédure criminelle; tandis que, si l'on permet la production de nouvelles preuves, le jugement au fond est suspendu, le rapport a été fait inutilement, et des semaines se passeront jusqu'à ce qu'on puisse reprendre, sans que rien garantisse que le défenseur n'emploiera pas de nouveau le même moyen. Nous ne voulons d'autre exemple que la rétractation de l'aveu; quelles longueurs n'en seraient pas la conséquence?

« 4.° Si l'on considère la publicité sous le rapport des personnes admises à l'audience, il sera encore facile de se convaincre combien peu le projet de loi atteint les véritables avantages de cette institution; car le public ne peut observer dans leurs réponses ni l'accusé, ni les témoins; il apprend, à la vérité, le contenu des délibérations d'après le tableau que le rapporteur juge à propos de lui présenter; tout au plus peut-on voir une garantie dans la publicité de la défense, et ici encore les exceptions neutralisent entièrement

la règle[1] : car si la publicité doit être suspendue dans toutes les affaires où il y a des complices, la plupart des affaires un peu importantes seront jugées à huis-clos. Si l'accusé a complétement nié le fait qu'on lui impute, il y aura presque toujours à craindre qu'il n'y ait des complices; puis, il arrive très-souvent que l'accusé dénonce les complices sans qu'on puisse les saisir; pourquoi faut-il que cette absence, qu'il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher, entraîne pour lui la perte de la précieuse garantie de la publicité? Le motif qu'on donne ailleurs pour justifier cette mesure consiste dans la crainte que le complice, en se glissant parmi le public, ne puisse apprendre quelles sont les circonstances révélées par l'accusé : mais un tel argument ne peut avoir aucune force dans le Wurtemberg, où l'on ne veut admettre à l'audience que des hommes *honorables*. On ne peut pas même justifier l'exclusion de la publicité dans les cas où il y aurait à craindre des dangers pour l'État ou pour la société publique ; car il en résulterait que l'absence de publicité tomberait particulièrement sur les *délits politiques*, c'est-à-dire sur ceux où elle est le plus nécessaire, parce qu'ils touchent de plus près à l'intérêt général. D'ailleurs on sait combien les mots *danger pour l'État* prêtent de latitude à l'interprétation ; de sorte que sous ce manteau commode il serait facile au gouvernement de restreindre la publicité aux cas où il jugerait convenable de la permettre. »

1 Les hommes *honorables*, dit le projet de loi, pourront seuls être admis aux audiences. Il faudrait une longue instruction supplémentaire pour indiquer quels sont les citoyens compris dans cette classe. Le mot *honorable* est susceptible de tant de significations différentes !

Nouvelles et Variétés.

Des progrès de la Société établie à Strasbourg pour l'amélioration des jeunes détenus.

PAR M. MITTERMAIER,

Professeur à Heidelberg. [1]

L'expérience a démontré depuis long-temps que souvent des associations fondées sur les meilleures intentions, et par les hommes les plus respectables, se sont dissoutes successivement ou ont perdu toute leur importance, parce que le but qu'elles se proposaient était trop indéterminé, ou que le point qu'elles voulaient atteindre était placé trop loin d'elles. Le zèle se refroidit à la longue, et souvent des moyens qui étaient suffisans pour une association naissante, ne satisfont plus à ses besoins lorsque son cercle d'action s'est agrandi et développé.

Bien des associations actuellement existantes, qui sont instituées dans le vaste but d'améliorer les prisonniers, éprouveront tôt ou tard la vérité de cette remarque. Les sociétés de dames, qui se sont élevées dans plusieurs villes d'Allemagne, en ont déjà fait la triste expérience. Aussi ne saurait-on trop applaudir aux associations qui, fondées sur un principe généreux, se proposent, dès l'origine, un but clair et facile. La conscience précise de l'objet qu'on veut atteindre, la simplicité de l'exécution et des moyens qu'elle exige, garantissent la longue durée des institutions

1 L'article que nous donnons ici nous a paru, tout en présentant un intérêt général, mériter particulièrement l'attention de nos compatriotes plus immédiats, les Alsaciens. Il est tiré de *Julius, Jahrbücher der Straf- und Besserungsanstalten, etc.*, livraison de Janvier 1830, p. 112 — 121.

de ce genre. On ne peut guère en imaginer de plus dignes et de plus efficaces que celles dont la mission est d'améliorer les jeunes prisonniers.

En consultant la statistique criminelle de tous les pays, on ne saurait nier ce triste résultat, que les criminels qui dès leur jeunesse ont été condamnés pour quelque délit, sont aussi ceux qui persévèrent avec le plus d'obstination dans la carrière du vice. La société des vieux criminels endurcis, avec lesquels le jeune prisonnier est obligé de passer le temps de sa captivité, exerce une influence funeste sur son jeune cœur, dérange toutes ses idées de morale et lui enseigne de nouveaux moyens de satisfaire ses appétits pervers. Aussi la séparation des jeunes criminels d'avec les autres est-elle une des garanties les plus essentielles que la société civile soit en droit d'exiger des directeurs des prisons. Quels que soient les griefs qu'on oppose aux tentatives d'amélioration qui s'adressent à tous les détenus en général, on ne saurait révoquer en doute que le jeune criminel du moins ne soit encore pleinement accessible à la régénération morale. Son ame encore tendre est susceptible de recevoir toutes les impressions; le vice n'a pas encore pu y jeter de racine, et la plupart des crimes qui sont commis par des adolescens, ont pour source ou leur espiéglerie pétulante, ou la faiblesse de leur raison, qui ne mesure pas toute l'étendue du mal, ou leur caractère facile qu'un séducteur adroit n'a que trop de moyens d'exploiter.

La mission des hommes honorables qui se proposent d'améliorer les jeunes criminels, ne peut tendre qu'à deux objets: 1.° former leur esprit par le moyen d'une instruction bien entendue, éveiller leur activité intellectuelle, surtout ennoblir par les enseignemens de la religion et de la morale leur cœur égaré, leur faire acquérir la conscience de leurs torts, leur inspirer la crainte du vice, et leur donner, en développant leur sentiment religieux, cette foi et cette ré-

signation qui fortifient l'homme dans les instans mauvais; 2.° exciter en eux le goût du travail et des occupations utiles, et leur fournir les moyens de gagner leur vie d'une manière décente et licite. Si l'on parvient à ce double but, l'État trouve dans le développement des bonnes dispositions des jeunes criminels, et dans la plénitude des moyens qui leur ont été donnés pour se soustraire au dénuement, une garantie contre la perpétration de nouveaux crimes: garantie que ne sauraient lui donner ni la sévérité des lois pénales, ni tout le génie et toute la sagacité des théories fondées sur le principe de la *contrainte psychologique*.[1]

C'est avec plaisir que les regards des amis de l'humanité se portent sur une association qui a été fondée à Strasbourg depuis plusieurs années, et dont l'influence active et éclairée réalise les principes qui viennent d'être exposés. Les heureux résultats qu'a déjà obtenus cette noble entreprise, sont un argument de plus en faveur de cette vérité, que plus le but est précis et restreint, du moins dans le commencement, plus une institution de ce genre présente de garanties de succès. On se plaît surtout à voir le siége de la Société établi à Strasbourg, dans cette ville dont les habitans présentent un heureux mélange du caractère germanique, des manières franches et cordiales de l'Alsacien, avec la vivacité, le tact, la délicatesse et la sociabilité de la nation à laquelle les destins ont réuni l'Alsace depuis plus d'un siècle.

Le premier rapport sur les résultats obtenus par la *Société pour l'amélioration des jeunes détenus* fut rendu dans la séance générale du 20 Mai 1824. Le but que la Société se proposait alors, était de donner, à leur sortie de prison, aux jeunes détenus qui pendant leur captivité auraient montré un repentir sincère, les moyens de réformer leurs penchans

1 L'auteur fait ici allusion au système de Feuerbach, dont il a déjà été question dans la *Nouvelle Revue germanique*, livraison de Mai 1829, p. 16. *Note du Traducteur.*

vicieux, et de les mettre en état de résister aux nouvelles tentations auxquelles la misère et la pauvreté ne manqueraient pas de les exposer. Pour atteindre ce but, la Société avait l'intention de les placer chez des artisans probes et habiles, afin de leur fournir l'occasion de se procurer une existence assurée. En même temps une surveillance paternelle et sérieuse devait être exercée dès leur entrée dans la prison sur les jeunes gens que la Société prenait sous sa protection. Tous les ans des prix d'encouragement devaient être décernés à ceux qui s'en montreraient le plus dignes par leur zèle et leur bonne conduite.

La Société sentit bientôt que ses travaux n'auraient pas d'efficacité réelle, si elle ne prenait pas des mesures pour procurer aux jeunes criminels une instruction convenable; de là résulta dans la prison même la fondation d'une école, où les jeunes détenus reçoivent l'instruction religieuse et les élémens de la lecture, de l'écriture et du calcul; d'un autre côté les jeunes gens qui ont subi leur peine, reçoivent une instruction régulière les dimanches et jours de fête; plusieurs d'entre eux vont même dans les écoles publiques. L'auteur de cet article a pu observer les jeunes prisonniers pendant le temps de leurs classes; il ne peut qu'exprimer la joie que lui a causée l'esprit éclairé qui règne dans cette institution, et son efficacité pour l'amélioration des jeunes prisonniers, si toutefois il lui est permis de juger d'après les impressions que sa visite lui a laissées. Lorsqu'on a éprouvé la triste sensation dont ne peut se défendre celui qui, dans la plupart de nos prisons actuelles, a vu les jeunes criminels travailler en commun avec les hommes les plus pervers et les plus déhontés; lorsqu'on a pu, d'après l'extérieur de ces jeunes gens, leurs expressions et leur contenance, juger des funestes effets de la contagion à laquelle ils sont exposés, on ne peut que se réjouir doublement à la vue d'un établissement tel que celui de Stras-

bourg, où l'extérieur sain et bien portant des jeunes criminels, séparés soigneusement de tous les autres, donne une garantie certaine que le vice funeste, dont sont surtout infectées les prisons, n'a pas pris racine parmi eux; et où leur attitude franche et leurs réponses sensées donnent la conviction consolante que ces jeunes gens sont égarés, mais non pervertis, et l'espérance que leur régénération morale leur permettra un jour de se montrer de nouveau au milieu de leurs concitoyens libres.

D'après les rapports publiés par le comité de la Société, cinq jeunes gens sortis de la prison devinrent, en 1824, l'objet des soins de l'Association : il fallut abandonner deux d'entre eux à leur malheureux sort, un seul donna encore des espérances de retour; les trois autres ont appris des métiers, et leur conduite est excellente. Le total des dépenses de la Société se monta en 1824 à 816 francs. En 1825 le nombre des jeunes gens pris sous la protection de la Société se monta à huit; deux d'entre eux se sont montrés indignes des efforts qu'on faisait pour leur amélioration. Au reste, l'activité de la Société ne s'est étendue que sur des jeunes gens du sexe masculin; une fille seulement a pu être placée dans la maison d'une femme honorable. Le total des dépenses fut en 1825 de 749 fr., et celui des recettes de 1513 fr. En 1826 la Société étendait déjà ses soins à treize prisonniers; deux d'entre eux furent, à cause de leur mauvaise conduite, abandonnés à eux-mêmes, les autres recevaient de leurs maîtres les meilleurs témoignages. 1235 fr. furent dépensés par la Société en 1826. En 1827 la surveillance de la Société s'étendit à seize prisonniers; un d'entre eux seulement fut déclaré indigne des bienfaits de la Société. Les dépenses furent de 1245 fr.; en 1828 elles s'accrurent déjà jusqu'à 1552 fr. Un fait qui mérite d'être cité en l'honneur des habitans de Strasbourg, c'est que même dans cette année, déduction faite des dé-

penses, il resta en caisse une somme assez considérable. Vingt-deux jeunes prisonniers se trouvaient placés en 1828 sous la protection de la Société; l'un d'eux mourut, un autre s'enrôla volontairement, et un troisième appela sur lui, par de nouveaux délits, le bras de la justice. En 1829 il y eut encore vingt-deux jeunes gens qui restèrent à la *charge* de la Société, s'il est permis d'employer ce terme; 1114 fr. furent dépensés pour eux. L'un de ces prisonniers libérés est aujourd'hui marié, et figure avec honneur parmi la bourgeoisie de l'une des villes de l'Alsace; un autre s'est dérobé par la fuite aux soins de la Société: enfin, il en est un qui a été emprisonné pour récidive.

La Société a le droit de se réjouir en reportant ses regards sur les résultats qu'elle a obtenus depuis 1823; elle a ramené au moins douze jeunes gens dans la carrière de la vertu, et a ainsi converti en citoyens utiles des hommes qui sans elle auraient été, à leur sortie des prisons, des ennemis déclarés de l'ordre public. Si la Société de Strasbourg ne peut pas s'enorgueillir d'un grand nombre de succès, l'ami de l'humanité n'en bénira pas moins ses efforts; parce qu'il sait que le bien ne mûrit qu'à la longue, et qu'après des commencemens faibles, il se développe petit à petit d'une manière glorieuse sous la protection de celui sans lequel aucune entreprise ne vient à bonne fin.

Deux points seulement ont paru à l'auteur de cet article devoir être relevés. Il pourrait sembler que la Société abandonne un peu trop légèrement à leur sort les jeunes gens qui se montrent inaccessibles aux premières tentatives d'amélioration. Le malade qui retombe dans l'état dont on vient de le retirer, ne mérite-t-il pas doublement les soins du médecin? Un père s'empresse-t-il d'abandonner l'enfant égaré qui se laisse aller à ses anciens défauts? Les individus que leur aveuglement ou un malheureux concours de circonstances ramènent dans la carrière du vice, n'ont-ils pas

doublement besoin des soins de la Société et de sa généreuse influence ?

Tous les ans, dans son *Assemblée générale*, la Société fait venir devant elle les jeunes gens qui ont été l'objet de ses efforts philanthropiques, et les exhorte, par un discours qu'elle leur adresse, à persévérer dans le bien. Nous devons avouer, il est vrai, que ces discours respirent la bienveillance, l'onction et la délicatesse la plus pure, et qu'on ne saurait les entendre sans émotion; mais on se demande si, en rappelant ainsi au coupable devenu meilleur les égaremens de sa vie passée, et en énumérant devant lui les bienfaits dont on l'a comblé, on n'exerce pas sur ses dispositions morales une influence dangereuse et capable d'étouffer chez plus d'un les germes de sa régénération? En tout cas on ne devrait employer ces moyens qu'avec une grande circonspection.

Les deux reproches que M. Mittermaier adresse au Comité méritaient une réponse : c'est M. Willm, secrétaire, qui s'en est chargé dans la séance générale du 15 Juillet 1830 : « Sur le premier point, dit-il, ceux qui suivraient régulièrement les travaux de notre Comité, seraient peut-être autorisés plutôt à lui reprocher de recevoir avec trop de facilité des jeunes gens, qui quelquefois au bout de deux, trois, six mois, renoncent volontairement à nos secours; car la presque-totalité de ceux qui n'ont pas répondu à nos intentions, loin d'avoir été abandonnés par nous, nous ont quittés d'eux-mêmes, les uns séduits par de mauvais parens, les autres cédant à leur humeur aventureuse, et l'on sait que la loi ne nous permet pas de les faire rentrer par la force sous notre obéissance, etc., etc.

« M. Mittermaier blâme notre habitude de présenter nos élèves à l'assemblée générale annuelle, et de leur adresser à cette occasion des exhortations publiques. Il craint que ces

avis, quelque paternels qu'ils soient, ainsi donnés en public, ne blessent le sentiment moral de ces jeunes gens. Nous ne partageons pas cette crainte, et nous avons la ferme conviction que ces exhortations produisent sur nos élèves la plus salutaire impression. En effet, on ne leur rappelle leurs fautes passées que pour les engager à les réparer; on ne leur rappelle les bienfaits dont ils ont été l'objet que pour les conjurer de s'en rendre dignes; on ne les met ainsi en présence d'une portion de la Société que pour leur dire qu'on veut les réconcilier avec elle. Et pourquoi un père n'aurait-il pas le droit de faire de tendres reproches à ses fils et leur parler de sa bienveillance et même des bontés qu'il leur prodigue? etc.[1] »

1 Procès-verbal de la septième assemblée générale et annuelle de la Société pour contribuer à l'amélioration des jeunes détenus dans les prisons civiles de Strasbourg, et pour les placer après leur mise en liberté, p. 8 et 9.



Bulletin bibliographique.

LÉGISLATION.

Die Leges restitutæ *des Justinianeischen Codex :* Liste critique des *Leges restitutæ* du Code Justinien, par *Ch. Witte*, professeur à Breslau; ouvrage dédié à M. le professeur Biener, de Berlin. Breslau, 1830, chez J. Fr. Korn. Prix : 6 fr. 75 c.

Laissons parler l'auteur : « Lorsque l'Hercule Farnèse fut retrouvé en 1540 auprès des thermes de Caracalla, il lui manquait la partie inférieure des jambes, à partir du genou. On ne laissa pas d'ériger la statue, et peu de temps après, en 1560, on trouva le fragment qui manquait encore. Cependant je ne sais quel respect ridicule empêcha, pendant plus de deux siècles, de réunir les membres disloqués, et ce ne fut guère que vers la fin du dix-huitième siècle qu'Hercule fut replacé debout sur ses pieds. Le corps de Droit de Justinien a éprouvé un sort peut-être encore plus funeste. Des motifs qui n'ont certes rien de commun avec le développement nécessaire et organique du Droit romain, firent recevoir dans le Code de Justinien plusieurs constitutions grecques [1] à côté des constitutions latines qui s'y trouvent en grande majorité. Il est évident qu'elles devaient, tout aussi bien que les autres, être considérées comme des produits du développement historique du Droit romain; mais elles étaient écrites en grec, et cette langue était inconnue aux jurisconsultes et aux copistes de l'Occident; dès-lors les manuscrits qui nous ont transmis le dépôt du Droit romain, ne continrent

1 M. Witte démontre ailleurs que la forme primitive de ces constitutions était grecque, et dément ainsi l'opinion émise par Mackeldey, d'après laquelle elles auraient été, à leur origine, rédigées en latin, et *restituées* dans le moyen âge à l'aide de traductions grecques. Voyez *Mackeldey*, *Lehrbuch des heutigen römischen Rechts*; septième édition. Giessen, 1827, t. I.er, p. 34.

à leur place que des lacunes. Il est vrai que la curiosité archéologique du seizième siècle nous rendit, soit en original, soit en imitation, une grande partie de ce que nous avions perdu; mais la superstition des siècles postérieurs ne souffrit jamais qu'on regardât ces enfans du second lit autrement qu'à titre d'objets de simple curiosité. Ils se perpétuèrent d'édition en édition comme un fardeau inutile, portant au front le signe de Caïn; et tandis que leurs frères latins étalaient à tous les yeux une riche draperie de variantes, dont l'éclat s'augmentait de jour en jour, ils montraient, eux, par leurs lambeaux mesquins, le triste état d'abandon où on les laissait. Peut-être les siècles passés ont-ils eu des raisons plausibles d'exclure ces raïas grecs du seuil sacré du *forum;* mais au dix-neuvième siècle il n'est pas probable qu'il se représente souvent des cas où le sort d'un million de florins dépendrait de la question de savoir si Justinien a écrit la *l.* 46 *de ep. et cler.* en grec ou en latin[1]. D'un autre côté il sera toujours intéressant d'apprendre jusqu'à quel point de développement l'histoire du Droit romain a fait arriver chacune des matières dont cette législation se compose. »

Pour apprécier dignement le travail de M. Witte, il faut jeter un coup d'œil sur les efforts qu'on a faits avant lui pour *restituer* les constitutions dont il peint d'une manière si piquante la triste fortune. Les principaux auteurs des *Restitutions* sont : Hugo a Porta, Contius, Ant. Augustinus, Cujas, Leunclavius, Charondas et Pacius. Parmi ces écrivains classiques de la matière, une renommée un peu usurpée désignait surtout Contius (Leconte). Il se vantait lui-même d'avoir restitué cent cinquante constitutions, et on eut long-temps la faiblesse de le croire sur parole. Cependant si l'on défalque les 23 *ll. restit.* des trois derniers livres, qu'il s'est contenté de transcrire du commentaire de Cujas, et les autres emprunts qu'il a faits çà et là, soit à l'édition de Lyon, soit aux ouvrages antérieurs de Cujas, il ne reste que

1 L'auteur fait ici allusion au fameux procès de la succession Stædel, sur lequel toutes les universités de l'Allemagne ont été appelées à donner des décisions. La *l.* 46 *de ep. et cler.* (1, 3) était d'un grand poids dans la cause : le jurisconsulte Mühlenbruch la récusa en qualité de *lex restituta;* il prétendit que la source même d'où cette loi était puisée, ne pouvait pas être établie avec certitude. (*Muhlenbruch*, *rechtliche Beurtheilung des Stædelschen Beerbungsfalles;* Halle, 1828, p. 183.)

huit constitutions, dont une seule peut, en toute sûreté, être attribuée à Contius : c'est la *l.* 2 *de priv. carc.* (9, 5) : elle est tirée des Basiliques. *Hugo a Porta* rétablit huit constitutions; mais il paraît ne les tenir que de seconde main, par l'entremise de Metellus (Métel, de la Franche-Comté, désigné ordinairement avec l'épithète de Sequanus), et d'Ant. Augustinus (don Antonio Agustin, mort archevêque de Tarragone). Les deux jurisconsultes dont les travaux sur les *Leges restitutæ* ont été les plus féconds, sont Cujas et don Agustin. Le premier restitua cinquante-six constitutions, dont une seule, la *l.* 29 *de fidej.* (8, 41), mérite peut-être d'être exclue du Code. Parmi celles que restitua le second, cinquante ont conservé leur place de nos jours, et il n'y en a que deux ou trois auxquelles on pourrait contester le titre en vertu duquel elles ont pris rang dans le Code. Quant à Leunclavius (Lœwenklau), Charondas (Charron) et Pacius, leurs travaux sur les *ll. restit.* n'ont pas étendu d'une manière bien notable le domaine de la science. Depuis la fin du seizième siècle peu d'efforts ont été faits pour jeter de nouveaux jalons dans le vaste champ du Droit byzantin : les *ll. restit.*, dont la recherche se lie intimement à cette classe de travaux, durent s'en ressentir. Quel intérêt pouvait avoir la rectification ou l'addition de quelques constitutions du Code Justinien pour une école qui avait substitué à l'étude des sources celle des commentaires et des manuels, pour un siècle où Pothier et Beger publiaient avec succès des éditions du *Corpus juris reconcinnatum*? Aussi l'édition du Code publiée par Spangenberg, en 1797, n'a-t-elle pu que copier textuellement, sauf une seule constitution tirée des Basiliques, l'édition de Simon van Leeuwen (1663), qui se fondait elle-même sur celle de Pacius (1580).

De nos jours l'étude des sources s'est réveillée de sa longue léthargie, sinon dans la patrie de Cujas, livrée à des préoccupations politiques que le véritable savant n'a pas le droit de regarder avec dédain, parce qu'elles se rattachent à l'un des plus vastes problèmes que la civilisation européenne ait été appelée à résoudre, mais dans cette Allemagne qui, depuis trente ans, prélude par des révolutions scientifiques à la grande réforme sociale par laquelle elle semble condamnée à passer à son tour.

Occupés avec ardeur à cette étude, les jurisconsultes de la nouvelle Allemagne ne furent pas long-temps sans reconnaître les vastes ressources que présentait le Droit postérieur à Justinien; mine féconde et peu exploitée par leurs devanciers. Ici nous citerons le nom du professeur Biener, de Berlin; ses travaux sur cette matière sont devenus un de ses plus beaux titres à la reconnaissance du monde savant. C'est par ses conseils et ceux du vénérable professeur Thibaut, de Heidelberg, que M. Witte entreprit une *révision* des travaux dont jusqu'à lui les *Leges restitutæ* avaient été l'objet. M. Witte avait enseigné pendant plusieurs années à l'université de Breslau l'*Histoire bibliographique du Corpus juris*; plus qu'un autre il avait pu apprécier l'état défectueux dans lequel ces constitutions grecques nous ont été transmises. En effet, dans la plupart des éditions qui se trouvent aujourd'hui entre nos mains, plusieurs d'entre elles manquent absolument, d'autres ont été reconnues pour apocryphes; toutes enfin nous ont été conservées dans une traduction où le texte est souvent défiguré, presque toujours abrégé ou développé, suivant la volonté arbitraire du traducteur.

Le livre de M. Witte se compose de plusieurs parties. Dans une *Introduction* écrite d'un style clair et élégant, il se livre à l'examen de deux questions : 1.° peut-on reconnaître à des signes certains l'existence des lacunes qu'a produites la disparition des constitutions grecques? et 2.° à quelles sources faut-il puiser pour parvenir à les restituer? Quant à la première question, dont la solution affirmative n'a jamais été contestée d'une manière sérieuse, M. Witte établit jusqu'à l'évidence la force probante des témoignages sur lesquels elle s'appuie. Quant à la seconde, l'auteur distingue les *ll. restit.* en quatre classes. La première se compose de celles qui sont parvenues jusqu'à nous dans l'état où elles se trouvaient avant leur réception dans le Code de Justinien. Les constitutions de cette classe ne doivent évidemment être consultées qu'avec la plus grande sobriété; car on ne peut savoir si telle de leurs dispositions n'a pas subi, en passant par les mains de Tribonien, des modifications souvent capitales. Heureusement la plupart des constitutions ainsi restituées ont également été retrouvées à d'autres sources

plus authentiques, et de nos jours il n'y en a plus que quatre dans tout le Code qui soient restées dans leur état primitif. L'une est tirée des *Actes des conciles*, la seconde du Code Théodosien, les deux dernières sont parvenues immédiatement à nous par le moyen de deux manuscrits. La restitution de la seconde est due à Contius, celle des trois autres à don Agustin. La seconde classe comprend les constitutions qui nous ont été transmises exactement dans la forme que leur avait donnée Tribonien ; ce sont les seules qu'on puisse employer et citer avec une confiance entière. Il est triste d'avouer que nous n'en possédons que vingt-quatre ; elles sont toutes tirées, soit de la *Collatio XXV capitulorum* (recueil publié en l'an 600), soit de la *Collectio constitutionum ecclesiasticarum*, faussement attribuée à Balsamon. Dans les deux dernières classes l'auteur a placé les constitutions dont nous ne possédons que le résumé, et celles que nous ne connaissons que par des citations. Les principales sources auxquelles on les a puisées, sont : la *Collectio constitutionum ecclesiasticarum*, le Nomokanon de Photius, les Basiliques, les Scholies des Basiliques, la Synopsis et les Scholies de la Synopsis, le *κατὰ στοιχεῖον* de Tenedius, le Commentaire de Balsamon sur le Nomokanon, celui de Theod. Hermopolita sur les dix premiers livres des Basiliques, etc., etc.

Une autre partie de l'ouvrage de M. Witte est relative à l'ordre dans lequel se succèdent les titres du Code Justinien. On sent au premier abord toute l'importance de cette question, qui est ici tout-à-fait préjudicielle. En effet, de quel droit alléguerait-on les citations des ouvrages au moyen desquels on a restitué les constitutions grecques, si les titres allégués dans ces citations ne correspondaient pas à ceux de nos éditions du Code? L'analyse scrupuleuse et approfondie à laquelle l'auteur se livre à cet objet, met en évidence des résultats frappans. Il s'en suivrait que dans le 2.ᵉ, le 8.ᵉ, le 10.ᵉ, le 11.ᵉ et le 12.ᵉ livre du Code, les titres ne sont pas placés dans l'ordre que leur a assigné Justinien. Cette différence provient de ce que, dans le 2.ᵉ livre, on a séparé à tort les titres 7 et 8, ce qui a fait reculer d'un numéro tous les autres titres du même livre; dans le 8.ᵉ on a retranché induement du titre *de ædif. priv.* la *l. un. de*

operis nov. nuntiat., pour en former un titre à part; le 10.e livre au contraire a dans nos éditions deux titres de moins, le 11.e et le 12.e chacun un titre de moins qu'ils ne devraient avoir. Ces anomalies énormes, qui déparent même les éditions les plus modernes du Code, étonnent d'autant plus, que la plupart d'entre elles ont déjà été relevées par notre illustre Cujas : les critiques qui l'ont suivi ont trouvé bon de ne tenir aucun compte des observations de ce grand homme.

M. Witte passe ensuite à la liste des *ll. restit.*, but principal de son ouvrage. Ici encore nous ne pouvons que donner à son travail les plus grands éloges. L'article qu'il donne sur chaque constitution en particulier, énonce et analyse les différentes formes sous lesquelles elle nous a été transmise; souvent les quatre espèces de sources dont nous avons parlé se présentaient concurremment pour une même constitution, et donnent ainsi matière à des comparaisons judicieuses.

A la fin de l'ouvrage se trouve le texte grec de celles d'entre les *ll. restit.* qui sont tout-à-fait omises dans les éditions ordinaires du Code, ou qui ne s'y rencontrent que sous une forme défectueuse. Une traduction latine littérale est placée en regard. Nous donnerons la liste de ces constitutions : elle fera juger jusqu'à quel point le livre de M. Witte est utile à ceux qui mettent quelque prix à la possession du texte véritable des lois de Justinien. Ce sont la *l.* 32 *de episc. aud.* (1, 4), les *ll.* 11, 12, 13, 14, 16, 20 *de hæret.* (1, 5); la *l.* 2 *de jud.* (1, 9); la *l.* 9 *de paganis sacrif.* (1, 11); la *l.* 8 *de his qui ad eccl.* (1, 12); la *l.* 13 *de assess. domest.* (1, 51); la *l.* 5 *de sportulis* (3, 2); la *l.* 29 *de nuptiis* (5, 4); la *l.* 4 *si quis aliq.* (6, 34); la *l.* 6 *de custodia reorum* (9, 4); la *l.* 2 *de privatis carcer.* (9, 5); la *l.* 1 *de famosis libellis* (9, 36); la *l.* 10 *de exactoribus tributorum* (9, 19), et la *l.* 4 *ut nemini liceat* (10, 27). H. Lagarmitte.

HISTOIRE.

De Diis domesticis priscorum Italorum: Des dieux domestiques des anciens Italiens, par le professeur *Ernest Jækel.* Berlin, chez Naucke, in-4.°

Le berceau des Romains, comme celui de la plupart des peuples, est environné de ténèbres. Romulus et ses successeurs peuvent être considérés comme des personnages allégoriques que la poésie a revêtus d'un éclat merveilleux. Dans le cadre étroit de chaque règne on s'est plu à resserrer des fondations, des conquêtes, des institutions civiles et religieuses, qui avaient été vraisemblablement l'ouvrage lent et progressif des siècles. Aujourd'hui les savans s'accordent assez généralement à voir dans ces monarques extraordinaires, qui ont tous improvisé de si grandes choses, des types du génie qui fonde les empires, de la religion qui les affermit, du courage qui en recule les frontières, de la sagesse qui en règle l'administration, du despotisme qui en précipite la ruine.

A travers ces fictions brillantes il est bien difficile de saisir quelques traits historiques. Il paraît probable cependant, qu'à une époque reculée Rome vit naître une civilisation dont les prodiges sont en même temps voilés et révélés par l'histoire fabuleuse des sept rois. Ces épopées populaires, embellies par le génie des historiens, sont le tableau symbolique d'une période de gloire qui eut ses lumières, ses institutions, ses monumens et ses héros. Cette antique civilisation, héritage des siècles, disparut au milieu des orages qu'enfanta la république à sa naissance. Ensuite, durant le règne prolongé de la barbarie et de l'ignorance, les Romains perdirent presque complétement la trace de leur origine. Séduits par les fables ingénieuses de cette Grèce qu'ils appelaient menteuse, et dont ils idolâtraient les mensonges, ils mirent leur orgueil à chercher dans l'Orient la source de leurs lois, de leurs idées religieuses et de leur langue. Des savans modernes, égarés dans cette route à la suite des Romains, n'ont pas craint de remonter de la Grèce dans l'Égypte

et dans la Phénicie; ils ont fini par se perdre dans l'Inde, et, comme l'observe plaisamment M. Jækel, ils ont, par un prodige d'érudition, dérivé le culte de Bacchus d'un pays où le vin n'est pas connu.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, s'élevant contre ce système, affirme que l'Italie ne doit à l'Orient ni son langage, ni ses premiers habitans. Déjà, dans un ouvrage publié précédemment, il s'était efforcé de prouver, par l'ignorance de la navigation et par la ressemblance des langues, que les premiers habitans de l'Italie avaient dû venir par terre, et qu'ils étaient originaires du nord. Il revient sur cette idée, et soutient qu'avant la prise de Troie, des peuples venus de la Germanie s'étaient répandus dans la presqu'île italique, à une époque où cette contrée était inconnue aux Grecs.

Abordant ensuite son sujet, M. Jækel affirme que l'ancienne Italie avait depuis long-temps ses dieux et son culte, lorsqu'elle put avoir connaissance de la religion des Grecs. Les noms même des dieux adorés par les Romains viennent à l'appui de cette opinion. Si ces dieux étaient originaires de la Grèce, leurs noms seraient les mêmes pour les deux peuples. C'est en effet ce qui a lieu pour les divinités que Rome a réellement empruntées aux Grecs; tels sont : *Apollon*, *Hercule*, *Thémis*, *etc.* Mais dans le principe Κρονος et Saturne, Ζευς et Jupiter, Ηρη et Junon, n'étaient point les mêmes divinités. Ce ne fut que plus tard qu'on les confondit, sans doute à cause de quelques caractères communs.

La dissertation que nous avons sous les yeux, précise, d'après des témoignages respectables, l'époque à laquelle le culte d'Apollon fut introduit à Rome. Selon l'auteur, il est possible d'en faire autant pour les autres divinités d'origine grecque. Guidé par une critique sévère, M. Jækel voit les mythes étrangers se mêler peu à peu à l'ancien culte italique, et la religion nationale s'altérer graduellement.

Cette religion était plus pure que celle des Grecs. Dans les débris épars qui nous en restent, on ne voit point ces adultères, ces querelles, ces vols, ces crimes de toute espèce, qui déshonorent la mythologie grecque. Au témoignage de Denys d'Haly-

carnasse, on ne trouvait à Rome ni bacchanales, ni mystères; ni ces réunions nocturnes, où les hommes, confondus avec les femmes, adressaient à la divinité de scandaleux hommages. Tite-Live nous apprend que, vers l'an 566 de la fondation de Rome, les magistrats repoussèrent ces cérémonies étrangères qui cherchaient à s'introduire furtivement, et rappelèrent les citoyens au culte sévère de leurs aïeux. Aussi faut-il se garder de confondre *Liber* avec *Bacchus*, et les fêtes appelées *Liberalia* avec les *Bacchanalia*. Dans la fête romaine on ne connaissait pas les désordres qui signalaient celle des Grecs.

Concluons avec M. Jækel que la vieille Italie a eu des dieux domestiques, une théologie simple et austère, dont on ne trouve de trace ni dans la religion, ni dans la langue des Grecs, et qui par conséquent doivent avoir une autre origine.

Mais, nous l'avons déjà dit, les Romains eux-mêmes avaient perdu le souvenir de cette origine. Éblouis par l'éclat du soleil d'Orient, leurs yeux se détournaient de ce triste et froid Occident qui avait été leur berceau. Leur langue, polie et altérée par leurs relations avec les étrangers, perdit sa forme primitive, prit une physionomie dorienne, et trompa les grammairiens latins avant de tromper les savans modernes. Ils oublièrent complétement la véritable langue-mère, d'où leur idiome était dérivé.

Notre auteur trouve dans l'antique langue des Germains la source de la langue latine; et pour qu'on ne regarde pas les nombreux rapports qui existent entre l'une et l'autre comme le résultat d'emprunts que les Romains auraient faits dans des temps plus récens aux idiomes du nord, il donne une liste de vieux mots cités par Festus comme tombés en désuétude, et qui paraissent dérivés du germain. L'auteur trouve dans la même langue l'étymologie des noms de la plupart des dieux romains.

Sans doute il ne faut pas chercher dans la Germanie tous les dieux qu'adora la république. Reconnaissons que cette multitude des puissances célestes auxquelles Rome éleva des autels, est le produit de l'imagination d'un peuple méridional. Sur les bords du Rhin le culte était plus grave et plus sévère. Aussi l'opinion de la plupart des anciens est-elle que, dans le principe, les idées religieuses des peuples italiens avaient une simplicité qui

approchait du monothéisme. Rome, en s'étendant par la victoire, ouvrit son sein à tout ce qui lui parut utile chez les vaincus. Elle emprunta leurs lois, leurs armes, leurs arts, et surtout leurs mythes et leurs cérémonies saintes. Les dieux comme les hommes reçurent le droit de cité. De là, cette multitude toujours croissante de temples et d'autels.

M. Jækel passe en revue les divinités italiennes, cherchant dans la langue germanique l'étymologie de leurs noms, et montrant le rapport intime qu'il y a entre le sens étymologique de ces noms et les attributs que les anciens prêtent aux dieux qui les ont portés.

Cette dissertation, écrite avec méthode et intérêt, pleine d'érudition et de logique, nous paraît digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent des antiquités romaines. Elle répand beaucoup de lumière sur une question obscure jusqu'à ce jour, et doit mettre un poids dans la balance en faveur des savans qui cherchent dans l'Occident l'origine des premières sociétés italiennes. D.

LOGIQUE.

Grundriss der Logik, *etc.* : Abrégé de la logique, par *Braniss*, professeur agrégé de philosophie à l'université de Breslau. Breslau, 1830, in-8.°, 242 pages. Prix : 5 fr.

Parmi les différentes branches de la philosophie, la logique est une de celles qui ont été cultivées en Allemagne avec le plus de zèle. Cela est attesté par une foule d'ouvrages qui, depuis Kant, ont paru sur cette science; nous en citerons, comme les plus intéressans, ceux de Plattner, de Kiesewetter, de Maass, de Tieftrunk, de Kohlbauer, de Bardili, de Schulze, de Weiss, de Fries, de Krug, de Gerlach, de Hegel, de Sigwart, de Reinbold, de Beneke, de Calcker, etc. Sans doute la logique n'a pas été traitée dans tous ces ouvrages dans le même esprit, ni avec le même succès; cependant, bien loin d'admettre, ce qui a été souvent répété, que la logique avait déjà été portée à sa

perfection par Aristote, nous sommes convaincus que les philosophes allemands lui ont fait faire de grands progrès. Nous ne citerons pas, comme un des résultats de leurs travaux, la conviction que la logique n'est point, comme elle fut considérée autrefois, la science qui apprend à découvrir la vérité; les philosophes allemands savent depuis long-temps que toute la logique ne saurait nous faire découvrir la moindre vérité; que son mérite ne consiste qu'à nous faire connaître les lois d'après lesquelles notre entendement élabore, classe, distribue, combine les connaissances qui lui sont fournies par d'autres facultés. Mais il y a un autre résultat bien important, auquel les travaux logiques des Allemands, dans les derniers temps, nous paraissent avoir conduit, c'est d'avoir prouvé que ce qu'on a appelé logique jusqu'à présent, n'est qu'une bien petite partie de la véritable logique. En effet, de quoi la logique, qui est définie science ou art de penser, s'est-elle occupée jusqu'aujourd'hui? d'analyser et d'exposer les lois de l'entendement. Mais la pensée appartient-elle donc exclusivement à l'entendement? L'homme ne pense-t-il pas, lorsque son intelligence s'empare des impressions des sens pour en faire des notions? L'homme ne pense-t-il pas, lorsque son intelligence, en s'élevant à la plus haute puissance de son action, arrive à l'intuition du monde invisible et éternel, et produit les idées religieuses et morales[1]? Il existe donc, outre l'entendement, deux autres facultés dont l'action est également comprise sous la dénomination de la pensée, et qui sont précisément celles qui fournissent à l'entendement les matériaux sur lesquels elle s'exerce, qu'elle analyse et qu'elle combine de toute sorte de manières. La logique, au lieu de ne s'occuper que des lois de l'entendement, doit donc examiner aussi celles de la perception par les sens, ainsi que celles de la raison. Traitée dans toute son étendue, elle aura donc trois parties, dont chacune pourra être subdivisée de nouveau en analytique ou théorique, et en méthodique ou pratique.

L'ouvrage que nous annonçons, et sur lequel les idées de Hegel ont exercé une influence qu'il est impossible de mécon-

[1] Mais n'est-ce pas toujours l'entendement qui élabore et les notions fournies par la perception sensible et les idées de la raison? W.

naître, embrasse la logique dans toute son étendue. La définition que l'auteur donne de cette science est neuve : elle est, selon lui, l'exposé des rapports qui existent entre la pensée et l'être. L'être considéré en lui-même, dit-il, est indépendant de la pensée, de même que la pensée est par elle-même indépendante de l'être. Il faut par conséquent distinguer le règne de la pensée de celui de l'être. Quoique essentiellement différens, ces deux règnes sont entre eux dans des rapports constans et intimes. La pensée est déterminée par l'être, en ce qu'elle naît des impressions produites par l'objet sur les sens ; d'un autre côté l'être, ne pouvant être compris que conformément aux lois de notre intelligence, est déterminé par la pensée. La logique aura donc trois parties : la première examinera la pensée déterminée par l'être, elle aura donc pour objet les notions des sens ; la deuxième examinera l'être déterminé par la pensée, et s'occupera ainsi des notions de l'entendement ; dans la troisième la logique cherchera à découvrir le principe qui, en embrassant également la pensée et l'être, les réduit tous les deux à l'unité, et nous offre cette vérité absolue et indubitable qui nous échappe aussi long-temps que nous arrêtons notre spéculation sur l'être et sur la pensée considérés en eux-mêmes. Ce principe, c'est l'idée.

Quoique nous ne soyons pas d'accord avec l'auteur sur les fonctions qu'il attribue aux différentes facultés de l'intelligence, et que sa méthode de réduire à l'unité la pensée et l'être, en s'élevant à l'idée, dernière base de toute unité, ne nous ait pas paru satisfaisante, nous ne saurions lui refuser l'éloge d'avoir fait preuve d'un esprit vraiment philosophique, et de s'être énoncé avec autant de clarté que le sujet en comportait. B.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.

Biographie.

NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE SCHILLER.

L'écrivain doué à la fois d'une imagination ardente et d'une raison profonde, d'une sensibilité exquise et d'un enthousiasme pur, appartient au monde entier. Schiller, qui a fait dire à M.me de Staël, *qu'il n'y avait pas de plus belle carrière que celle des lettres quand on la suivait comme lui*, Schiller tient, par conséquent, à la France comme à l'Allemagne; et convenons qu'il est apprécié depuis fort long-temps parmi nous. Nous l'avons traduit [1], nous l'avons imité [2],

1 Parmi les traductions des écrits de Schiller, il n'y en a pas de meilleures que celle de son *Théâtre*, par M. de Barante, et celle de sa *Guerre de trente ans*, par M. de Champfeu.

2 Ses imitateurs les plus distingués sont, sans contredit, MM. Le Brun et Benjamin Constant. Le premier a imité *Marie Stuart*; le second, *Wallenstein*, qu'il a fait précéder de réflexions sur le théâtre allemand d'une grande portée. Si le *Wallenstein* de M. Benjamin Constant n'est pas le *Wallenstein* de Schiller, il n'en est pas moins une des meilleures tragédies modernes, et on a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas encore été représenté. Ne pourrait-on pas réparer cette injustice, maintenant que le trône de France n'est occupé ni par un Wallenstein, ni par un Ferdinand II?

nous avons essayé de rendre dans notre langue jusqu'à ses poésies fugitives, nous apprenons l'allemand pour le lire dans l'original, nous le chérissons presque autant que nos pères ont aimé les idylles de Gessner.

La biographie d'un homme dont les productions littéraires occupent à ce degré le peuple le plus spirituel et le plus mobile de la terre, n'est sans doute pas sans utilité. Les Français doivent avoir un vif désir de bien connaître son esprit et les circonstances qui ont concouru au développement de son génie. M.me de Staël, M. Benjamin Constant, d'autres encore nous ont à la vérité beaucoup appris sur ce sujet; mais comme ils n'ont fourni que des fragmens ou des notices très-abrégées, on attend encore un travail plus étendu et plus complet, dont nous n'eussions jamais osé nous charger, si nous avions été réduits à compulser des renseignemens incertains et à nous en rapporter toujours à notre propre jugement. Mais Schiller ayant trouvé hors de France des biographes capables de sentir les beautés de ses œuvres, nous pouvions nous fortifier de leur témoignage et entreprendre ce travail sans trop de présomption. Les principaux d'entre eux sont : *Kœrner*, *Dœring* et *Thomas Carlyle*. La biographie du premier se trouve en tête de l'édition de Stuttgart des *Œuvres complètes de Schiller* [1]; celle du second dans *les Contemporains* [2]; celle du troisième est anglaise d'origine, et vient d'être publiée en langue allemande avec une introduction de Gœthe [3]. Écrite dans un vallon solitaire de l'antique Calédonie, elle se ressent de l'air qu'on respire dans ses montagnes. Planant au-dessus des mesquineries d'une critique vétilleuse, son auteur est

1 *Friedrich von Schiller sämmtliche Werke.* Stuttgart et Tubingue, 1812.

2 *Zeitgenossen*, quatrième vol. Leipzig, 1819.

3 *Thomas Carlyle, Leben Schillers aus dem Englischen, eingeleitet durch Göthe. Frankfurt am Main*, 1830, 300 pages in-8.°, avec 24 pages de préface et 54 pages de notes.

habile à deviner le grand homme, à trouver un caractère noble, bienveillant et généreux dans les productions les moins délicates de Schiller. C'est, sans doute, ce qui lui a valu d'être introduit en Allemagne par le Nestor des poètes, et c'est aussi ce qui nous détermine à le suivre de préférence aux autres biographes, dont au reste il a largement profité. Si Gœthe avait écrit la vie de Schiller, c'est lui que nous eussions choisi pour guide.[1]

Jean-Christophe-Fréderic SCHILLER naquit le 10 Novembre 1759 à Marbach, petite ville située sur les bords du Necker dans le duché de Wurtemberg. Les plus heureuses dispositions faisaient pressentir ses hautes destinées, mais la vie errante de ses pàrens n'était pas de nature à en faciliter le développement. Son père, Jean-Gaspard Schiller, avait fait la guerre de succession des Pays-Bas comme chirurgien dans un régiment de hussards bavàrois. Revenu dans le pays de Wurtemberg, il abandonna la chirurgie pour la charge d'enseigne et d'adjudant au régiment du prince Louis. Deux années plus tard il fut employé dans un autre corps wurtembergeois, cantonné en Hesse et en Thuringe. Fréderic vint au monde à cette époque et pendant l'absence de son père. La paix de Paris[2] rendit ce dernier à la vie privée; mais comme il avait profité de ses momens de loisir pour se livrer à l'étude des mathématiques, de la philosophie et de l'économie rurale, le duc de Wurtemberg lui accorda, avec le grade de capitaine, la direction des pépinières du château de Ludwigsbourg et de celui de la Solitude, où il établit alternativement sa demeure jusqu'à la fin de ses jours.[3]

1 Dœring, dans sa Biographie de Schiller, engage Gœthe à écrire la vie de son ami. Pourquoi Gœthe n'a-t-il pas répondu à cet appel?

2 Le 10 Février 1763.

3 Le père de Schiller composa divers ouvrages sur l'économie rurale. Le plus remarquable, qui eut deux éditions, est intitulé: *De la culture des arbres traitée en grand, d'après vingt expériences*, 1797 et 1806.

Ces changemens de séjour n'étaient pas favorables à l'éducation de Fréderic ; mais les vertus de ses dignes parens compensaient amplement les inconvéniens de leur position et suppléaient à l'exiguité de leurs connaissances positives. La droiture, la bonté, la piété de ces excellens époux, se reproduisirent dans le caractère de leur fils; la partie essentielle de son éducation ne fut point négligée, de sorte que Schiller le père, témoin de la gloire de son fils, put écrire dans les dernières années de sa vie: « Et Toi, être des êtres! je T'ai demandé, à l'époque de la naissance de mon fils unique, de dédommager son intelligence de ce que mon peu de savoir ne me permettait pas de lui donner, et Tu m'as exaucé. Grâces Te soient rendues, ô Dieu de bonté, de ne pas dédaigner la prière des mortels! »

Fréderic, obligé de changer si souvent de résidence, reçut des leçons de différens maîtres. On doit attribuer à cette circonstance les progrès moins rapides qu'il faisait alors que dans les années subséquentes. Peut-être en accuserait-on aussi la légèreté de son âge, si on ne l'avait pas vu souvent absorbé dans de profondes méditations et prêter aux mouvemens de son cœur des paroles ou des gestes extraordinaires. Ses camarades d'école ne comprirent que plus tard la couleur poétique de ses saillies, l'air méditatif, la droiture, le sentiment du beau et du sublime qui perçaient à travers les caprices de sa volonté. Un jour que, pendant un orage épouvantable, il s'était échappé de la maison, son père le trouva perché sur la branche d'un arbre, suivant des yeux les éclairs qui sillonnaient la voûte des cieux. Interrogé sur les motifs de son équipée, Fréderic allégua qu'ayant trouvé les éclairs magnifiques, il avait désiré connaître le lieu de leur départ.

Le pasteur *Moser*, de Lorch, où Schiller vécut avec ses parens depuis sa sixième jusqu'à sa neuvième année, fut

à la fois son premier maître et son modèle. Son jeune cœur, embrasé de l'amour divin, ne concevait rien au-dessus des fonctions pastorales, et les auteurs de ses jours remarquaient avec une vive joie qu'il s'affermissait dans la résolution de consacrer sa vie à la prédication de l'Évangile.

Les quatre années pendant lesquelles il fréquenta l'école publique de Ludwigsbourg, furent employées aux études préparatoires de la théologie. Il apprit à connaître *Virgile* et *Horace*, mais trop jeune pour saisir les beautés de ces poètes, il les goûta moins que les représentations théâtrales, auxquelles il assista de temps en temps, et ses progrès ne répondaient pas toujours à l'attente des professeurs, qui ne pouvaient se lasser d'admirer ses compositions et la vivacité de ses répliques. Les examinateurs de Stuttgart ne le notaient jamais, dans leurs rapports, comme les autres élèves; mais toujours comme un enfant qui donnait les plus grandes espérances.[1]

Ces espérances néanmoins ne devaient pas se réaliser au profit d'une Église. Les études de Schiller reçurent subitement une direction inattendue, qui faillit lui devenir funeste. Le duc de Wurtemberg venait d'établir à la Solitude une espèce d'*école militaire*, qui, transférée plus tard à Stuttgart, existe encore sous le nom de *Carls-Schüle*. Les fils d'officiers devaient y entrer de préférence, et c'est à ce titre que le duc voulait y placer Schiller, dont on lui avait dit du bien. Obéir, c'était renoncer à la théologie; mais que faire, le prince avait réitéré son offre, et le pauvre Fréderic, pour ne pas compromettre l'existence de son père, se soumit en 1773 à la discipline sévère d'une institution où il devait apprendre le grec, et, pour échapper du moins au mousquet, se préparer à l'étude de la jurisprudence. Sans aucun doute le duc de Wurtemberg avait eu les meil-

1 *Puer bonæ spei, qui non infeliciter in literarum tramite progreditur.*

leures intentions en créant son école; mais que pouvait y faire un enfant dominé par le sentiment du beau et du sublime? Tout ce qu'il aimait, tout ce qu'il recherchait avec passion, était fruit défendu dans un établissement dont le régime tenait plutôt à étouffer qu'à protéger la nature. Tout y était sur le pied militaire : réglemens et ordres même pour le mode de récréation, uniformité absolue d'études, peines sévères et infamantes pour les moindres fautes, séquestration totale du monde, tels étaient les bienfaits que la sagesse du prince de Wurtemberg avait réservés à l'ame la plus ardente, au cœur le plus sensible de la terre. Éloigné du toit paternel, privé des objets de son affection, frustré de ses plus douces espérances, Schiller cherchait à se soumettre à la nécessité. Ce fut en vain; tout son être se révoltait contre les exigences de ses geoliers. Ne pouvant pas les heurter de front, il devint réservé pour le reste de ses jours et prit surtout la jurisprudence en aversion. Il put néanmoins s'y soustraire, lorsqu'en 1775 on annexa à sa prison une école de médecine, dans laquelle il se fit inscrire. N'ayant guère plus de goût pour ce nouvel état que pour l'ancien, il continuait à ronger son frein avec impatience, surtout depuis que son jugement, mûri par les années, avait réveillé en lui le désir de figurer comme acteur sur le grand théâtre du monde, où il espérait rencontrer les héros de *Plutarque* et de *Shakespeare*, son auteur favori. Familiarisé, en secret, avec *Klopstock*, *Lessing*, *Garve*, *Herder*, *Gerstenberg*, *Gœthe* et autres qui annonçaient l'aurore de la littérature allemande, il avait puisé dans leurs œuvres des notions sur l'homme et le désir de partager leur gloire.

Les beaux vers de la *Messiade* de Klopstock exaltèrent son ame profondément religieuse et le dirigèrent de bonne heure vers la poésie sacrée. A quatorze ans il avait achevé un poëme épique intitulé *Moïse*, qui suivit de près sa pre-

mière pièce de vers, écrite le jour de sa confirmation. Bientôt le succès de l'*Ugolin de Gerstenberg*, du *Gætz de Berlichingen* de *Gœthe*, le rendirent enthousiaste du drame, et *Cosme de Médicis* devint sa première tragédie, dont quelques morceaux sont conservés dans les *Brigands*. Nous ne parlerons pas des autres productions de cette époque, qu'on trouve dans le *Magazin de Souabe*, et qui prouvent indistinctement que Schiller entrevoyait le but, et qu'il ne reculait pas devant les difficultés. Cette tendance poétique ne l'aveuglait pourtant pas sur la nécessité de se faire un état, et il y travailla avec une assiduité d'autant plus méritoire qu'elle n'était pas la conséquence de son amour pour les Aphorismes d'Hippocrate. Il ne concevait pas encore la possibilité de tirer profit de la poésie, il ne lui consacrait que les heures dérobées à ses travaux journaliers. Mais s'il était décidé à subordonner les inspirations de sa muse aux études académiques, il s'indignait de plus en plus des caprices et de la sévérité de ses maîtres. Plus d'une fois il feignit une indisposition pour être libre de se livrer à ses inspirations poétiques; plus d'une fois il eut l'idée de se soustraire par la fuite au joug de ses geoliers. Il resta néanmoins, et l'on est surpris que son génie, au lieu de fléchir sous le poids des entraves, ait non-seulement conservé sa fraîcheur, mais produit une révolution dans la littérature depuis les bancs de son école. Telle fut pourtant sa destinée, et l'on peut admettre que sa position malheureuse n'y a pas peu contribué. Sans la discipline odieuse de l'institution de Stuttgart, il est probable que les *Brigands* n'eussent jamais vu le jour.

Cette tragédie, que Schiller entreprit à l'âge de dix-neuf ans, est l'œuvre d'un esprit vigoureux et indépendant, qui, sans contact avec le monde, se créait des fantômes pour les combattre. Une simplicité sans art, alliée à une énergie sombre et indomptable, forme le caractère distinctif des

Brigands, qui portent l'empreinte du goût peu développé et de la fougue impétueuse de leur auteur. L'intérêt tragique y est profond et terrible, la fatalité y domine et se joue des efforts de la volonté humaine. On y voit avec effroi s'entr'ouvrir les abîmes de nos destinées; les plus sombres couleurs y marquent les entraves du génie, les vanités, les misères de la vie.

La position de Schiller a fourni les principaux traits du caractère de *Charles Moor*, dont les actions sont une conséquence de sentimens et de malheurs analogues aux siens. Doué par la nature des qualités les plus éminentes, Moor se sentait appelé à jouer dans le monde un rôle aussi brillant qu'honorable; mais il ne savait pas céder aux circonstances, ni dominer les événemens: il prétendait arriver au but en ligne directe. Dans son désappointement il veut contraindre le sort à servir ses desseins. Entouré des embûches de la trahison, il s'y laisse prendre, au lieu de s'en préserver à temps. Il s'était attendu à trouver des héros, et il ne rencontre que des misérables; des amis, et il n'embrasse que de perfides séducteurs! il avait cru à la grandeur d'ame, et il peut se convaincre que la cabale seule reçoit des récompenses. Son génie ardent s'indigne de ces abominations, et comme personne n'est là pour le retenir, il s'abandonne à sa rage frénétique. Il compare le monde dégradé par l'injustice à un repaire de scélérats, et la société, qui ne protége pas toujours le mérite, à une peste qu'il importe d'extirper. Il s'érige en vengeur de l'humanité, sans discuter les moyens qu'il emploiera, se fondant sur le droit primitif du plus fort. Il s'élève contre tout, et trompe sa conscience en songeant qu'il veut redresser les torts, punir les monstres décorés et protéger la vertu malheureuse. Ses projets sont ceux d'un insensé, mais son énergie commande le respect, et sa lutte avec les idées contradictoires qui finissent par le perdre, soutiennent l'intérêt qu'il sait nous inspirer.

L'invention de ce sujet révèle à la fois le génie ardent et l'inexpérience de l'auteur. Les caractères de la tragédie des *Brigands* ne sont que des esquisses; les traits qu'on y découvre, quoique empruntés à la nature, ne forment point un ensemble vrai et régulier. Tout y annonce l'observateur profond, qui a deviné en partie la nature humaine dans les livres et dans son propre cœur; mais qui ne connaît point la vie. Le héros de la pièce n'est bien que parce qu'il a de l'affinité avec le caractère de l'auteur. *François Moor* est une carricature de *Jago* et de *Richard III;* c'est un scélérat systématique, qui s'étudie à découvrir les moyens les plus diaboliques pour réussir dans ses projets, qui se justifie par l'athéisme et qui n'existe nulle part dans la réalité. *Amélie*, la seule femme de la pièce, doit gagner tous les cœurs; mais elle est un être fantastique. Remplie de son amour pour Moor, elle semble descendue de l'empirée. *Moor*, le père, est un vieillard débonnaire, et on ne conçoit pas comment il résiste à l'horreur qui l'entoure. La foule des Brigands est énergiquement dessinée, elle représente toutes les passions humaines dans leur frénésie. Arrivé à un âge plus mûr, Schiller, en parlant de cette tragédie, convint qu'il avait eu la prétention de peindre les hommes deux années avant de les connaître; que, ne les ayant pas connus, il avait manqué le juste milieu entre le ciel et l'enfer, et créé des monstres imaginaires, dont il ne pouvait désirer l'immortalité que pour montrer aux générations futures ce que produit le génie comprimé par l'esclavage. Ces aveux expliquent, au reste, la supériorité du style nerveux, pittoresque et pathétique des Brigands sur la conception des personnages.

Le succès de cette tragédie tient du prodige; elle fut traduite dans toutes les langues de l'Europe [1]. N'en soyons

[1] Lamartellière la produisit en 1793 sur le théâtre du Marais, sous le titre de *Robert, chef des brigands*.

pas étonnés. Les tableaux touchans et terribles qu'elle déroule aux yeux du spectateur, sont essentiellement faits pour attirer la foule. On a beau se récrier contre l'invraisemblance des caractères, contre l'atrocité de plusieurs scènes; on s'intéresse au héros de la pièce, on ne songe qu'en tremblant au dénouement. Il est, d'ailleurs, faux que les Brigands aient monté la tête à la jeunesse au point de la précipiter dans les voies du crime. Quelque libertin, qui finit par exploiter les grandes routes, a pu s'en étayer, mais personne ne s'est enfoncé dans les forêts de la Bohème au sortir d'une représentation ou de la lecture du premier essai dramatique de Schiller. Quoi qu'il en soit, sa tragédie pensa lui coûter cher. Il pouvait la considérer comme achevée en 1778, mais il était résolu de ne la publier qu'après avoir pris ses grades, et les connaissances en médecine qu'il avait acquises le rendaient digne de les obtenir. Il écrivit dans ce but une dissertation latine *Sur la philosophie de la physiologie*, qui ne fut jamais imprimée, et une autre *Sur l'accord de la nature physique et de la nature spirituelle de l'homme*, qui, ayant été publiée en 1780, fut vivement attaquée par *Cabanis*. Ces dissertations le firent nommer chirurgien dans le régiment wurtembergeois d'*Augé*. Les premiers appointemens qu'il reçut en cette qualité, couvrirent les frais d'impression des Brigands, dont aucun libraire n'avait voulu se charger. Cette publication scandalisa beaucoup de personnes, particulièrement un riche propriétaire des Grisons, qui ne voulait pas qu'on fît passer ses compatriotes pour des voleurs de grand chemin, et les chefs de l'auteur, qui le considéraient comme peu digne de servir le duc de Wurtemberg. Son Altesse, informée des méfaits de Schiller, le fit venir, et après l'avoir tancé vertement sur certaines hérésies morales et politiques, lui offrit ses conseils pour la partie littéraire qui ne cadrait pas avec les idées du prince de l'Empire germa-

nique. Schiller n'ayant pas senti assez vivement la générosité de cette offre, on lui intima l'ordre de s'en tenir désormais à la médecine, ou de soumettre ses productions poétiques à la censure du souverain. Il ne fit ni l'un ni l'autre, et continuait à insérer des morceaux en prose et en vers dans le *Répertoire littéraire de Souabe*, publié par le professeur *Abel* et le bibliothécaire *Petersen*. Sa position n'en devint pas moins de jour en jour plus insupportable. Entouré d'espions, ses moindres fautes étaient soumises à l'examen le plus sévère. Blessé de cette captivité morale, il ne se contint que pour ménager son père, qui dépendait du duc. Il était le plus malheureux des hommes, cependant la nécessité seule put le déterminer à briser ses liens. Voici comment :

Le succès de sa tragédie l'avait mis en correspondance avec divers amis de la littérature, qui se plaisaient à protéger sa muse. Le baron de Dalberg[1], surintendant du théâtre de Mannheim, fut de ce nombre. C'est lui qui engagea Schiller à retoucher les Brigands, et qui les fit représenter en 1781. Les voyages clandestins que l'auteur fit depuis pour assister aux représentations de sa pièce, furent punis des arrêts, et il était menacé de peines encore plus rigoureuses. Effrayé des avertissemens qu'il recevait à ce sujet et de la détention arbitraire de Schubart[2], qu'il avait vu au Hohenasperg, il résolut enfin de quitter son pays,

1 Wolfgang-Héribert de Dalberg, qui mourut le 27 Décembre 1806 à Mannheim, à l'âge de 86 ans, était un protecteur éclairé des sciences et des arts. Il est le créateur du théâtre de Mannheim qui a formé les Iffland, les Beck, les Beil et autres. Distingué comme littérateur et comme poète, il est l'auteur de *Cora* et du *Moine du mont Carmel*. A sa mort on trouva parmi ses papiers les lettres de Schiller, qui furent publiées à Carlsruhe en 1819, in-12.° (Il ne faut pas confondre ces lettres avec la Correspondance de Schiller et de Gœthe, publiée à Tubingue, 1828, 3 vol. in-12.)

2 Ch. F. D. Schubart, musicien et poète distingué, qui mourut en 1791, resta pendant dix années dans la prison d'État de Hohenasperg, sans avoir subi aucun interrogatoire.

quoi qu'il en pût arriver. A cet effet il sortit de Stuttgart à la faveur du tumulte causé par l'arrivée du grand-duc Paul de Russie. Incertain où il porterait ses pas, il ne cherchait qu'à échapper aux satellites du duc de Wurtemberg, qui pouvaient le traiter comme déserteur. Schiller était alors dans sa vingtième année. Sans relations, sans argent, sans patrie, sans expérience et sans projets arrêtés, il ne se sentait pas malheureux dans son exil. Il était libre, et son ame, froissée par le despotisme, se retrempa par le sentiment de sa liberté. L'idée de devenir poète dramatique en titre du théâtre de Mannheim, l'avait beaucoup occupé dans un temps, et il avait cru qu'à cette condition le baron de Dalberg obtiendrait son congé du duc de Wurtemberg. Trompé dans son attente, il se serait fait acteur du même théâtre, sans les conseils du comédien Beil, qui avait deviné son génie. Mannheim ne le mettant pas à l'abri de son persécuteur, il alla, sous le nom de *Schmid*, se cacher à *Oggersheim* en Franconie, où Dalberg lui envoya des secours. *Madame de Wollzogen*, qui le connaissait par ses écrits et par ses fils, dont il avait été le condisciple, ayant été informée du lieu de sa retraite, l'invita à venir habiter sa terre de *Bauerbach* près de Meinungen, où elle le consola de ses épreuves par les attentions les plus délicates.

A peine installé à Bauerbach, il reprit ses travaux poétiques, sans s'inquiéter de son avenir, qu'il espérait assurer par une grande activité littéraire. L'événement justifia ces dernières prévisions. La *Conjuration de Fiesque*, tragédie qu'il composa simultanément avec *Intrigue et Amour*, dans la première année de son hégire, dut lui faire comprendre qu'il pouvait vivre de sa plume. Ébauché, pendant les arrêts de Stuttgart, *Fiesque* fut publié avec les autres pièces de Schiller en 1783, et représenté avec succès à Mannheim peu de temps après. Trois années s'étaient écoulées

depuis la publication des Brigands, et Schiller avait fait des pas de géant dans la connaissance des hommes et des règles de l'art. Le feu de la jeunesse le consume encore, mais une raison mûrie avant l'âge en tempère les excès. L'intérêt de la pièce ne se ralentit jamais. Les rapports politiques et personnels de la noblesse de Gênes, sa magnificence, ses intrigues, les intérêts opposés qui la divisent, se voient comme à l'œil. On suit sans peine la marche de la conjuration, on s'identifie avec les circonstances qui amènent le dénouement. La catastrophe est d'un effet remarquable. Le silence de la nuit, interrompu par les appels de la garde, par le bruissement des vagues de la mer et les pas furtifs de Fiesque, agit si bien sur l'imagination du spectateur, qu'il se croit au milieu de Gênes endormie. Enfin, le signal se fait entendre, la révolte éclate. Les excès qu'elle produit, la terreur qu'elle inspire, le bruit du canon et du tocsin, les clameurs de la multitude, tout est décrit avec un art qui donne la mesure du talent de l'auteur. Si l'on y remarque encore parfois les anciens défauts, ils sont plus que compensés par une suite continue de pensées profondes et d'idées généreuses, qui entraînent les suffrages. L'esprit philosophique, le don de l'invention, les connaissances les plus solides y percent à travers les images les plus hardies, les plus gigantesques. Les incidens sont d'une beauté éblouissante, les principaux personnages sont pleins de vigueur et de majesté.

Le caractère de *Fiesque* est vrai, tragique et intéressant. Les fêtes magnifiques qu'il donne pour cacher ses desseins, le rendent moins terrible. Son orgueil démesuré le porte non-seulement à s'élever au-dessus du pouvoir, mais encore à des actes d'une véritable grandeur d'ame; son ambition est plus avide de surpasser la générosité que la puissance de ses adversaires. Il ne demande pas le sceptre pour dominer la volonté des autres, pour se repaître de l'encens de la

multitude; mais pour montrer tout ce qu'il est, pour entraîner les suffrages par l'ascendant de sa grandeur. L'amour n'est pas la moindre de ses passions. Léonore peut tout sur lui, et le désir de lui préparer un trône est pour beaucoup dans son entreprise. Fiesque est un homme qui ne s'écarte de la vertu que pour assouvir sa soif des grandeurs, et dont on ne cesse d'admirer les qualités brillantes en faisant la part aux séductions qui l'entouraient.

Si maintenant on considère les personnages secondaires, on distingue *Verrina*, républicain étroit et fanatique; le vieux *Doria*, respectable par sa douceur et sa sagesse; son *neveu*, libertin crapuleux et incorrigible; le *More*, athée et assassin. Aucun pourtant n'inspire un intérêt aussi vif, que l'épouse de Fiesque, la belle *Léonore*, qui rappelle l'amante de Charles Moor, quoiqu'elle tienne davantage à l'intrigue de la pièce et à la terre que la malheureuse Amélie. C'est une héroïne comme Schiller les aime. Douce et timide, mais enthousiaste de tout ce qui est grand et généreux, elle ne vit que dans son époux, et elle s'imagine que Fiesque ne connaît qu'elle au monde. Lorsqu'elle s'en croit abandonnée, elle renferme sa douleur dans son sein et ne se livre point aux emportemens de la jalousie; elle ne connaît d'autre passion que l'amour, qui l'élève au-dessus de la crainte et de la faiblesse de son sexe. Dans la nuit où s'accomplissent les destinées de son époux, elle court partager ses dangers et reçoit le coup mortel. Si l'on compte cette mort au nombre des défauts de la pièce, on jugera plus favorablement celle de Fiesque, qui est contraire à l'histoire. Celle-ci l'attribue à un accident, tandis que dans la tragédie *Verrina*, trompé dans ses vues, précipite son ami dans les flots. L'auteur qui, en général, est resté fidèle à l'histoire, jugea cette modification nécessaire, le drame n'admettant pas les effets du hasard ou d'une providence immédiate.

Schiller, ayant fondé sa tragédie de Fiesque sur un épi-

sode éminemment pittoresque de l'histoire, n'avait qu'à exceller dans l'exécution pour obtenir un succès prodigieux. Il en est de même pour les Brigands, où des situations extraordinaires ne laissent pas respirer le spectateur. La tragédie bourgeoise, d'*Intrigue et Amour*, au contraire, privée de ces avantages, ne put se soutenir que par le mérite du sujet. Elle montre le triomphe des froids calculs de l'égoïsme sur les passions ardentes de la jeunesse, qui se soulèvent contre les misérables convenances d'un monde corrompu. Cette idée n'est ni neuve, ni originale, on la trouve dans tous les esprits; mais elle est bien présentée. Peut-être *Louise* et *Ferdinand de Walther* déploient-ils trop de sentimentalité. En considérant, néanmoins, la pureté de leurs rapports, la noblesse de leurs intentions, on admire le génie de Schiller, qui sut faire une héroïne de la fille d'un pauvre musicien, et peindre la tendre sympathie de deux cœurs brisés par les intrigues criminelles du préjugé. *Ferdinand* est un gentilhomme *qui ne croit pas ses titres de noblesse plus anciens que le plan de l'univers;* il parle, il agit d'une manière conforme à cette opinion. Résolu de sacrifier tout à la raison et à l'honneur, il n'accorde rien à l'esprit de sa caste. Son amour pour Louise n'est pas le motif de sa résolution; il la fortifie seulement et le porte à ne plus en faire mystère. On admire la vigueur avec laquelle il repousse les artifices de son père et ceux des autres. *Louise* est le digne pendant d'un tel homme. Humble et timide, les qualités de son ame ont peine à se faire jour dans la sphère étroite où la Providence l'a placée; elles ont besoin d'une cause extérieure pour se développer. Sans autres guides que la candeur et l'innocence, elle déploie, au milieu des plus rudes épreuves, une candeur virginale bien autrement imposante que la hauteur étudiée des puissans de la terre. Sa piété filiale, l'amour angélique qui domine son être, le sentiment religieux qui la soutient, contrastent singulièrement avec

son éducation; elle est réellement *une rose du désert qui se flétrit sur sa tige*, et nous donnerions tout pour la sauver. L'innocence et la passion, les rapports intimes et la cruelle destinée des deux amans, constituent l'intérêt de cette tragédie, qui abonde en passages éloquens, en scènes pathétiques.

Les trois tragédies qu'on vient de citer, annoncèrent à l'Allemagne un poète du premier ordre. En les lisant avec attention, on est frappé de l'affinité qu'elles ont entre elles, et on y découvre le développement progressif du génie de leur auteur, qui se soumet insensiblement au frein de la raison et aux règles de l'art. Les Brigands sont incontestablement la plus admirable et la plus populaire de ces trois productions, mais ils ne soutiennent pas, comme Intrigue et Amour, ou comme la Conjuration de Fiesque, les investigations d'une critique impartiale. Aussi les deux dernières pièces firent-elles sortir Schiller de son état précaire, en lui procurant l'emploi qu'il avait long-temps recherché. Au mois de Septembre 1783 il devint *poète du théâtre*, et peu de temps après *membre de la société littéraire de Mannheim*. C'était à la fois le mettre en contact avec une foule de littérateurs marquans, et le soustraire aux poursuites du duc de Wurtemberg. Il n'avait jamais demandé autre chose, et il se trouvait heureux avec un revenu modeste dans une ville où rien ne s'opposait au genre de vie qu'il avait toujours préféré. Le souvenir de ses malheurs échappa de sa mémoire, et son génie, libre d'entraves, s'élança dans la carrière de la gloire avec une nouvelle énergie. Dans la préface de sa *Thalie*, il dit: « Je me sens dégagé de toutes mes obligations antérieures. Maintenant le public est mon tout, mon étude, mon souverain, mon confident; c'est à lui seul que désormais je veux appartenir; jamais je ne me présenterai devant un autre tribunal que devant le sien; il est le seul que je craigne, le seul

que je respecte. » Et pourquoi cette déclaration solennelle? Parce que, selon lui, le public seul était un jury digne de prononcer sur la vérité, qu'il recherchait sans relâche pour en composer l'homme idéal. Les conjonctures difficiles, les relations sociales et domestiques, les places et les honneurs, tout, chez lui, était subordonné à ce but. Le succès même de ses ouvrages n'eut aucune prise sur Schiller, et il n'aimait d'autre gloire que celle qui est avouée par la conscience. Un génie de cette trempe ne s'arrête pas à moitié chemin, et, certes, il a fourni sa carrière. Si, à son début, il s'est fait tort par l'impétuosité de son imagination, il s'éleva par la suite à une pureté qui aurait, peut-être, dû le rapprocher plus de la philosophie que de la poésie dramatique. Mais, d'un côté, il y avait de l'entraînement dans son choix, et, de l'autre, son ame ardente et expansive ne s'arrangeait pas encore de ces systèmes abstraits, goûtés tout au plus par les savans. Ses travaux, semblables à la rosée qui couvre toute la terre, devaient agir sur toutes les classes de la société. D'ailleurs les Allemands ne se font pas du théâtre la même idée que nous. En France, les représentations dramatiques sont une récréation, un passe-temps agréable [1]. En Allemagne, au contraire, le théâtre est considéré comme une institution pour former l'esprit et le cœur des citoyens, comme un sanctuaire du beau et du sublime, de la vérité et de la vertu. Comment Schiller n'aurait-il pas choisi ce moyen, pour instruire, pour éclairer les hommes?

Le théâtre de Mannheim était alors un des premiers de l'Allemagne, et Schiller était fier de la part qu'il prenait dans sa direction. En conséquence il cherchait à se mettre à la hauteur de sa position, en étendant le cercle de ses con-

1 Nous ne pensons pas que cela soit rigoureusement vrai. S'il y a en France, comme partout, des auteurs dramatiques qui ne songent qu'à l'amour, il en est aussi qui se proposent un but plus élevé. *Note du R.*

naissances, en épurant son goût, en étudiant le mécanisme de son art. Il lisait beaucoup et méditait davantage. L'étude de *Corneille*, de *Racine*, de *Voltaire* et d'autres classiques français, l'éclairait sur beaucoup de ses défauts en rectifiant son jugement. Pour mieux profiter de ces grands hommes, il s'était proposé de les traduire simultanément avec *Shakespeare;* mais il renonça à ce projet, de même qu'à deux tragédies intitulées : *Timon* et *Conradin de Souabe*, pour travailler à *Don Carlos*.

Cette entreprise gigantesque ne le rendait pas indifférent au succès de sa *Thalie*, qu'il avait compté faire réussir par le concours des membres de la Société littéraire. Mais la tendance de cette institution étant plutôt scientifique que littéraire, on admirait sa verve poétique et rien de plus. Blessé de cette indifférence, Schiller s'arma d'un nouveau courage, et résolut de voler de ses propres ailes. En conséquence la *Thalie rhénane*, dont les premières feuilles étaient enrichies de trois actes de *Don Carlos*, parut en 1785, et n'eut que de légères interruptions jusqu'en 1794. Le corps du journal se composait de dissertations historiques, morales et critiques sur le théâtre ; le reste était consacré à des variétés en prose et en vers. C'est ici que nous admirons tantôt les élans de son imagination dans l'*Infanticide*, la *Bataille*, le *Groupe du Tartare*, les *Vers à Laure*[1]; tantôt son esprit rêveur qui sonde les abîmes de l'intelligence pour y trouver une réponse aux questions les plus difficiles sur la vie morale. Les *Lettres de Jules et de Raphaël*, qui indiquent la marche de ses investigations, reflètent toute la beauté de l'ame de Schiller. Il ne se plaisait ni dans le doute, ni dans la confusion des idées reçues ; mais dans la recherche de la vérité. « Ce n'est pas, dit-il, une vaine curiosité, mais la voix de la nature qui s'informe si

1 Laure était la fille du conseiller de chambre Schwan, de Mannheim, et Schiller l'aimait éperdument.

notre bonheur tient uniquement à l'action harmonique des organes de la sensation; si nos croyances dépendent de la circulation du sang. » Il est vrai que Schiller ne donne pas la réponse à ces questions, que le doute ne sort pas de son ame; mais sa vie et ses ouvrages démontrent qu'il adorait le Modérateur de l'univers, qu'il respectait sa loi. Au reste, ses Lettres philosophiques ne sont que des fragmens imparfaits sous plus d'un rapport, et n'ont d'autre mérite que de nous initier aux combats intellectuels d'un génie supérieur.

Cependant sa vie de Mannheim ne rendait pas ces combats difficiles, il n'avait point à se plaindre du sort. Chéri de tout le monde, il était l'ami de Dalberg et reçu dans la maison de Laure. On conviendra néanmoins que sa position était inférieure à son mérite, et que les tracasseries qui lui étaient suscitées autant par l'amour-propre des acteurs que par les caprices du public, ne pouvaient manquer de lasser à la longue un poète qui participait un peu à l'inconstance de sa caste. Le titre de *conseiller aulique*, qui lui fut conféré par le duc de Saxe-Weimar dont il avait fait la connaissance à la cour de Darmstadt, puis des lettres flatteuses, dont quatre anonymes de Leipzig, chargées de quatre portraits de femmes et d'un joli porte-feuille, l'avaient éclairé sur le cas qu'on faisait de son talent et sur l'inutilité de sacrifier désormais son indépendance à un traitement. Il prit donc le parti de quitter Mannheim et de s'établir à Leipzig, pour y vivre du produit de ses publications. Cette ville lui convenait comme centre de la librairie, comme résidence de quelques-uns de ses amis, peut-être aussi comme renfermant ses plus zélés admirateurs. Avant de quitter Mannheim il écrivit à son ami Huber[1], de Leip-

[1] Louis-Ferdinand Huber, né à Paris en 1764, s'est distingué par des critiques spirituelles et des traductions. Entre autres il a traduit *Guerre ouverte* et le *Mariage de Figaro*. L'auteur des *Esquisses sur l'Espagne* est un fils de ce Huber.

zig : « Voici, selon toutes les apparences, la dernière lettre que je vous écrirai de Mannheim. Les jours qui se sont écoulés depuis le 15 Mars, m'ont paru aussi longs que les actes d'un procès criminel, et, Dieu soit loué, me voici de dix jours plus près de vous. Et maintenant, mon cher confident, permettez-moi de vous entretenir un peu de mes projets économiques.

« Je me propose d'éviter, en m'établissant à Leipzig, une faute qui m'a causé bien des tracasseries à Mannheim. Je ne veux plus avoir de ménage, ni vivre seul. Tout cela me passe. Il me serait moins pénible de tramer une conspiration que de diriger un ménage; vous devez le savoir, la poésie abhorre les comptes. Avec un ménage mon ame est partagée, je tombe de trop haut quand un bas troué me ramène à la terre. Ensuite il faut à mon bonheur un ami intime qui me serve de bon génie, qui veuille être le confident de mes moindres pensées, qui me dispense de recourir à la plume ou de faire une visite. On peut perdre une idée en traversant la rue.

« Vous le voyez, il ne s'agit que de riens, mais les riens supportent parfois les fardeaux les plus pesans de la vie. Je me connais mieux que tant d'autres ne se connaissent; je sais ce qu'il me faut pour être tout-à-fait heureux. Dites-moi, en conséquence, si Leipzig peut me procurer ce que je cherche?

« Si je pouvais habiter votre maison, je serais parfaitement rassuré. Je ne suis pas un mauvais voisin, comme vous le pourriez craindre; je suis d'un naturel assez conciliant, et je ne manque pas d'un certain savoir faire, comme disait Yorik, pour redresser et divertir les autres. Si, ensuite, il vous était possible de me mettre en rapport avec des gens qui eussent soin de mon petit ménage, mon affaire serait faite.

« Il ne me faut qu'une chambre à coucher, qui sera en même temps mon cabinet d'études, et un salon. En fait de

meubles, je me contenterais d'une commode, d'un secrétaire, d'un lit et d'un sopha, d'une table et de quelques chaises.

« Je ne veux demeurer ni au rez-de-chaussée, ni près du toit, ni avoir la vue sur un cimetière. J'aime les hommes, et par conséquent aussi le bruit de la rue. Si je ne puis pas manger avec vous et les autres amis (c'est-à-dire en comité des cinq[1]), je m'abonnerai à la table-d'hôte; car j'aimerais mieux jeûner que de dîner seul.

« Je vous écris tout cela, mon cher ami, pour vous préparer à la singularité de mes goûts, et pour vous mettre à même de travailler d'avance à mon établissement. Mes prétentions sont, à vrai dire, d'une naïveté desespérante; mais j'ai été gâté par votre obligeance.

« Vous aurez reçu le premier volume de ma *Thalie*, et le jugement de *Carlos* sera prononcé. Je ne veux l'apprendre que de votre bouche. Si nous autres cinq ne nous fussions pas connus, peut-être eussiez-vous fait ma connaissance à l'occasion de Don Carlos. »

Schiller arriva à Leipzig à la fin de Mars 1785, et on ignore si Huber a pu se conformer à ses désirs. Une lettre du 24 Avril 1785, adressée au père de Laure, donne des détails sur l'accueil qu'on lui fit dans sa nouvelle résidence, sur ses plaisirs, sur ses travaux et ses projets ultérieurs.

« Vous avez mille fois raison de vous plaindre de mon silence, mais votre bonté me vaudra mon pardon. Quand un homme aussi novice que moi arrive pour la première fois à Leipzig pendant la foire, il perd la tête pour quelques jours. Je ne l'ai pas encore à moi, et je dérobe un instant pour être en idée près de vous.

« Notre voyage, dont M. Gœtz vous fera un rapport détaillé, a été désagréable au possible. Nous eûmes continuellement à lutter contre la boue, la neige et les inondations....

« Dans la première semaine de mon arrivée j'ai fait une

1 On n'apprend nulle part quels ont été les trois autres.

foule de connaissances, parmi lesquelles je citerai celles de Weisse, d'Œser, de Hiller, de Zollikofer, de Hnber, de Jünger[1], du célèbre acteur Reinike, de quelques négocians de Leipzig et de Berlin.

« Jusqu'à ce jour je n'ai pas eu de plus agréable délassement que de visiter le café de Richter, rendez-vous de la moitié de Leipzig, et où je multiplie mes connaissances avec la ville et l'étranger.

« On m'a proposé de m'établir à Berlin et à Dresde; les offres sont si séduisantes, que probablement je n'y résisterai pas. C'est une singulière chose qu'une réputation littéraire. Le petit nombre d'hommes de mérite dont on approche et dont on aime les suffrages, ne console pas de l'essaim de badauds qui bourdonnent à l'entour de vous, et qui s'imaginent être vos collègues, parce qu'ils ont noirci quelques pages. Le nombre de ceux qui ne pouvaient comprendre que l'auteur des *Brigands* eût une mine ordinaire, est assez considérable. On s'était attendu pour le moins à des cheveux coupés[2], à de grosses bottes et à un fouet.

« Beaucoup de familles leipzicoises passent l'été dans les villages voisins de la ville pour respirer l'air de la campagne. Moi aussi je passerai quelques mois au village de *Gohlis*. Pour y arriver, je n'aurai à faire qu'un quart de lieue par une promenade charmante, appelée la Vallée des roses. J'y travaillerai beaucoup. Je m'occuperai de *Carlos*, de ma *Thalie* et, réjouissez-vous, de la médecine. Je suis impatient de me faire un état et de ne m'occuper de littérature qu'en amateur. J'ai, d'ailleurs, toujours aimé la médecine; pourquoi ne l'aimerais-je pas aujourd'hui?

« Vous voyez, mon excellent ami, que vous n'avez pas lieu de douter de la sincérité et de la fermeté de ma résolu-

1 Weisse, poète et pédagogue; Œser, peintre; Hiller, musicien; Zollikofer, prédicateur distingué; Jünger, poète dramatique.

2 On vivait alors dans l'âge d'argent des queues et des ailes de pigeon.

tion. Cependant je ne vous ai pas encore confié le véritable motif de votre entière sécurité à cet égard. Il faudra pourtant le dire maintenant ou jamais. Je ne dois qu'à mon éloignement le courage de vous faire connaître le vœu secret de mon cœur. Souvent j'étais sur le point d'en faire l'aveu à Mannheim, et toujours une timidité invincible me ferma la bouche. Votre bonté, l'intérêt que vous m'avez témoigné, ont nourri en moi des espérances que je ne saurais justifier que par votre amitié. L'accès que j'avais dans votre maison me fit faire la connaissance de votre aimable fille, et je voulus être votre fils. Mon avenir, incertain jusqu'ici, commence à se debrouiller. Je ferai tout pour le rendre prospère, et jugez si je réussirai, quand mon zèle sera soutenu par l'accomplissement de tous mes vœux.

« Encore deux ans, et mon bonheur sera décidé. Je sais ce que je demande, et je connais la faiblesse de mes titres. Il y a un an que je n'aurais pas osé les faire valoir. Je voulus me guérir en vous voyant plus rarement; ce fut en vain.

« Le duc de Weimar fut mon premier confident. J'ai été porté à m'ouvrir à lui par son extrême bonté et par la déclaration qu'il s'intéressait à mon sort. Je me flatte qu'il se souviendra de moi lorsqu'il sera question de rendre mon bonheur parfait par la main de Laure.

« Je termine, en convenant que mille autres offriront à votre fille un sort plus brillant que celui que je pourrai lui faire partager; mais je nie qu'un autre me vaille sous le rapport du cœur. Votre réponse, que j'attends avec crainte et impatience, me fera savoir si je puis m'adresser directement à votre fille. Adieu, etc. »

Il paraît certain que Schiller entra en correspondance avec Laure; mais le mariage n'eut pas lieu, et le projet de revenir à la médecine n'eut point de suite. La médecine était sa ressource dans les momens de gêne; mais il était trop

attaché à la littérature pour ne pas changer d'avis avec les événemens. Il désirait trouver un revenu moins chanceux que les droits d'auteur; mais ce revenu ne devait pas l'éloigner trop des objets de son affection. En attendant il se décida à terminer *Don Carlos*, qui avait déjà trouvé plus d'un adversaire, au nombre desquels nous comptons le célèbre Wieland. Il se mit au travail à Gohlis, et si nous en jugeons par son *Hymne à la Joie*[1], qui date de cette époque, il jouissait alors de tout le bonheur dont il était susceptible, c'est-à-dire d'un calme qui couve la tempête.

Vers la fin de l'été Schiller alla s'établir à Dresde. Parmi ses admirateurs dans cette ville, il estimait particulièrement le conseiller à la cour d'appel *Kœrner*[2], qui le reçut comme un ancien ami, et lui fit partager son habitation de *Loschwitz*, où la dernière main fut mise à *Don Carlos*, dont la première édition parut en 1786.

L'histoire de Don Carlos se prête singulièrement au drame. Rien n'est plus tragique que le sort d'un prince condamné à mort par son père. Le caractère de ce jeune homme, le mélange de bigoterie, de jalousie, d'amour et d'autres passions violentes qui concourent à sa perte, est une mine inépuisable pour le poète dramatique. Aussi ne l'a-t-on pas ménagée, surtout depuis la biographie du fils de Philippe II, par Saint-Réal, le plus habile faiseur de nouvelles historiques avant sir Walter Scott.

La tragédie de Don Carlos n'est plus un essai, c'est l'œuvre d'un talent consommé. Depuis son début, Schiller avait appris à mieux juger les hommes et les choses, il avait étudié la scène et la morale, il avait perdu la fougue d'une jeunesse chaleureuse qui fulmine au hasard contre les sottises du monde, et n'avait conservé que l'énergie d'un moraliste

1 Il n'y a pas d'expression française pour rendre exactement le mot *Freude* dans le sens de Schiller.

2 Auteur d'une *Vie de Schiller*, et père du poète Kœrner.

éclairé, qui signale les travers des hommes pour les corriger. C'est l'idée qu'on s'en forme en lisant don Carlos, dont le plan est conçu avec une rare sagacité, et dont l'exécution témoigne à la fois d'une forte entente des ressources de la scène, d'une connaissance approfondie de l'histoire et de progrès sensibles dans l'art d'écrire. Rédigé en vers non rimés et non pas en prose comme les premières pièces, don Carlos est écrit avec autant d'élégance que de régularité. Le temps et les lieux où l'action se passe sont encore mieux retracés que dans Fiesque. La cour d'Espagne, avec son étiquette, ses grands, ses inquisiteurs et son roi, est admirablement décrite. Les personnages sont des *individus* comme dans Shakespeare, et non pas des *genres* comme dans la tragédie française; quoique peu historiques, ils sont dessinés de main de maître. *Philippe II*, vieux despote, d'une intelligence peu étendue, blasé sur les affections du cœur, maître de l'Europe, et vivant en dehors des autres hommes, est taciturne, méchant, d'un orgueil excessif, occupé uniquement à opprimer le monde. La superstition le rassure sur ses crimes et lui donne une sorte de grandeur qui remplit d'épouvante. Philippe en impose par ce pouvoir absolu, qui s'appuie sur des principes faux, mais inflexibles.

Carlos est l'antipode de son père. Il serait difficile d'inspirer plus de sympathie que ne le fait ce jeune prince aussi magnanime que malheureux. Occupé, depuis sa plus tendre enfance, du bonheur des hommes, il ne considère le trône qui l'attend que comme un moyen de réaliser ses desseins généreux; mais les projets de son père et ses entourages le forcent à se replier sur lui-même. Il ne vit que d'espérances et nous l'en aimons davantage. Cependant il semble toucher au bonheur. Exclu de la confiance de son père par le duc d'Albe et le prêtre Domingo, il compte sur le cœur d'Élisabeth de Valois, sa future épouse; mais la politique de

Philippe en fait sa mère, et le coup est d'autant plus affreux qu'il est irréparable. Dès-lors ses rêves, son énergie s'évanouissent. Son désespoir le pousse en vain à obtenir par la force ce que le sort lui a ravi : bientôt il retombe dans un profond abattement; il est retenu par la nature et la conscience. Il se soumet, mais avec Élisabeth il a tout perdu; il ne conçoit pas que sans elle il puisse jamais être quelque chose à ses sujets.

Le caractère de la *reine* n'a pas moins d'attraits que celui de don Carlos. On devine qu'elle partage la passion de son malheureux amant, mais elle-même l'ignore : si elle pouvait s'en douter, elle succomberait sous le poids de son crime. Son cœur saigne pour don Carlos, et elle voudrait le rendre au bonheur. Elle s'efforce de le calmer, de le convaincre que son infortune n'est pas irréparable; elle veut qu'il aime ses futurs sujets de l'amour qu'il lui porte. Pure comme une Vestale, elle agit avec le courage d'une reine et la prudence d'une matrone. Idéal de la femme, elle trouve dans l'accomplissement de ses devoirs une compensation à ses ennuis.

Toutes les vertus d'Élisabeth sont rehaussées par les vices de la princesse *Éboli*, sa dame d'honneur, qui, en faisant parade des plus beaux sentimens, n'aime que les avantages matériels. Dès qu'elle s'est assurée de l'indifférence de Carlos, la vanité, l'égoïsme reprennent le dessus, et il ne reste plus rien de sa prétendue grandeur d'ame. Elle consent à épier les démarches de son amant, à faire cause commune avec ses ennemis. Et néanmoins le poète a su lui donner tant de grâce, qu'on ne croit pas son cœur aussi corrompu que ses actions sont mauvaises.

Le *marquis de Posa* est, sans contredit, le personnage le plus important de la tragédie de don Carlos, le véritable représentant de l'auteur. Placé dans les mêmes conjonctures que Posa, Schiller aurait défendu, comme lui, la cause

de la vérité, de la justice, de l'humanité. Les sentimens qui l'animent, les talens qu'il déploie, sont aussi sublimes que le but qu'il se propose. Doué d'une intelligence supérieure et d'une religiosité affranchie du symbole, toutes ses facultés ne tendent que vers un but unique, vers le bonheur du genre humain, auquel il subordonne jusqu'à son amitié sincère pour don Carlos. Il est au-dessus des atteintes de la fortune. Soit qu'il ranime le courage presque éteint de l'amant d'Élisabeth, soit qu'il se trouve vis-à-vis du tyran ou de l'inquisiteur, soit qu'il se sépare de la vie avant d'avoir recueilli le fruit de ses travaux, il est toujours le même, toujours inébranlable, toujours généreux, toujours magnanime; frappé d'une balle meurtrière, il s'occupe du bonheur d'autrui jusqu'au dernier soupir. Posa est un réformateur, mais un réformateur qui sait prendre son temps et choisir ses moyens. Son enthousiasme est aussi éclairé que pur, son éloquence aussi touchante que vraie, sa philosophie aussi profonde que persuasive. Si Schiller avait écrit dix années plus tard, on aurait attribué l'idée du caractère de Posa à la révolution française, on aurait peut-être disputé à son génie la gloire d'avoir conçu le *Libéral par excellence*. Mais Schiller n'a composé son idéal qu'à l'aide des pensées généreuses du dix-huitième siècle, et cet idéal n'a que le défaut relatif d'éclipser don Carlos, qui n'est plus le héros de la pièce depuis le quatrième acte. Ce défaut a été remarqué par les critiques et avoué par l'auteur, qui l'attribue à l'intervalle qui sépare la rédaction des trois premiers de celle des deux derniers actes. Dans cet intervalle les idées de Schiller avaient fait des progrès; le caractère de Carlos n'était plus à la hauteur de sa philosophie, et comme les trois premiers actes se trouvaient déjà entre les mains du public, il fallait enrichir Posa de tout ce dont il n'était plus possible de gratifier son malheureux ami. Au reste, ce défaut ne choquera que les partisans rigides des

convenances dramatiques. L'intérêt que Carlos nous inspire se soutient jusqu'au bout de la pièce, et ne souffre pas de l'admiration que nous avons pour le marquis. Peut-être reprochera-t-on, avec plus de raison, à Schiller une intrigue peu facile et un dénouement trop compliqué. Mais, qu'est-ce que ces défauts à côté de mille beautés? Qu'est-ce que ces défauts, quand on est obligé de convenir, après la lecture de don Carlos, que son auteur l'emporte sur les plus grands poètes par la profondeur de ses pensées, par l'éclat de ses images, par la générosité de ses vues, par son amour de la vertu, par son horreur du vice, par son respect pour les choses divines. Aussi le public n'en tint-il pas compte; il plaça Schiller au premier rang des auteurs dramatiques, et l'étourdit du bruit de ses éloges.

Le succès de don Carlos fut si complet, qu'il aurait pu suffire à la gloire de son auteur, s'il n'avait pas été tourmenté par la soif de puiser sans cesse dans les trésors de l'intelligence humaine, et d'agrandir le cercle de son activité. Ayant vaincu les difficultés de l'art dramatique, il en perdit l'enthousiasme et prit le parti de ne plus écrire pour le théâtre. A en juger, néanmoins, par une foule d'essais et de fragmens hétérogènes, il était indécis sur le parti à prendre, et ne savait pas à quelle branche de la littérature il accorderait la préférence. C'est dans cette période d'irrésolution, qu'il composa une grande partie de ses poésies fugitives qui ont toute la fraîcheur et toute la verve de ses productions dramatiques. Qui ne se plairait pas à reconnaître les destinées humaines dans la *Promenade* et la *Cloche?* qui ne mettrait pas au-dessus des meilleures ballades *Héro et Léandre*, les *Grues d'Ibycus*, le *Chevalier Toggenbourg*. Cependant ces poésies, quel que soit d'ailleurs leur mérite, n'occupaient que les loisirs de Schiller, qui consacrait son temps à des travaux plus sérieux, et cherchait à se fixer sur un nouveau genre d'occupation.

Peut-être est-ce à cette circonstance que nous sommes redevables du *Visionnaire*[1]. Le fameux Cagliostro trompait alors la société de Paris avec ses prestiges. Ses succès déterminèrent Schiller à montrer comment un imposteur pouvait fasciner les yeux d'un homme d'esprit trop sentimental, en réveillant en lui les germes de la superstition par la ruse, la magie et la philosophie de la nature; comment, après l'avoir précipité dans le doute et l'incrédulité, il pouvait lui faire envisager la religion de Rome comme une ancre de salut. Le visionnaire témoigne non-seulement de la variété des études de son auteur, mais encore de sa connaissance du cœur humain. Quelques caractères, entre autres celui de la victime et celui du mystificateur, sont d'une grande vérité. Des tableaux charmans, des passages sublimes, des aperçus profonds attachent le lecteur empressé d'arriver au dénouement. Il n'y arrive pas, parce que l'auteur, soupçonné de viser à l'effet, se dégoûta de son travail avant de l'avoir terminé. Peut-être aussi était-il fatigué de ne consacrer sa plume qu'aux produits de l'imagination. Il rentra, néanmoins, encore plusieurs fois dans ce genre, et le *Cabaretier du Soleil*[2], qui devient criminel par suite de peines infamantes, de même que les *Voies de la destinée*[3], qui font connaître les vicissitudes du favori d'un prince, attachent à la fois par la forme et par le fond.

Après avoir long-temps tâtonné, Schiller se décida enfin pour l'histoire, dont les révolutions, les héros et les terribles leçons commençaient à mieux lui convenir que les fictions et les utopies. Fatigué, d'ailleurs, de la vie errante qu'il avait menée jusqu'alors, il désirait pouvoir se fixer quelque part, et l'étude de l'histoire lui donnait, sous ce rapport, des espérances mieux fondées que la poésie.

La tragédie de Don Carlos l'avait déjà conduit à des recherches sur l'Espagne sous Philippe II, et l'ouvrage de

1 *Der Geisterseher*. 2 *Der Sonnenwirth*. 3 *Die Wege des Schicksals*.

Watson sur cette partie de l'histoire ne l'ayant pas satisfait, il avait compulsé les sources de *Grotius*, *Strada* et de *Thou*. La *Défection des Pays-Bas* lui avait paru un des épisodes les plus intéressans de ce règne désastreux, et il en fit le sujet de son premier travail historique. Il se proposait de rechercher avec attention les moindres circonstances de l'origine et de la route de cet événement; de suivre dans la narration une route plus rationnelle que ses prédécesseurs, d'y faire entrer des considérations générales sur divers points de politique et sur le caractère national des Neerlandais, de ne pas se défendre surtout de la sympathie qu'inspire le triomphe de la liberté. Ce plan si vaste n'était pourtant qu'une faible portion d'une immense entreprise littéraire, dont il puisa l'idée dans les *OEuvres de Saint-Réal*. Il ne s'agissait de rien de moins que d'une *Histoire des conjurations et des révolutions les plus remarquables du moyen âge et des temps modernes*. Le premier et unique volume de cet ouvrage, qui se compose en grande partie de la *conjuration de Venise*, par Saint-Réal, parut en 1787. Schiller reculait, sans doute, devant les difficultés typographiques de ce travail, et il revint à la défection des Pays-Bas.

Malheureusement, depuis son séjour à Dresde, il avait contracté l'habitude d'employer la nuit aux études sérieuses. Le matin il se promenait sur les bords de l'Elbe, s'abandonnant tantôt à une douce rêverie, tantôt à des méditations profondes. Quelquefois on le voyait descendre le fleuve sur un léger esquif, s'égayant à l'aspect riant de la nature, ou cherchant des émotions dans les horreurs d'un ouragan. Le soir, avant de rentrer dans son cabinet, il fréquentait une société aimable, qui ne blessait pas sa modestie par de fades éloges, recherchés par les ames vulgaires. Il fuyait les bureaux d'esprit, et se trouvait toujours gêné dans le grand monde, dont il détestait la pitoyable étiquette. Sa conversation ne devenait instructive et attrayante, son humeur

n'était égale et gaie, qu'au milieu de ses véritables amis, et il en comptait un grand nombre à Dresde; ce qui ne l'empêcha point en 1787 de visiter Weimar, où il trouva aussi des hommes selon son cœur. S'il n'y vit pas Gœthe, il reçut l'accueil le plus affectueux de Herder et de Wieland. Ce dernier l'ayant engagé à enrichir son *Mercure allemand*, il y inséra quelques poésies fugitives, entre autres les *Dieux de la Grèce* et les *Artistes*, deux fragmens de la *Défection des Pays-Bas* et les *Lettres sur Don Carlos*, sans négliger pourtant sa *Thalie*, qui continuait de paraître à Leipzig. Enchanté de ses nouvelles connaissances, Schiller songeait à ne plus s'en séparer, lorsque son ancienne protectrice, la baronne de Wollzogen, l'invita à se rendre dans sa terre de Bauerbach. Cette invitation fut un ordre pour son cœur reconnaissant, et il quitta Weimar sans néanmoins se douter que ce voyage lui ferait trouver la compagne de sa vie. Son cœur était libre, car Laure en avait été bannie par une coquette de Dresde, dont, après en avoir été trompé, il fit la *Princesse Éboli*. Il ne fut donc pas difficile à *Mademoiselle de Lengefeld*, qu'il vit à Rudolstadt en y passant pour aller à Bauerbach, de faire sur lui une profonde impression. Les qualités de Mademoiselle de Lengefeld ranimèrent dans Schiller le désir d'un établissement solide, qui le mît à même d'unir sa destinée à un être qui partageât ses plaisirs et ses peines, qui s'attachât à lui, qui supportât son humeur et dans les bras duquel pussent se calmer ses esprits agités. Il quitta donc Rudolstadt à regret, y revint avec empressement, et l'année suivante il vécut dans ses environs depuis le mois de Mai jusqu'en Novembre, partageant sa vie entre l'étude et la société de la famille de Lengefeld. L'espoir de lui appartenir par d'autres liens que par ceux de l'amitié, se fortifiait des sentimens de son amante, et si sa position précaire était un obstacle à ses vœux, il travaillait à les surmonter.

De retour à Weimar, il fit la connaissance de Gœthe. Ce grand poète, qui était alors dans sa trente-neuvième année, avait un rang et de la consistance dans le monde. Schiller avait dix années de moins que lui et pas de place. Cette circonstance explique, mieux peut-être que la divergence des caractères, l'espèce d'éloignement que Schiller eut d'abord pour celui qu'il aima tant par la suite. Dans leur première entrevue, Gœthe s'était emparé de l'oreille de la société; il parlait de l'Italie, de l'art, de ses voyages, de mille autres objets; sa conversation vive et spirituelle déroulait tous les trésors de ses connaissances et de son imagination. Cependant Schiller ne partageait pas toutes ses opinions, et, retenu par sa timidité naturelle, il n'osait pas réfuter celui qui disposait de tant de moyens. Comment pouvait-il sympathiser avec lui? Aussi écrivait-il peu de temps après cette entrevue: « En somme, je n'ai pas perdu la haute idée que j'avais de Gœthe; mais je ne m'en rapprocherai jamais. Il est déjà au-delà de bien des choses qui me sont intéressantes. Tout son être diffère du mien; je ne vis pas dans son monde, et nos opinions sont diamétralement opposées. Cependant je ne veux rien inférer d'une première entrevue; le temps en décidera. » C'était, en effet, le meilleur juge; car Gœthe aussi avait ses préjugés. Effrayé du succès des *Brigands*, si contraires à son goût sévère, il en voulait à Schiller d'avoir mis en faveur une littérature sauvage et vagabonde. *Don Carlos* n'avait pas diminué sa colère, et quoiqu'il rendît justice au talent de son auteur, il continuait à s'en défier. Des circonstances fortuites portèrent néanmoins ces deux hommes à s'estimer. Gœthe avait rendu des services à Schiller, et comme ils n'étaient séparés par aucun motif de jalousie, ils finirent, non-seulement par devenir amis, mais par travailler ensemble.

En attendant Schiller avait publié, en 1788, la première partie de l'*Histoire de la défection des Pays-Bas*. C'était

un chef-d'œuvre. Un plan habilement tracé servait de cadre à de profondes recherches, à une brillante composition. Tout s'y lie, tout s'y rattache à l'idée principale. Des remarques judicieuses, une narration rapide, des portraits magnifiques, assigneraient à cette production la première place parmi les ouvrages en prose de Schiller, s'il avait pu la terminer; mais il s'en tint au premier volume, qui s'arrête à l'entrée du duc d'Albe dans Bruxelles. Ce premier volume lui valut, en 1789, la place de professeur d'histoire à l'université de Jéna. Dès-lors il avait une patrie, une existence honnête, et un intérieur qu'il se hâta d'embellir en le partageant avec Mademoiselle de Lengefeld. Gœthe, qui lui avait procuré ce bonheur en le recommandant à la princesse Amélie, lui devenait tous les jours plus cher. Il nageait dans la joie. Jamais, dans ses rêves, il ne s'était attendu à autant de félicité.

L'emploi honorable que Schiller venait d'obtenir à Jéna, lui imposait l'obligation de s'appliquer spécialement à l'étude de l'histoire, et les fragmens de son cours venus jusqu'à nous, sont la preuve qu'il n'a rien négligé à cet égard. On admire les principes les plus larges et les plus philosophiques dans sa leçon introductive : *Qu'est-ce que l'Histoire universelle et comment faut-il l'étudier?* Rien n'est plus intéressant que les *Aperçus sur la première société humaine d'après la Genèse; la Mission de Moïse; la Législation de Lycurgue et de Solon; l'état de l'Europe à l'époque de la première croisade; le siècle de l'empereur Fréderic I; l'Histoire des troubles qui précédèrent le règne de Henri IV jusqu'à la mort de Charles IX.* Ces fragmens font regretter que Schiller n'ait pas rédigé son cours. Il avait coutume de parler sur des notes, et on croit généralement que la foule de ses auditeurs était attirée plutôt par la profondeur de ses recherches et l'originalité de ses vues que par son débit.

Cependant les devoirs du professorat ne remplissaient pas toutes les heures de Schiller, et il put créer de nouveaux chefs-d'œuvre. Une guerre riche en événemens et en conséquences remarquables avait fixé son attention. Il résolut d'en faire le sujet d'un livre, et l'*Histoire de la guerre de trente ans* parut en 1791. Elle est considérée par les critiques comme le meilleur ouvrage dans son genre, et elle suffit pour assigner à son auteur le premier rang parmi les historiens philosophes, c'est-à-dire parmi ceux qui ne se bornent pas à raconter les événemens, mais qui les expliquent en les ramenant à leurs principes, et qui, supérieurs à l'esprit de secte et de parti, écrivent pour tous les temps, pour tous les peuples. Schiller s'est efforcé de rester fidèle à ces principes; son sujet le lui permettait. Complément de la réformation qui étendit son influence sur tout le monde civilisé, la guerre de trente ans est moins un chapitre de l'histoire d'Allemagne que de l'histoire universelle. Elle se prête aux vues générales, et tout ce qu'on peut reprocher à l'auteur, c'est de les avoir multipliées à l'excès. Sa philosophie abstraite, qui nuit à l'enthousiasme, n'aplanit pas toujours les difficultés. Sa tendance de présenter le côté philosophique des époques, l'a empêché de profiter d'une foule de circonstances du plus haut intérêt, et son peu de commerce avec des hommes d'État l'a fait donner dans plus d'une fausse théorie. Hâtons-nous cependant de le dire : ces imperfections n'ôtent rien à la gloire de Schiller. Son ouvrage est plein de verve et de beautés du premier ordre; à tout moment le lecteur est frappé par des pensées gigantesques, par des métaphores hardies, par des descriptions sublimes. Les portraits de Gustave-Adolphe et de Wallenstein sont parfaits; on croit assister au passage du Lech, aux batailles de Leipzig et de Lutzen, à la mort du roi de Suède. [1]

[1] Woltman a écrit une continuation de l'Histoire de la guerre de

On peut admettre que Schiller s'était proposé de traiter successivement une série de sujets historiques, comme il avait traité la guerre de trente ans. Sa santé y mit obstacle. Tombé malade subitement en 1791, il dut renoncer pour long-temps aux travaux littéraires, et pour toujours aux investigations pénibles de l'historien. Ses veilles fréquentes et l'agitation continuelle de son esprit avaient fini par attaquer sa poitrine. L'explosion de la maladie fut violente et dangereuse, et il ne fut pas guéri radicalement. Les médecins lui avaient ordonné le repos et l'inaction; mais son ame ardente, autant que des raisons d'économie, s'opposaient à ce régime. Il fut néanmoins tranquillisé, sous le rapport économique, par le prince héréditaire de Holstein-Augustenbourg et le ministre danois comte de Schimmelmann, qui lui assurèrent une pension de 4000 francs pour trois années, sous la seule condition qu'il ferait tout pour rétablir sa santé[1]. Délivré, pour le moment, des soucis domestiques par ses nobles protecteurs, Schiller eut à lutter contre un mal qu'il n'avait jamais redouté. Son désœuvrement, réuni à une faible constitution, le plongea dans une profonde mélancolie, qu'il surmonta par la force de son génie. Son esprit se retrempa en poursuivant le noble but qu'il s'était proposé. Malgré son corps débile et malgré les médecins, il retourna à ses travaux intellectuels dès les premiers jours de sa convalescence. Dans son enthousiasme poétique il oublia parfois jusqu'à sa maladie.

Il paraît néanmoins que, par suite des secours qu'il recevait du Danemarck et de ses infirmités, les rapports de Schiller avec l'université de Jéna se relâchèrent insensiblement et finirent par se dissoudre. Ce n'est pas à dire qu'il se brouilla avec la science. Obligé de renoncer aux études

trente ans, sous le titre d'*Histoire de la paix de Munster*. Il est fâcheux pour ce littérateur que Schiller l'ait précédé.

1 Ce fut aussi le Danemarck qui mit Klopstock à même de terminer sa *Messiade*.

historiques, il s'attacha à la *philosophie de Kant*, qui occupait depuis dix années l'Allemagne littéraire, et qui avait donné lieu à une vive controverse. Les principes de cette philosophie n'étaient ni neufs, ni évidens; mais l'habileté avec laquelle ils étaient présentés avait fixé l'attention et entouré Kant d'un respect universel. La profondeur de sa doctrine convenait aux Allemands, naturellement méditatifs, et ses nombreux partisans déployèrent un enthousiasme sans exemple depuis Pythagore. On eût dit que les admirateurs du philosophe de Kœnigsberg regardaient leur maître comme un prophète plutôt que comme un sage. D'un autre côté les antagonistes ne tardèrent pas à se faire jour. Ce fut une lutte comme à l'époque de la réformation. Herder et Wieland figuraient parmi les adversaires par des motifs différens. Le premier, parce qu'il craignait pour l'orthodoxie du jeune clergé; le second, parce que la philosophie transcendante ne s'accordait point avec l'épicurisme mitigé dont il endoctrinait ses compatriotes depuis cinquante ans. Il n'y eut que Gœthe qui resta en dehors du combat, en prétendant que le nouveau système devait avoir son époque comme les autres, et il avait raison. Schiller observa la sage neutralité de son ami; mais il lui importait d'examiner une doctrine qui promettait de résoudre tous les problèmes de la vie; et ayant découvert qu'elle était plus poétique que la philosophie de Leibnitz, dont il se proposait de refaire la *Théodicée*, il se remit à l'ouvrage avec un redoublement de zèle. Son collègue *Reinhold* [1], un des principaux disciples de Kant, le dirigeait dans ses études; mais il serait assez difficile de déterminer jusqu'à quel point il fut initié dans les mystères de la philosophie critique. On ne voit pas

1 Charles-Léonhard Reinhold, Barnabite à Vienne jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, quitta l'état ecclésiastique pour se vouer entièrement à la philosophie. Devenu professeur de cette science à Jéna, il y attira une foule d'étudians, et se fit remarquer surtout par ses *Lettres sur la philosophie de Kant*. Il mourut à Kiel en 1823.

par ses écrits, que la métaphysique et la logique aient fait sur lui une impression profonde; il paraît s'être attaché exclusivement à l'*esthétique*, comme cela résulte de ses essais sur *le gracieux et le majestueux*, *sur la poésie naïve et sentimentale*, *sur l'art dramatique*, *sur le pathétique*, *sur le mobile de l'intérêt qu'on prend aux sujets tragiques*, *sur l'usage du trivial et de l'ignoble dans les arts*, et enfin de ses *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*. La terminologie de Kant surabonde dans ces productions, et l'on est péniblement affecté d'y voir les maximes les plus simples revêtues de formules abstraites et nébuleuses. C'était la marotte de l'école de Kant, et Schiller s'en est moins servi que tout autre. Son but dans l'étude de la philosophie transcendante, et particulièrement de sa partie esthétique, paraît avoir été non-seulement la recherche de la vérité, mais encore des règles immuables du beau et du sublime, qui lui serviraient de guides infaillibles dans les productions de son génie. « Il est temps, dit-il quelque part, que la critique m'indemnise du mal qu'elle m'a fait. Je n'ai plus cette hardiesse, cette ardeur qui m'animaient avant que je connusse les règles de l'art. Je suis la marche de mes créations, j'observe les mouvemens de ma verve poétique, et je contiens mon imagination depuis que je ne me crois plus sans témoins. Mais attendons que le mécanisme de l'art se soit identifié avec mon être, comme l'éducation s'identifie avec l'homme bien élevé, et mon esprit ne connaîtra plus que des entraves volontaires. » Les écrits postérieurs de Schiller prouvent qu'il ne s'était point trompé dans ses calculs.

Les études historiques avaient fortifié son jugement et enrichi sa mémoire d'une foule de faits qui alimentèrent son génie poétique. Envisageant tout en poète, il devint d'autant plus avide de rentrer dans son élément, que la critique avait épuré son goût. Familiarisé avec l'esthétique mo-

derne, il venait de lire *Aristote* et les anciens poètes, pour mettre leurs principes en harmonie avec les siens, et pour se préparer à cueillir de nouveaux lauriers. Il n'avait jamais renoncé totalement à sa muse; mais des *Poésies fugitives*, des traductions de *Virgile* et d'*Euripide*, par exemple, le *deuxième* et le *quatrième livre de l'Énéide*, l'*Iphigénie en Aulide*, et quelques scènes des *Phéniciennes*, ne lui suffisaient plus. L'idée même de faire un opéra de l'*Obéron* de Wieland, fut bientôt abandonnée. Mais il s'arrêta plus long-temps au projet de composer un *Poëme épique*. *Gustave-Adolphe* ou *Fréderic le Grand* devait en être le héros et l'Iliade le modèle, ce qui ne l'eût pas empêché de se frayer une route différente de celle de ses devanciers. « Un poëme épique du dix-huitième siècle, dit-il dans une de ses lettres, ne saurait être ce qu'il a été au berceau du genre humain, et c'est par cette raison que je voudrais en faire l'essai. Nos mœurs, notre philosophie, notre politique et nos arts, tout, enfin, s'y trouvera, comme les diverses branches de la civilisation grecque se trouvent dans l'Iliade. Je ne me sens pas éloigné de remplir scrupuleusement tout ce qu'on exige d'un poëme épique sous le rapport de la forme; ce qui n'est pas sans difficultés avec un sujet contemporain et dans notre siècle positif. Mais une forme adaptée à l'esprit des temps modernes, augmentera l'intérêt. Si je n'y vois pas encore clair, cela viendra. En attendant tu ne devineras que difficilement mon *mètre* : c'est l'*ottave-rime*. A l'exception de l'iambe, je déteste toutes les autres espèces de vers, et il y aurait du plaisir, du profit, à manier la grave et sublime épopée avec des vers si doux. Il faut pouvoir chanter tous les poëmes épiques, comme les paysans grecs chantaient l'Iliade, comme les gondoliers vénitiens chantent les stances de la Jérusalem délivrée. J'ai beaucoup réfléchi sur l'époque de la vie de Fréderic le Grand, que je choisirai. Je vou-

drais y trouver une situation malheureuse qui accrût l'intérêt poétique. L'action principale devrait être simple et peu compliquée, afin qu'elle perçât toujours malgré le luxe des épisodes : il n'y a pas de meilleur modèle que l'Iliade. »

Retenu par sa position, par l'immensité de l'entreprise et par l'incertitude du succès, Schiller ne mit jamais la main à l'œuvre. Il reprit le drame, et la guerre de trente ans lui fournit dans *Wallenstein* un sujet auquel il consacra, pendant plusieurs années, son temps et son génie. Vers la fin de 1792 il eut même le désir de s'occuper de politique. Ayant conçu les plus belles espérances de la révolution française, il s'en dégoûta bientôt, et la captivité de Louis XVI lui inspira des craintes légitimes. Il prit un intérêt si vif au sort de ce malheureux monarque, et à la cause de la liberté, qui semblait s'y rattacher, qu'il se décida d'en appeler à la nation française et à l'univers entier. Il s'imaginait qu'un plaidoyer en faveur de l'ordre et de la liberté, ne serait pas perdu dans cette période de trouble et de dissolution. La mort de Louis XVI et le règne de Robespierre suspendirent son travail. Il s'éloigna avec effroi de ces scènes de carnage, qui brisèrent son cœur, sans détruire son amour de la liberté. Les excès de la révolution ne servirent qu'à lui faire mettre, dans ses écrits postérieurs, plus de respect pour les anciennes institutions, et moins de confiance dans la perfectibilité de l'espèce humaine. Il insérait ces écrits, tour à tour, dans son nouveau journal, intitulé les *Heures*, et dans l'*Almanach des Muses*, dont il était le rédacteur. Les *Heures*, qui remplacèrent la *nouvelle Thalie*, parurent au commencement de 1794. Gœthe et les savans les plus distingués de l'Allemagne devaient concourir à en assurer le succès. Un plan plus vaste que celui de la Thalie devait les élever au-dessus de tous les journaux antérieurs. L'*Almanach des Muses* n'avait d'autre but que d'offrir aux gens du monde une lecture agréable, et nous y ren-

controns, comme dans les *Heures*, des morceaux charmans de son rédacteur, entre autres, l'*Idéal*, la *Promenade* et les *Xénies*[1], ou distiques dans le genre de *Martial*. Ces *Xénies*, dont on trouve plus de quatre cents dans l'Almanach des Muses, et dont une bonne partie est de Gœthe, sont des épigrammes sanglans sur les Trissotins et les Vadius d'outre-Rhin. Ils valurent au livre trois éditions en peu de temps, et de nombreux détracteurs. Le dernier Almanach des Muses fut publié en 1797, peu de mois après que les Heures eurent cessé de paraître.

Attaqués par l'envie, et même par des hommes supérieurs, qui craignaient la coalition de ces duumvirs de la littérature allemande, Schiller et Gœthe se rapprochèrent au point que le peu de conformité de leurs caractères ne les désunit plus. Gœthe n'était pourtant pas le seul ami qui fût resté à Schiller parmi les sommités littéraires. Dalberg, Herder et Wieland, ne changèrent point à son égard. *Schütz*, *Paulus*, *Hufeland*, *Guillaume de Humboldt*[2], lui rendaient le séjour de Jéna agréable. En 1793, il quitta pour quelque temps cette université dans l'intérêt de sa santé, et pour revoir ses dignes parens. Le duc de Wurtemberg, dont il avait jadis dédaigné la censure bénévole, et déserté le service, ne s'opposa point à ce voyage, dicté par la piété filiale. Ce prince, qui possédait des qualités estimables, étant mort une année plus tard, Schiller le pleura comme un bienfaiteur. Le nouveau souverain du Wurtemberg, pour réparer les torts de son prédécesseur, lui ayant offert une chaire à *Tubingue*, il la refusa sur les instances du duc de Saxe-Weimar.

Le voyage de Souabe n'avait pas fortifié sa santé, et

1 De ξενιον.

2 Schütz, philologue et littérateur; Paulus, exégète original; Hufeland, auteur de la *Macrobiotique*; Guillaume de Humboldt, frère du célèbre voyageur de ce nom, membre de l'Académie des inscriptions, et auteur d'un *Dictionnaire basque*.

l'étude acheva de la ruiner. En hiver on le trouvait à son bureau jusqu'à cinq heures, en été jusqu'à trois heures du matin, et il buvait du café, du champagne et autres liqueurs fortes, pour chasser le sommeil; puis il se couchait, pour ne se lever qu'à neuf ou dix heures dans la matinée. Ce régime fut, sans doute, une imprudence; mais la source en est si pure que, tout en déplorant ses suites, elle grandit à nos yeux le génie qui s'en rendit coupable. Qui n'admirerait pas la grande ame de Schiller, méditant, au milieu du silence de la nuit, ses immortels chefs-d'œuvre, tandis que son corps dépérissait! Pourquoi donc le pavillon, dans lequel Schiller passait la plus grande partie de ses nuits, a-t-il disparu? et pourquoi ne peut-on plus montrer au voyageur le cabinet où furent composées les scènes magnifiques de *Wallenstein?*

Ce *Wallenstein* était à la fois l'ennui et la consolation de sa vie. Il y travailla pendant plus de sept années, et fut souvent sur le point de l'abandonner, parce qu'il n'en pouvait jamais arrêter le plan. Il était embarrassé par la foule des idées qu'il se proposait de faire entrer dans la pièce. Son goût austère le retenait à chaque instant. Tout ce que son expérience et l'histoire lui avaient fait connaître du grand général et de l'homme d'État, devait se refléter dans le personnage de *Wallenstein*, placé au milieu des scènes les plus pittoresques de la guerre de trente ans. Ses matériaux devinrent si nombreux, qu'il ne réussit jamais à en élaguer assez pour les resserrer dans les limites étroites d'une tragédie ordinaire. Il divisa, par conséquent, son Wallenstein en trois parties distinctes [1], formant un seul drame en onze actes, qui parut en 1799, et qui surpasse, sans contredit, toutes ses productions antérieures.

Le *Camp de Wallenstein*, en un acte, est le prologue où l'on apprend à connaître l'esprit et les mœurs de l'armée

1 C'est la *trilogie* des anciens Grecs.

inquiète et vagabonde qui devait servir d'instrument aux desseins ambitieux du général de Ferdinand. Intrépide, impétueuse et facile à remuer, elle ne respire que le pillage, elle est souillée de tous les vices et ne connaît d'autre vertu qu'une valeur insouciante, qu'une soumission aveugle aux volontés de son chef. Le style est adapté aux hommes qui remplissent la scène. Ils racontent leurs exploits, leurs aventures et leurs espérances en vers durs, rocailleux, inégaux, en vers burlesques, enfin. Chaque personnage est le type des différentes espèces d'hommes qui entouraient le prince des condottieri du dix-septième siècle. Le camp lui-même est d'un effet merveilleux. On y voit des joueurs, des paysans, des vivandiers, des soldats, des recrues, des moines se tourner en tout sens et animer la scène. Le *sermon du capucin* est une production admirable, attribuée à Gœthe, qui l'aurait emprunté au fameux *Abraham à Sancta Clara*[1]. C'est un galimathias de textes de la Bible, de calembourgs, de sarcasmes et de mots ronflans d'un pauvre ultra-montain. Les soldats l'écoutent; mais ils lui tombent dessus à la première allusion contre leur général. Ils se disputent, se provoquent, s'entretiennent de leurs vœux, de leurs espérances, et se réunissent, enfin, pour délibérer sur leur position. Cette délibération prépare le spectateur aux événemens et aux personnages des pièces subséquentes. On commence à se douter de la position difficile de Wallenstein, des trames qui le menacent, et de celles qu'il ourdit. On apprend à connaître les principaux officiers de l'armée, et à respecter le génie puissant qui sait les contenir.

Dans la seconde pièce, intitulée les *Piccolomini*, les généraux dont nous avons entendu parler dans le Camp,

1 Abraham à Sancta Clara mourut en 1709 comme prédicateur de la cour à Vienne. Ses sermons, tout-à-fait drôles et burlesques, sont pleins de sel et de franchise. On y reconnaît l'orateur du peuple soutenu par une grande expérience et l'amour de la vérité.

déroulent leurs plans et leurs intrigues. Nous y voyons l'ambitieux Wallenstein marcher lentement à la révolte, appuyé sur *Octavio Piccolomini*, qui, en le perdant dans l'esprit du soldat, creuse sourdement l'abîme où il tombe à la fin de la troisième pièce. L'esprit militaire du camp de Wallenstein se retrouve dans les Piccolomini. Les officiers de la seconde pièce ne diffèrent des soldats de la première que par les formes. Ils sont tous également avides de jouissances, d'activité, de distinctions, d'or et de pouvoir; les officiers mettent seulement un peu plus de réserve que les soldats dans l'expression de leur égoïsme, ils le recouvrent du prestige de la valeur et de l'honneur militaire. Ce ne sont pas des héros de romans, mais des mercenaires, que nous suivons avec intérêt malgré leurs vices. Le tumulte de la guerre, le choc des intérêts opposés, facilitent l'action des principaux personnages groupés autour de Wallenstein. Ce chef est l'idéal du grand homme dominé par l'ambition. Enthousiaste et impétueux, le feu qui dévore son ame est comprimé par les calculs de la politique. Une prudence voisine de l'irrésolution, nuit un peu à l'idée qu'on s'en était d'abord formée. C'est toujours le grand homme, par son ascendant sur l'esprit du soldat; mais aveuglé par l'astrologie, il hésite entre deux opinions, et la crédulité le rend impolitique au milieu des conjonctures les plus difficiles. Il ne se relève de toute sa taille qu'au bord de l'abîme qui s'ouvre pour l'engloutir. Alors il est calme au milieu de la consternation générale, alors il brave la fortune, et alors il déploie toute la vigueur de son ame. En contemplant ce colosse redoutable, on éprouve un respect mêlé de terreur, et en même temps on compâtit à ses malheurs, en le voyant sujet à toutes les faiblesses humaines, capable des sentimens les plus généreux. Sa trahison est un crime, mais il est fait pour être roi, et nous sommes prêts à l'absoudre, à déplorer sa perte.

Octavio Piccolomini, son frère d'armes, n'a pas autant de défauts, et nous l'aimons moins que Wallenstein. Sa vie est pure, il s'attache à la lettre de la loi, mais il n'en saisit pas l'esprit. Moins soldat que courtisan, il préfère l'intrigue à la force. Attaché à l'ordre des choses existant, il se défie des innovations; il ne croit pas à l'homme, et sa vertu est l'effet d'un calcul plutôt que d'un besoin du cœur. On ne lui sait pas gré de sa fidélité à l'empereur; en servant son maître il trahit un ami, qui l'empêche d'être prince et feld-maréchal. Si Piccolomini ne pousse pas Wallenstein vers l'abîme, c'est peut-être parce qu'il le connaissait assez pour s'en dispenser. Quoi qu'il en soit, Wallenstein n'avait rien fait pour motiver la conduite d'Octavio à son égard; il avait en lui une confiance sans bornes, qu'il fallait respecter alors même qu'elle ne s'appuyait que sur les constellations. C'est, néanmoins, précisément le caractère d'Octavio qui provoque l'action de la pièce, et ses rapports avec Wallenstein déterminent une foule de scènes, de dialogues et d'incidens du plus haut intérêt, au milieu desquels les enfans des deux antagonistes, *Max* et *Thecla*, se meuvent comme des êtres descendus du ciel pour expier les crimes de l'ambition, et pour réchauffer les cœurs glacés par le bruit des armes.

Max et *Thecla* sont des créatures parfaites; leur amour est aussi subit qu'extrême, et pourtant il n'a rien d'exagéré: le lecteur le plus indifférent y croit et l'admire. Dès le début de la pièce, on se fait une haute idée de Max Piccolomini. Les simples soldats et leurs officiers le considèrent comme un héros. Après la mort de *Pappenheim*, à Lutzen, les cuirassiers l'avaient nommé leur chef sur le champ de bataille. Son apparition sur la scène confirme l'opinion avantageuse qu'on s'en était déjà faite; il représente l'honneur, la loyauté, l'enthousiasme militaire. Depuis sa plus tendre enfance il a vécu dans les camps, il n'a d'autres idées que celles qu'on y reçoit; mais il n'en a adopté que les grandes

et les généreuses. Il aime Wallenstein, son chef et son protecteur; il aime l'état militaire, parce qu'il est environné de périls, et parce qu'il n'en connaît point d'autre. Cependant le brave des braves est plus qu'un soldat; il conçoit une vie supérieure à celle qu'on passe dans les alarmes. Son amour pour Thecla lui a fait deviner une vie de paix et de félicité, une terre enchantée, dont il décrit les charmes avec une éloquence inimitable. L'ame de Max est à la fois sensible et intrépide, douce et ferme, modeste et élevée, en dépit de ses entourages. C'est un jeune Fabricius, que rien ne fera sortir de la ligne du devoir, du sentier de l'honneur. — La timide *Thecla* inspire encore plus de sympathie. A peine sortie du couvent, elle ne connaît pas la réalité, elle ne vit que dans les rêves brillans de son imagination, et Max est l'idéal qu'elle a rêvé. Ne se doutant pas encore de la duplicité des hommes, elle se livre à lui sans réserve, et Max est aussi pur que son amante. Leurs ames sont unies pour l'éternité. Le sort, pourtant, s'obstine à troubler la félicité de ces êtres angéliques, et notre cœur saigne à l'aspect de leur désespoir. Thecla a connu le bonheur, mais une terreur secrète lui fait comprendre que le camp de Wallenstein le détruira. Elle apprend qu'il ne lui est pas permis d'aimer Max, qu'un trône l'attend. Pour ne pas perdre son amant, ellé essaie de le mettre dans les intérêts de son père. Elle échoue devant les principes inflexibles de Max, qui, toutefois, ne la surpasse pas en générosité. En découvrant la trahison de Wallenstein, Thecla décide elle-même Max à quitter son père. En apprenant la mort de son amant, elle déploie le courage d'une Spartiate, s'arrache des bras d'une mère chérie, et va mourir sur sa tombe. Le sort de Max et de Thecla ferait verser des larmes à un stoïcien. — La catastrophe de Wallenstein est moins touchante que terrible; on dirait ce héros au-dessus de la compassion humaine, même sous le fer des assassins.

On frémit au bruit de sa chute, qui est le résumé de toute sa vie.

On peut considérer la tragédie de Wallenstein comme la production dramatique la plus parfaite des temps modernes. Corneille même ne s'éleva jamais à cette hauteur, et les chefs-d'œuvre de Gœthe pâlissent à son aspect. Elle n'a pas un seul côté faible, et toutes ses scènes sont d'une beauté éblouissante; nous en eussions traduit quelques-unes, si nous n'avions pas craint de les défigurer. Pour s'en faire une juste idée, il faut les lire dans l'original, où l'on admire surtout les tentatives infructueuses d'Octavio d'avoir son fils pour complice, les entretiens de Thecla et de Max, le récit de la mort de ce dernier, et la scène qui précède l'assassinat de Wallenstein.

Schiller changea de résidence peu après la publication de ce chef-d'œuvre. Pour obéir aux médecins, qui regardaient l'air de Jéna comme préjudiciable à sa santé, il se détermina à passer les hivers à *Weimar*, où il avait Gœthe, le théâtre et un *clubb* de joyeux convives, pour lequel il composa plusieurs poésies, entre autres *les Quatre âges du monde* et l'*Hymne aux amis*. En été, il allait jouir à Jéna de la beauté de ses sites pittoresques, jusqu'à ce qu'enfin il se fixa irrévocablement à Weimar; le duc lui avait assuré un traitement, qui fut augmenté à deux reprises : la première fois, lorsque Schiller reçut une vocation pour Tubingue, et la seconde fois, quand il fut appelé à Berlin. En 1802, l'empereur d'Allemagne lui accorda des *lettres de noblesse*, qu'il n'avait pas plus recherchées que le *titre de citoyen français*, qui lui fut conféré par la république française au commencement de la révolution. Le traitement que Schiller recevait de son souverain, ne l'engageait qu'à se livrer à la poésie dramatique, et il paraît que rien ne le forçait à partager avec Gœthe la surveillance du théâtre. Il se chargea librement de ce soin, qui finit par

lui faire connaître toutes les ressources de la dramaturgie. D'après ces nouvelles expériences, il refondit avec Gœthe *Don Carlos* et le *Comte Egmont*[1]. Plus tard il entreprit, avec son ami, la *révision des meilleures pièces du théâtre allemand*, ce qui au reste ne l'empêcha point de composer des tragédies originales, entre autres *Marie Stuart*, qui parut au commencement du dix-neuvième siècle.

Cette tragédie a fait répandre bien des larmes. Sans avoir l'étendue du plan et la fidélité historique de Wallenstein, elle atteint son but de faire aimer et absoudre la reine d'Écosse. *Marie* est belle, malheureuse et passionnée; le temps, les remords et l'infortune ont désarmé la justice divine; une rivale toute-puissante l'immole à ses transports jaloux. Que de motifs d'intérêt et d'indulgence! — Pour arriver à ses fins, l'auteur a évidemment altéré le caractère historique de la reine d'Angleterre. Il représente *Élisabeth* comme une égoïste envieuse et inhumaine, il en fait une espèce de Médicis et passe sur ses bonnes qualités. Deux autres personnages, l'impétueux *Mortimer* et l'infame *Leicester*, sont placés entre les deux reines pour amener le dénouement. L'amour excentrique et l'audace du premier, fait palpiter les cœurs; la fourbe et la lâche ambition du second, les glace d'épouvante. Le langage de tous les acteurs est pur et élevé, leur contenance est naturelle et pleine de dignité. En somme, Marie Stuart renferme de grandes beautés, qu'on rencontre surtout dans la scène où la reine d'Écosse sort de sa prison pour respirer l'air du jardin, dans l'entrevue des deux reines, dans les adieux de Marie à sa maison et à Leicester.

Ces beautés, cependant, devaient être éclipsées une année plus tard (1801) par la *Pucelle d'Orléans*. Vingt-huit documens sur le jugement de Jeanne d'Arc, publiés par *de l'Averdy*, membre de l'académie des inscriptions,

1 Tragédie de Gœthe.

lui donnèrent la première idée de cette pièce. Les ayant lus avec une profonde émotion, Schiller y trouva les germes d'une tragédie.

Le caractère de *Jeanne d'Arc* peut être considéré sous les points de vue les plus opposés. Les Anglais la prenaient pour une sorcière, tandis que les Français la regardaient comme une inspirée. *Voltaire*, qui rompait en visière avec la superstition, oublia les services que Jeanne avait rendus à la France, pour la traiter de lunatique et la tourner en ridicule, dans le poëme à la fois le plus spirituel et le plus pervers qui ait jamais deshonoré la littérature. Ce n'est pas à la manière de Voltaire qu'on s'empare du sujet de la Pucelle d'Orléans. Une jeune fille, qui se dévoue au salut de sa patrie, ne doit pas être traînée dans la boue, quelles qu'aient été ses erreurs. L'enthousiasme peut devenir dangereux, mais il est inhérent à la nature humaine, et précède toujours les grandes actions. L'humble bergère, qui domine la volonté des rois et des plus vaillans capitaines, qui gagne des batailles et sauve un empire, est certainement un être supérieur. Que sa raison soit troublée par les rêves de l'imagination, c'est très-probable; mais que son cœur soit pur et plein d'un noble enthousiasme, cela n'est pas le sujet d'un doute, de sorte qu'on oublie son erreur pour ne songer qu'à son dévouement. La Pucelle de Schiller devait produire cet effet. Pour y arriver, l'auteur s'était proposé, d'abord, de suivre scrupuleusement l'histoire, de représenter la barbarie du quinzième siècle, et de montrer la Pucelle dirigeant la fureur des Français contre l'ennemi de la patrie, jusqu'à ce qu'abandonnée des siens, condamnée à mort, elle périt dans les flammes, avec la conviction d'avoir été l'instrument de la Providence pour le salut de son pays. Bientôt il abandonna ce plan, pour entrer dans une voie plus facile. La pièce de Schiller glisse légèrement sur l'état moral de l'époque. Le Dauphin

n'est pas un prince dissolu, sa cour n'est ni licencieuse, ni féroce, ni dévote, et tout cela en dépit de l'histoire. C'est, peut-être, un défaut de la pièce; mais un défaut que l'intérêt général empêche d'être remarqué.

Jeanne réunit aux grâces de son sexe la majesté du prophète qui se présente en holocauste pour sa patrie. Les malheurs de cette chère patrie avaient allumé dans son cœur un feu nourri de son isolement et de la ferveur de ses sentimens religieux. En faisant paître ses troupeaux dans le voisinage d'une chapelle de la Vierge, sous le chêne enchanté des Druides, rendez-vous des bons et des mauvais esprits, elle a des visions, qui la portent à se croire l'instrument du Très-Haut pour le salut de la France. Elle accepte sa mission, et l'énergie de sa foi entraîne les autres. Il y a quelque chose de noble et de très-touchant dans cet enthousiasme, né sous le poids de l'oppression, et qui éclate au milieu des plus grands embarras. Schiller a compris tout le parti qu'on pouvait tirer de ce caractère, et il a réussi au-delà de toute expression. L'ame de Jeanne est essentiellement religieuse et héroïque. Pleine de candeur au milieu de son troupeau, elle devient redoutable à la tête d'une armée; elle chasse les ennemis devant sa bannière triomphante, et ne fait point de quartier. Cependant son cœur n'est point invulnérable, sa foi n'est pas si ferme, qu'elle ne puisse jamais être ébranlée. Elle oublie pour un moment sa haine et sa vengeance, à l'aspect du jeune *Lionell*, et reçoit les premières atteintes de l'amour terrestre; mais aussitôt on dirait que le Ciel l'ait abandonnée et que l'enfer se soit emparé de son ame. Elle croit avoir manqué à sa vocation, avoir offensé la reine des cieux, s'être rendue indigne de la servir. Dès-lors son repos est perdu, et ses malheurs commencent. Elle a couronné le roi à Reims. Resplendissante de gloire, elle ne partage pas l'alégresse générale. Au milieu du tumulte de la marche triomphale

du roi, elle se livre à une profonde rêverie : le toit paternel et les verts pâturages de Dom-Remi se présentent à son esprit ; elle voudrait goûter encore cette paix qu'elle y avait trouvée autrefois ; elle s'effraie de l'idée de ne plus y retourner. Accusée de magie par son propre père, elle ne se défend point, car son cœur, souillé par l'amour terrestre, n'ose pas s'adresser au Ciel. Séparée de ses sœurs, qu'elle avait rencontrées à Reims, repoussée par le peuple qu'elle vient de sauver, elle erre dans le monde sans but et sans appui. Cette épreuve néanmoins lui rend son énergie ; elle se réhabilite aux yeux des Français, et termine sa carrière par une mort glorieuse. — On comprend, sans peine, que les autres personnages de la pièce ne sont là, en quelque sorte, que pour aider l'héroïne à développer toutes ses belles qualités. La douce et généreuse *Agnès Sorel*, le brave *Dunois* et l'indomptable *Talbot* ne sont pourtant pas sans intérêt.

Le succès de cette tragédie éminemment romantique fut plus éclatant encore que celui de *Wallenstein*. Quand elle fut représentée pour la première fois à Leipzig, en présence de l'auteur, le public s'écria après le premier acte : *vive Fréderic Schiller !* En sortant du théâtre, il fut obligé de passer entre deux haies de spectateurs, fiers de leur poète national. Cet hommage inusité en Allemagne, devait flatter celui qui en était l'objet, et stimuler son zèle. Il continua le cours de ses études nocturnes, et donna, en 1803, une nouvelle preuve de la flexibilité de son talent par sa *Fiancée de Messine*, dans laquelle il essaya d'habiller à l'antique un sujet moderne. On y trouve le chœur [1], la fatalité et le plan uniforme des anciens.

Le chœur, sur lequel il disserte d'une manière admirable dans sa préface et qu'il divise en deux partis hostiles, contre

[1] Schiller avait eu le dessein de faire entrer le chœur dans une tragédie intitulée : *les Chevaliers de Malte*, dont on a trouvé l'esquisse dans ses papiers.

l'usage des anciens, est plein de poésie; mais il ralentit l'action et divise l'intérêt. L'implacable Némésis, qui punit les crimes d'une génération éteinte dans deux frères dignes d'un meilleur sort, qui dévoue *Manuel* et *César* au fratricide, qui condamne une mère et une sœur à succomber avec eux, répand sur toute la pièce une teinte lugubre rehaussée par une brillante poésie. Elle n'eut pas le succès des autres productions de son auteur, et ne sera peut-être jamais imitée.

Schiller fut plus heureux en 1804 avec son *Guillaume Tell*, qui est le triomphe du génie et de l'art. Cette tragédie, où l'action est aussi riche qu'elle est chétive dans la Fiancée de Messine, nous montre la déesse de la liberté descendue pour la première fois dans le monde moderne, et plantant sa bannière sur le sommet des Alpes. Elle n'est pas défigurée par de vaines déclamations. Tout y est simple et conforme à la nature, malgré le luxe des ornemens poétiques. Le premier acte nous transporte dans les Alpes, sur les bords escarpés du lac de Lucerne. Derrière le lac un soleil brillant éclaire les glaciers, les pâturages, les hameaux, les châlets de Schwytz; le ranz des vaches et le bruit harmonieux des clarines font retentir les échos de ces lieux de paix et d'innocence; un jeune pêcheur conduit en chantant sa nacelle à travers le lac. On est délicieusement surpris de cette scène caractéristique du pays et des hommes qui vont agir. Ces hommes ne sont ni des bergers d'Arcadie, ni des patriotes savans; ils ne s'entretiennent ni de boulettes, ni du contrat social. Ce sont de braves gens, forcés par l'oppression à maintenir leurs priviléges; des paysans courageux, qui agissent plus qu'ils ne parlent. Ils n'ont point de charte écrite, mais la tradition des coutumes de leurs pères, qu'ils sauront conserver. Ils ne raisonnent point comme les érudits, mais ils tiennent à des maximes étayées par le bon sens et par l'expérience. Tout cela leur donne une physio-

nomie originale qui n'a rien de commun avec celle de nos héros de théâtre, et un intérêt qui prouve que la vérité est au-dessus de l'invention. Cet intérêt ne diminue point par le choix des événemens qui concourent à l'action du drame et qui se lient avec une rare perfection. *Tschudi* et *Jean de Muller* ont fourni à Schiller de riches matériaux, dont il a fait un usage surprenant. Il ne visita jamais la Suisse, et on se croirait dans les vallées des Alpes, sur le Rütli, au plus fort des combats. La tyrannie de *Gessler* et la misère qu'elle engendre, l'exaspération et la constance du peuple représenté par *Walther Fürst*, *Stauffacher* et *Melchthal*, les efforts et le triomphe des Suisses, tout excite l'intérêt et fixe l'attention, qui se porte bientôt sur le héros de la pièce. *Tell* n'a jamais quitté ses montagnes, n'a jamais entendu les discours des sages de la terre. Tout ce qu'il sait, il le doit à son expérience qui ne s'étend pas au-delà des Alpes. Sans instruction, il ignore les grands exemples de l'histoire, il n'y a rien en lui, ni en dehors de lui, qui le rende avide de gloire; il veut mourir dans la cabane qui l'a vu naître. Mais son esprit est profond et actif, son cœur est généreux et bon; il est humain sans ostentation, circonspect sans crainte; c'est le grand homme comme il sort des mains de la nature. Il ne déclame point; il dédaigne de faire de belles phrases sur le patriotisme et le dévouement, il agit. Il ne parle pas beaucoup de liberté, il en a toujours joui, et il sait la défendre. Pour tuer Gessler, il ne s'entend ni avec les moralistes, ni avec les jurisconsultes; il écoute le cri de la nature, qui lui dit que c'est le seul moyen de sauver sa femme et ses enfans. Lorsqu'il attend son ennemi au ravin de Küssnacht, on le devine tout entier. Tous les ressorts de son ame sont mis en mouvement. L'idée du meurtre le frappe comme un coup de foudre; il hésite, mais le souvenir de sa famille lui rend son énergie. Il faut que Gessler meure. Tell en a fait le serment, lors-

que le monstre lui ordonna de tirer sur la tête de son fils. Il se livre à une foule de réflexions, mais sa volonté de répandre le sang d'un homme est immuable; malheur à ceux qui l'y ont forcé! Des voyageurs et une noce passent par le ravin; une musique champêtre se fait entendre, pour contraster avec les projets sinistres de Tell. Le babil de *Stüssi* le garde-chasse, la sollicitude maternelle d'*Armgart*, l'arrogance inhumaine de Gessler, donnent à cette scène un air de vérité qui prépare admirablement à la mort du tyran. Cette mort, qui termine le quatrième acte, diminue l'intérêt du cinquième, quoiqu'il représente la délivrance de la Suisse. C'est que tout le monde comprend qu'il n'est là que pour mener à fin la conjuration du Rütli, étrangère à Tell, et pour justifier l'action de ce héros en lui opposant *Jean de Souabe*. Cette dernière scène, quoique d'un effet merveilleux, était, selon nous, une précaution inutile, et la conjuration du Rütli détruit l'unité. Que ce soient là des défauts, personne n'en disconviendra; mais *Guillaume Tell* n'en est pas moins un chef-d'œuvre. Pourquoi faut-il qu'il soit le dernier de son auteur? Pourquoi faut-il que ce génie si pur et si fécond n'ait pas eu le temps de mettre au jour les pensées sublimes que sa Muse lui avait suggérées? Pourquoi faut-il que la mort l'ait surpris, quand il allait s'élancer au plus haut degré de perfection?

A son retour d'un voyage de Berlin, où il avait assisté, en 1804 à une représentation de *Guillaume Tell*, il eut une attaque violente et douloureuse de sa maladie, qui le mit au bord du tombeau. Il se remit néanmoins; on lui disait qu'il était hors de danger, et il retourna à ses travaux poétiques. Il acheva quelques traductions : *Macbeth*, de Shakespeare; *Turandot*, de Gozzi; *Phèdre*, de Racine; *Médiocre et rampant*, de Picard, etc.[1] On trouva dans ses

1 Schiller avait conçu le plan d'une comédie originale; mais moins heureux que Racine, il dut l'abandonner. Le comique ne lui convenait pas.

papiers l'ébauche d'une tragédie intitulée *Warbeck*, et deux actes du *Faux Démétrius* de Russie. Ses dernières poésies démontrent qu'il cherchait encore toujours, et avec plus d'inquiétude que jamais, la solution des grandes questions de la vie.

Il devait la trouver plus tôt qu'il ne s'y attendait. Le printemps de 1805, qui avait ranimé ses espérances de vie, était froid, triste et orageux. Il aggrava le mal au point que le neuvième du mois de Mai il perdit connaissance. Dans un moment lucide il manifesta le désir d'être enterré sans pompe, et prit congé des siens [1], dont il faisait les délices par la douceur, par la naïve simplicité de son caractère. Quelqu'un lui ayant demandé comment il se trouvait, il répondit : *toujours plus tranquille.* Vers les six heures il retomba dans un profond sommeil. Tout à coup il se réveilla en disant *que les yeux de son esprit s'ouvraient à une lumière plus vive.* Ce furent ses dernières paroles ; il se rendormit pour ne plus se réveiller.

La nouvelle de sa mort fut un signal de deuil pour l'Allemagne et pour ses admirateurs de toutes les parties de l'Europe. Mais c'est à Weimar [2] surtout que sa perte fut vivement sentie. On ferma les lieux de réjouissance publique, et les États du duché s'empressèrent d'honorer sa mémoire. Il fut enterré entre minuit et une heure du matin. Le ciel était couvert d'épais nuages. Lorsque le cercueil fut placé devant le tombeau, la lune, perçant les nuages, jeta sa pâle lumière sur les restes inanimés du Barde ; elle disparut après que le cercueil eut été descendu dans le caveau à côté de celui qui attendait le grand-duc, et un

1 Schiller a laissé une veuve, deux fils et deux filles. L'un des fils est conseiller à la cour d'appel de Cologne, l'autre est employé dans l'administration des forêts.

2 L'anniversaire de la mort de Schiller est célébrée à Weimar par une représentation de *Wallenstein*.

ouragan affreux rappela aux assistans l'immensité de leur perte.

Schiller était d'une taille élevée, maigre et sans force musculaire. On eût dit que son corps fléchissait sous le poids de son intelligence. Il avait le teint pâle, les joues et les tempes enfoncées, le nez aquilin, le front élevé, les cheveux roux. Sa physionomie exprimait à la fois la douceur et l'énergie, l'enthousiasme et la mélancolie de son ame; à la première vue on reconnaissait en lui le penseur profond. Quand il était animé par la conversation, sa tête habituellement penchée se relevait et une grande vivacité se peignait sur sa figure[1]. Se trouvait-il avec des étrangers, il avait parfois un air embarrassé; au sein de sa famille ou chez ses amis il était affable, ouvert, enjoué, surtout avec les jeunes gens, dont il aimait beaucoup la société. Simple dans ses vêtemens et dans ses manières, il était d'un abord facile et n'avait rien de cette morgue repoussante des hommes médiocres infatués de leur mérite.

Schiller, qui recherchait avant tout la vérité et la justice, ne se laissait pas déborder par son imagination. Occupé sans relâche à former son esprit et son cœur par l'étude et la réflexion, il ne trouvait toute sa verve poétique que lorsqu'il était dominé par une grande idée. Jamais des sujets futiles, impudiques ou immoraux ne se présentaient à son ame chaste et sévère. *La conscience*, dit M.me de Staël, *était la Muse de Schiller*, et Schlegel l'appelle *l'artiste vertueux*. Tel on le trouvera dans toutes ses productions, et surtout dans ses poésies fugitives, dont on composerait au besoin une histoire du développement de son génie. D'autres disputeront peut-être à ce grand homme la palme du style et de la versification, de la finesse de l'esprit et de la facilité du travail; mais jusqu'ici personne ne l'a sur-

1 Il n'y a pas de meilleur portrait de Schiller que son buste colossal par le professeur Danecker.

passé en profondeur, en droiture et en sensibilité[1]. Il est le poète par excellence de sa nation, qui le lit pour le relire encore dans les éditions complètes de ses Œuvres publiées à Tubingue, chez Cotta, 1812, en douze volumes in-8.°; à Vienne, chez Strauss, 1816, en vingt-six volumes in-12; à Carlsruhe, 1816, en dix-huit volumes in-8.°; à Leipzig, 1824, en dix-huit volumes in-18, etc.

1 Voilà ce que Gœthe dit de Schiller:

Es glühte seine Wange roth und röther
Von jener Jugend, die uns nie verfliegt,
Von jenem Muth, der früher oder später
Den Widerstand der stumpfen Welt besiegt;
Von jenem Glauben, der sich stets erhöh'ter,
Bald kühn hervordrängt, bald geduldig schmiegt.
Damit das Gute wirke, wachse, fromme!
Damit der Tag der Edeln endlich komme.
Und manche Geister, die mit ihm gerungen,
Sein gross Verdienst unwillig anerkannt,
Sie fühlen sich von seiner Kraft durchdrungen,
In seinem Kreise willig fest gebannt.
Zum Höchsten hat er sich emporgeschwungen,
Mit allem was wir schätzen eng verwandt.
So feiert ihn! Denn was dem Mann das Leben
Nur halb ertheilt, soll ganz die Nachwelt geben.



Législation criminelle.



DE L'INFLUENCE DU JURY SUR LA CIVILISATION.

Dans notre numéro précédent[1] nous avons fait connaître à nos lecteurs l'opinion de l'un des jurisconsultes les plus distingués de l'Allemagne, sur la question importante de la publicité en matière criminelle. Ils ont pu voir avec quelle connaissance exacte des hommes et des choses on apprécie en Allemagne cette noble institution, et les faits énoncés par l'auteur de l'article que nous avons traduit prouvent combien son introduction dans ce pays est devenue urgente. Les opinions des hommes éclairés, surtout dans le midi de l'Allemagne, sont devenues à peu près unanimes sur cette matière si long-temps contestée[2], et le moment semble être venu où leurs vœux seront sanctionnés par les gouvernemens.

Il n'en est pas de même du jugement par jurés. La plupart des écrivains qui ont traité ce sujet, s'accordent à repousser de leur patrie l'institution que la France, l'Angleterre et les provinces rhénanes sont si fières de posséder, et que la Belgique, devenue libre, a mis tant d'empressement à ressaisir. Les motifs sur lesquels ils se fondent sont faits pour étonner des Français : c'est au nom de la

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VI, p. 69.

2 Les principaux écrivains qui ont pris la parole dans cette importante discussion, sont : Feuerbach, *Betrachtungen über Œffentlichkeit und Mündlichkeit der Gerechtigkeitspflege*; Giessen, 1821. Klein, *Gedanken von der öffentlichen Verhandlung der Rechtshändel*; Gœttingen, 1825. Mittermaier, *die öffentlich-mündliche Strafrechtspflege und das Geschwornengericht in Vergleichung mit dem deutschen Strafverfahren*; Landshut, 1819. Hadamar, *die Vorzüge der öffentlich-mündlichen Rechtspflege*; Mayence, 1815. Schramm, *freimüthige Bemerkungen über öffentlich-mündliches Verfahren*; Elberfeld, 1817. Tittmann, *Nachtheile des öffentlichen Verfahrens*; Düsseldorf, 1817, etc.

liberté individuelle, au nom des garanties dues à l'innocence accusée, qu'on réclame ces *théories de preuves* qui sont chez nous l'objet d'une réprobation si unanime. L'Allemand s'indigne à l'idée que douze citoyens, non initiés dans les mystères de Thémis, soient investis du droit de prononcer en dernier ressort sur la vie de leurs semblables, sans présenter à la société d'autre garantie que leur conscience et les lumières que suppose la cote de leurs contributions. Un de leurs principaux reproches porte sur la légèreté avec laquelle est conduite en France l'instruction préliminaire, surtout en ce qui concerne les importantes fonctions des hommes de l'art chargés de constater le fait matériel qui fait la base du délit; et ici, tout en avouant que ces défauts n'existeraient peut-être pas au même degré sous une législation qui demanderait compte aux juges criminels de leurs moyens de conviction, nous pensons qu'ils ne doivent pas être attribués à l'institution du jury, dont on ne saurait les regarder comme une conséquence nécessaire. Quoi qu'il en soit, bien ou mal fondée, une défiance réelle existe en Allemagne contre cette institution, et elle a déjà eu occasion de se révéler par des faits remarquables. Ainsi, par exemple, les gouvernemens allemands dont la politique libérale a conservé le jury qu'ils ont trouvé établi dans les provinces de la rive gauche du Rhin, ne sanctionnent qu'avec une extrême répugnance les arrêts de mort prononcés par les cours d'assises; au point que dans la Prusse rhénane un septième seulement des condamnations à la peine capitale reçoit régulièrement son exécution, tandis que dans l'ancienne Prusse les onze vingtièmes des condamnations à mort prononcées par les tribunaux sont confirmées par le roi[1]. Dans

[1] Voyez Julius, *Vorlesungen über die Gefängnisskunde*; Berlin, 1828. Nous avons sous nos yeux la *Pétition aux deux Chambres sur l'abolition de la peine de mort*, par MM. Charles Lucas, Mérilhou, Berville, Bernard de Rennes, Lanjuinais, Carnot, de Lasteyrie, etc. On y affirme, d'après une lettre de M. de Sandt, avocat-général à la cour d'appel

la Bavière rhénane, la proportion des exécutions à mort est encore plus faible.

Mais si les Allemands éclairés se croient obligés de condamner l'institution du jury sous le rapport de l'administration de la justice criminelle, les plus libéraux d'entre eux sont les premiers à reconnaître les grands avantages politiques attachés à cette institution. Malheureusement, sous ce point de vue encore, ils admirent la France et l'Angleterre plutôt qu'ils ne leur portent envie, et il n'est pas rare d'entendre dans leur bouche ces mots que des patriotes exclusifs pourraient qualifier de blasphème : « La nation allemande n'est pas encore assez avancée dans son éducation politique, pour être digne de l'institution du jury. »

Nous avons pensé que la connaissance de ces faits ne serait pas inutile pour faire apprécier le passage suivant, tiré d'un ouvrage récent [1] de M. Louis Hoffmann, conseiller à la cour d'appel de Deux-Ponts. On comprendra la réserve qu'il s'impose sur la question du jury en matière judiciaire, et l'on regardera comme un acte de courage et de loyauté sa noble profession de foi sur le jury considéré comme institution politique :

« Nous ne pouvons nous occuper ici de l'utilité ou des inconvéniens du jury sous le point de vue du Droit cri-

de Cologne, que le nombre des condamnations à mort exécutées depuis 1815 dans la Prusse rhénane, ne s'élève pas à plus de *sept :* chiffre bien inférieur encore à celui que donne M. Julius. Nous ne sommes pas en mesure de décider laquelle de ces deux indications est la plus exacte ; seulement nous ferons observer aux honorables signataires de la *pétition*, que cette commutation fréquente de la peine de mort ne vient pas, comme ils le font entendre, du désir de *pallier* les rigoureux effets de cette peine ; mais bien du peu de confiance qu'inspirent les décisions du jury ; et ce qui le prouve d'une manière évidente, c'est que le gouvernement prussien n'applique pas le même système aux provinces privées de cette institution.

1 *Untersuchungen über die wichtigsten Angelegenheiten des Menschen als Staats- und Weltbürger*, von LUDWIG HOFFMANN, *Appellations-gerichts-Rath zu Zweibrücken; Zweibrücken*, 1830.

minel ; il ne peut être question que des avantages politiques attachés à cette institution.

« La nature humaine présente tant de particularités, que souvent l'influence de quelques-unes d'entre elles reste inaperçue. Le *rang* qu'un homme occupe dans la vie sociale imprime ordinairement à son *esprit* une direction analogue, et selon qu'il remplira dans l'échelle politique un rôle élevé ou subalterne, la portée de son esprit sera étendue ou circonscrite. Ce motif seul contribue déjà à donner aux hommes des classes inférieures des vues rétrécies : accoutumées à supposer dans les classes plus élevées des connaissances plus étendues, quoiqu'elles ne cherchent pas à se convaincre si ces connaissances sont ou non l'apanage nécessaire des richesses et de la considération, elles se trouvent à leur insu placées sous leur direction. Le même fait exerce une influence marquée sur la *force* ou la *faiblesse* du caractère ; aussi un bon système de preuves judiciaires accorde-t-il moins de poids aux dépositions des pauvres qu'à celles des riches. Je ne crois pas que l'armée de l'ancien Empire germanique, composée d'un grand nombre de contingens médiocres, quand même elle eût été commandée par un Maréchal de Saxe, un Prince Eugène, un Fréderic II ou un Napoléon, eût égalé en courage et en confiance une armée autrichienne, prussienne ou française, qui eût déployé le même nombre de troupes. Plus est grand le cercle d'action dans lequel se meut l'existence d'un homme, plus sont vastes et étendues les idées qu'il se fait du même objet. C'est par cette raison que, sous un régime démocratique, on rencontre dans toutes les classes de la société des hommes doués des talens les plus extraordinaires, parce qu'aucun citoyen n'est élevé au-dessus de l'autre, parce que rien ne limite la carrière qu'il est donné à chacun de parcourir : dans les États aristocratiques, la noblesse seule jouit de ce privilége. Quand une fois un homme a acquis la conscience de ses

forces, son esprit et son cœur s'élèvent comme par une impulsion magique : ses talens, endormis jusque-là, s'éveillent en un clin-d'œil. C'est à Toulon que Napoléon sentit de quoi il était capable; et peu de temps après il prit avec confiance le commandement d'une armée qui marchait nu-pieds et dans le dénuement le plus complet. La révolution française est riche en exemples de ce genre. De simples soldats, privés de toute éducation intellectuelle, trouvèrent l'occasion de se connaître; et au même instant leur génie se développa au point de surpasser bientôt la vieille expérience des tacticiens les plus célèbres.

« Un levier non moins puissant se trouve dans la conscience qu'acquiert de son mérite intrinsèque l'homme considéré comme citoyen; un noble orgueil fait palpiter son cœur; il ne craint pas la colère d'un despote et il méprise les séductions des passions petites et basses. Cette connaissance de lui-même, ainsi acquise, est la source des vertus les plus pures.

« C'est en partant de ces principes, qu'on peut dignement apprécier l'institution du jury. Avant son introduction, le citoyen, occupé exclusivement de ses intérêts personnels, à peine considéré par ses égaux, ne prenait aucune part aux affaires publiques. Appelé tout d'un coup à prononcer sur les biens les plus chers de l'homme, la liberté, l'honneur et la vie, il se sent élevé à un haut rang de l'échelle sociale; son caractère en acquiert plus de force, son courage s'exalte; indépendant, inaccessible à la crainte, et animé des sentimens les plus nobles, il devient tour-à-tour un juge sévère pour les hommes pervers et corrompus, un protecteur pour l'innocence, et un homme plein de compassion pour celui de ses semblables que le délire des sens a rendu un instant criminel. Dès-lors il se reconnaît membre de la cité; les affaires publiques occupent son esprit et son cœur; il devient patriote et il aime son pays, comme

Léonidas, Thémistocle, Cimon, Miltiade et Aristide. Celui qui a connu les habitans de la rive gauche du Rhin il y a quarante ans, et qui compare leurs dispositions d'alors avec celles qu'on remarque aujourd'hui en eux, est obligé de s'étonner du changement qui s'est opéré dans leur esprit, dans leur caractère, dans leur manière d'envisager la vie publique, dans l'essor qu'a pris leur civilisation. Sans doute on ne peut pas attribuer exclusivement tous ces résultats à l'institution du jury; l'égalité devant la loi, la suppression des classes privilégiées et des abus du régime féodal, la liberté civile et politique, la publicité introduite dans les tribunaux, l'agrandissement des États, qui a augmenté le cercle d'action de chaque citoyen, toutes ces innovations ont leur part dans ce progrès intellectuel. Cependant on ne saurait méconnaître que l'institution du jury n'en ait été un des plus puissans mobiles. Car cette élévation du simple bourgeois aux fonctions de juge n'agit pas seulement sur les jurés appelés à la session; les spectateurs présens à l'audience, les compatriotes, les parens et les amis des jurés, toute la commune, tout l'arrondissement y prennent part. A cet avantage il faut ajouter la ferme conviction que le peuple acquiert, de la sagesse, de l'impartialité de leurs décisions. Le respect accordé au malheur, comme la sévérité exercée envers le coupable perverti, reçoit son approbation; et le caractère du peuple, auparavant concentré dans ses intérêts personnels, prend une tendance d'utilité générale.

« Il en est tout autrement des tribunaux permanens[1]. Un tribunal nommé par le prince se trompe-t-il, en déclarant coupable un homme que l'opinion publique a absous, le

1 Il est aisé de voir que M. Hoffmann s'écarte du but qu'il avait annoncé; car les avantages qu'il énumère ici, concernent uniquement le jury considéré comme institution judiciaire. La distinction qu'il établit en tête de ce passage n'était donc, comme nous l'avons fait sentir, qu'une précaution oratoire, destinée sans doute à ménager la susceptibilité des jurisconsultes allemands. *Note du Trad.*

respect pour les magistrats disparaît sans retour, un sentiment de défiance contre le gouvernement s'empare de l'esprit de tous les citoyens. Il n'en est pas de même d'une erreur du jury; le lendemain il est composé autrement; la sagesse du nouveau verdict fait oublier la faute de la veille, et la confiance du peuple dans l'administration de la justice n'est pas ébranlée.

« Si l'énumération de tous ces avantages pouvait encore laisser quelque doute, nous renverrions aux leçons de l'histoire. L'antiquité avait des institutions semblables ou équivalentes; on les trouve surtout chez les Athéniens, chez les peuples d'origine germanique, et chez les Romains, après la chute de l'oppression aristocratique : tous ces peuples voyaient dans les jurés leurs représentans auprès des tribunaux; le pays tout entier prenait part à leurs décisions, et chacun acquérait la conscience de sa dignité, comme homme et comme citoyen. Nous avons sous nos yeux des phénomènes encore plus frappans. Tout le monde connaît l'esprit de nationalité du peuple anglais, et l'amour enthousiaste de ces fiers insulaires pour l'institution du jury. C'est à elle que tous leurs grands hommes attribuent la haute éducation politique de leurs compatriotes; tous s'accordent à considérer plus particulièrement cette institution sous le rapport de son influence sur la civilisation du pays, sur la liberté publique et le maintien de la constitution. « Puissent, s'écriait l'illustre Fox, puissent mes compatriotes ne jamais oublier que les deux mobiles qui contribuent le plus puissamment à maintenir leur liberté civile et politique, sont la représentation nationale exercée par la chambre des communes, et la représentation, par le moyen du jury, du pouvoir judiciaire appartenant à la nation. » On trouve des expressions semblables dans Philipps [1], Blackstone, Hume, Delolme, etc. Leur opinion a été partagée en France par les

[1] De Pouvoirs et des Obligations des jurys, chap. I.er, p. 6.

écrivains les plus distingués, tels que Voltaire, Linguet, Servan, Mirabeau, Thouret, Lanjuinais, Étienne, Benjamin Constant et Bourguignon; dans les Pays-Bas, par le célèbre Meyer [1], également distingué comme savant et comme criminaliste. Un témoignage plus remarquable encore est celui du président prussien de Vinkn, homme plus attaché aux institutions de son pays et au système des tribunaux permanens qu'à l'institution du jury : il dit lui-même avec une noble franchise : « Un avantage que, dans l'intérêt public, il importe de ne pas perdre de vue, c'est que le jugement par *échevins* exerce une influence très-favorable sur le caractère politique : il donne à l'homme le sentiment de sa dignité de citoyen et du lien qui l'attache à son pays, et permet de l'employer, sous d'autres rapports, d'une manière plus utile et plus active à des objets d'intérêt général. Car, dit-il plus loin, celui qui reçoit la mission de prononcer comme juge sur les intérêts les plus chers de ses concitoyens, doit concevoir une idée plus haute et plus noble de lui-même, et l'habitude des affaires exerce et forme son jugement. »

« En Allemagne, où l'on met une certaine affectation de profondeur à établir des distinctions là où il n'y a rien à distinguer, des savans célèbres ont prétendu que, sous le point de vue de la procédure criminelle, l'institution du jury devait céder le pas aux tribunaux permanens; mais que, dans la monarchie constitutionnelle, elle formait le sommet de la pyramide sociale, et devenait par conséquent indispensable, malgré les défauts qu'on aurait à lui reprocher. Non! mille fois non! s'il était vrai que le jury fût d'un effet nuisible en procédure, soit à cause des vices inhérens à sa nature, soit parce que le peuple ne serait pas assez éclairé, soit parce que les fonctionnaires chargés de l'appliquer ne seraient pas à la hauteur de leur emploi; alors il

1 Esprit, Origine et Progrès des institutions judiciaires; t. II, p. 205; t. VI, p. 388 et suiv.

faudrait le supprimer, dans les États constitutionnels comme dans les États despotiques; car tout le monde sentira que la *sûreté personnelle* du citoyen est, dans une société quelconque, la première de toutes les conditions. Aussi l'institution du jury n'appartient-elle d'une manière exclusive à aucune forme de gouvernement. Elle existait sous la constitution aristocratique de Rome, dans les États monarchiques et républicains des peuplades germaniques, sous Charles XII de Suède, comme sous tous les changemens de gouvernement qui précédèrent et suivirent son règne: elle existait en France, sous la monarchie constitutionnelle comme sous la république, sous ce qu'on appelle le despotisme impérial, comme sous le règne des Bourbons; elle existe dans toutes les démocraties américaines, dans les provinces rhénanes soumises à l'autocratie prussienne; enfin, Catherine II se proposait de l'introduire en Russie. Ce n'est pas de la forme du gouvernement, c'est de la nature et de l'essence de son institution que le jury tire sa valeur; et le plus grand de ses avantages, celui qui manque totalement aux tribunaux permanens nommés par le chef de l'État, c'est l'influence puissante qu'il exerce sur la *civilisation* et sur la *vie politique*. »

Littérature.

LA GROTTE D'ANTIPAROS.

PAR ENGEL (1775).

M. de Millvitz était un des jeunes gens les plus aimables de la noblesse de Livonie; l'étude des sciences, à laquelle il s'était livré avec autant de zèle que d'aptitude, en avait fait un homme d'un mérite distingué. Cependant il échoua dans toutes les tentatives qu'il fit pour obtenir un emploi dans les fonctions civiles; enfin, poussé par le dépit et aussi par le besoin de se produire, il se décida tout à coup à prendre du service sur la flotte russe, qui s'apprêtait alors à faire voile pour l'Archipel. Cette résolution lui coûta d'autant moins, qu'à un grand courage il joignait un désir ardent de voir le monde.

Le mauvais état habituel de sa santé et le conseil des médecins, qui trouvaient que l'air de la mer ne lui était pas favorable, le forcèrent bientôt à rentrer dans sa patrie. Retiré sur ses terres de Livonie, il voyait souvent le baron de B..., dont le domaine seigneurial n'était qu'à quelques milles du sien. Le besoin de relations unit d'amitié à la campagne deux hommes qui, dans une grande ville, ne se seraient jamais liés.

Un jour que Millvitz entra inopinément chez le baron, celui-ci, en courant à sa rencontre, jeta un livre qu'il lisait dans ce moment. — Un ouvrage nouveau? lui demanda Millvitz, qui était alors d'autant plus avide de lectures qu'il était privé de toute société agréable. — Nouveau ou ancien, comme vous voudrez; nouveau pour moi, mais probablement déjà vieux pour un grand liseur comme vous. — Millvitz voulut aussitôt le prendre, mais le baron s'en saisit avec

une expression maligne, et, paraissant très-content de lui-même, il lui dit de deviner quel était ce livre. — Je parie, baron, que c'est un roman d'amour. — Voyez donc! parce que je le lis? mais, Monsieur le savant, cette fois vous vous trompez; devinez plus juste.

Une relation de voyage? et déjà Millvitz impatient voulait s'emparer du livre. — Ou mieux encore... mais non; on ne saurait pas espérer cela de vous. — Pourquoi pas? que ne saurait-on pas espérer de moi? vous ne vous figurez sans doute pas que vous soyez le seul homme de Livonie qui ait le privilége de penser. — Je serais bien présomptueux: ne suis-je pas chez vous?

Plaisanterie, plaisanterie, je vous comprends; mais ce que l'on n'est pas, on peut le devenir, et j'ai toujours pensé que j'étais dans la bonne voie. — De la philosophie, mon ami, de la philosophie, ajouta-t-il, en lui présentant le livre d'un air de triomphe, et vraiment ce n'est pas une dissertation superficielle, mais de la plus profonde métaphysique.

Comment? cela me ferait de la peine, baron; ce serait le présage de votre mort. En disant ces mots, il prit le livre et il ne fut pas peu surpris : c'était le fameux *Système de la nature.*[1]

Est-il possible! vous lisez un pareil ouvrage. — Vous le connaissez donc? — Un Anglais me le prêta à Livourne, lorsque j'y étais malade. — Eh bien! ne le trouvez-vous pas vraiment excellent? — Excellent! un livre qui renferme de pareils principes! — Je voulais dire par la manière et le style. — Que fait le style, baron? un poison qui flatte le palais par sa douceur, en est-il moins un poison? on doit

1 Production de la philosophie athée du dix-huitième siècle. Cet ouvrage, qui avait été faussement attribué à Mirabeau de l'Académie française, est du baron d'Holbach Grimm, dans sa Correspondance, prétend que les pages les plus remarquables en ont été écrites par Diderot. *Note du Trad.*

au contraire mieux vous avertir du danger. Au nom du Ciel, comment êtes-vous tombé sur ce livre? — Comment? mais tout simplement : il faisait beaucoup de bruit, je le demandai par hasard et je ne pus l'avoir ; j'en devins plus désireux, et lorsqu'enfin il se trouva, on me le fit chèrement payer; tel qu'il est, il me coûte six roubles. — Juste ciel, baron, j'aimerais mieux que vous eussiez donné vos six roubles à un pauvre, ou même que vous les eussiez dépensés avec une...., l'un n'est pas si pernicieux que l'autre.

Fi, Millvitz, fi! vous parlez comme un prêtre et vous agissez de même; ces messieurs goûtent les plaisirs; mais si nous autres pauvres laïques, nous voulons y toucher, nous sommes damnés. Pourquoi ne lirais-je pas cet ouvrage, vous l'avez bien lu, vous? — Cher baron, moi c'est autre chose; si je n'avais pas lu la sèche métaphysique allemande, je redouterais la séduisante philosophie des Français. — Dites-moi, comment, avec votre dégoût pour toute application, votre répugnance pour toute réflexion profonde, avec l'absence complète de toutes les connaissances qu'un tel ouvrage suppose, comment avez-vous pu avoir la pensée.... Eh bien! à vous parler vrai, on est toujours dans votre société, Messieurs, comme un niais; il faut pourtant que l'on puisse se mêler à la conversation. — Se mêler à la conversation, baron! pour la part que ce livre vous permettra d'y prendre, il vaudrait mieux écouter, et du reste il est malheureusement si rare qu'elle tombe sur des objets de cette nature. — Eh bien! on l'y amène, que diable! — Pour se donner de l'importance, n'est-ce pas? — Et pourquoi pas? il semblerait, à vous entendre, que j'ai couru un grand danger, et je n'en vois aucun; on lit, on s'amuse et on réfléchit... — Quand on le peut, cher baron, et quand on n'y réussit pas, on conçoit des doutes, on se laisse entraîner, on approuve, on perd sa croyance en Dieu,

son repos et sa vertu peut-être ; c'est peu de chose, n'est-ce pas? Écoutez, mon cher, votre feu s'éteint et j'ai froid chez vous ; je pensais que nous pourrions le rallumer. — Peste, s'écria le baron, qui le retint juste à temps ; êtes-vous fou! pardonnez Millvitz, ajouta-t-il, quand il fut remis de sa frayeur ; mais on ne se chauffe pas avec six roubles, quand on peut faire du feu avec une piécette, et après tout ce livre est à moi, je veux le lire. — Pour votre perdition peut-être. — Chansons ; supposez aussi que je devienne athée, qu'en résulterait-il? Si cela m'arrive, je fais venir mon curé, il me réfute par la parole de Dieu et je reviens au christianisme. Venez, venez! mettons-nous près de la cheminée ; je vais vous faire du feu, puisque vous êtes frileux, et si vous avez encore froid, eh bien.... il sonna et il demanda une bouteille de Bourgogne.

Cher ami, continua-t-il avec un soupir, vous avez voyagé, vous avez vu le monde ; que j'étais fou de ne pas vous accompagner : mille fois je me le suis dit depuis votre dernière visite ; vos récits ne sont pas sortis de ma pensée ; j'ai fait avec vous tout votre voyage. Tous les soirs, en me mettant au lit, je m'embarque avec vous à Livourne et je m'éveille le matin dans l'Archipel. Cher, excellent ami, faites-moi encore quelques petites histoires. — Mais je ne sais plus rien. — Comment! vous devez encore savoir quelque chose. Allons, rafraichissez-vous la mémoire. — Le Bourgogne était justement arrivé. — Nous avons terminé, je crois, tout ce qui était relatif à la traversée ; nous avons incendié la flotte turque ; je pensais que maintenant nous allions parcourir le pays, un pays délicieux, sans doute. — Il le fut, baron, lorsqu'il était la patrie des sciences et de la liberté ; mais maintenant.... du reste, que vous en dirai-je, nous n'y avons pas pénétré.

Vous n'y avez pas pénétré! vous avez cependant vu quelque chose. — Pas beaucoup plus que les îles. — Eh

bien! et les îles? et le baron rapprochait sa chaise de la table et se penchait avec curiosité.

— Elles ne renferment rien de bien remarquable, car les hommes....

Oh! les hommes! ils ont, je pense, la tête en haut et les pieds en bas, n'est-il pas vrai? et il se payait de son trait d'esprit par un gros rire et un verre de Bourgogne. Non, quelque chose d'autre, cher ami, quelque chose comme la dernière fois, des attaques, des remoles [1], des volcans, quelque chose qui fasse frémir, je n'aime rien tant au monde à entendre raconter. — C'est une preuve que vous avez du cœur, baron; il sourit. Mais au fait je sais cependant quelque chose : vous avez sans doute entendu parler d'une île d'Antiparos?

Je le pense, une île aussi célèbre! — Alors, si on vous en a déjà tant entretenu, j'arrive trop tard; car vous connaîtrez aussi la grotte que la nature y a creusée.

Une grotte! la nature y a creusé une grotte? non, sur mon ame, je n'en sais pas un mot : ici on vit à la campagne; on ne sait pas ce qui se passe dans le monde. Bon Dieu! que peut apprendre de nouveau un campagnard?

Oh! mais baron, cette nouvelle n'est pas précisément fraîche. Millvitz commença alors, et, par une description détaillée, conduisit le baron sous les superbes voûtes d'Antiparos, soutenues par des colonnes et ornées d'inscriptions jusqu'à l'entrée de cette grotte admirable, dans laquelle autrefois Nointel, et après lui Tournefort, pénétrèrent avec de si grands dangers. Le baron devorait toutes ses paroles avec la même avidité avec laquelle il écoutait sans doute dans son enfance les contes de revenans que lui faisait sa nourrice.

— Allons Millvitz, allons. —

« Le passage par lequel nous descendîmes offrait une pente

1 Tournant d'eau dangereux pour les vaisseaux. *Note du Trad.*

de plus en plus rapide; enfin nous arrivâmes dans une cavité sombre, dans laquelle nous ne pouvions avancer que courbés et éclairés par des flambeaux. Préparez-vous à entendre le récit de l'entreprise la plus hardie; elle mérite moins d'éloges que de blâme, et je n'y pense jamais sans frémir.» Le bon baron n'était que trop bien préparé: il se tenait la bouche ouverte et il sentait jusque dans ses cheveux tout le frisson de la terreur.

« Nous avions commencé par attacher une corde à l'entrée, et par son secours nous avions pénétré dans la première profondeur, qui ne laissait pas que d'inspirer déjà de l'effroi; mais nous le sentîmes redoubler encore dans la seconde, où il fallut aussi nous traîner en rampant; un homme qui aurait été moins maître de sa tête que moi aurait eu des vertiges, en pensant au précipice qui était à ma gauche et sur le bord duquel j'étais obligé de passer, et y serait infailliblement tombé. — Le baron se tenait la main devant les yeux. — Et que pensez-vous que nous fîmes, mon ami? sur le bord même de ce précipice glissant comme de la glace, et par conséquent très-dangereux, nous plaçâmes une échelle, à l'aide de laquelle nous escaladâmes un rocher taillé à pic, non pas sans émotion et sans quelques battemens de cœur, comme vous pouvez le penser.»

Le baron fit un bond, mais se rassit aussitôt. — Qu'avez-vous, baron? — Rien, Millvitz, rien : ce n'est que ma faible tête.... que Dieu me damne; n'étais-je pas déjà en bas en imagination! mais continuez.

« Arrivé en haut, je me glissai plus loin avec un peu moins de danger, mais lorsque je croyais pouvoir marcher en sûreté, je me trouvai dans la plus effroyable position, et sans le secours de mes guides, je me serais infailliblement cassé le cou.»

Ici le baron retenait visiblement son haleine et tous les muscles de son visage étaient en travail.

« Nous trouvâmes une échelle; mais elle était si vieille et si frêle, qu'au premier pas que l'on eût fait sur elle, elle devait se rompre; aussi nous nous servîmes d'une neuve, dont nous nous étions pourvus : alors nous dûmes encore nous tenir à une nouvelle corde, et après avoir rampé assez long-temps tantôt sur le dos et tantôt sur le ventre, je me vis enfin, à ma grande satisfaction, dans cette grotte pour laquelle j'avais tant hasardé. — Enfin, que trouvâtes-vous dans cette grotte. — Comment! mais elle était charmante. — Au diable! je demande ce qu'il y avait à emporter ?

— Mais rien... quelle question. — Rien! reprit le baron avec étonnement : en sortîtes-vous heureusement ? — C'est probable, sans quoi je ne boirais pas votre Bourgogne.

— Ah! sans doute; mais si vous étiez tombé, qu'auriez-vous fait ?

— Eh bien! j'aurais fait appeler un médecin. — Oh bien oui, il aurait été ramper à votre suite; il paraît que les médecins d'Antiparos sont bien complaisans. Et cependant si vous vous étiez cassé le cou ? à une telle profondeur! — Millvitz sourit! Pouvez-vous rire d'un tel danger! — Pourquoi pas, baron; néanmoins la sortie fut encore plus difficile que l'entrée; nous aurions eu besoin alors de conseils; plus d'une fois je faillis tomber en arrière sur des morceaux de rochers très-glissans et précisément dans les endroits les plus périlleux, mais ceci n'est rien en comparaison de ce qui m'arriva sur l'échelle. Vous vous la rappelez, cette échelle que nous avions appliquée contre le rocher à pic? Eh bien! — Le baron avait de nouveau des vertiges; il se blotissait, serrait les lèvres et retenait son haleine comme un homme qui tombe d'un lieu élevé. — Eh bien! un des échelons se rompit sous moi à ma grande frayeur, et si je ne m'étais pas retenu aux autres.... Jésus, s'écria le baron, en le saisissant vivement par le bras, comme s'il eût voulu

l'arrêter dans sa chute. — Millvitz sourit, continua encore quelque temps, et termina son récit par ces mots : Je suis en haut, mon ami. — Le baron sauta de joie et faillit culbuter la table et les verres. — Êtes-vous vraiment en haut, sur la terre ferme, mon ami ? Que le Ciel soit béni, s'écria-t-il, en l'embrassant étroitement. Oh ! restez toujours en haut, ne descendez plus, et que le diable enlève toutes les grottes souterraines.

Votre joie vous donne de nouveaux titres à mon amitié, baron. —

Oui, par Dieu ! je vous aime, je vous chéris comme ma vie, et savez-vous que ma vive affection pour vous vous fait un crime d'être descendu dans cette maudite grotte ? dans un abîme où vous aviez tout à perdre et rien à gagner ; quel démon a donc pu vous y pousser ?

La curiosité, baron ; on est au monde pour s'instruire.

Mais non au prix de pareils dangers, instruisez-vous partout ailleurs, mais pourquoi précisément à Antiparos ?

— Cela donne de l'importance, un air de courage, cher baron, et après tout, qu'est-ce donc ? on satisfait sa curiosité, on descend dans la grotte, on l'examine quelque temps — Et l'on se casse le cou, rien de plus ? — Ainsi, baron, si vous eussiez été présent, vous ne m'auriez laissé descendre qu'avec beaucoup de peine ?

— Vous laisser descendre ? je vous aurais retenu par les cheveux. Oui, par Dieu ! Millvitz, ajouta-t-il, en se levant et lui présentant la main, m'eût-il fallu rompre avec vous, je vous aurais retenu par les cheveux. — Vraiment ! je dois alors me faire des reproches d'être en retour d'amitié avec vous.... vous avez une faible tête comme vous le disiez.

C'est vrai, où voulez-vous en venir ? — Vous avez des accès de vertiges ? — De temps en temps ; cela me rappelle mes péchés de jeunesse.

Eh bien! baron, quand je devrais rompre avec vous.... il se leva, fit un pas, et le *Système de la nature* était au feu.

Le baron fut tellement surpris, qu'il perdit quelque temps contenance; enfin il voulut l'arracher aux flammes, mais il était trop tard, le livre était déjà à moitié brûlé. Monsieur, dit-il après un moment de silence et d'un ton plein d'aigreur, est-ce un bon ou un mauvais génie qui vous inspire?

Le génie de l'amitié, baron, est un bon génie; le soin de ma vie a excité votre sollicitude; il était de mon devoir de ne pas rester en retour avec vous.

Mais que prétendez-vous, vous, dans votre maudite grotte, vous pouviez vous rompre le cou, et moi.... Et vous, vous pouviez faire encore pis. Perdre sa croyance en Dieu et dans la Providence, détruire les fondemens d'une vertu déjà chancelante (pardonnez ma franchise, mon ami), se priver de consolation dans le malheur, d'espérance aux approches de la mort, enfin tout perdre, tout ce qu'il y a de plus noble et de plus important pour une créature pensante et faible comme l'homme: voilà, baron, voilà ce que j'appelle plus grave que de se rompre le cou.

Vous extravaguez; ai-je donc déjà tout perdu? — Cela pouvait vous arriver; vous vous plaignez de la faiblesse de votre tête, de vos vertiges; ce n'est pas pour de pareils esprits que le *Système de la nature* a été écrit: il exige un cerveau plus solide, et un regard qui sache mesurer la profondeur; celui qui en est privé tombe dans l'abîme. Nos deux positions ont beaucoup d'analogie, baron: dans ma grotte, comme vous l'appelez, je n'avais rien à gagner et tout à perdre; dans les spéculations de ce livre vous aviez aussi tout à perdre et rien à gagner, et pour pousser la comparaison jusqu'à la plaisanterie, aucun médecin, vous pensez, n'aurait rampé sur mes traces pour me secourir, et votre curé? — Ah, l'excellent homme! — Il aurait recommandé à Dieu votre malheureuse ame; il aurait planté une

croix devant votre grotte, et se serait enfui en toute hâte.

Le baron devait être bien préoccupé, car il garda son sérieux, quoiqu'on l'amenât sur son thème de prédilection, son curé. M. de Millvitz lui présenta la main avec toute la chaleur de l'amitié, en lui disant: reconnaissez-vous que je vous aime, mon ami? et les yeux du baron étaient humides de larmes. —

Eh bien! écoutez-moi, vous me conjuriez avec une noble chaleur de ne plus descendre dans une grotte; j'en prends l'engagement avec vous, mais je dois à mon tour vous faire une prière: éloignez de vous ces livres qui attaquent l'existence de Dieu et qui détruisent notre croyance dans la Providence divine; au lieu de vous plonger dans les ténèbres, restez à la lumière du jour et laissez-vous conduire par le sens commun; au lieu de marcher sur les bords d'un précipice en vous tenant à une corde pourrie, restez sur le terrain solide du sentiment et de la conscience.

Le baron l'embrassa et le lui promit; mais, ajouta-t-il, j'ai maintenant perdu mes meilleures années, je suis un ignorant; je le suis, dit-il, en se frappant la tête, et ce qui me fâche le plus, c'est que je dois rester tel toute ma vie.

Il faut lire, baron, il y a beaucoup de connaissances qui rendent un homme recommandable; mais il y a un choix à faire parmi elles. Votre désir d'instruction, en supposant que vous ayez vraiment ce désir, n'a pas pris une mauvaise direction, et il est de mon devoir de vous seconder. — Le lendemain Millvitz lui envoya Reimarus.[1]

[1] Les principales vérités de la religion naturelle, de Reimarus, eurent, jusqu'en 1798, sept éditions.



Nouvelles et Variétés.

LA RÉSIGNATION.

DE SCHILLER.

Imitée en vers par H*****

Je suis aussi l'enfant de l'Arcadie,
La nature de fleurs
A mon berceau jura d'orner ma vie;
Je suis aussi l'enfant de l'Arcadie,
Mais le matin n'eut pour moi que des pleurs.

J'ai vu passer ma saison printanière;
Elle n'est plus et ne peut refleurir!
Le Dieu muet va de sa main sévère
De mon flambeau renverser la lumière;
Le monde va s'évanouir.

Voilà le pont de ton empire immense,
Terrible éternité!
Prends : romps le sceau du titre de créance
Que la nature offrit à mon enfance,
J'ignore la félicité.

Que devant toi ma plainte retentisse!
Tiens ta balance, et juge moi.
Là-bas j'appris la foi consolatrice,
Que sur ce trône un jour tu rends justice,
Que réparer sera ta loi.

Ici, dit-on, l'on punit le coupable,
Et l'on couronne la vertu;
On sondera le cœur impénétrable,
Et du destin l'énigme inexplicable
Révèle son mot inconnu.

D'un long exil on rentre en sa patrie:
Voici la fin du vallon des soupirs.
La vérité, l'idole de ma vie,
Très-peu connue, encore moins suivie,
Dompte l'ardeur de mes fougueux désirs.

Résigne-toi, donne-moi ta jeunesse,
Dans l'autre monde un jour on te paîra.
Cette assurance est toute ma richesse
Pour l'autre monde, acceptant la promesse,
Tous mes plaisirs, ma candeur les livra.

Immole-moi ton amante adorée,
Je te demande ta Néris:
Héros, martyr, tu gagnes l'empirée.
Je l'arrachai de l'ame déchirée,
Et tout en larmes je l'offris.

C'est le néant que ta créance engage,
Me disaient les esprits mondains.
C'est une fourbe à qui tu rends hommage,
Au despotisme assurant ton servage;
Non, tu n'es plus quand tes yeux sont éteints.

Et des railleurs s'émut l'engeance immonde:
Tu crois encore à la fable des dieux!....
Ces dieux vieillis, qu'une ruse féconde
Créa sauveurs du plan chétif du monde
Pour amuser le mortel soucieux.

Cet avenir que notre orgueil espère,
L'éternité que nous promet la mort,
Qu'est-elle au fond dans son divin mystère?
De nos terreurs le spectre imaginaire,
Grandi, colosse, au miroir du remord.

Un simulacre, imitant l'existence
Des âges morts, cadavre respecté,
Que par son baume, aux caveaux du silence,
Conserve en vain la trompeuse espérance,
Voilà ton immortalité!!

Et tes vrais biens, ta fièvre les rejette,
Pour une erreur tu veux pâlir,
Des milliers d'ans la tombe fut muette,
Jamais un mort, sorti de sa retraite,
Vint-il parler d'un meilleur avenir?

Je vis le temps gagner tes rives sombres,
Son flot dévastateur
De la nature emporter les décombres,
Jamais un mort ne sortit de ses ombres,
Et sans mollir je crus un Dieu vengeur.

Tout mon bonheur, je l'immolai sans plainte,
J'invoque maintenant ta foi;
Des traits moqueurs bravant la rude atteinte,
Je n'adorai que ta justice sainte,
Rends-moi le prix que tu me dois.

J'ai pour mes fils une égale tendresse,
Dit une voix, que j'ouïs retentir:
Auprès de vous, mortels, écoutez la sagesse,
Croissent deux fleurs; chacune a son ivresse:
C'est l'espérance et le plaisir.

De ces deux fleurs, gardez-en la mémoire,
Qui cueille l'une, à l'autre a renoncé;
Jouisse l'incrédule, et souffre qui peut croire:
Le jugement dernier, c'est l'arrêt de l'histoire,
Par qui chacun sera classé.

Ton espérance a payé ton salaire :
Ta foi formait tes plaisirs dévolus.
Que n'as-tu consulté les sages de la terre?
Ce qu'on refuse à l'heure passagère,
L'éternité ne le rend plus.

État de la science géographique en France. Plusieurs journaux allemands se moquent beaucoup depuis quelque temps des géographes français. L'ignorance des Français à cet égard fut jadis proverbiale, et peu s'en faut qu'elle ne le redevienne. Le *Morgenblatt* (Octobre 1830) renferme entre autres un article intitulé : *Pas rétrogrades des Français en fait de géographie.* Il cite à l'appui de ce titre insultant la *Nouvelle Géographie méthodique*, publiée en 1827 par MM. Meissas et Michelot. C'est en effet une chose inconcevable que dans un ouvrage publié à Paris, au moment où les Français allaient délivrer les Grecs, on parle d'Athènes comme d'une ville située en Turquie; qu'on y dise sérieusement que l'isthme de Corinthe *joint la Morée à la Turquie*, et que les *golfes d'Athènes* sont sur les côtes de la Morée. L'orthographe ou plutôt la cacographie des noms propres est toujours aussi vicieuse que dans le dernier siècle. On ne dit pas moins de mal du septième volume du *Précis de la Géographie universelle*, faisant suite à l'ouvrage de Malte-Brun.

— *Le collége des Jésuites à Fribourg.* Un voyageur allemand qui l'a visité au mois de Juin dernier, en fait la description suivante : « Figurez-vous un vaste édifice formant un long carré à quatre étages, avec près de cinq cents fenêtres, dominant la ville comme une citadelle. Le frère-portier nous reçut avec beaucoup de politesse, ce qui ne l'empêcha pas de nous considérer d'un regard long et pénétrant. Une double grille se referma sur nous dès que nous fûmes entrés. Le portier frappa quelques coups avec un grand marteau de bronze. A ce signal parurent trois jeunes pères : ils nous montrèrent l'établissement à peu près de la même manière que l'on fait parcourir à des parlementaires une forteresse assiégée. Partout, dans les cuisines, dans les réfectoires, les vestiaires, régnait l'ordre le plus admirable, la plus grande propreté. De vastes cours et un jardin offrent une arène commode aux exercices gymnastiques des élèves; s'il fait mauvais temps, ils se réunissent dans les salles de récréation, où un joli théâtre, des billards, toutes sortes de jeux, leur offrent des amusemens variés. Rien ne semble manquer pour assurer le bien-être physique des jeunes gens. Les maîtres les traitent avec la plus grande douceur. Mais une surveillance de tous les instans les poursuit partout et épie soigneusement tous leurs mouvemens, leurs moindres paroles. Tout est inscrit exactement dans un livre; tous les soirs les élèves sont appelés à rendre compte de leur journée; leur récit est comparé avec ce protocole, et malheur à celui qui oublierait ou qui cacherait la plus petite faute! La délation est la première loi de la maison et de l'ordre. Rien de plus humiliant et souvent de plus dur que les châtimens infligés par les bons pères, malgré leur doux langage. Et rien dans les études ne compense cette excessive sévérité : elles sont en arrière de deux siècles. L'histoire est enseignée d'après le père Loriquet, la physique d'après l'abbé Nollet; le grec s'étudie dans des fragmens de Saint-

Basile et de Saint-Grégoire; Batteux, quelques fables et quelques extraits d'oraisons funèbres servent à l'enseignement du français. Rien de plus misérable que celui des mathématiques et de la philosophie, présentée dans un mauvais latin. Plus d'un professeur passe ici pour un prodige de science, qui ne serait pas reçu bachelier à Lausanne ou à Genève. Le seul professeur de la chimie est un homme instruit dans sa partie. Le nombre des élèves, qui en 1828 était de plus de trois cents, est aujourd'hui réduit à cent trente, à quoi il faut ajouter soixante qui sont dans l'annexe d'Estavayer. Les pères possèdent encore l'art d'attacher à leur ordre les élèves qui se distinguent par leurs talens ou par leur position sociale. C'est ainsi qu'un jeune comte Stollberg est placé ici en qualité de professeur depuis quelque temps. Les deux tiers des étudians sont de Fribourg, le reste appartient à la France, à la Suisse, à la Belgique, à la Savoie. Les Français sont presque tous des départemens que M. Ch. Dupin a marqués en noir dans sa carte intellectuelle de la France. » (*Morgenblatt.*)

Fragment d'un voyage dans le canton d'Uri en Suisse.

L'époque actuelle, si riche en progrès de tout genre, se distingue particulièrement par la grandeur et la hardiesse de ses entreprises. Ce que les générations qui nous ont précédés osaient à peine pressentir, ce qui paraissait inexécutable il y a peu d'années, se trouve aujourd'hui réalisé. Cette observation, que chaque jour vient confirmer par de nouvelles preuves, se présente naturellement au voyageur qui se rend de Lucerne en Italie par la route du Saint-Gothard. Là où le piéton épuisé de froid et de fatigue ren-

contrait autrefois des caravanes de guides, précédés de bêtes de somme qui gravissaient péniblement les sentiers rocailleux et escarpés des hauteurs du Saint-Gothard, on entend maintenant le bruit des roues et le craquement de chariots encombrés de marchandises; la calèche du voyageur roule facilement sur un chemin qui s'élève imperceptiblement vers l'hospice, et les chevaux avancent au petit trot pendant plusieurs heures, sans être plus fatigués au relais qu'après une course dans la plaine.

La nouvelle chaussée se dirige depuis Fluelen, sur les bords du lac des quatre Cantons, à travers la chaîne des Alpes, et s'étend sur une distance de vingt-deux lieues de Suisse jusqu'à Bellinzona, où elle se joint à la route de Coire à Locarno. Le point le plus élevé se trouve à 6650 pieds au-dessus du niveau de la mer. On passe par la vallée pleine de sites redoutables, mais pittoresques, de la Reuss, dont la chute rapide ressemble au fracas de mille marteaux dans un immense atelier de forgerons. Cette vallée, qui forme à elle seule tout le canton d'Uri, est remarquable par les nombreuses variations de sa température. Le soir et le matin c'est régulièrement une légère brise qui souffle sur le lac de Lucerne et qui arrive du fond de la vallée. Durant l'été, lorsqu'il fait beau, c'est l'inverse; le vent du lac s'élève à midi du côté opposé et règne jusqu'après le coucher du soleil; souvent il est si violent qu'il entasse des vagues écumantes qui se rejettent sur le rivage, et pendant ce phénomène il n'est pas rare qu'à une élévation de 200 pieds au-dessus du bassin on éprouve une chaleur étouffante par un ciel tout-à-fait calme, ou par le *jorran* qui souffle dans une autre direction. Un autre vent, qui vient du nord-est, s'annonce ordinairement dès les premiers jours du mois de Mars; on l'appelle *tue-chèvres*, parce qu'il attaque les chèvres par la toux et la gale, et que ces deux maladies leur sont extrêmement funestes après la nourriture

chétive de l'hiver. Le vent de l'ouest enfante, suivant la saison, les orages et les bourrasques de neige. Le jorran domine dans toutes les saisons, mais avec le plus de fureur au printemps et en automne. Avant qu'il se déchaîne, l'horizon est chargé de nuages, des colonnes de fumée entourent les montagnes; des rochers éloignés semblent rapprochés de plusieurs lieues; la lune est pâle et aqueuse; les étoiles paraissent se mouvoir et se croiser. Vers le nord surgissent des brouillards, qui se condensent et se dissolvent tour à tour sous les formes les plus fantastiques jusqu'au moment où le jorran commence ses ravages. Dans les différentes régions on observe de brusques changemens de température et une lutte continuelle dans les oscillations de l'air. L'atmosphère, en apparence très-calme, ne permet plus à la fumée de s'élever ni de se dissiper; le baromètre descend visiblement, tandis que le thermomètre monte avec non moins de célérité. Les animaux deviennent inquiets; l'homme, agité par l'irritation du genre nerveux, passe les nuits dans de pénibles insomnies ou se réveille à chaque instant en sursaut. Une apathie presque léthargique s'empare de tout le monde, et les personnes sujettes à des affections catarrhales souffrent de maux de tête et d'élancemens aigus dans les membres. Il n'est pas, jusqu'à la végétation, qui ne ressente les effets destructeurs de cette constitution atmosphérique; en peu d'heures les plantes les plus vigoureuses et les plus fraîches se fanent. Après ces avant-coureurs infaillibles du jorran, l'ouragan se précipite sur les forêts des montagnes. Sa célérité n'est pas toujours la même; ce qui provient probablement de l'inégalité du pays et des sinuosités divergentes des gorges. Ici l'air immobile vous suffoque, et à une distance de quelques centaines de pas, les chênes sont arrachés avec leurs racines, les toits découverts, les cheminées abattues, des nuées de poussière lancées à une hauteur prodigieuse. Sur les cimes

des arbres la tempête continue ses ravages, lorsque les buissons les plus flexibles sont à peine secoués. De temps en temps un coup de vent affreux, parcourant dans une seconde la distance de plus de cinquante pieds, détruit tout ce qui se trouve sur son passage, et immédiatement après succède le silence, qui n'est plus interrompu que par un léger frôlement; mais ce repos trompeur ne dure qu'un instant. Ce phénomène météorologique, assez connu dans tous les cantons de la Suisse, se produit dans celui d'Uri plus souvent et avec plus de force qu'ailleurs. La raison en est dans sa situation topographique. L'énorme vallée de la Reuss constitue en quelque sorte un lit naturel, mais trop étroit sur sa profondeur, pour opérer tantôt le développement, tantôt une compression momentanée de la tempête. Le jorran ne se termine pas toujours de la même manière. Quelquefois il arrive qu'il cesse tout à coup dans les basses contrées, quoiqu'il agite encore les sommités du pays. Souvent aussi il cède au vent du nord-est, et dans ce cas le temps se rétablit. Mais ce qui a lieu le plus fréquemment, c'est qu'il l'emporte sur les oscillations contraires, et dès-lors les orages, la pluie, les neiges, sont pour long-temps à l'ordre du jour. Aussitôt que l'on s'aperçoit dans les communes du canton de la prochaine arrivée du jorran, les forgerons, les fondeurs et tous les artisans qui travaillent au feu, sont obligés par la loi de cesser leur ouvrage. Dans les cuisines il n'est plus permis d'allumer que de petits feux, et de fortes patrouilles, composées des citoyens d'Altorf, parcourent les rues pour prêter subitement leurs secours en cas d'incendie.

Altorf, chef-lieu du canton, est un grand bourg, qui compte 192 maisons et environ 1650 habitans. Situé au pied d'une haute montagne entièrement formée d'argile, cet endroit se trouve sans cesse exposé à des chutes de masses de terre qui exigent de la part des autorités une sur-

veillance continuelle. Il n'est permis d'abattre des arbres dans les forêts élevées, que lorsque les gardes forestiers ont formé un cordon de prévoyance, pour avertir les habitans d'Altorf au premier symptôme de danger. Cette exposition périlleuse et les incendies produits par le jorran, font du chef-lieu du canton d'Uri un séjour assez incommode. Le 5 Avril 1799 il fut ravagé de fond en comble par le feu. La perte qu'éprouvèrent les propriétaires à la suite de ce malheur, fut évaluée à plus de trois millions de francs. De nouvelles constructions ont depuis contribué à l'embellissement de la contrée. Une loi fut rendue, qui prescrivit de bâtir toutes les maisons en pierre et de les recouvrir de tuiles ou de couches en ardoise. Au milieu du bourg on remarque une vieille tour qui remonte aux temps de Guillaume Tell. A peu de distance de ce monument était planté le tilleul auquel fut attaché le fils du héros de la liberté helvétique, et à une centaine de pas plus loin se trouve la fontaine près de laquelle il avait tendu son arc pour percer la pomme fatale. La postérité reconnaissante a placé la statue de Guillaume Tell sur la fontaine, comme un souvenir éternel de son dévouement à l'indépendance du peuple. Altorf possède deux couvens, dont l'un, occupé par les capucins, est la plus ancienne fondation monastique de la Confédération.

— *La peine de mort.* Il vient de mourir dans les prisons de la principauté de Lichtenberg, appartenant au duc de Saxe-Cobourg, un assassin nommé Nicolas Paris, condamné à mort en 1819. Il a été redevable de la vie à l'absence de tout moyen d'exécution dans ce petit pays. Le gouvernement de la Bavière, qu'on avait prié de s'en charger, refusa de prêter ses bourreaux.

Bulletin bibliographique.

LÉGISLATION CRIMINELLE.

Critische Darstellung der Strafrechts-Théorien : Exposition critique des diverses théories du Droit criminel, suivie d'un Essai sur la possibilité d'établir une théorie générale de Droit criminel, par M. *Ferd. Ch. Th. Hepp*, professeur à l'université de Heidelberg ; Heidelberg, 1829, chez J. C. B. Mohr.

Il est une observation faite pour frapper les Français qui s'intéressent aux progrès de la science du Droit criminel : c'est l'esprit d'hostilité qui se manifeste dans tous les travaux des criminalistes de la nouvelle Allemagne contre les déductions philosophiques. Entendez les professeurs dans leurs chaires : étudiez-les dans leurs écrits, il n'est pas de trait ironique, de sarcasme, qui semble trop amer pour stigmatiser les théories qu'a fait éclore l'introduction de la philosophie dans le Droit. D'où vient cette tendance, si inexplicable pour tous ceux qui se sont habitués à regarder l'Allemagne comme la terre classique des systèmes ? Comment la philosophie a-t-elle pu tomber dans un tel discrédit auprès des compatriotes de Leibnitz, de Kant et de Hegel ? Serait-ce le résultat triste, mais nécessaire, d'une longue expérience, et faudrait-il donc rétablir la ligne de démarcation que les hommes du dix-huitième siècle avaient mise entre la morale et le Droit, entre l'homme dans l'état de nature et l'homme dans l'état de société ? La question est grave ; elle mérite un examen sérieux. C'est à l'histoire du Droit que nous nous adresserons pour la résoudre.

Le mouvement imprimé par Kant aux sciences morales, avait exercé sur le Droit criminel une grande influence. Kant lui-même, dans son fameux Traité de Droit naturel, avait renversé les

vieilles théories qui n'assignaient à la peine d'autre fondement et d'autre but, que la nécessité d'effrayer les peuples par la vue des exécutions. Il est inutile, dit Kant, de chercher à prouver la légitimité de la peine; elle porte en elle-même sa justification et sa preuve : l'homme est puni parce qu'il a failli; et la liaison inévitable qui existe entre l'idée de mal moral et celle de peine, constitue, suivant le langage de Kant, un *postulat absolu de la raison pratique,* un *impératif catégorique*. Jusque-là, la théorie de Kant est juste, du moins dans ses résultats; et toute philosophie qui prendra pour point de départ l'étude de l'homme, sera obligée de reconnaître l'existence de ce sentiment de justice absolue, qui nous fait voir dans la peine la suite naturelle du crime. Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer ce principe à la législation positive, deux conséquences se présentent. Ou bien, la liaison intime qui existe dans la raison humaine entre l'idée de crime et celle de peine, sera invoquée pour légitimer le *droit* qu'a l'État de punir les actions contraires à la loi morale, sauf au législateur à faire usage de ce droit dans les cas où l'*utilité* le commande; ou l'on se prévaudra de cette même liaison, de cet *impératif catégorique*, pour prétendre que l'État a le *devoir* positif d'expier le mal moral; et alors tombent toutes les questions sur le but de la peine et sur l'utilité de son application. La première conséquence semble mieux répondre au but de l'État et à la sphère dans laquelle est limitée la justice humaine; la seconde, malheureusement, se présente sous une forme plus spécieuse et plus strictement logique. Le philosophe de Kœnigsberg se décida pour la seconde, et sacrifia ainsi la politique à la psychologie. L'application de sa théorie dut se ressentir de cette erreur, qui alla en se grossissant de corollaire en corollaire. Il fallait une mesure pour la fixation des peines : Kant ne sut en trouver d'autre que le principe de l'*égalité*, c'est-à-dire du *talion*, et il en admit avec une logique imperturbable les conséquences les plus monstrueuses.

Réduite à un tel état, la théorie de Kant ne pouvait prendre racine en Allemagne; elle tomba bientôt, malgré la modification peu logique que lui fit subir Zachariæ. Avec elle fut malheureusement discrédité, pour un temps du moins, le principe de la justice comme base du droit de punir; et les efforts postérieurs

de Henke, de Jarcke et d'autres jurisconsultes, pour le restaurer, ne paraissent pas avoir exercé une grande influence.

Les criminalistes dont les systèmes supplantèrent celui de Kant, crurent avoir tout gagné en substituant à la théorie qui avait considéré la peine comme la conséquence *nécessaire* du délit, celles qui justifiaient la peine par le but extérieur que, suivant eux, elle se proposait d'atteindre. Cette nouvelle théorie prit le nom de *relative*, par opposion à celles de Kant, Zachariæ, Henke, etc., qu'on nomme la théorie *absolue*.

Transportée sur ce nouveau terrain, la question du droit de punir devait donner naissance à une infinité de systèmes. Il est à remarquer qu'aucun d'entre eux ne se prononça franchement pour le principe de l'*utilité*; moins conséquens que Bentham, les auteurs des diverses *théories relatives* n'exclurent jamais entièrement l'idée de la justice absolue. L'Allemagne vit éclore, les unes après les autres, un grand nombre de théories plus ou moins ingénieuses : ici viennent se placer les noms célèbres de Fichte, Grolman, Feuerbach, ainsi que ceux de Gmelin, Stübel, Kleinschrod, Œrsted, Martin, Welcker, Schulze, Droste-Hülshof, etc.[1] Aucun de ces systèmes ne sortit victorieux de la double épreuve de la controverse et de l'application pratique : trop heureux encore les criminalistes qui, sous ce dernier rapport, furent admis à entrer dans la lice, tels que Kleinschrod et Feuerbach.

Ainsi le grand mouvement philosophique dont la science de Droit criminel avait été le théâtre, était resté sans résultats; tant d'efforts n'avaient abouti qu'à faire sentir d'une manière frappante la faiblesse de l'intelligence humaine en face de ces grandes questions. Fatigués, humiliés, pour ainsi dire, d'avoir employé inutilement tant de constance et d'ardeur à travailler sur un sol qu'ils sentaient manquer sous leurs pieds à l'instant même où ils croyaient avoir terminé leur laborieux édifice, les criminalistes allemands jetèrent les yeux autour d'eux pour chercher, à quelque condition que ce fût, un appui plus solide.

1 Nous nous proposons de faire de l'exposition de ces diverses théories l'objet d'un article particulier, qui paraîtra dans un des prochains numéros de la *Nouvelle Revue germanique*.

Un mot grand et fécond venait d'être prononcé : l'école *historique* avait planté son drapeau. La plupart des criminalistes se rallièrent avec empressement à ce principe, qui donnait à leurs travaux futurs une garantie de certitude et de réalité. Peut-être oublièrent-ils quelquefois que, de toutes les branches de la législation, celle du Droit criminel a le plus besoin de se soumettre à l'influence de la civilisation contemporaine, et qu'*expliquer* les motifs qui ont donné naissance à une institution, ce n'est pas *justifier* son existence actuelle.[1]

Du réel, du positif, dût-il ne présenter pour le perfectionnement de la législation qu'un intérêt secondaire : tel semble être le mot d'ordre des criminalistes de l'époque actuelle. Intrépide à l'aspect de toute autre tâche, leur activité semble reculer devant la question du droit de punir. De là, chez les uns, des expressions de défiance contre les théories philosophiques en général; chez les autres, un scepticisme formellement avoué. Ainsi un professeur distingué de l'université de Heidelberg dit, en parlant des travaux de Feuerbach et de Grolman : « Il est inutile de rappeler que leur exemple a eu de nombreux imitateurs, et a fait naître des controverses de systèmes qui ne sont pas et ne pourront jamais être décidées.[2] »

C'est au milieu de cette disposition des esprits que M. Hepp, jeune professeur à Heidelberg, déjà connu avantageusement par ses *Essais de Droit criminel*[3], entreprit de faire l'exposition critique des diverses théories que nous n'avons pu que signaler en passant. Après les avoir réfutées successivement par des argumens pleins de force et de sens, il soulève avec une franchise toute germanique le grand problème de la *possibilité d'établir une théorie du Droit criminel*, et se prononce hardiment pour la négative.

C'est la première fois peut-être qu'en Allemagne, dans cette terre de croyances fortes et profondes, le scepticisme ose se pro-

1 Le reproche que nous faisons ici à l'école historique, s'adresse moins à ses illustres fondateurs qu'à la masse des esprits de second ordre qui, en suivant le mouvement, sont toujours disposés à exagérer et à rétrécir la pensée de leurs modèles.

2 *Rosshirt*, *über die historische Methode und ihre Anwendung auf das Criminalrecht;* article inséré dans les Nouvelles Archives du Droit criminel, t. X, p. 501.

3 *Versuche über einzelne Lehren der Strafrechtswissenschaft;* Heidelberg, 1827.

duire sous une forme dogmatique. Ce n'est pas que M. Hepp se complaise dans cette conclusion si peu consolante; il affirme lui-même, et on n'a pas de peine à le croire, qu'il n'y est arrivé qu'avec un certain déplaisir, parce que, dit-il, les intérêts de l'humanité n'ont pas de bien à attendre de ce côté. Son scepticisme ne vient pas, comme celui de quelques écrivains français, d'un mépris général pour la théorie; au contraire, une partie de son ouvrage, celle qu'il destine spécialement à ses élèves, a pour but de montrer « que dans la philosophie du Droit criminel il ne s'agit de rien moins que de publicité et d'argumentations inutiles, et que la solution des problèmes qui y sont posés exerce une influence marquée sur le bien-être de l'humanité. Car, comme il le dit et le démontre ailleurs, suivant qu'on assigne à l'acte de punir tel but ou tel autre, il faudra modifier non-seulement le taux, mais même la nature de la peine. » On ne saurait établir d'une manière plus claire et plus vraie la nécessité et l'importance des théories du Droit pénal. Qu'on juge combien il en a dû coûter au jeune auteur pour venir déclarer que ces théories sont impossibles. Une seule idée, dit-il, a pu le réconcilier avec cette conclusion : c'est qu'elle consacre, comme corollaire indispensable, la clémence des lois criminelles. En effet, s'il est interdit à la raison humaine de trouver le principe d'après lequel la punition doit se déterminer, quoique ce principe existe, et qu'il soit défendu de franchir les bornes qu'il pose, il s'ensuit que, dans tous les cas où des doutes s'élèveront dans la conscience du législateur ou du juge sur la grandeur de la peine qu'il va décréter, il devra incliner pour le parti le plus modéré.

La lecture de l'ouvrage de M. Hepp nous a laissé plusieurs doutes : nous les exposerons avec franchise.

D'abord, l'auteur est-il réellement aussi sceptique qu'il l'affirme? Les opinions qu'il émet çà et là sur le droit de punir, les argumens qu'il emploie pour réfuter successivement toutes les théories existantes, ne forment-ils pas aussi un corps de doctrines, un système à part? L'affirmation résulte, à nos yeux, de l'analyse approfondie de son ouvrage; nous y trouvons tous les élémens d'une théorie qui est depuis long-temps celle de

notre conviction, théorie dont M. Hepp n'a pas fait mention dans sa liste critique, quoique aujourd'hui déjà elle puisse citer en sa faveur des autorités assez imposantes pour mériter au moins l'honneur d'une réfutation.

Nous prétendons donc que M. Hepp, loin d'être sceptique, appartient lui-même à une opinion très-positive et très-prononcée. Une telle assertion veut des preuves.

1.° Dès le commencement de son ouvrage (p. 3), M. Hepp déclare que « la faculté de punir, exercée par l'État, ne saurait être un droit illimité. L'idée même du *droit* emporte avec elle certaines limites nécessaires, dont l'une détermine *quelles sont les actions* à punir, et l'autre *quel est le taux de la peine* à infliger. » Plus loin (p. 24), en réfutant la théorie de Kant, l'auteur reconnaît de la manière la plus formelle l'existence psychologique du sentiment qui, aux yeux de tous les hommes, rend inséparables les idées de *vertu* et de *récompense*, de *vice* et de *punition*. Ailleurs enfin (p. 165), il démontre avec une noble éloquence l'erreur de la doctrine de Feuerbach, qui ne voit dans le *crime* qu'une infraction menacée d'une peine : il distingue le crime dans le sens de la loi positive du crime dans le sens de la loi naturelle : le dernier, dit-il, est antérieur à toute menace légale; il en est même la *condition* (*das Verbrechen ist die Bedingung aller Androhung*). De là il résulte d'une manière évidente que M. Hepp est partisan du principe de la justice, et répudie avec énergie les dogmes des utilitaires. Bien plus, il paraît ne pas même supposer que ces dogmes existent; car, en réfutant la théorie de Filangieri et des autres défenseurs du système de terrification, il lui reproche « de manquer de tout fondement légitime, à moins qu'on ne veuille faire de l'utilité la mesure du Droit: » opinion à laquelle il ne s'arrête pas, et qu'il se contente de citer en passant comme une monstruosité que tout le monde s'empressera de renier avec lui.

2.° Mais de ce que M. Hepp admet le principe de la justice comme seul fondement du droit de punir, s'ensuit-il qu'il partage les opinions de la théorie *absolue* que nous avons caractérisée plus haut? Non, dit-il (p. 25), l'État n'a pas la mission de fonder ici-bas *l'ordre moral*, en rétribuant chacun selon ses

œuvres : s'il l'avait, il lui serait impossible de la remplir, parce qu'il n'a pas les moyens de reconnaître le degré d'immoralité d'une action, parce qu'il ne peut déoerner à un acte *moralement* vertueux qu'une récompense *physique*, et une peine *physique* à un acte *moralement* vicieux.

De ces deux opinions résultent ces corollaires :

1.° L'État n'a le *droit* de punir que les délits moraux;

2.° L'État n'a pas le *devoir* de punir tous les délits moraux.

Par la première de ces conséquences l'auteur se sépare de Kant et de toutes les théories *relatives*, auxquelles il reproche en général de ne pas donner à la peine de fondement légitime (*Rechtsgrund*); par la seconde, il se sépare des *théories absolues*, qui ont le tort de ne pas tenir compte de ce qu'il y a de matériel et d'imparfait dans la nature humaine.

Ainsi, point de peine qui ne soit arguée par le principe de la justice; mais parmi les peines que l'État aurait le droit de décréter, il n'infligera que celles qui seront commandées par le principe de l'*utilité*. Voilà la doctrine qui résulte de l'ouvrage de M. le docteur Hepp, et que lui-même avoue éloquemment, en disant (p. 148) que le droit de la raison et celui de l'expérience (c'est-à-dire la justice et l'utilité), sont et seront toujours la base des législations pénales.

Or, cette doctrine, qui satisfait à la fois aux exigences de la nature spirituelle de l'homme et aux imperfections résultant de la nature sensuelle, a été proclamée et défendue éloquemment à Genève par M. Rossi [1], en France par MM. de Broglie [2], Cousin [3], Guizot [4] et Charles de Rémusat [5]; et en Allemagne, par MM. Mittermaier [6], Hegel [7], Richter [8], etc.

Mais peut-être M. Hepp nous répondrait-il que cette doctrine, que nous prétendons résulter des principes émis dans son ou-

1 Traité du Droit pénal; Paris, 1828.

2 Revue française, Septembre, 1828.

3 Argument de Gorgias.

4 Cours d'histoire de la civilisation, année 1828; quatrième et sixième Leçons.

5 Revue française; Décembre 1829.

6 Voyez *Neues Archiv des Criminalrechts*, *passim*.

7 *Grundlinien der Philosophie des Rechts;* Berlin, 1821.

8 *Das philosophische Strafrecht, begründet auf die Idee der Gerechtigkeit;* Leipzig, 1829.

vrage, il l'a d'avance enveloppée dans la même réprobation que toutes les autres, en démontrant *a priori* la fausseté de toute théorie synchrétique ou éclectique? Nous nous souvenons en effet qu'à plusieurs reprises M. Hepp oppose à l'éclectisme cet argument : « Toute science doit reposer sur un principe *unique*, et toutes les vérités qui la composent doivent être autant de corollaires de ce principe. » S'il fallait prendre cet argument dans son sens le plus littéral, il n'y aurait, en Droit criminel, que deux théories vraiment scientifiques; ce seraient celle de Kant, qui admet sans mélange le principe de la justice absolue, au point de ne pas reculer devant les conséquences les plus extravagantes de la doctrine du talion; et celle de Bentham qui, ne voyant dans la peine qu'un mal physique, infligé sans aucun motif moral, n'hésite pas à déclarer que tout acte de vengeance est un acte de punition [1]. Mais ce n'est pas dans ces systèmes, qui, n'ayant envisagé qu'un côté de la chose, avancent hardiment que tout ce qu'ils n'ont pas observé n'existe pas; ce n'est pas là que se trouve l'unité. L'unité réelle, dans les sciences morales, c'est l'homme, comme la seule méthode véritable est l'étude des facultés humaines. Or, le système de Droit pénal dont nous avons parlé, nous paraît avoir bien compris l'homme et la société; il est, comme eux, à la fois philosophique et historique, spiritualiste et sensualiste. C'est au dix-neuvième siècle, âge de réflexion et d'impartialité, et par conséquent âge d'éclectisme, qu'il appartenait de le proclamer.

Il est un autre argument de M. Hepp, que nous avons peine à comprendre; il en fait un des principaux appuis de ce qu'il appelle son scepticisme. « Homère, dit-il (p. 176), faisait de beaux poëmes long-temps avant qu'Aristote eût cherché à découvrir les principes de l'art poétique. Il en est de même du *Droit!* Ce n'est qu'après que les lois et les tribunaux des peuples primitifs eurent décidé des cas litigieux, que les philosophes vinrent chercher les règles de la nature ou de la raison, qui pouvaient justifier ou légitimer leurs décisions. » Personne, à coup sûr, ne contestera la vérité de ces assertions. Mais en résulte-t-il que les théories sont inutiles ou impossibles? Nous ne saurions le croire,

1 Théorie des peines, t. I.er, p. 7.

d'ailleurs les passages que nous avons déjà cités du livre de M. Hepp, prouvent qu'il serait moins que tout autre en droit de tirer cette conséquence. De ce que le sens commun, ou, comme l'a si bien défini Vico[1], le *jugement sans réflexion*, a souvent guidé les hommes avec certitude, surtout dans le domaine de la raison pratique, il s'ensuit que la meilleure théorie sera celle qui saura le mieux recueillir les faits que lui fournira l'observation. La mission de la théorie (θεωρέω) n'est pas de créer, mais d'observer d'abord, puis de réduire en faisceau ses observations. On l'a dit souvent: la synthèse doit s'appuyer sur une bonne analyse. Or, la théorie que nous avons cru trouver dans l'ouvrage de M. Hepp, repose sur une analyse juste et profonde des facultés humaines et de la nature du pouvoir social. C'est donc elle, et non le scepticisme, que viennent consolider les argumens de notre auteur.

Nous n'avons plus qu'un reproche à faire à l'ouvrage de M. Hepp : il est relatif à son exposition critique des théories, que nous eussions désiré de voir plus complète. Sans parler de l'omission de la théorie remarquable de M. Rossi, il nous semble qu'il s'arrête trop légèrement sur les systèmes qui fondent la peine sur le droit de défense. M. Hepp n'en expose et n'en réfute qu'un seul, celui de Martin, quoiqu'il en existe encore trois autres bien distincts, ceux de Schulze[2], Droste-Hülshof[3] et Romagnosi.[4]

Du reste, nous l'avons dit: M. Hepp a fait preuve d'un talent remarquable, d'une logique forte et saine; son ouvrage mérite de fixer l'attention de tous ceux qu'intéressent les questions, aujourd'hui si vitales, de la législation criminelle; et les observations qu'il nous a suggérées sont moins une réfutation que l'aveu de quelques doutes consciencieux.

H. Lacarmitte.

1 *Scienza nuova*, traduction de Michelet, p. 30.

2 M. Hepp semble confondre (p. 122) entièrement le principe de cette théorie avec celui de la théorie de Martin.

3 *Einleitung in das Criminalrecht*, p. 7.

4 *Genesi del Diritto penale*; *Milano*, 1827.

MATHÉMATIQUES.

Bibliotheca mathematica, etc. : Bibliothèque mathématique, ou Catalogue critique de tous les ouvrages de mathématiques qui ont paru depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin de l'année 1830, par M. *J. Rogg*, professeur à Tubingen. Tubing., 1830; 1 vol. in-8.° Prix : 12 fr.

C'est un de ces ouvrages qu'il ne semble donné qu'à l'Allemagne de faire éclore. Les savans allemands sont les seuls qui puissent revendiquer à bon droit la devise : *Tantum prodesse*, sous laquelle se cache si souvent en France l'amour-propre d'auteur; seuls ils trouvent dans l'idée d'être utiles à la science, assez d'attraits pour lui sacrifier, sans aucun espoir de gloire, leurs veilles et leurs efforts.

Le livre que nous annonçons n'est autre chose qu'un simple catalogue de tous les ouvrages imprimés sur les différentes matières dont se composent les mathématiques. Quelquefois seulement l'énonciation du titre d'un ouvrage est suivie de quelques paroles de l'éditeur, destinées, soit à juger le livre cité, soit à en analyser en peu de mots le contenu. Le premier volume contient la liste des ouvrages de mathématiques pures; il comprend 578 pages d'un caractère petit et serré, dont chacune peut contenir, terme moyen, l'annonce de dix ouvrages. Le second volume est sous presse; il comprendra les titres des ouvrages de mathématiques appliquées.

Cette fécondité bibliographique a lieu d'étonner, surtout dans une science comme les mathématiques, qui, par leur clarté positive et rigoureuse, ont échappé à ces interminables rivalités de savant à savant, d'école à école, dont les combats ont de tout temps fait gémir les presses et alimenté les bibliographies des autres sciences. Malgré cela, le Catalogue de M. Rogg présente encore des lacunes; heureusement celles que nous pourrions lui citer ne sont ni assez nombreuses, ni assez importantes pour diminuer le mérite de son utile et laborieux travail.

H. L.

BEAUX-ARTS.

Die höchsten Ideen über Kunst, für Freunde des Schönen und angehende Künstler, etc. : Les idées les plus élevées sur l'art, pour les amis du beau et les jeunes artistes; par *M. d'Eckendahl.* Francfort, 1831; un vol. in-8.°

Il n'est guère possible qu'un livre commence d'une manière plus triviale que celui dont nous venons d'annoncer le titre. Abstraction faite du début, c'est un volume charmant. Il est plein d'idées belles, neuves et élevées d'un bout à l'autre. Il est fait avec conscience, avec lenteur, et il est pourtant écrit d'inspiration. On s'en aperçoit à chaque ligne; l'auteur vit et respire dans l'empire des beaux-arts, il y a son droit de bourgeoisie. Le volume se compose de deux parties : *art figuré* et *art poétique* ou *art d'élocution*. L'une et l'autre de ces deux parties sont traitées avec la même supériorité de vues, l'une et l'autre entremêlées de poésies tantôt sublimes, tantôt gracieuses, sur les divers points qu'aborde le texte. Ces morceaux sont empruntés aux plus grands maîtres. C'est à une femme, à Diotime, que sont dédiées les pages de M. d'Eckendahl; c'est assez dire à qui elles s'adressent. Les femmes y trouveront des leçons que leur envieront les hommes les plus instruits.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.

Géographie.

DESCRIPTION D'UNE PARTIE DE L'ABYSSINIE.

Extraite de la Géographie générale comparée de M. Ritter. [1]

Nos lecteurs ont pu voir dans un article de l'ancienne *Revue germanique* [2] de grands éloges donnés à l'ouvrage de M. Ritter, dont nous tirons le morceau qu'on va lire, et un jugement sévère porté sur nos géographies ordinaires. L'opinion qui y est émise a pu leur sembler exagérée, surtout en songeant à Malte-Brun, dont nous sommes loin de vouloir contester le talent, ni rabaisser le mérite. Et pourtant il ne nous est pas possible de rien retirer ni de la

[1] *Die Erdkunde im Verhältniss zur Natur und zur Geschichte des Menschen, oder allgemeine vergleichende Geographie, von Carl Ritter.* T. I.er, seconde édition. Berlin, 1822, p. 166 — 207.

[2] T. IV, p. 233 — 252.

louange, ni de la critique. En effet, dans la description d'un pays, comment Malte-Brun procède-t-il? Il rassemble tous les faits particuliers qu'il a pu se procurer, et les additionnant en quelque sorte, il en tire la moyenne, si l'on peut ainsi parler. Cette moyenne fait le jugement qu'il porte sur le caractère et la nature du pays; jugement abstrait, conclusion séparée de ses antécédens, et accompagnée seulement de quelques-uns des faits de détail qui paraissent les plus dignes d'attention.

C'est bien là, je crois, le procédé de Malte-Brun. Mais n'eût-il pas mieux valu faire connaître tous les faits de détail qu'il résume, afin d'amener insensiblement le lecteur à former par lui-même de tous les traits réunis d'un tableau vraiment pittoresque, le jugement qu'autrement on lui dicte d'autorité, sans le mettre à même d'en vérifier l'exactitude, que par des travaux aussi longs que ceux de l'auteur lui-même? Ainsi n'en agit pas M. Ritter. Point de tranchantes et vagues généralités, point de froides abstractions, point de sèches nomenclatures. Sur les pas des voyageurs, il sillonne le pays dans tous les sens, afin de constater, sur chaque point, son niveau, sa forme, son aspect, la nature du sol, le climat, les productions, les habitans, les monumens et les traditions de tous les âges, et le rapport qui existe entre tout cela. Mais tant de détails ne sont pas là jetés pêle-mêle et au hasard, comme il arrive trop souvent dans les ouvrages où le géographe puise péniblement les élémens de sa description. Non, ils sont artistement groupés, rétablis dans leur ordre naturel, restitués chacun à la place qu'il occupe dans la réalité: si bien que, sauf l'ignorance où nous laissent souvent des matériaux insuffisans, l'image du pays se dessine peu à peu dans l'imagination, comme si, tour à tour, nous le parcourions nous-mêmes, et puis planions au-dessus de lui pour lui dérober tous ses secrets. Rien ne manque de ce qui peut ajouter à la vie et à la vérité du tableau; tout

est disposé avec un art merveilleux qui reproduit fidèlement son modèle. En un mot, il semble que M. Ritter ait pris à tâche d'introduire dans la géographie, comme il l'a fait avec talent et succès, l'application des vues larges et sympathiques de Schelling sur la nature.

Malte-Brun lui-même a été obligé d'avouer en quelque sorte la supériorité de son rival, originaire comme lui de la Germanie. Qu'on relise sa description de la Turquie. Fait pour comprendre l'impulsion que M. Ritter donnait à la science, il convient qu'il y aurait quelque chose de mieux à faire qu'à se traîner sur ces réseaux de chaînes de montagnes conventionnelles dont on hérisse à plaisir nos cartes et nos livres, sans s'informer ni s'émouvoir des faits qui les démentent. Mais par complaisance pour des lecteurs qu'une longue habitude a familiarisés avec ces mensonges d'une géographie bâtarde, il consent à ne pas sortir de l'ornière de la routine, ou du moins à y rentrer bien vite. Que n'en est-il sorti hardiment, complétement. Nous aurions un Ritter français, et ses lecteurs, je pense, ne lui en auraient pas su mauvais gré.

Lorsque nous avons pour la première fois entretenu nos lecteurs de l'admirable livre de M. Ritter, nous espérions en donner un jour la traduction à la France. Nos occupations nous ont obligé depuis de renoncer, quoique à regret, à ce projet qui nous était cher. Le fragment qui suit donnera du moins une idée de l'esprit de cet ouvrage.

DESCRIPTION

DU REVERS SEPTENTRIONAL DE LA HAUTE AFRIQUE DU CÔTÉ DE L'EST. [1]

Aperçu général.

Après avoir longé du S. au N. le revers oriental du plateau d'Afrique, nous allons porter nos pas sur la partie de son revers septentrional qui est à l'est, et dont nous ignorons jusqu'ici comment elle correspond avec la partie occidentale.

Figurez-vous les terrasses élevées du Thibet et du Boutan qui s'étagent et se projettent au sud au-devant de la haute Asie centrale. De même ici, au nord de l'équateur, dans l'immense domaine des affluens supérieurs du Nil, et en avant du haut plateau africain, se trouve un vaste pays de montagnes, qu'on a comparé aux hautes plaines de Quito.[2] Sous le méridien du lac de Tzana et des sources du Nil (54° 40′ long. E. de l'île de Fer), cette terrasse s'étend[3] du 9.e au 13.e degré lat. N., dans une largeur de près de soixante milles géographiques, jusqu'aux escarpemens du bord septentrional, qui retombe brusquement dans la Kolla de Tcherkin et de Waldubba. Plus à l'E., vers le rivage de la mer, des pentes plus douces forment plusieurs larges gradins jusqu'aux terres basses de Mazaga. Le prolongement le plus lointain, mais aussi le moins élevé de cette région montueuse, au N. E., est la terrasse du Baharnagasch, laquelle domine la plage le long de la mer Rouge : le mont

1 Voyez la carte d'Afrique dressée par H. Berghaus d'après les relations et les découvertes les plus récentes, et surtout d'après les travaux géographiques de M. Ch. Ritter. Stuttgart, 1826. — La Revue encyclopédique a fait connaître cette carte en France. Tome XXXI (Juillet 1826), p. 136.

2 A. de Humboldt, Tableaux de la nature, t. Ier

3 Selon les cartes des anciens Jésuites et les observations astronomiques de Bruce.

Taranta[1], qui en forme l'extrémité septentrionale, s'incline vers la province de Dobarwa et les grèves d'Arkeko.

A l'O. des sources du Nil de Bruce, ces Alpes africaines vont se perdre dans la plaine moins élevée de Sennaar et de Kordofan. Cette pente est tracée par les chaînes de Fazuklo, de Dyre et de Tuggula ou Tegla[2]. Elles courent également entre 12° 30′ et 13° lat. N.; ainsi sous les mêmes parallèles que celles à l'orient du Nil dont nous avons parlé en premier lieu. Toutes s'étendent de l'E. à l'O., en dérivant un peu au S. (c'est-à-dire de l'E.N.E. à l'O.S.O.).

Nous connaissons cent cinquante milles géographiques de ces montagnes, depuis Arkeko (57° long. E.) jusqu'au méridien d'Ibeit (48° long. E.)[3]. Mais il est probable qu'elles se prolongent encore plus à l'O. sur les frontières méridionales de Darfour jusque dans les contrées inconnues de l'intérieur de l'Afrique.

Cette haute région alpestre, dont nous avons essayé de donner une vue générale, riche en pâturages, extrêmement fertile, bien peuplée, est coupée par des vallées et des eaux vives en grand nombre. A en juger par leur chute, le sol s'élève doucement au S.O. vers le centre de l'Afrique, tandis qu'il s'affaisse à l'E.N.E., en deux ou plusieurs assises, vers la lisière sablonneuse de la côte arabique, appelée Samhara. Le zèle religieux des Portugais dans les siècles passés, l'active curiosité de J. Bruce[4], et dans ces derniers temps les

1 Par 15° lat. N. selon Salt. *Part. I. Charte of the Read sea laid down from actual survey and Observ. made by Cap. Curt, Vic. Valentia, Salt, etc.*, 1804 et 1805. La carte rectifiée: *Map of Abyssinia and the adjacent Districts, laid down partly from original Observ. taken in the Country and partly compiled from information collected there by Henry Salt*, 1809 — 1810. *London, May*, 1814, sert de base à toute cette description.

2 Ainsi les nomme Bruce; ce sont les monts Deir et Tougyala de Browne.

3 *W. G. Browne travels in Africa, Egypt and Syria, from* 1792 *to* 1798. *London, in-4.°*, 1799, *p.* 461.

4 De 1768 à 1773.

entreprises patriotiques de quelques Anglais[1] pour frayer de nouvelles routes à la politique et au commerce, nous ont fait connaître en quelque manière la partie orientale de ce pays. L'occidentale est encore pour nous couverte d'épaisses ténèbres. Nous n'en savons rien que par les récits de ceux qui seuls y ont pénétré pour faire la chasse aux esclaves et chercher de l'or; récits que les anciens Jésuites (surtout Bermudez) et Bruce ont recueillis dans le plateau de l'Abyssinie, Browne dans les plaines de Darfour. Il est remarquable qu'ils s'accordent fort bien avec les plus anciennes données.

Ce pays, d'un accès si difficile, est remarquable à plus d'un égard. La nature y est riche, et fournit abondamment à tous les besoins de la vie; il y a beaucoup de bétail, de chevaux et autres animaux utiles, et des plantes de toute espèce. Ajoutez la variété et l'originalité des habitans, l'antique communication de l'Inde avec l'Égypte par l'Éthiopie; la civilisation autrefois répandue dans ces contrées, et le christianisme introduit dès l'an 330 dans ce seul pays de l'Afrique, au milieu d'idolâtres ou de Musulmans fanatiques; le Nil y prend sa source, et le commerce, toujours actif le long du fleuve, descend du plateau dans les plaines inférieures et jusqu'à la Méditerranée : tout, en un mot, semble attirer l'attention des peuples limitrophes et la curiosité du voyageur sur cette région des Alpes d'Abyssinie, où Cambyse déjà porta ses armes.

CHAPITRE PREMIER.

Première Terrasse : *Le plateau éthiopien; Kaffa et Naréa.*

Le Plateau. — Au-dessus même de cette région alpestre s'élève encore, vers l'intérieur, le plateau éthiopien. Il est probable qu'il se confond insensiblement au S. avec la masse

1 Valentia et Salt en 1804, 1809 et 1812.

centrale de la haute Afrique. Tous les témoignages s'accordent à nous représenter le pays, à mesure qu'on avance vers l'intérieur, comme formant de vastes plaines désertes: les anciens récits [1] les disent inhabitées et inconnues par cela même; selon les plus récens [2], les hordes sauvages des Gallas occidentaux s'y sont jetées et les parcourent. Au N. cette terrasse s'avance jusqu'à 9 ou 10° lat. boréale, entre les 42.° et 55.° degrés long. E., c'est-à-dire depuis les sources du Bahr-el-Abiad jusqu'à celles du Zebee [3]. Se prolonge-t-elle plus à l'O.? on l'ignore.

Montagnes de la Lune.—Toute cette terrasse ne nous est connue que par ouï-dire, excepté pourtant les pays de Kaffa et Naréa, qui forment au N.E. comme une langue de terre en saillie, et dont nous parlerons avec quelque détail. A l'occident, vers les sources du Bahr-el-Abiad, le penchant des montagnes qui ceignent cette terrasse au N. porte le nom de Donga chez les modernes, de *Mons Lunæ* chez les anciens, et de Gibbel-el-Koumr dans les géographes arabes. Ce sont là ces fameuses montagnes de la Lune dont toutes nos cartes hérissent le centre de l'Afrique.

Browne [4], d'après les renseignemens que des marchands lui donnèrent à Darfour sur la caravane qui de là se rend aux sources du Nil, nous apprend: « que d'Abutelfan, sur le Misselad, aux sources du Bahr-el-Abiad il y a dix journées de marche, et trente de Schilluk, situé sur le Bahr-el-

1 *J. Ludolfi Historia æthiopica. Francof.*, 1681, *in-fol. Lib. I, c.* 16, §. 52.

2 *J. Bruce Travels to discover the source of the Nile.* Seconde édition. Édimbourg, 1805, t. III, p. 237 et 325.

3 Cela résulte des données de Browne comme de la plus ancienne carte d'Abyssinie par Tellez (*Imperii Abassini Tabula geographica, ex oculatis relationibus patrum Soc. Jesu aliorumque, etc., a Francesco Eschinardo*, dans Thévenot). Ludolf et Bruce, pour la partie méridionale du pays, n'ont fait que transposer les degrés de longitude de cette carte.

4 *W. G. Browne Travels in Africa, Egypt and Syria from* 1792 *to* 1798. *London, in-4.°*, 1799, *p.* 473.

Abiad, sous le parallèle de Sennaar, jusqu'aux sources du même fleuve. De Bornou on arrive en vingt jours au même endroit, après s'être élevé constamment par un pays de montagnes. On se trouve alors dans la contrée montueuse de Donga (appelée Dinka par les Abyssins[1]), où réside un prince payen. On y remarque quarante (c'est-à-dire plusieurs) hauteurs, toutes appelées Koumri, d'où une foule d'affluens vont se rendre dans le Bahr-el-Abiad. Les habitans de Bergos y viennent à la chasse des esclaves. » — Observons en passant que ce bord septentrional de la terrasse éthiopienne étant situé sous le 7.e ou 8.e parallèle au N. de l'équateur[2], la haute Afrique elle-même ne peut dépasser le 5.e ou 6.e degré lat. N.

Or les montagnes de Donga sont précisément le *Mons Lunæ* des anciens[3]. Ptolémée donne à entendre que ce n'est pas une montagne isolée, mais tout un groupe de montagnes.[4] De même Édrisi[5], qui l'appelle, ainsi qu'Abulféda, Gibbel-el-Komri[6], mentionne trois rangées de montagnes voisines dans la direction de l'O. à l'E.

La première et la plus proche des monts de la Lune, il l'appelle, d'après les prêtres égyptiens, Gibbel heikal Masour, c'est-à-dire montagne du temple peint. La seconde, au nord de la précédente, est le Gibbel Addeheb (mont d'or), qui tire son nom des mines d'or qui s'y trouvent.

1 *Bruce Tr.*, 2. *ed.*, *t. VII*, *Appendix*, *p.* 96.

2 Il est certain du moins qu'il est au S. de 10° lat. N., ainsi que les sources du Nil. Rennell, *Appendix* au Voyage de Mungo Park, *Tr.*, *p. XIII*.

3 Bruce, dans sa préoccupation de retrouver sur sa route tout ce dont parlent les anciens, crut reconnaître le *Mons Lunæ* dans les montagnes en amphithéâtre d'Amid-Amid, aux sources du Nil, dans la contrée de Saccala. *Travels*, t. V, p. 244.

4 *Ptol. Africa*, *tab.* 4 : *pater est mons Lunæ plurium.*

5 *Edrisi Africa*, *cura Hartmann*, *ed. altera*, 1796, *p.* 82.

6 D'autres disent Gibbel-al-Kamar. On n'est pas d'accord sur le vrai sens de ce nom. Mais nous savons aujourd'hui que les indigènes de ces montagnes adorent la lune.

Enfin, la troisième s'appelle mont des serpens. Dans ce pays il y a, dit-on, de grands serpens dont la vue seule occasionne la mort, et de grands scorpions[1]. Les modernes confirment qu'au S. du Kordofan, jusqu'à l'El-Ais de Bruce, qui est le Hellet-Alleis de Browne, on trouve une grande quantité de serpens.

Une foule de passages prouvent que, dans les géographes arabes, Gibbel signifie non-seulement un mont, mais aussi groupe, chaîne et pays de montagnes. Nous sommes donc autorisés à considérer ces trois rangées de montagnes comme autant de gradins du penchant de la haute Afrique vers les régions basses de cette partie du monde. Alors nous retrouverions ici une parfaite analogie avec les terrasses abyssiniennes à l'E. du Bahr-el-Abiad, et ce parallélisme qui fait le propre caractère de tout le continent africain. La troisième rangée correspondrait à la dernière descente vers la Kolla, où se trouvent les serpens, les scorpions et le peuple des Schangallas; la seconde est un pays aurifère, comme toutes les terrasses moyennes de Monomotapa, de Bambouk, etc.: la première se confondrait avec le plateau même et répondrait aux montagnes qui entourent la terrasse avancée de Naréa.

Kaffa et Naréa.—Naréa, qui fait partie du plateau éthiopien, est une plaine unie, mais très-élevée. Fertile en blés, riche en troupeaux de bétail, elle produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. Quelle que puisse être son élévation absolue, Bruce[2] affirme qu'il ne s'y trouve point de neige, quoique d'autres prétendent le contraire. Au S. elle est bornée et dominée par une autre contrée, appelée Kaffa, que hérissent des montagnes d'une hauteur prodigieuse, mais également sans neige.

1 *A. Murray Dissertation on the progressive Geography of the Bahr el Abiad and the others branches of the Nil*, dans *Bruce, Trav.*, 2 *ed.*, *t. VII*, *p.* 389 *et p.* 96.

2 *Bruce, Trav.*, *t. III*, *p.* 327.

Naréa; son étendue. — Les anciennes relations comprennent en général sous le nom de Naréa ou Énarja, tout le haut pays entre Angote et Mélinde [1] et à trois cents lieues (deux cents legoas) au S. de Massowa [2], par opposition au bas pays ou Zendero. Mais dans un sens plus restreint, le petit pays de Naréa n'a que quarante *legoas* de surface. Depuis Gonéa, sur la frontière septentrionale, il y a six journées de marche jusqu'à la capitale, et de là cinq au N.E. jusqu'au penchant rapide vers le pays inférieur de Gingiro et le fleuve Zebee [3]. C'est ce qui résulte de l'itinéraire du P. Antonio Fernandez (*documens*), le seul Européen qui ait visité ces contrées.

Le savant Ludolf [4] déplorait déjà que le désaccord des voyageurs eût empêché l'exécution du voyage de Fernandez, de l'Abyssinie, par Naréa (*per avia et ignota*, comme il s'exprime) à Mélinde; et que Tellez [5], qui nous a donné par extrait l'itinéraire jusqu'à Naréa, n'ait indiqué que les journées de marche, mais du reste ni l'élévation du pole ni les saisons, quoique le voyage ait duré dix-neuf mois. Depuis, comme Naréa est ou du moins était tributaire de l'Abyssinie [6], quelque communication a dû subsister entre ces deux pays, malgré l'irruption des Gallas. Par-là Bruce [7] a pu se procurer quelques renseignemens nouveaux, dont nous avons fait usage. Il est à regretter que les don-

1 *Historia general de Ethiopia alta on Preste Joam e doque nella obraran os Padres de Companhia de Jesus. Composta pelo Padre M. d'Almeyda, abbreviada pelo P. B. Telles. En Coimbria*, 1660, *in-fol. Lib. IV*, c. 4, *fol.* 315.

2 *Ludolfi Hist. æth.*, *I*, 16, 48.

3 *Bruce, Trav.*, *t. III*, *p.* 329.

4 *Hist. æth.*, *I*, 16, 52.

5 Voir la note plus haut.

6 *Ludolfi Hist. æth. I*, 16, 48.

7 *Bruce, Trav.*, 2 *ed.*, *t. III*, *p.* 324; *t. VII*, *p.* 79. — Il prétend que sa carte est la seule qui représente fidèlement l'itinéraire de Fernandez. Mais Gonéa s'y trouve sur la frontière méridionale de Naréa, vers Kaffa; ce qui est évidemment faux.

nées les plus récentes, celles de Salt, ne font aucune mention de cette contrée remarquable.

Itinéraire de Fernandez. — Socinios ou Melec-Segued, qui régna dans l'Abyssinie de 1605 à 1632, s'étant converti à la religion catholique, voulait envoyer une ambassade au pape Paul V et à Philippe II roi des Espagnes. Il choisit pour son envoyé l'Abyssin Fecur Egzie, et le sort désigna le P. A. Fernandez entre les missionnaires du pays pour l'accompagner. On partit d'Ubarma (Ombramá dans Tellez[1]), dans les Alpes abyssiniennes, au S. du lac de Tzana, le 15 Avril 1613, se dirigeant vers le midi. Après bien des dangers, l'on passa le Nil à Mine (Miná de Tellez), nom qui signifie un gué. A cinquante *legoas* encore plus au S. nos voyageurs, après avoir traversé un pays montueux, sauvage et boisé, atteignirent, le huitième jour de leur départ, le pied des montagnes qui font la limite de Naréa. Il fallut franchir cette barrière de montagnes par une gorge très-raide, qui finit en haut au château frontière de Gonéa. Cet obstacle surmonté, on se trouvait dans de vastes plaines, à travers lesquelles la route mena les voyageurs en six journées de marche à la résidence du Xumo ou gouverneur de Naréa. De là ils poussèrent jusqu'au bord oriental de la terrasse. Une descente très-fatigante par deux défilés rocailleux et rapides, qu'ils passèrent le cinquième et le septième jour depuis leur départ du chef-lieu, les conduisit dans le pays plus bas de Gingiro. Là ils arrivèrent au fleuve Zebee et dans la province de Cambate, la plus éloignée de celles qui fussent alors tributaires de l'empire d'Abyssinie.

Configuration. — Naréa ressemble à une véritable péninsule du plateau de la haute Afrique, se projetant au N. E., à peu près comme en Asie le haut désert de Cobi s'avance au S. E. vers Tchanpechan et la Corée. Sur cette terrasse se fait le partage des eaux entre la Méditerranée d'une part,

1 *Telles, Hist. general de Ethiop., Lib. IV, fol.* 314.

et la mer des Indes de l'autre. Une partie des sources vont se réunir aux affluens du Nil, dans leurs gradins insensiblement étagés. Les autres forment la rivière rapide du Zebee; mais le Zebee n'est sûrement pas la seule qui découle du revers oriental de la terrasse, lequel est étroit et s'affaisse brusquement vers la terrasse littorale, où le Quilimance se jette dans la mer. Selon les marchands mahométans, les seuls aujourd'hui qui visitent encore ces contrées, le vrai nom du Zebee serait Kibbee [1], et on croit qu'il n'est autre que le cours supérieur du Quilimance lui-même [2]. Ses eaux blanchâtres ont une pente impétueuse, et Fernandez décrit tout au long le danger de le passer sur des outres gonflées [3], comme on fait en Mésopotamie le Tigre et l'Euphrate.

Marais. Le Cafetier. — Le penchant des montagnes qui enveloppent au N. la haute terrasse de Naréa, est traversé de beaucoup de petites vallées mal-saines, mais extrêmement fertiles, dont le fond est arrosé par de nombreux cours d'eaux. Leurs sources sont comprises entre le 4.e et le 5.e degré lat. N. Ne trouvant point d'écoulement, ils forment de larges flaques d'eau stagnante, dans la direction du S.E. au N. et au N.O. Le bord de ces marais, ainsi que le pied des montagnes qui les avoisinent, est tout couvert d'épaisses forêts de plusieurs variétés de cafetiers, qui sont non l'unique, mais le plus grand arbre du pays [4]: on sait qu'ailleurs ils n'atteignent d'ordinaire qu'une croissance moyenne. Il est vraisemblable que le café, originaire de Kaffa au S. de Naréa, d'où lui sera venu son nom, s'est peu à peu propagé de là en Arabie, et ensuite dans tout le monde civilisé.

1 *Bruce, Trav., t. III, p.* 331.

2 *Tellez, loc. cit., et Lib. IV, c.* 7, *fol.* 320. *Ludolfi ad suam Hist. æthiop. antehac editam Commentarius. Francof.*, 1691, *fol. ed., Lib. I, c.* 8, 10.

3 *Tellez, Hist. æth., IV,* 5, *et fol.* 318; *Ludolf, loc. cit.*

4 *Appendix* dans *Bruce, Trav.*, 2.e *ed., t. VII, p.* 79.

Les Naréens. — Les habitans de cette intéressante contrée ont le teint moins foncé que les autres habitans de l'Éthiopie [1] : ils ne sont guère plus basanés que les Napolitains et les Siciliotes. Mais c'est là leur moindre qualité. Tellez [2] déjà les regardait comme un peuple distingué, et ceux qui l'ont suivi les mettent, à son exemple, au-dessus des Abyssins pour les facultés du corps et de l'esprit, la fidélité et le courage [3]. Ceux qui ont le malheur de devenir esclaves sont préférés à tous autres; les femmes surtout, dont on estime l'activité, la prudence et la chasteté, au Caire, à Constantinople et jusque dans les Indes.

Depuis la seconde moitié du seizième siècle, les Naréens, ainsi que les habitans de Kaffa, sont devenus des chrétiens abyssins. Leur langue, qui leur est commune avec les Gongas, diffère de toutes celles des peuples voisins [4], dont elle n'est point seulement un dialecte. Leur commerce s'étend, par l'intermédiaire de diverses peuplades, jusqu'à Mélinde et jusqu'à Angola [5]. L'or circule parmi eux comme monnaie, mais le pays n'en produit pas. C'est des nègres qui habitent à l'O. qu'ils tirent celui avec lequel ils paient à l'Abyssinie un tribut de quinze cents onces chaque année.

Semblable à deux îles fortifiées par la nature, Kaffa et Naréa ont, depuis des siècles, heureusement résisté aux assauts continuels que leur livrent les Gallas [6]. Ces nègres aux cheveux crépus, venus de régions équinoxiales inconnues, se sont élancés vers le N., ont occupé le pied de ces barrières de montagnes qui protègent au N. et à l'E. la terrasse de Naréa, et se sont répandus de là dans les forêts et les plaines plus basses de l'Abyssinie. Mais tous leurs

1 *Bruce, Trav., III, p.* 327.
2 *Telles, loc. cit., fol.* 315.
3 *Ludolfi Hist. æth., I,* 14, 8.
4 Vater, dans *Mithridates,* t. III, première partie, p. 117.
5 Bruce, t. III, p. 325.
6 *Ludolf, Commentar., p.* 87.

efforts pour se rendre maîtres de Naréa même ont échoué. Quelques défilés seuls y conduisent; encore des forêts impénétrables et des marais rendent-ils fort difficiles ces passages, que défend une population courageuse et toujours prête à repousser leurs attaques annuelles. Mais si les Naréens n'ont pu être forcés dans leur vaste citadelle [1], ils se sont vus coupés de presque toute communication au dehors; et s'ils se hasardent pour leur commerce dans les terrasses inférieures, ils courent grand risque d'être réduits en esclavage par leurs cruels ennemis.

Nous quittons ce plateau supérieur qui domine tout le revers N. E. de la haute Afrique. Le nom si vague d'éthiopien [2], que nous lui avons donné, se justifie pleinement, ce nous semble, par l'ignorance profonde où nous sommes encore à son égard. D'ailleurs ce nom est attaché à cette contrée plus particulièrement qu'à aucune autre.

Abyssinie : nom. — Si nous descendons vers le N., nous entrons dans un pays encore élevé et montueux, auquel nous donnons, d'après les géographes arabes et les Portugais, les noms d'Abyssinie, Abassia [3], Habesch ou Habeshy. Ce nom paraît n'avoir appartenu d'abord qu'à un fort petit territoire près Zeila sur le golfe arabique. Là se trouvait Abaxa, Abassia, autrefois le principal entrepôt du commerce entre l'Inde et l'intérieur des terres d'Afrique. Cet intérieur est encore appelé, dans les plus anciens géographes arabes, Zinghi [4], par opposition à la côte la plus rapprochée d'eux,

1 *The Kingdom of Narea stands like a fortified place in the middle of a plain.*

2 Un Éthiopien (αἰθίοψ) est un homme brûlé par le soleil, basané. Homère nomme déjà des Éthiopiens orientaux et occidentaux; Hérodote (VII, 70) et ceux qui l'ont suivi appellent ainsi tous les peuples au teint foncé, aux cheveux crépus ou lisses, n'importe, depuis l'extrémité occidentale de l'Afrique jusqu'à l'Indus en Asie. Voyez Gosselin, Recherches.

3 Tellez dans Thévenot, Recueil. Paris, 1654, in-4.°, p. 3.

4 *Bakui* et *Ebn Haukal. Oriental Geogr. by W. Ousely, p.* 13.

dont le nom, Abassia, ne s'étendit probablement que peu à peu à tout le pays. C'est ainsi que les Romains ont appelé les habitans Axumites du nom de la ville et de la province d'Axum. Mais les indigènes repoussent le nom d'Abyssins comme injurieux [1], et s'appellent eux-mêmes Tigréens, Amharréens, etc., du nom de leurs différentes provinces; ou se donnent, d'après leur religion, le titre de Caschtam [2] (chrétiens), dont ils font gloire. Ils s'appellent aussi Itjopjawan, et leur pays Manghestae Itjopja [3] : mais c'est là évidemment un nom corrompu du grec (Æthiopia) et adopté pendant la domination d'Axum.

Il faut distinguer le haut pays abyssinien de l'ancien empire d'Éthiopie et du royaume d'Abyssinie actuel. Le premier était plus étendu, le second l'est moins que la région physique du même nom, de laquelle il s'agit ici.

Nous diviserons sa description particulière [4] en deux parties : celle du groupe à l'E. et celle du groupe à l'O. du Nil. Il est vraisemblable que ces deux groupes ne font qu'un seul et même tout dans la nature; mais les données nous manquent pour l'affirmer positivement dès à présent. Nous commençons par le groupe oriental, sur lequel nos renseignemens sont le moins incomplets.

1 Il signifie, en arabe, ramas de peuple (ou, selon d'autres, émigrés libres). Voyez *Ludolfi Hist. æth. Commentar., p.* 61.

2 *Valentia Trav., t. III, p.* 242.

3 Voyage du P. Lobo en Abyssinie, d'après Legrand, par Th. F. Ehrmann, 1793, in-8.°, t. I.er, p. 27 (en allemand).

4 Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion des sources sur lesquelles s'appuie notre description dans cette partie difficile et embrouillée de nos recherches. Il suffira de nommer Ludolf et son ami, l'abbé abyssin Grégoire, qui ont soumis à leur critique les récits des anciens missionnaires, Poncet, Bruce, et les critiques qui se sont exercés sur sa relation; enfin Salt. La véracité de Bruce, si fort contestée, ne nous semble pas douteuse, surtout pour ce qui concerne la nature physique du pays et ses habitans actuels. Il suffit de se tenir en garde contre ses préoccupations, ses exagérations et ses boutades historiques, archéologiques et étymologiques.

DEUXIÈME CHAPITRE.

SECONDE TERRASSE : *La région alpestre d'Abyssinie; groupe oriental. — Les défilés qui y mènent. — Les terrasses du Baharnagasch et de Tigré.*

Élévation de l'Abyssinie. — L'élévation précise de l'Abyssinie au-dessus du niveau de la mer ne nous est pas encore bien connue [1]. Mais ce qui est hors de doute, ce que prouvent tous les phénomènes naturels, c'est qu'elle forme un pays très-élevé, un véritable plateau [2]. Aussi l'appelle-t-on, dit Tellez [3], par opposition aux régions plus basses, Alberegran ou la haute Éthiopie.

De son haut, le Nil se précipite en cataractes, et court à deux cents milles géographiques, se verser dans la mer Méditerranée. A l'O., vers le Wangara, la pente, quoique répartie sur un espace plus etendu, ne doit guère être moins forte; car elle s'incline vers cet enfoncement où le Niger, après quatre cents milles de son cours connu, forme les lacs intérieurs du Soudan. [4]

Défilés par lesquels on y monte. — Tous les voyageurs qui ont voulu pénétrer dans l'Abyssinie, ont dû s'y élever successivement par les gorges et les défilés qui y mènent. Le haut pays ne nous est même connu que par ces différentes routes ascendantes. C'est donc en les étudiant l'une après l'autre, à la suite des voyageurs, que nous parviendrons à

1 Selon les observations barométriques de Bruce, mais sur l'entière exactitude desquelles on ne saurait compter, le mercure était, aux sources du Nil, à vingt-deux pouces anglais, ce qui indique 1652 toises ou 9912 pieds d'élévation absolue. *Bruce, Trav., 2. ed., t. V, p.* 311.

2 *Alta est, et ut Gregorius ajebat, Africæ velut gibbus. Ludolfi Comment., fol.* 79.

3 Description de l'empire du prêtre Jean, dans Thévenot, p. 2.

4 *Rennell, Appendix in Mungo-Park Tr., p. LXXVII.* — L'ouvrage de M. Ritter (seconde édition) est antérieur aux voyages des Anglais Clapperton, Denham, Laing, et du Français Caillé.

nous représenter le tableau vivant et exact de cette contrée remarquable.

Principale route de communication. — A l'extrémité N. E., le premier chemin connu qui s'offre à nous, part d'Arkesso, en face du principal port de Massowa ou Massuah, dans l'île voisine de Dhalac. Depuis les temps les plus reculés, ce chemin est la principale route de communication entre l'Abyssinie d'une part, l'Arabie et l'Inde de l'autre. C'est par ici que de tout temps d'importantes caravanes portèrent les trésors de l'Orient dans le haut pays ; c'est aussi par ce débouché, le seul presque qui leur reste, que les caravanes descendent aujourd'hui vers la mer ; c'est par cette voie enfin, la plus courte et la plus économique de toutes, que Valentia et Salt[1] ont tâché de fournir l'intérieur de l'Afrique de marchandises anglaises tirées des factoreries de l'Inde.

Importance de la terrasse avancée du Baharnagasch. — Trois causes contribuent à donner à ce passage cette importance. D'abord il y a moins ici de ces hordes de brigands, et surtout de ces tribus mahométanes, puissans et mortels ennemis des Abyssins, lesquelles cernent le plateau de tous les autres côtés[2]. En second lieu, la côte offre ici des ports sûrs, si rares dans le golfe Arabique, et de l'eau douce dans l'île de Dhalac[3]. Enfin, la région alpestre forme ici, au N. E., un promontoire qui s'incline graduellement vers la mer, et par lequel le passage des montagnes, ailleurs si pénible, est plus commode pour les porteurs et les bêtes de somme.

Cette troisième cause pourrait bien elle-même servir de

1 Salt fit son premier voyage dans les années 1804 et 1805, le second en 1809.

2 *A Voyage to Abyssinia and Travels in to the Interior of that Country, executed under the Orders of the British Government in the Years* 1809 *and* 1810, *etc.*; *by Henry Salt. London*, 1814, *in*-4.° (avec trente-sept cartes et gravures), p. 156.

3 *Valentia, Trav., II, p.* 56 *et* 258. — *Vincent Periplus, p.* 748 (citation de Bredow).

fondement aux deux autres. C'est pour cela, sans doute, que la côte plus acore présente un ancrage plus sûr; et les peuplades mahométanes ou autres se montrent ici moins audacieuses, parce que l'Abyssin, favorisé par la nature, a mieux su conserver sa puissance. Car aussi loin s'étend la haute terrasse, aussi loin l'avantage lui est demeuré sur les peuples du bas pays qui le pressent de toutes parts. Cette terrasse, qui s'avance le plus vers la côte, assura autrefois aux Abyssins l'empire du golfe Arabique: de là son nom, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour, Midré-Bahar (c'est-à-dire province littorale) et le titre du gouverneur, Baharnagasch, souverain de la côte [1]. Il est vrai qu'à mesure que l'empire d'Abyssinie est tombé dans l'impuissance, le Baharnagasch, qui résidait autrefois une partie de l'année à Massowa [2], a transféré sa résidence toujours plus à l'intérieur: au temps de Poncet à Dobarwa [3], dans le défilé qui mène à Gondar, et de nos jours, selon Salt, à Dixan [4], dans le passage vers Tigré. Mais aujourd'hui même cette province est la clef de la mer pour son maître, duquel dépend même le Najeb ou gouverneur turc à Massowa.

Ainsi s'explique le phénomène si surprenant en apparence, que depuis les temps les plus anciens toutes les expéditions pour l'intérieur de l'Abyssinie sont parties d'Arkeko. Poncet, le seul qui, de Sennaar, parvint à son but, choisit au retour le chemin d'Arkeko comme le meilleur. [5]

Montée d'Arkeko à la terrasse avancée. — De la grève d'Arkeko, le pays, dès le second jour, s'élève insensible-

1 *Historia de las cosas de Etiopia, etc., segun que todo ello fue testigo de vista Fr. Alvarez, capellan del Rey D. Manuel de Portug. En Anvers*, 1557, *in*-8.°, *p.* 29.

2 *Bruce, Trav., IV, p.* 433.

3 Poncet, Relation abrégée d'un voyage en Éthiopie en 1698 — 1700, par Ch. Le Gobien; dans les Lettres édifiantes, IV. Rec., Paris, 1713, p. 144

4 *Valentia, Trav., II, p.* 488.

5 Poncet, p. 128.

ment en collines. Cette partie inférieure ne présente qu'un sol sablonneux et brûlé, des hauteurs arides avec quelques bouquets d'acacias; d'eau vive, point; seulement quelques citernes où les eaux de pluie s'assemblent au milieu des sables. Mais à la fin du cinquième jour, aux collines granitiques de Tubbo, commence la pente du premier gradin de la région alpestre, lequel est précisément la terrasse avancée du Baharnagasch [1]. Aussitôt la nature change d'aspect : le pays devient montueux, boisé, coupé par des torrens, dont la rencontre est un vrai bienfait pour l'homme et les animaux, après le long trajet à travers les sables ardens de la côte [2]. Déjà l'on ne voit presque plus de ces sortes d'acacias ou de mimoses [3] qui caractérisent les déserts brûlans de la Nubie et le littoral de la mer rouge; mais la région des forêts de tamarins [4] commence et s'élève avec le voyageur. Les collines inférieures et les vallées sont peuplées de troupes d'antilopes, et les forêts de singes, qui disparaissent entièrement à mesure qu'on monte davantage [5]. Ici habitent les éléphans, dont tous les voyageurs ont remarqué les dégâts et les laissées, tandis que sur la terrasse même on n'en voit plus la moindre trace. De nombreuses hordes [6] de pâtres nomades et pillards font, pendant la saison sèche, paître leurs troupeaux dans les forêts herbeuses de cette lisière de montagnes : pendant les pluies ils descendent dans le désert plus sec et plus rapproché de la mer.

Passage du mont Taranta. — Au défilé du Taranta qui vient ensuite, ce sont les tribus des Hazortas : elles peuvent fermer le passage au voyageur, s'il ne les gagne à force de

1 *Valentia, Trav., II, p.* 486.
2 *Bruce, Trav., t. IV, p.* 270.
3 Les indigènes les appellent *Gira*. Salt, Voyage, p. 223.
4 *Tummara hindi. Browne, Trav.*, 255.
5 *Valentia, II, p.* 481, *et III, p.* 233.
6 Il y en a une cinquantaine, selon les renseignemens recueillis par Salt.

présens ou ne sait leur en imposer en faisant bonne contenance.

De Tubbo il y a une forte montée de deux journées de marche jusqu'au pied du mont Taranta, formé de granit rouge. Cette chaîne s'étend du S. E. au N. O., comme une barrière, qu'il faut franchir par le défilé du même nom. Jusqu'ici le chameau peut servir de bête de somme, non au-delà: on ne peut employer que le bœuf et le mulet pour monter dans la haute région, dont le chameau par sa nature est toujours resté exclus. Au-dessus Tubbo, Salt, dans son second voyage, fut obligé de renvoyer les trente-cinq chameaux de sa caravane, et la montée même à cheval était très-fatigante. Le pays devient de plus en plus montueux, escarpé, sauvage.

Le troisième jour on entre dans la gorge rapide où le chemin passe sur des fragmens de rochers, entre des bancs calcaires. Dans ce passage, où les porteurs Abyssins, comme les Suisses, oublient leurs fatigues en improvisant de gaies chansons en chœur[1], la végétation change encore une fois: vers le faîte commence la région plus froide des forêts de cèdres[2], qui sont en pleine floraison au mois de Mars. Après trois heures d'une montée pénible, on atteint le plus haut sommet, le Sarar, et le marais de Turabo, où se fait le partage des eaux.

Aspect et nature de la terrasse du Baharnagasch.—Du haut du col du Taranta, vous apercevez à l'intérieur les montagnes plus élevées encore qui hérissent Tigré et Adowa. Il avait fallu sept jours d'une montée continuelle depuis la côte; maintenant il n'y a plus qu'une descente rapide d'une heure, et on se trouve dans la haute plaine où est Dixan, et que nous appelons la terrasse avancée du Bahar-

1 Salt, Voyage, p. 235.

2 Appelés *Tud* par Salt (*Valentia, II, p.* 246), et *Arsé* par les Abyssins, selon Bruce (IV, p. 272). Est-ce l'*Oxycedrus virginica?*

nagasch. Les montagnes franchies, le climat change [1], comme il arrive à l'E. et à l'O. des Ghats du Décan en Asie. L'air de la terrasse était chaud et sec, la plaine desséchée; les lits des rivières sans eau (au mois de Mars). De vastes forêts de *Kollquall* [2] s'étendaient sur la plaine stérile, vers Dixan. Cette euphorbe arborescente, qui s'élève à une hauteur de quarante pieds, avec ses branches en pyramide et les fruits rouges dont elle est toute chargée, dénote à l'instant une région nouvelle. Partout on voit des troupeaux de grands moutons noirs [3] et de gros bétail à poil fin; mais aussi leur ennemi vorace, l'hyène tachetée. L'élévation plus grande du sol fait paraître le ciel plus clair et plus pur, les étoiles plus scintillantes [4]. A ce degré intermédiaire entre les hautes et les basses terres, entre le climat du désert et des Alpes, les toits en terrasse peuvent encore résister aux pluies tropiques [5]. Plus à l'intérieur, sur la terrasse de Tigré, les toits coniques se montrent déjà à Genater (selon Salt) et à Kella (selon Bruce); l'usage en est général à Antalow.

Habitans.—Le pays est très-peuplé; les habitans ont encore le teint foncé. Divisés en plusieurs tribus, ils parlent la langue gheeze. Ils se regardent comme indépendans de Tigré ; et la puissance du gouverneur ou Baharnagasch est tellement déchue, que chaque chef de bourgade usurpe impunément ce titre.

Étendue de la terrasse avancée.—Cette plaine vaste et bien défendue est très-fertile, et coupée de collines peu considérables. Elle s'étend au S., vers Antalow, à quatre journées de marche jusqu'au passage de Récaïto, lequel mène à une seconde terrasse, dont le penchant est pareille-

1 Salt, Voyage, p. 239.
2 Bruce, VII, p. 154, tab. 10 et 11.
3 Valentia, II, p. 507, et Bruce, IV, p. 276.
4 Salt, Voyage, p. 239.
5 Valentia, II, p. 504; III, p. 21, 50; Bruce, IV, 297.

ment escarpé, mais moins haut[1]. A l'O. la plaine se prolonge jusqu'au Bazelat, affluent du Mareb, à travers les plaines de Zérai et de Sérawé, dont Salt vante les haras et les excellentes prairies, qu'il compare à celles d'Angleterre.[2] Là on trouve aussi l'arbre appelé darou[3], des oliviers sauvages (?), de beaux champs de blé et surtout de maïs.

1 Valentia, III, p. 13.

2 Bruce, IV, p. 295, 285.

3 *Werke* en arabe; *Darou* dans la langue tigré, selon Bruce et Salt. *Duré*, dans l'ámhara, signifie forêt. Ce mot éthiopien est du petit nombre de ceux qui ont de l'analogie avec le sanscrit (*taru*).

(La fin au prochain numéro.)

Psychologie.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE EN ALLEMAGNE.

(*Cinquième article.*[1])

En rendant compte des travaux psychologiques des Allemands, nous avons cherché jusqu'à présent à grouper par écoles les auteurs qui ont traité de la science de l'ame. Cette méthode, nous ne pouvons plus la suivre désormais. Nous sommes arrivés à cette époque où la philosophie allemande cesse d'être dominée par une doctrine prépondérante. Les systèmes de Kant, de Fichte, de Schelling, ont cessé de régner; Jacobi, malgré son influence profonde sur la philosophie allemande, ayant dédaigné de donner à ses idées un développement systématique, n'a pas formé de véritable école; Hégel, à cause de l'obscurité de ses écrits, peut-être plus encore parce que sa tendance politique n'est pas en harmonie avec les idées de la génération actuelle, n'a pas encore trouvé beaucoup de partisans. A l'abri de l'influence qu'un enthousiasme général exerce ordinairement même sur les plus fortes têtes, la plupart des philosophes allemands s'abandonnent aujourd'hui avec une entière indépendance à leurs méditations, ne consultent plus la parole du maître, mais les faits de la conscience, base unique de toute vérité. Du reste, si jamais encore un philosophe allemand, doué d'un génie transcendant, devait parvenir à une espèce de domination, son règne, nous croyons pouvoir le prédire, ne serait pas de longue durée. Une doctrine ne peut se soutenir long-temps que là où la

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IV, p. 13, p. 162, p. 354; t. VI, p. 1.

philosophie est cultivée sans ardeur et par peu de personnes seulement; mais dans un pays comme l'Allemagne, où la tendance des esprits est essentiellement spéculative, où un grand nombre d'hommes consacrent leurs talens, leurs veilles, leur vie entière, à l'investigation des problèmes les plus difficiles de la philosophie, il n'est pas possible qu'un système quelconque reste long-temps en vogue. Bientôt l'examen sévère auquel il sera soumis, fera connaître ses parties faibles; aussitôt le prestige dont il se sera environné, disparaîtra, il sera miné petit à petit et finalement renversé à jamais.

La psychologie partage cet état d'indépendance dont aujourd'hui toute la philosophie jouit en Allemagne. La majeure partie des ouvrages qui, depuis une vingtaine d'années, ont paru dans ce pays sur la psychologie, n'appartiennent à aucune école. Cette indépendance de tout système arrêté d'avance, bien loin de nuire à la science de l'ame, a contribué au contraire à son avancement. S'écartant des routes battues, les psychologues ont cherché à pénétrer dans des régions non explorées encore; se livrant avec ardeur à leurs investigations, ils ont découvert dans les anciennes théories beaucoup d'erreurs: ils les ont remplacées par des opinions neuves, hardies, originales, dont beaucoup sans doute ont besoin d'être examinées plus rigoureusement, dont plusieurs ont même déjà été reconnues dénuées de fondement; mais parmi lesquelles il y en a d'autres qui méritent toute notre attention, et qui seront confirmées de plus en plus par des recherches ultérieures. Parmi les ouvrages qui se distinguent le plus par la nouveauté et l'originalité des idées, nous devons citer en première ligne les *Recherches sur la nature et les fonctions de l'ame*, par Weiss[1]. Ce livre n'a peut-être pas fait en Allemagne toute la sensation qu'il aurait dû produire. C'est, à notre avis,

[1] Leipzig, 1811.

une des productions les plus importantes sur la psychologie. L'auteur plonge avec ses recherches jusque dans la profondeur de l'ame, sans qu'il partage pour cela le sort trop commun aux philosophes de son pays, de devenir obscur, inintelligible; au contraire, son style est généralement très-clair, il s'élève même quelquefois au-dessus de la simplicité ordinaire de la diction philosophique, et devient noble, éloquent, entraînant. Weiss ne tendait à rien moins qu'à opérer une réforme de la psychologie entière, et il est impossible de lire son ouvrage avec attention, sans tomber d'accord avec lui sur la fausseté de plusieurs opinions qu'il cherche à combattre. Parmi les idées qui composent sa théorie, il y en a plusieurs qui sont peut-être plus spécieuses que vraies; mais d'autres, au contraire, nous ont paru d'une vérité frappante, et destinées à donner à la psychologie, sous beaucoup de rapports, une face toute nouvelle.

Partisan du système *dynamique*, Weiss se déclare contre l'existence de la matière; selon lui, tous les êtres, tous les phénomènes, dont la totalité forme ce que nous appelons *nature*, ne sont que le résultat du jeu perpétuel de deux forces, l'une attractive, l'autre expansive. C'est sur des principes analogues que repose sa théorie de l'ame. Loin d'être, d'après l'opinion ordinaire, une substance, l'ame aussi ne lui semble consister que dans les forces, qui, par leur antagonisme et par leurs rapports mutuels, produisent les phénomènes qualifiés d'intellectuels; phénomènes qui se distinguent essentiellement de ceux de la nature, en ce que ceux-ci apparaissent toujours sous l'idée de l'espace, tandis que ceux-là n'ont de rapport qu'avec l'idée du temps. Ces forces premières, élémens constitutifs de la vie intellectuelle, sont également au nombre de deux: l'une *expansive*, principe d'une tendance active (*Trieb*), analogue à la force expansive de la nature; l'autre, principe de *formation intérieure* (sens, *Sinn*), répondant à la force attractive de la

nature. Ces deux élémens, quoique suivant une direction tout-à-fait contraire, se trouvent cependant entre eux dans un rapport très-intime; l'un n'agit jamais sans l'autre: selon que l'un ou l'autre exerce une action prépondérante, ou que tous les deux se maintiennent dans un parfait équilibre, ils constituent la pensée, la volonté ou le sentiment. Voici de quelle manière l'auteur explique [1] l'origine des différentes fonctions de l'ame: « L'origine des idées suppose action d'un objet sur le sens et réaction intérieure; cette réaction contient deux élémens: il faut que le principe pensant se dirige vers le point d'où vient cette impression; il faut ensuite qu'il s'empare de cette impression, l'élabore intérieurement et la transforme en idée. Sans cette direction de l'ame vers l'objet, l'impression qu'il produit sur le sens ne serait pas aperçue; sans transformation intérieure cette impression ne deviendrait pas une idée. Il s'ensuit que l'idée est le produit de l'action combinée du principe expansif (*Trieb*) et du principe de formation intérieure (*Sinn*), avec prépondérance du dernier. »

Les mêmes élémens concourent dans chaque acte de la volonté, mais en sens contraire. L'idée naît lorsqu'un objet réel reçoit intérieurement une forme *idéelle* [2]; la volonté, au contraire, tend à donner à l'idée la forme de la réalité. La volonté se fonde essentiellement sur le principe expansif; mais cette expansion, cette tendance active, se perdrait dans le vague, si elle ne s'arrêtait nulle part. Or, ce qui l'arrête en la fixant sur un objet, c'est l'autre élément fondamental de la vie intellectuelle, le sens. La volonté est par conséquent le résultat de l'action combinée du principe actif et du sens, avec prépondérance du premier.

Le sentiment ne se rapporte point aux objets, mais au sujet même, c'est-à-dire à l'état dans lequel il se trouve. Pour avoir la perception immédiate de cet état, l'action des deux

1 Page 32 et 52. — 2 Qu'on nous permette de faire usage de ce mot nouveau; *idéal* ne dirait pas la même chose.

élémens de l'ame est également indispensable. Si l'ame ne se dirigeait vers l'état où elle se trouve, elle ne pourrait pas l'apercevoir; sans le principe de formation intérieure, elle ne l'apercevrait point comme étant le sien. Ce qui distingue le sentiment des idées et de la volonté, c'est que les deux élémens qui y concourent se neutralisent ou plutôt se maintiennent dans un tel équilibre, qu'aucun ne devient prépondérant. Dès que l'un d'eux prédomine, le sentiment disparaît, et est remplacé soit par l'idée, soit par la volonté. D'après cette théorie, le sentiment est le résultat du sens et du principe de tendance active, se maintenant tous les deux en équilibre.

Pour prévenir l'objection, que cette théorie des élémens de l'ame détruit le principe de l'unité et de la simplicité de l'être intellectuel, Weiss dit[1] : « Sans doute que cette théorie est en contradiction avec cette simplicité de l'ame que la métaphysique a cherché jusqu'à présent à démontrer, simplicité de l'être, des parties intégrantes. Mais nous ne concevons pas de simplicité de l'ame dans ce sens. Ce n'est pas à dire que nous admettions dans le principe intellectuel une pluralité d'atomes, de monades; mais nous soutenons que les phénomènes de la vie qui n'existe que dans le temps, de même que ceux qui résultent d'une existence dans l'espace, ne peuvent s'expliquer que par une duplicité des élémens qui concourent à les produire. La seule simplicité que nous puissions concevoir de l'ame, est celle de sa manifestation, de son existence *empirique* ; elle ne peut, dans chaque moment, être occupée que d'un seul acte. Une simplicité dans ce sens se concilie parfaitement bien avec la duplicité des forces, ou des élémens qui concourent ensemble à la production de ces actes. En admettant donc deux élémens constitutifs de l'ame, nous soutenons en même temps que l'action pour laquelle ils s'associent est toujours une. Il en

[1] Page 40.

est d'eux exactement comme des forces expansive et attractive, élémens de la cohésion. De même que la première ne peut pas exister isolément et sans être (plus ou moins) contrebalancée par l'autre, de même aussi le principe actif de l'ame ne saurait exister sans être contrebalancé par celui de la formation intérieure. Sans attraction, la force expansive répandrait l'univers dans l'immensité de l'espace; sans force expansive, l'attraction le rétrécirait dans un point mathématique. De même le sens sans principe actif tendrait éternellement à se former des idées, sans pouvoir les rapporter à quelque chose; d'un autre côté le principe actif sans le sens se jetterait dans un vide éternel, sans moyens, sans espoir de rien trouver qui puisse le satisfaire. Dans chacun de ces deux cas les phénomènes d'une vie intellectuelle deviendraient une impossibilité.»

L'objection que par ses considérations Weiss cherche à écarter, n'est certes pas la seule, ni la plus grave qui puisse être faite contre sa théorie de l'ame. Mais, nous renfermant dans les bornes d'une simple exposition des doctrines psychologiques des Allemands, nous n'entrons pas dans un examen de ses opinions, examen qui nous conduirait beaucoup trop loin. Parmi ses idées, celle qui nous paraît donner le plus de prise à des objections fondées, c'est son explication de l'origine du sentiment. L'action simultanée et harmonique du sens et d'un principe actif suffirait tout au plus pour expliquer les phénomènes de la conscience, mais nous paraît peu propre à expliquer le plaisir et la douleur qui font le caractère essentiel du sentiment. Aussi cette opinion de Weiss n'a pas trouvé beaucoup d'accès chez les Allemands. Plus les doctrines de Jacobi, dans lesquelles le sentiment joue le principal rôle, ont exercé d'influence sur la philosophie allemande de nos jours, moins on a pu se persuader que le sentiment, loin d'être fondé dans une faculté particulière, ne dût être que le résultat de deux

autres forces, dont l'une est la base de la pensée, l'autre de la volonté. Cependant l'opinion de Weiss a été reproduite il y a quelques années par un philosophe qui jouit d'une célébrité bien méritée. C'est Krug qui, dans un écrit publié en 1823 sous le titre de *Principe d'une nouvelle théorie des sentimens*, cherche à prouver que tous les sentimens ne consistent que dans des pensées ou des volontés obscures. Un jeune professeur de Leipzig, Richter[1], entreprit aussitôt de réfuter l'écrit de Krug, et de démontrer que le sentiment réside dans une faculté particulière, et qu'il est d'une importance majeure dans toute la vie intellectuelle. Toutes ces discussions ont prouvé de nouveau que la région la plus mystérieuse et la moins explorée de l'ame est celle des sentimens. Espérons que l'ardeur infatigable avec laquelle les philosophes continuent d'observer les phénomènes de la vie intellectuelle, finira par y répandre plus de lumière, et nous mettre à même de décider d'une manière positive si le sentiment appartient à une faculté particulière ou non.

Une autre idée fondamentale de Weiss, dont le développement embrasse même une grande partie de son ouvrage, est celle-ci, que l'entendement (*Verstand*) et la raison (*Vernunft*) n'appartiennent pas exclusivement à la faculté cognitive de l'homme, qu'elles ne constituent pas non plus des facultés particulières; mais que, s'étendant sur toute la vie intellectuelle, de même que la sensualité (*Sinnlichkeit*), ils en marquent les degrés de développement, pour ainsi dire les puissances de la vie de l'ame[2]. L'opinion de Weiss, pour la résumer en peu de mots, est celle-ci: La vie de notre ame se balance entre deux pôles, qui sont celui de l'individualité, du fini, et celui de l'universalité, de l'infini. L'ame avec toutes les forces dont elle est douée ou

1 Examen du livre de Krug, intitulé, etc., Leipzig, 1824.
2 Page 59.

qui, pour mieux dire, constituent son être, peut se porter vers l'un ou l'autre de ses pôles, ou se maintenir entre les deux dans une sorte d'équilibre. Il en résulte trois degrés d'action de l'ame, trois puissances de manifestation de la vie qui lui est propre. L'ame commence son existence sur le premier degré: la pensée se borne à connaître les objets individuels; la volonté, sans être réglée encore par des lois générales, obéit à l'aveugle impulsion des désirs sensuels: le sentiment, livré également tout entier aux impressions de la nature animale, ne se prononce qu'à l'égard du bien-être physique. C'est le degré, la période de la sensualité. Peu à peu l'ame s'élève à un plus haut point d'action : elle saisit les rapports généraux des objets, elle en forme des notions qu'elle combine en jugemens, en syllogismes; en même temps sa volonté, s'arrachant à la domination tyrannique des désirs sensuels, se dirige sur des règles générales, qui cependant, loin d'être entièrement désintéressées, ne tendent qu'à mieux assurer le bien-être physique; le sentiment, se purifiant peu à peu, cesse de n'être susceptible que pour le plaisir et la douleur physique; le vrai, le beau commence à exercer une certaine action sur lui: l'ame se manifeste ainsi comme entendement. Bientôt elle prend un plus haut essor, elle s'élance au-dessus des choses finies vers un monde infini; les idées d'un être absolu, auteur de toutes les existences, d'une vertu, d'une beauté idéales surgissent des profondeurs mystérieuses de son être, et répandent un jour nouveau sur toute sa vie; la volonté, se dégageant de toute influence d'intérêts matériels, se porte sur ces idées sublimes, tend à réaliser les lois éternelles de l'être absolu, et trouve un appui, un mobile puissant dans le sentiment qui, pénétré par ces mêmes idées, devient la source d'un saint et noble enthousiasme. Toute la vie de l'ame prend ainsi la direction vers l'infini, l'absolu; elle se manifeste à la plus haute puissance: l'ame est raison.

Il suffira d'énoncer cette théorie pour faire sentir combien elle mérite toute l'attention du psychologue, et nous osons ajouter combien elle contient de vrai. Depuis longtemps on aurait dû comprendre que ces énumérations de facultés, divisées et subdivisées à l'infini, bien loin de faire connaître la nature intellectuelle de l'homme, ne faisaient que déchirer, lacérer la vie de l'ame, qui, de même que la conscience, est *une* et *indivisible*. L'ame n'est pas un agrégat de toute sorte de facultés; elle est tout entière force, action, et ce que l'on avait appelé facultés, n'est au fond que cette force, cette action même considérée dans telle ou telle direction particulière, ou à telle puissance de manifestation. C'est toujours la même lumière, dont les rayons, en traversant différens moyens, subissent des infractions différentes et brillent de toutes les couleurs. Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans de plus grands détails : ce que nous avons dit justifiera, nous le pensons, notre avis, que l'ouvrage de Weiss doit être compté parmi les productions psychologiques les plus intéressantes de l'Allemagne.

Nous ne nous arrêterons ni aux *Considérations sur l'homme*, par Suabedissen [1], ni aux *Recherches sur l'homme*, par Grævell [2]; non pas que nous ne reconnaissions le mérite de ces deux ouvrages, qui dans un style clair et simple mettent les résultats des recherches psychologiques à la portée de tous les lecteurs instruits; mais parce que, n'offrant rien de nouveau, ils n'ont pas contribué à l'avancement de la science de l'ame.

D'ailleurs il faut nous hâter de terminer ces esquisses sur les travaux psychologiques des Allemands. Déjà nous devons craindre d'avoir fatigué nos lecteurs; et cependant il nous reste encore à parler d'un bon nombre d'ouvrages,

1 Cassel, 1815, deux vol.
2 Berlin, 1815; deuxième édition 1818.

dont plusieurs se distinguent par la profondeur et l'originalité des idées qu'ils renferment. Cherchons donc, en nous interdisant tous les détails qui n'appartiennent pas nécessairement à notre sujet, à caractériser en peu de mots ce qui nous reste d'ouvrages intéressans sur cette partie de la philosophie, en faisant connaître les principes qui y dominent et les opinions nouvelles qu'ils contiennent. Dès le commencement de cet article nous avons remarqué qu'il nous était impossible désormais de ranger les productions psychologiques par écoles; l'ordre chronologique, d'un autre côté, aurait l'inconvénient de trop séparer des écrits qui sont basés sur des principes semblables. Peut-être la méthode la plus convenable sera celle de grouper les ouvrages dont nous avons encore à parler d'après l'analogie de leurs principes fondamentaux.

Un ouvrage qui, quoique conçu sur un plan tout-à-fait différent de celui de Weiss, se rapproche cependant dans quelques idées de la théorie de ce philosophe, est celui de Hartmann : *Sur l'esprit de l'homme considéré dans ses rapports avec la vie physique*, ou *Principe d'une physiologie de la pensée*[1]. L'auteur est médecin; ce n'est pas sans raison qu'on a reproché à cette classe de savans un penchant pour le matérialisme. Livrés à l'étude du corps humain, examinant le mécanisme admirable de notre organisation physique jusque dans ses plus petits détails, ils se persuadent aisément que dans notre nature tout n'est que mécanisme. L'auteur du livre dont nous parlons, n'est point tombé dans cette erreur; le titre de son ouvrage indique assez qu'il est spiritualiste; il prend même à tâche de démontrer que toutes les fonctions intellectuelles supposent un principe psychique actif et libre, source de la conscience, animé de la tendance de ramener la pluralité infinie des objets à l'unité absolue.

1 Vienne, 1820.

Nous devons à Fries une *Anthropologie psychique*[1]. Il est à regretter que ce profond penseur n'ait pas le talent de rendre ses idées avec ordre et clarté. Un certain voile se répand sur tous ses écrits. Son *Anthropologie* est peut-être celle de ses productions dans laquelle règne le moins de confusion et d'obscurité; et cependant il faut quelquefois un certain effort d'attention pour suivre l'auteur dans ses raisonnemens et pour bien saisir ses idées. Heureusement que cette attention n'est pas sans récompense; car son *Anthropologie* ne renferme pas peu d'idées ingénieuses et profondes. Fries revient souvent sur cette importante vérité, que la vie de l'ame est une, que le principe intellectuel est tout entier dans chaque manifestation de son existence. Cependant il admet dans l'ame trois facultés premières ou fondamentales, savoir : celle de connaître, celle de sentir et celle de vouloir ou plutôt d'agir. La vie de l'ame, dans laquelle vient se fondre l'action de toutes ces facultés, peut se manifester, selon lui, à différens degrés: d'accord avec Weiss sur ce point, il diffère de lui dans la désignation de ces puissances de la vie intellectuelle. Nous avons vu que Weiss les marque par les noms de sensualité, entendement, raison; Fries les distingue par les mots de *sens*, *habitude*, *entendement*. Notre vie intellectuelle, dit-il, ne se manifeste que lorsqu'elle a été excitée, réveillée par une impression extérieure. Une fois mise en mouvement, elle se perpétue spontanément, dominée par les lois de l'association des idées sur lesquelles se fonde l'empire des habitudes. Il en résulte ainsi un certain cours ou enchaînement naturel de nos pensées, qui, n'étant pas réglé par les facultés plus éminentes de l'ame, forme le cours inférieur de nos pensées. Toute notre activité intellectuelle, si l'ame ne pouvait pas s'élever à une plus haute puissance d'action, ressemblerait à un rêve sans réalité et sans but. Mais l'ame a la faculté

1 Jéna, 1820.

de gouverner librement les pensées, c'est l'*entendement*. Celui-ci, en arrêtant, dirigeant, modifiant le cours naturel de nos pensées, dans l'intérêt de notre perfectibilité infinie, produit un *cours supérieur des pensées*, qui sert de base à la sphère la plus élevée de la vie intellectuelle[1]. Fries distingue de l'entendement la *raison*, et considère celle-ci comme le principe d'unité de toutes les facultés, de toutes les fonctions, de toutes les manifestations de la vie intellectuelle, comme véritable centre de cette vie, la source de la conscience du *moi* un et identique.[2]

Les ouvrages dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, ne traitent proprement que de l'ame de l'homme. L'*Anthropologie* de Hillebrand[3], professeur de philosophie à l'université de Giessen, est conçue sur un plus vaste plan, et embrasse l'existence de l'homme dans toute son étendue. L'auteur part du principe, qu'il est impossible de bien connaître l'homme aussi long-temps qu'on ne fait qu'examiner séparément telle ou telle partie de sa nature; que la vie de l'homme étant une, il faut la considérer sous toutes les faces, dans tous ses rapports et dans la totalité de ses manifestations. Il ajoute que, le développement de l'existence humaine dépendant en grande partie de l'homme même, l'anthropologie ne doit pas se borner à considérer l'homme tel que la nature l'a fait; qu'elle doit au contraire le suivre à travers l'histoire, examiner ce qu'il a fait de lui-même, et le considérer ainsi sur tous les degrés de civilisation auxquels il s'est élevé dans les différentes périodes et dans les différens pays. En conséquence de ces principes, Hillebrand divise l'*Anthropologie* en trois parties. La première commence par des considérations sur la nature en général, et examine ensuite la nature physique de l'homme; la deuxième partie s'occupe de la nature intellectuelle de l'homme : elle est divisée en psychologie analytique, psy-

1 Page 37. — 2 Page 20 et suiv. — 3 Mayence, 1822, trois vol.

chologie synthétique, phénoménologie psychologique et caractéristique psychologique. La troisième partie, qui porte aussi le titre d'*Anthropologie pragmatique*, répond à peu près à ce qu'on nomme ordinairement philosophie de l'histoire. Le plan seul de l'ouvrage fait voir l'étendue et la variété des recherches qu'il contient. Moins distinguée par la nouveauté des idées que par la richesse des matières et par la solidité du jugement, l'*Anthropologie* de Hillebrand offre une lecture aussi intéressante qu'instructive. Quoique cet ouvrage n'effraye point par une terminologie nouvelle et barbare, et qu'il soit écrit dans un style clair, qui n'est même pas dénué de grâce et d'éloquence, la lecture n'en est cependant pas toujours facile; c'est surtout la partie psychologique qui veut être lue avec beaucoup d'attention, parce que l'auteur, riche de pensées, se borne souvent à les indiquer seulement, et en abandonne le développement au lecteur même. Dans ses principes psychologiques, Hillebrand se rapproche d'un côté de Kant, de l'autre de Jacobi. Il admet avec le premier trois facultés fondamentales, savoir: celle de connaître, celle de sentir et celle de vouloir; d'accord avec le second, il considère la raison comme un principe d'une connaissance immédiate de l'absolu. De même que Weiss, il distingue différentes puissances ou sphères auxquelles la vie intellectuelle, dans son développement progressif, s'élève successivement, et dont la plus haute, qu'il désigne par le nom d'*esprit* (*Geist*), renferme la raison, la conscience et la liberté. Nous regrettons d'être obligés de nous interdire les extraits que nous aurions aimé à donner de cet ouvrage éminemment instructif. Le troisième volume surtout nous aurait offert des morceaux très-intéressans.

Nous possédons un autre ouvrage, qui embrasse également la science de l'homme dans toute son étendue; c'est l'*Anthropologie* de Heinroth [1]. Comme toutes les productions

1 Leipzig, 1822.

de cet auteur, son *Anthropologie* se distingue par une tendance supranaturaliste très-prononcée. Il est assez curieux d'entendre un philosophe allemand déclarer que l'homme a besoin d'une révélation surnaturelle, et que la révélation la plus pure, la plus sublime est celle de l'Évangile, dans un temps où tant de théologiens de son pays ne veulent reconnaître d'autre révélation que celle de la raison et de la nature. Heinroth considère la religion comme un besoin pour l'homme; l'ame est pénétrée, selon lui, d'un profond désir de trouver un principe d'amour infini, qu'elle ne rencontre que dans l'être absolu: la raison a besoin de connaître cet être, de croire en lui, de l'adorer; mais malheureusement la raison ressemble à l'œil, qui, incapable de produire la lumière, ne fait que la recevoir et avec elle les images des objets extérieurs. La raison, prétend Heinroth, est tout-à-fait insuffisante pour s'élever par elle-même à la connaissance de Dieu. Jamais les hommes n'auraient trouvé cet être infiniment sage et bon, s'il n'avait daigné se révéler d'une manière surnaturelle. Ces révélations ont commencé avec l'origine du genre humain, elles se sont perpétuées d'âge en âge, jusqu'à ce qu'enfin la vérité divine ait éclaté dans l'Évangile dans toute sa pureté, dans toute sa magnificence. Le christianisme est conséquemment, pour ainsi dire, le complément des facultés intellectuelles de l'homme; ce n'est que par lui que l'homme parvient à satisfaire aux plus nobles besoins de sa nature; les lumières que cherche sa raison, il ne les trouve que dans la révélation de l'Évangile.

Il n'entre point dans notre plan de discuter ces opinions; mais convenons que pour un philosophe c'est montrer beaucoup d'abnégation que de déclarer la raison incapable de produire les idées les plus sublimes, et d'avouer que la connaissance de Dieu et d'un monde infini ne peut nous venir que d'une révélation surnaturelle. B.

(La fin au prochain numéro.)

Chronique judiciaire.

ASSASSINAT PAR BIBLIOMANIE.

L'article que nous communiquons ici à nos lecteurs est extrait d'un des meilleurs journaux de jurisprudence de la Prusse [1]. Outre les détails singuliers du crime dont il donne le récit, on y trouve un curieux échantillon de la procédure criminelle pratique de l'Allemagne. Entre autres abus déjà souvent relevés en France, il servira à faire apprécier à leur juste valeur ces *peines extraordinaires* que certaines législations allemandes permettent d'infliger aux accusés, dans les cas où l'absence de *preuves* défend d'appliquer la *peine ordinaire*, et où cependant de forts *indices* de culpabilité viennent militer en faveur de l'accusation: comme si, en supposant que les indices eussent laissé quelque doute dans l'esprit du juge, l'injustice intrinsèque de la condamnation pouvait être palliée par l'abaissement du taux de la peine! L'histoire seule peut expliquer comment des législateurs et des jurisconsultes en ont pu venir à une conception aussi contraire à toutes les notions du Droit. Voici ce qu'elle nous transmet à cet égard:

L'article 22 de la *Caroline* (constitution criminelle de Charles-Quint) exige, pour condamner un accusé, des preuves que souvent il est impossible de se procurer, quoique d'ailleurs des indices très-graves fassent planer sur lui de véhémens soupçons. Que faire en pareil cas? Placés entre l'alternative de violer la loi ou de faire courir des dangers à la sûreté publique, les jurisconsultes surent, en faisant subir

1 *Hitzig, Zeitschrift für die Criminalrechtspflege;* n.os de Mai et Juin 1830.

une interprétation forcée à d'autres articles de la *Caroline*, inventer l'intermédiaire commode des *peines extraordinaires*. De là une pratique constante, dont les règles trouvèrent place dans plusieurs nouveaux Codes, entre autres dans ceux de la Prusse et du pays de Bade.

En lisant le procès suivant, tout Français se demandera, si une cour d'assises, aidée des renseignemens que n'eût pas manqué de fournir la publicité des débats, eût hésité à prononcer d'une manière absolue la culpabilité de l'accusé.

« Dans les premiers jours du mois de Février 1813, plusieurs habitans d'une maison située à Leipzig, et habitée par la veuve Junius, femme riche et déjà avancée en âge, y virent entrer un homme vêtu d'une redingote bleue et portant sur la tête un bonnet de velours noir; il se donna pour un ecclésiastique de la campagne, qui venait louer un logement, et manifesta le désir de parler sur ce sujet à la maîtresse du logis. Dans le même temps on vit encore cet individu dans la maison Kunitz, où il s'informa de la demeure de la veuve Kunhard, personne également riche et vieille, en alléguant qu'il avait une lettre à lui remettre; quand on lui eut indiqué où elle logeait, il repartit sans avoir exécuté sa commission. Il fut aussi vu de la servante de la veuve Kunhard, qui précédemment avait servi chez le maître d'école X..., où venaient souvent descendre des pasteurs de la campagne : elle reconnut en lui un des hôtes de son ancien maître, sans pouvoir se rappeler son nom.

« Le 8 Février, peu après huit heures, la veuve Kunhard envoya cette fille faire une commission. Un quart d'heure après, en rentrant à la maison, elle vit sur la porte l'étranger en question ; il était pâle et tremblant : « ah, dit-il en la voyant, il me semble que voilà la cuisinière qui a servi chez M. X. » A ce mot il s'éloigna précipitamment. D'autres témoins déposèrent qu'ils avaient vu à la même heure cet

homme quitter la maison Kunitz. Une femme qui habitait cette maison le vit sortir lentement et la tête baissée, essuyant une tache blanche au bras gauche et au dos de sa redingote bleue.

« A peine arrivée à l'escalier, la servante entendit des cris poussés par sa maîtresse; et à son entrée dans l'antichambre, elle la vit, près de la porte, appuyée contre un coin de la muraille, la tête sanglante et le bonnet déchiré. On lui dit qu'un étranger qui avait porté une lettre à la veuve Kunhard, était l'auteur des coups qu'on remarquait sur elle. Effectivement on trouva sur le plancher une lettre toute couverte de sang. Des traces de sang répandues sur la muraille et le plancher, indiquaient le lieu où les violences avaient été commises. On ne découvrit pas d'instrumens qui eussent pu servir à la perpétration de l'acte. Les autorités de police judiciaire trouvèrent la femme blessée au lit et privée de connaissance. Les efforts des médecins, pour écarter par l'opération du trépan la mort qui la menaçait, furent sans succès. Elle mourut dans la nuit du 9 au 10 Février.

« La décision des médecins chargés de l'autopsie fut que les blessures faites à la tête avaient été *absolument* mortelles; qu'elles étaient le résultat de cinq coups, dont trois très-violens: ces coups paraissaient s'être suivis de près, et ils avaient été portés avec un instrument très-dur, à l'arête aiguë et recourbée.

« L'auteur du crime avait disparu sans laisser de traces. La servante de la défunte se rendit aussitôt auprès du maître d'école X, pour lui demander les noms des ecclésiastiques qui descendaient chez lui; elle désigna comme objet de ses soupçons un nommé Y, qui lui paraissait le plus connu d'entre eux. Mais il résulta des perquisitions faites à cet égard que le maître d'école Y n'avait pas pu être le coupable; de plus, aucun des témoins ne le reconnaissait. Cependant on apprit du maître d'école X, que le pasteur

Tinius, de Posern près Weissenfels, avait logé chez lui du 7 au 8 Février; il était, disait le témoin, sorti ce jour-là quelques instans avant huit heures, alléguant qu'il voulait faire une visite au grand-juge, et il était rentré environ vers neuf heures. Sur cette indication, la police du cercle de Leipzig envoya la servante Schmidt, accompagnée d'une personne attachée au tribunal, dans le village de Posern, pour observer secrètement les traits du pasteur Tinius. Le succès de cette démarche surpassa toute attente. A l'instant où Tinius sortait du presbytère, la servante le reconnut pour l'individu à qui elle avait parlé le 6 et le 8 Février dans la maison Kunitz.

« Aussitôt on s'empara de la personne de Tinius : on était alors au 4 Mars 1813. Le 26 Mars 1814 il fut décidé qu'il serait soumis à une enquête spéciale[1]. Par suite de cet arrêt, il fut destitué de ses fonctions ecclésiastiques et livré au bras de la justice séculière : ce qui fut exécuté solennellement à Leipzig, en présence d'une grande affluence de spectateurs, dans l'église de Saint-Nicolas.

« Maître Jean-George Tinius était né le 22 Octobre 1764 dans un village de la Basse-Lusace, où son père était chargé de la direction de plusieurs bergeries appartenant au roi de Prusse. Il fut élevé en partie dans la maison de son père, en partie dans celle de son aïeul, et instruit dans la religion par le pasteur Starke, du village d'Oderin. D'après une biographie publiée par Tinius lui-même avant sa détention, cet ecclésiastique avait engagé les parens assez pauvres du jeune Tinius à lui faire embrasser le même état que lui-même, et avait promis de pourvoir aux frais de son éducation. Tinius étudia plus tard à l'université de Wittenberg, où il vécut à l'aide des secours de quelques ames charitables. Après avoir terminé ses études, il donna pendant quelque temps

1 Cet acte de procédure équivaut en Allemagne à la mise en accusation. *Note du Trad.*

des leçons particulières; puis il obtint, en 1798, la cure de Heinrichs dans le comté de Henneberg. Il y resta jusqu'en 1809, époque à laquelle il passa à celle de Posern près de Weissenfels, qu'il conserva jusqu'à son arrestation. Sa conduite dans ces diverses fonctions lui mérita les attestations les plus honorables [1]. Il avait la réputation d'un excellent prédicateur, et était doué de vastes connaissances scientifiques. Il s'occupait surtout avec une véritable passion de l'augmentation de sa bibliothèque, forte de près de 60,000 volumes; c'est à elle qu'il dut son malheur. Tinius se maria deux fois, toujours avec des veuves, dont il eut quelques enfans.

« Pendant tout le cours de l'instruction, il nia d'une manière absolue toute participation à l'assassinat de la veuve Kunhard. Dès-lors l'instruction judiciaire se vit dans l'obligation de rassembler avec soin toutes les circonstances capables d'établir une liaison de causalité entre l'accusé et le crime commis.

« Le fait matériel était établi de manière à ne laisser aucun doute. Les coups portés à la veuve Kunhard étaient de nature à donner la mort à tout être humain, et ils provenaient d'une main étrangère : un crime avait donc été commis. Il était moins facile de déterminer le motif qui pouvait avoir dirigé le coupable. La lettre sanglante trouvée sur la victime autorisait seule à penser que l'auteur du crime avait voulu forcer la veuve Kunhard à lui dévoiler l'état de sa fortune. L'intention qu'il pouvait avoir eue de donner la mort, était également difficile à établir, quoiqu'elle semblât résulter de la grande violence qui, d'après l'examen du cadavre, avait accompagné les coups portés à la veuve Kunhard.

1 Le certificat qu'on se procura sur sa conduite à la cure de Heinrichs, s'exprime en ces termes : « *Strenue, diligenter ac pie munere suo functus est, eamque prodidit morum integritatem et vitæ probitatem, ut omnino nihil, quod ei vituperio dari potuisset, ad me referretur.* »

« Les *indices antérieurs au crime* consistaient surtout dans le fait que l'accusé avait été vu dans les deux maisons dont il a été question plus haut; fait prouvé par les témoins d'une manière irréfragable. On en tira la conséquence que Tinius avait cherché à s'introduire sous un titre quelconque auprès de deux personnes riches et âgées, pour y trouver l'occasion de commettre un crime. Les *indices contemporains* étaient les dépositions assermentées de quatre habitans de la maison, qui reconnurent Tinius pour l'étranger qu'ils y avaient vu à l'instant du crime, portant une redingote bleue et un bonnet noir.

« Tous les témoins étaient d'accord, à très-peu de différences près, sur l'instant, la place et l'habillement du prévenu. Celui-ci chercha constamment à établir qu'au moment où le délit avait été commis, il s'était trouvé dans un autre quartier de la ville. Mais des recherches minutieuses prouvèrent la fausseté de ses assertions. Les domestiques d'un musée, où il prétendait avoir lu les journaux à neuf heures, ajoutant qu'il avait parlé à l'un d'entre eux, déclarèrent ne l'avoir jamais vu, et lui-même ne sut pas les reconnaître lorsqu'on les lui présenta.

« L'un des indices les plus importans était sans contredit la lettre sanglante trouvée sur la victime. Elle portait la date du 24 Janvier 1813 et l'adresse de la veuve Kunhard; elle contenait la demande d'un prêt de 1000 écus, par un nommé Bröse, de Hohendorf. Tous les efforts qu'on fit pour découvrir un individu de ce nom dans un village quelconque de la Saxe, demeurèrent sans résultat. L'accusé nia toute connexion entre lui et cette lettre, tant sous le rapport de la substance sur laquelle elle était écrite, que sous celui du contenu et du cachet. Cependant des experts déclarèrent, sous la foi du serment, que la lettre était écrite de la main de Tinius. Ils attestèrent aussi que le cachet qui s'y trouvait apposé était celui du maître d'école X, chez

lequel Tinius avait logé. X reconnut également ce cachet pour le sien, et son épouse déclara que Tinius avait écrit dans la matinée du 8 Février, et qu'elle lui avait apporté à cet effet une chandelle, ainsi que l'écritoire de son mari, où se trouvait le cachet en question. Le papier dont il se servit avait été tiré de l'un des cahiers du jeune X, et cette déposition était corroborée par la conformité du signe placé dans le papier. Les soupçons s'aggravèrent par la découverte d'une lettre écrite par Tinius dans sa prison, et dans laquelle il priait le conseiller Schreiber de Leipzig de faire confectionner un cachet semblable à celui de X, et d'envoyer au juge d'instruction une lettre marquée de ce faux cachet, pour convaincre ce dernier que celui de X n'était pas le seul de ce genre. On trouva de plus dans la maison de l'accusé beaucoup d'autres lettres contrefaites; ce qui prouva qu'on ne lui faisait pas tort, en le croyant capable d'avoir écrit la lettre adressée à la veuve Kunhard. L'une de ces lettres était signée Gröbel; tandis qu'en bas de celle de la veuve Kunhard se trouvait le nom de Bröse. Or, ces deux noms jouent un rôle dans la biographie publiée par l'accusé peu de temps avant son arrestation; il y raconte qu'un jour à Wittemberg, se trouvant dans le jardin de *Bröse*, il fut tiré d'un grand embarras par un nommé *Gröbel*. Si ce fait ne constitue pas un indice particulier, il est cependant permis de dire que cette conformité de deux noms qui se rencontrent d'abord dans la biographie autographe d'une personne, et plus tard encore dans une enquête criminelle intentée à son sujet, est une rencontre trop singulière pour pouvoir être regardée comme un pur effet du hasard. Si de toutes ces circonstances il ne résulte pas la preuve entière que l'accusé est l'auteur de la lettre sanglante trouvée sur la victime, il faut pourtant convenir que les indices qui en découlent approchent considérablement d'un preuve complète.

« Ce qui donna lieu à de nouveaux soupçons, ce fut la présence de deux *marteaux* dans la demeure de l'accusé. L'un de ces instrumens, dont le manche, très-court, était enveloppé dans du papier, attira surtout l'attention : il s'ajustait parfaitement dans une des poches de la redingote bleue dont il a été question, et il était évident qu'il avait été raccourci pour servir plus commodément dans une tentative de meurtre. A ce fait venait se joindre une déposition de la femme de l'accusé, consignée d'abord dans sa demande en divorce, et ensuite insérée dans les actes du procès : « Un jour, disait-elle, vers les fêtes de Noël de l'année 1812, son mari, revenant d'un voyage à Leipzig, avait laissé sa redingote bleue suspendue à l'escalier de l'étage supérieur du presbytère ; comme elle se disposait à l'ôter de cette place, le hasard lui avait fait découvrir un marteau caché dans l'une des poches. Quelque temps après, voulant redemander à son mari un marteau servant au besoin du ménage, et qu'il avait également emporté dans son cabinet, elle lui avait rappelé qu'il avait encore à lui un instrument semblable. Là-dessus il s'était mis dans une violente colère, et lui avait demandé avec précipitation d'où elle avait appris qu'il possédait encore un marteau; il lui avait ensuite reproché qu'elle furetait partout, etc. »

« A toutes ces circonstances suspectes il faut ajouter les *indices postérieurs* au crime : ils permettent de jeter un coup d'œil dans la conscience intérieure de l'accusé, et de se faire une idée des remords qui le dévoraient. Dans cette classe il faut surtout placer les nombreuses lettres qu'il adressa de sa prison aux personnes chez lesquelles il prétendait s'être trouvé le 8 Février, à l'instant du crime. Il écrivait entre autres : « J'ai été dénoncé comme criminel par une personne méchante; j'ai désiré trouver un témoin pour établir mon alibi de huit heures à huit heures et demie; mais il m'en faut encore un qui soit digne de foi. Ne vous

prêtez pas à ma perte et à celle de toute ma famille; et si l'on vous interroge, attestez que j'ai frappé à votre porte à huit heures un quart, et qu'après m'être arrêté chez vous pendant un petit quart d'heure, j'en suis sorti un instant avant qu'il sonnât huit heures et demie, etc.» Il chercha encore, avec de l'argent et des promesses, à gagner d'autres témoins par des lettres du même genre.

« Lorsque toutes ces lettres lui furent présentées, il les reconnut, tout en déclarant qu'à l'époque où il les avait écrites, il était malade, et incapable de discerner le bien et le mal; son cœur, disait-il, avait été tellement agité par l'accusation intentée contre lui, et un tel trouble s'était mis dans toutes ses idées, qu'il s'était imaginé une foule de choses qu'aujourd'hui il reconnaissait être fausses, et que dans cet état il avait voulu encourager ces diverses personnes à dire franchement ce qu'elles savaient, que d'ailleurs il avait été loin de sa pensée de corrompre qui que ce fût.

« Mais peut-on croire qu'un homme réellement innocent du crime affreux qu'on imputait à Tinius, et de plus un ministre de la religion, eût eu recours à des moyens aussi bas et aussi vils ? On ne peut pas davantage admettre l'objection d'aliénation mentale; car la logique rigoureuse avec laquelle il a persisté dans ses assertions pendant une instruction de plusieurs années, et l'adresse remarquable de ses réponses, sont une preuve irrécusable du contraire.

« Peu d'instans après le crime on le vit pâle, tremblant et en proie à une agitation violente. C'est dans cet état qu'il parut aux yeux de la servante de la veuve Kunhard, à l'instant où il quittait la maison, et la cuisinière du maître d'école X déposa « qu'elle l'avait vu pendant quelque temps, debout dans sa chambre, tenir la Bible d'une main tremblante. Pendant tout le dîner on remarqua en lui le même tremblement, quoiqu'il s'efforçât de paraître calme, et qu'il essayât même quelques plaisanteries. »

« Il nia pendant un grand nombre d'années le crime dont il était accusé; mais souvent, dans ses interrogatoires, on put observer en lui des signes d'une profonde commotion intérieure. Lorsqu'on lui lut le passage où se trouvaient ces mots : « il faut que la veuve se soit défendue avec acharnement, » il changea de couleur et de ton. Il évita dans toutes ses réponses, avec une affectation singulière, de se servir de l'expression de *meurtre de la Kunhard*, le désignant sans cesse par le mot de l'*événement*. Aux premières questions qu'on lui adressa sur les détails du meurtre, on remarqua chez lui un bâillement affecté, par lequel il semblait chercher à cacher son inquiétude ou à se donner le temps de préparer ses réponses.

« Ni ses dénégations obstinées, ni les moyens fallacieux qu'il mit en usage, ne réussirent à détourner les soupçons qui planaient sur lui. Bien plus, les lettres qu'il envoyait à la dérobée hors de la prison, servirent à le faire convaincre d'un nouveau crime du même genre. Il écrivait au maître d'école Z : « Si l'on faisait entrer dans le procès l'affaire de Schmidt, dont maintenant il faut plus que jamais se garder de parler, et que l'on interrogeât maître X sur ce point, qu'il réponde comme je le lui ai indiqué dans le petit billet; car c'est ainsi que la chose s'est passée, autant que je m'en souviens, et il faut que nous restions conformes dans nos réponses. »

« Ces lignes rappelèrent un crime commis antérieurement, et dirigèrent sur Tinius le soupçon de l'avoir commis. Voici les faits : Le 28 Janvier 1812, le négociant Schmidt, de Leipzig, reçut la visite d'un homme âgé d'environ quarante ans, qui, d'après son costume, paraissait être un ecclésiastique de la campagne. Le visiteur dit à Schmidt qu'il devait lui avoir été recommandé par une lettre de Hambourg, et qu'il se proposait de s'établir en Saxe. Dans ce but, il venait le consulter s'il valait mieux

acheter un bien-fonds ou des obligations sur l'État. Pendant cette conversation, qui dura environ une demi-heure, le négociant sortit de son secrétaire une obligation de 100 écus sur la ville de Leipzig pour la montrer à l'étranger. Au même instant, il tomba à terre sans connaissance. En revenant à lui, il sentit qu'il saignait violemment à la tête, et croyant que l'étranger était encore là, il s'écria : aidez-moi donc à me lever; mais ce dernier s'était esquivé, et Schmidt, en voyant qu'on avait vidé les tiroirs placés devant lui, conçut l'idée qu'il avait été volé. Une instruction approfondie fit découvrir qu'on avait tiré de son secrétaire onze obligations sur la ville de Leipzig, formant une valeur de 3000 écus. Aussitôt que le négociant eut fait bander ses blessures, il dénonça le fait dont il avait été la victime, et fit instruire les banquiers de Leipzig de la soustraction de ses papiers. Mais il était trop tard : ils avaient déjà été réalisés auprès de la maison Frege et Compagnie.

« Schmidt corrobora par son serment l'indication de la perte qu'il avait faite; mais il ne put déclarer si ses blessures avaient été l'objet de violences exercées sur lui, ou si elles provenaient de son évanouissement, qui l'avait fait tomber contre un angle du fourneau : il sut tout aussi peu décrire les vêtemens de l'étranger.

« Les dépositions des domestiques employés dans le comptoir de la maison de commerce qu'on vient de nommer, fournirent des renseignemens plus détaillés. Dès le 29 Janvier 1812, ils déclarèrent que, dans la matinée de la veille, un inconnu était entré au comptoir, et avait offert de vendre onze obligations sur la ville de Leipzig, qui lui avaient été aussitôt payées au pair.

« D'après leurs dires, l'étranger était âgé de quarante ans, de taille moyenne et d'un visage assez pâle. Son nez était alongé ; sa chevelure noire et lisse allait en descendant

des deux côtés; il portait un frac noir et une veste de même couleur, surmontés d'une redingote tirant sur le brun ou sur le vert. Il était couvert d'un chapeau rond, plié sur le devant, de l'espèce de ceux qu'on appelait *chapeaux de batelier*, et toute sa contenance était celle d'un ecclésiastique habillé à la moderne. Il avait fait le marché d'un air fort calme et fort tranquille; avait lui-même compté l'argent, et rendu dix demi-louis pour en demander d'entiers. Il avait parlé du cours de l'argent, s'était comporté en général comme un homme d'affaires très-entendu, et était resté dans le comptoir une demi-heure, sans donner le moindre signe de précipitation. Il était même revenu sur ses pas, parce qu'il avait oublié la note qu'on lui avait remise.

« Le négociant Schmidt mourut dans la nuit du 5 au 6 Avril. Comme ses blessures à la tête n'étaient pas encore totalement guéries à l'instant de sa mort, on fit l'autopsie de son corps, et il en résulta que les blessures avaient été dangereuses, mais non incurables. La mort avait moins été causée par les blessures elles-mêmes que par l'abattement qui en avait été la suite. On vit aussi que les coups avaient été portés simultanément et sur divers côtés opposés de la tête.

« La lettre dont nous avons parlé fit soupçonner Tinius d'avoir également commis ce crime. En faisant une perquisition dans ses effets, on trouva la redingote verdâtre et le *chapeau de batelier*. Les témoins crurent reconnaître en lui l'étranger qui leur avait vendu les obligations. L'enquête fit découvrir que Tinius s'était trouvé à Leipzig le 28 Janvier 1812 : qu'à cette époque il avait eu à faire des paiemens considérables, et qu'il y avait consacré de fortes sommes d'argent. Ces paiemens provenaient surtout de l'achat de plusieurs bibliothèques entières appartenant à des savans décédés. C'est ainsi que, dans la seule année 1812, il avait acheté pour 300 louis la bibliothèque du professeur Nösselt, et pour

2000 florins celle de M. Murr, de Colmar. Ces sommes surpassaient de beaucoup sa fortune, et il avait déjà employé au même usage les revenus d'un patrimoine considérable appartenant à sa femme. Ses paiemens pour achats de livres pendant l'année 1812 se montaient à 839 louis-d'or.

« Quant aux vêtemens dont il aurait été revêtu lors de l'assassinat de Schmidt, ses déclarations ne s'accordaient pas avec celles des témoins, qui eux-mêmes n'étaient pas entièrement unanimes sur ce point; dès-lors les indices manquaient de cette concordance et de cette force probante que la loi exige, sinon pour l'application de la peine légale, du moins pour celle d'une peine extraordinaire. Tinius fut donc *provisoirement acquitté*[1] de l'accusation de meurtre commis sur la personne du négociant Schmidt; quant à l'assassinat de la veuve Kunhard, *n'ayant pu être convaincu entièrement de ce crime*, il fut condamné en première instance, le 12 Février 1820 à dix-huit années de détention dans une maison de force. Sur son appel, la peine fut réduite à dix ans par un arrêt du 25 Janvier 1823, motivé sur l'âge avancé du coupable et sur la longue durée de la détention qu'il avait déjà subie. Le même jugement confirme une peine de deux années de détention qui avait été prononcée contre Tinius pour dissipation de sommes appartenant à l'église, ainsi que la sentence d'acquittement sur le meurtre commis envers Schmidt.

« Pendant les dix années que dura cette mémorable affaire, les travaux de la procédure ne furent suspendus que pendant quelques semaines de l'année 1816, qui furent employées à l'extradition de l'accusé entre les mains des autorités prussiennes, dont il était devenu justiciable par suite de l'incorporation du village de Posern à la Prusse. »

1 Nous présumons qu'il est ici question de l'*absolution de l'instance*. Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VI, p. 74. *Note du Trad.*

Littérature.

UN JOUR DE LOUIS XI.

Tableau romantique,

PAR SPINDLER.

Les rayons incertains de l'aurore éclairaient à peine les fenêtres gothiques du château, lorsque le roi, agité par de sinistres rêves, se souleva de son lit, dont il écarta la lourde couverture de velours, et tel qu'un homme en délire, porta les yeux sur le baldaquin, où il vit s'évanouir lentement le fantôme qui avait troublé son sommeil. Les attributs du spectre royal se dispersaient par degrés, et bientôt il ne resta plus que la menaçante figure de Charles VII, qui se fondit comme une vapeur légère.

La dernière trace de cette affreuse vision avait disparu, lorsque le roi se réveilla en se frottant les yeux encore appesantis par le sommeil : « Que notre chère Mère d'Embrun soit louée, dit-il en gémissant; ce n'était encore qu'un rêve. » Puis il posa la tête sur son bras, resta quelques instans plongé dans une profonde méditation et murmura ces paroles : « Comme tout se passe naturellement dans le sommeil. Je croyais voir mon père tel qu'il était autrefois, plein de santé et de vie; serai-je donc toujours assailli par ces images terribles que mon vieux père fait naître depuis tant d'années pour mon supplice! pourquoi ce cadavre, oublié de son peuple, vient-il se placer sans cesse à mes côtés?.... »

Il se leva tout à coup, sortit de derrière ses rideaux de soie rouge, et s'avança doucement vers la porte de son cabinet, écoutant si les domestiques veillaient dans l'anti-

chambre, si les gardes étaient gaies; puis il tira la sonnette, fit entendre son sifflet d'argent, et sonna une seconde fois avec plus de rapidité. Un page se précipita dans sa chambre. « Pourquoi cette lenteur? dit le roi irrité, est-ce ainsi d'ailleurs que l'on entre dans la chambre d'un roi? je vous rendrai plus alertes, paresseux que vous êtes. Tristan vous formera à son école. »

Au nom du terrible prévôt général, le page pâlit, ses genoux tremblèrent. Louis, après l'avoir considéré un instant d'un air sombre : « Envoie-moi, lui dit-il, le comte de Meulent, ensuite le médecin; j'ai voulu dire mon chancelier : vite, paresseux valet. »

Le page s'enfuit comme un trait, et un malin sourire parut sur les lèvres du roi, lorsqu'il pensa à la terreur qu'un seul mot de sa bouche portait dans l'ame de ses domestiques. Tressaillant d'aise, il s'approcha de la fenêtre, qu'il ouvrit avec précaution, et jeta un regard satisfait sur les sombres cours du château Duplessis et sur les palissades qui entouraient les tombeaux et les nombreux gibets élevés au pied des tours fortifiées, pour annoncer de loin au peuple que son roi habitait dans cette enceinte. Un violent courant d'air vint troubler les rêveries du roi, il se hâta de fermer la fenêtre, et se tourna vers le comte de Meulent, son barbier, qui était entré brusquement dans sa chambre.

« Doucement, doucement, Olivier, lui dit-il : tu t'habitues aussi à des manières hardies, qui vous donne presque l'air de vouloir vous moquer de ma vieillesse. Autrefois vous entriez dans ma chambre comme dans un temple, maintenant vous en faites un corps de garde. Vous devenez grossier aussitôt que vous avez pris mes armoiries; mais dès que je le voudrai, l'argent et les armoiries me reviendront, entendez-vous! » A ces mots le roi s'assit dans son fauteuil, et fit signe au barbier de s'approcher avec ses pinces, son rasoir et ses ciseaux. Olivier ayant déposé le manteau de comte, se mit

à l'œuvre avec son habileté accoutumée, et raconta au roi sa dernière ambassade auprès du duc d'Orléans. Louis l'écouta d'un air ironique, et dit : « Cet enfant s'est fait une loi de montrer pour nous et nos sœurs une ridicule répugnance : son épouse et sa sœur Anne, qui du reste est si sage, partagent ses dispositions. Mais je crains que cet éloignement ne lui procure aucun avantage; s'il ne veut pas revenir de bon gré à ma cour, la force pourra l'y contraindre : Dieu et notre chère Mère savent combien j'habhorre les mesures de rigueur; mais, Olivier, tu me fais mal; tu m'arraches les cheveux bruns avec ceux qui sont noirs. Je te ferai traîner le billot, mon gentil jeune homme, si tu ne te montres pas plus adroit. »

En cet instant une main froide toucha la main gauche du roi, qui tressaillit de frayeur, comme si un spectre se fût approché de lui. Olivier tira son rasoir, mais Louis le repoussa et porta autour de lui des regards irrités. Un homme de haute taille, vêtu d'un manteau noir, se tenait à ses côtés, droit comme un cierge, et comptait les battemens du pouls de son maître : c'était le médecin et le chancelier de Louis. Aussitôt la fureur du roi se calma, et l'expression de l'inquiétude et de l'effroi se peignirent sur son front et sur ses lèvres comme dans ses yeux. « Tu entres ici en rampant, comme la mort, dit le roi avec lenteur, » et Coytier lui répondit d'une voix sinistre : « La mort ne rampe pas toujours ici, mon cher maître; souvent elle vient vite et frappe à la porte du prince comme à celle du pauvre. Votre pouls bat lentement, mon bon maître. » — « Tu trouves, dit le roi avec une anxiété qui augmentait de plus en plus, et il cherchait à lire dans les traits du docteur. J'ai mal dormi et j'ai été tourmenté par des rêves affreux. Je ne me trouve pas bien en effet; mais c'est pour rétablir notre santé que nous avons des médecins. Regarde la langue, mon bon Coytier, et donne-moi un remède qui me guérisse. »

Le médecin secoua les épaules et répondit froidement: je ne suis qu'un homme, et Votre Majesté elle-même est mortelle; les années viennent et s'en vont; il n'est pas facile d'échapper au sort. Votre pouls annonce la faiblesse de l'âge; car vous avez l'air plus âgé que vous ne l'êtes.

Louis, par un coup d'œil rapide, ordonna au barbier de s'éloigner, et dès que celui-ci eut obéi, le roi dit d'un ton sévère : « Je te défends, à toi surtout, de parler de mon âge à personne. Un roi que les années ont affaibli paraît un être misérable. Prépare-moi plutôt une boisson qui me rajeunisse, si tu es sage. Dernièrement tu avais besoin de mille écus, que je t'ai refusés dans un moment d'humeur. Je te les donne aujourd'hui, mais n'épargne rien pour m'être utile. Je n'ai pas encore soixante ans, un homme peut bien atteindre l'âge de quatre-vingts, et même aller au-delà. Mon bon peuple aura encore long-temps besoin de moi, et toi, habile coquin, tu n'as pas moins à y gagner. Le roi, tant qu'il vivra, peut te récompenser royalement: n'attends plus rien du roi défunt, ni de son successeur : tu aurais alors servi ceux qui l'ont précédé. »

« Que Dieu me préserve d'un tel crime, s'écria le médecin en jetant sur Louis un hypocrite regard : que le roi vive long-temps! Je vais à la hâte préparer une potion, et recevoir des mains du trésorier le présent que je dois à votre munificence. » Coytier s'éloigna, et Louis, la tête baissée, alla s'agenouiller sur son prie-Dieu pour faire sa prière du matin. Pendant qu'il priait, un valet entra dans sa chambre, accompagné de deux pages qui apportaient le déjeûner du roi et de deux gardes suisses dont l'épée était nue. Louis prolongea sa prière en présence de ces témoins, puis il se mit gravement à table: on lui servit de la soupe et du gibier. Le valet de chambre trancha; les pages furent obligés de goûter: le roi eut soin de sentir l'odeur de tous les mets avant d'y toucher, et renvoya un plat qui lui inspirait quel-

que défiance. Il porta deux fois la main autour de son cou, et jeta un regard détourné sur son valet qui, comprenant ce signe, s'empressa d'aller chercher le grand-prévôt. Tristan attendait dans l'antichambre; il fut à l'instant auprès du roi, qui lui dit : « Compère, fais arrêter sur-le-champ le cuisinier qui a apprêté ce canard, qu'il soit mis en prison. Le mets doit être examiné. Il me paraît épicé d'une manière épouvantable, s'il n'est pas empoisonné; dans ce dernier cas, que le cuisinier de bouche meure, et avec lui, ajouta-t-il, en jetant un regard terrible sur les pages et sur le valet de chambre, avec lui son complice, quel que soit son nom. Dans le premier cas, qu'on blâme le coupable pour avoir, par irréflexion, mis en danger la santé du roi, et qu'on le chasse du château avec deux cents coups de bâton. »

Tristan s'étant avancé vers la porte, donna des ordres, et tous les autres domestiques, tremblans d'effroi, se retirèrent. Tristan se plaça à côté de la chaise du roi, qui croisa les jambes, s'appuya contre le dos de son siége, se mit à jouer avec sa fraise, et demanda d'un ton jovial : « Qu'y a-t-il de nouveau, compère? » Tristan, commençant son rapport, informa le roi qu'il ne s'était rien passé de particulier, excepté une exécution qui avait eu lieu de bon matin. Le prévôt s'exprima à cet égard en ces termes : « Vous vous souvenez, mon maître et mon roi, qu'hier vous avez été fort mécontent de Trappin, le piqueur. Le compagnon devenait chaque jour plus négligent à fermer la grille du château. Pour mettre un terme à ce désordre, je l'ai fait arrêter hier, et aujourd'hui il a été pendu. » Le roi baissa la tête en signe d'approbation, et répondit en souriant : « Vous êtes comme la foudre, compère; une taupe n'échapperait pas à vos yeux de faucon. J'aime les coups de tonnerre qui éclatent dans un air pur; ils font de l'effet et marquent les rois du sceau de la divinité. Trappin s'est-il confessé avant de mourir? » — « Il s'est confessé et il a reçu l'Eucharistie. » — « Cela est bien; car l'ame

ne doit pas souffrir avec le corps. Le nom de Trappin m'est connu, mais d'où ?» — « C'est cet archer de Meudon auquel Votre Majesté fit grâce il y a quelques années, quoiqu'il eût déjà mérité la mort par sa désobéissance.»

« Je m'en souviens. Je permis alors à la faculté de médecine d'essayer l'opération de la taille sur ce pauvre diable, et ma grâce, ainsi que l'habileté des médecins, le sauvèrent. Mais par notre chère Mère d'Embrun, je dis alors déjà que cet homme n'échapperait pas à la corde. Qui lui donna la place de piqueur?» — « C'est Olivier, mon puissant maître! Trappin avait une jolie femme, et....» — « Pâques de Dieu, nous y voilà. Ce n'est pas en vain que le barbier porte le titre de démon. Il aboie volontiers après les ames des femmes. Pourvu, compère, qu'il n'apprenne rien de mon petit chat d'Avignon. Il lui tendrait des embûches, et me mettrait dans la nécessité de lui faire rétrécir le cou de deux pouces.» — « N'ayez aucune inquiétude, Sire; le meunier ne souillera point sa bouche, il offenserait dix fois Dieu et ses parens plutôt que de manquer une seule fois à son roi.» — « Que le Ciel soit loué! si j'en excepte la race maudite des nobles, presque tout mon peuple pense ainsi. J'ai trop montré les dents à ces gens-là pour qu'ils puissent m'aimer; s'ils me craignent, ils doivent me haïr. Que fait la couvée des Armagnacs; ces petits loups vivent-ils encore?»

« Ils sont dans leurs cages à entonnoir, à moitié paralysés, toutefois assez bien portans; ils n'oublieront jamais le jour où le sang de leur père criminel ruissela sur leur tête rasée à travers les fentes de l'échafaud.» — « Ce jour, compère, a fait une forte impression. On a vu que je ne pardonne pas, mais que j'étends la peine méritée jusqu'à la deuxième génération. Mais à quoi cela sert-il, Tristan. Je suis vieux et faible, et je vais quitter cette terre, ce royaume que j'ai rendu si grand et si heureux. Coytier est un fripon, qui met un prix énorme à chacun de ses remèdes. Je m'occuperai à chercher

un autre médecin, qui chasse la mort loin de mon lit, et alors, compère, nous saurons trouver le moyen de recueillir l'héritage de l'avare médecin qui pille mon trésor. »

Une joie sauvage brilla sur le visage de Tristan et dans les regards hypocrites du roi; mais ils affectèrent un air enjoué, quand le médecin parut devant son maître avec une potion fortifiante d'un rouge pourpré. Lorsque Coytier eut goûté le remède, le roi l'avala, en disant d'un ton calme où perçait la dureté : « Ce vin de santé ressemble à du sang et rajeunit comme un bain qui donne au sang du jeune homme une nouvelle vigueur. Que penses-tu de ces bains de sang? chancelier? » — « Sire, il me semble que la présence de quelques jolies filles serait plus efficace, comme le remarque l'Écriture sainte. » — « Mauvais plaisant, comment oses-tu proposer un tel remède à un homme de mon âge? Ce plaisir est passé pour moi, et bientôt il ne me restera plus que l'espérance et la prière. Le vénérable père François de Paule est-il déjà revenu de son pélerinage? » — « Il est dans la grande salle, où il attend vos ordres, ainsi que le Dauphin. »

A ces paroles le roi se leva, se fit habiller par ses gens de confiance, et se rendit dans la salle, où se trouvait l'ermite de la Calabre et le prince Charles. Louis s'approcha rapidement du premier, se jeta à ses pieds et s'écria : « Saint homme, bénie soit ton arrivée, tu peux me délivrer, si tu le veux, de l'infirmité qui m'accable. » Le prêtre releva le roi, et s'exprimant avec beaucoup d'onction et de sincérité: « Sire, répondit-il, vous me demandez sans cesse un miracle que le Ciel, dans sa grâce impénétrable, peut seul vous accorder. C'est votre cœur qui doit être la source de votre guérison ; c'est une piété vraie, qui se détache des vaines pratiques et se donne tout entière à Dieu. » Le roi découvrit sa tête, fit le signe de la Croix et se bénit en présence de l'image de plomb de la Vierge suspendue à son chapeau; puis il baisa la main du prêtre et reprit avec humilité:

« Le pape ne t'a-t-il pas ordonné d'exaucer toutes mes prières? je prierai Dieu afin que tu cesses de me refuser la grâce que je te demande. Nous en parlerons encore, mon père. Que notre chère Mère t'accompagne. »

En disant ces mots il se tourna vers son fils Charles, enfant maladif et délicat, lui présenta sa main à baiser, releva les cheveux qui couvraient le front du prince, et affectant une fausse cordialité, il lui demanda comment il se trouvait. Le bon Charles lui parla avec la vivacité de son âge de sa vie solitaire, de ses jeux uniformes, se plaignit de la tyrannique sévérité de sa sœur Anne, loua le bon cœur de Jeanne, son autre sœur, et demanda enfin la permission de s'instruire plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, parce qu'il se sentait humilié de voir les jeunes fils des vassaux plus avancés que lui. Le roi, fronçant les sourcils, lui répondit sèchement: « Les pères robustes ont ordinairement des enfans faibles; tu ne fais pas exception à la règle : il serait donc absurde d'ensevelir ta santé délicate sous des études trop pénibles. Tu n'en seras pas moins heureux, Charles; car je te laisse un royaume florissant, paisible et arrondi. Tu n'auras aucun vassal à faire rentrer dans le devoir, aucun ennemi extérieur à combattre. Que toute ta science consiste à te nommer le père du peuple, et le peuple te croira. En ce qui concerne ta cour et tes rapports avec les princes étrangers, souviens-toi que le secret de gouverner, c'est de savoir dissimuler, et que celui qui fomente les discordes autour de lui, peut régner avec une autorité absolue. Or, ce n'est pas l'université qui donne cette science, c'est un esprit adroit qui ne te manque pas. Au reste, suis mon exemple : regarde-moi comme ton seul ami, et n'oublie jamais quels sont les devoirs d'un fils dévoué. »

Tandis que le prince fixait sur son père ses yeux innocens, et que les regards distraits du roi se reposaient sur la tête de son fils, Louis crut voir tout à coup, dans un

coin de la salle, le fantôme qui avait agité son ame ; le visage pâle de son propre père, de Charles VII, qui, craignant d'être empoisonné par son fils, s'était laissé mourir de faim. A cet aspect un frisson glaça ses veines ; dans son effroi il repoussa le Dauphin, lui fit signe de s'éloigner, et ordonna d'introduire dans l'antichambre les courriers et les pétitionnaires. Tristan, attentif comme un chien de chasse au moindre signe de son maître, se plaça à côté de lui, et les gardes suisses avec leurs carabines chargées et leurs pertuisanes tranchantes occupèrent la salle. Les membres du conseil firent demander s'ils devaient entrer ; la réponse de Louis fut négative. « Mon conseil est dans ma tête, dit-il avec un sourire moqueur ; et le temps n'est plus où un La Balue osait prendre la parole à ma cour et passer la revue de mes soldats en chapeau de cardinal. Mais que m'apportent mes postes ? » Plusieurs des deux cent trente courriers qui remplissaient dans toutes les directions le service des postes établi par Louis, apportèrent leurs dépêches : c'étaient des assurances d'amitié des cours étrangères, des lettres de soumission envoyées par les vassaux rebelles, des rapports satisfaisans des gouverneurs de provinces. Ces nouvelles réjouirent le roi et élevèrent un instant son esprit au-dessus des infirmités de son corps débile. Une députation d'imprimeurs allemands, venant de Paris pour se plaindre du parlement et de la Sorbonne, obtint une audience favorable. Dieu de Pâques, s'écria le roi en gesticulant avec chaleur, lorsqu'un roi est sur le trône et qu'il veut conserver ses droits à son siècle, la foule stupide des habits noirs se trouve partout sur son chemin pour l'arrêter. Ce ne serait pas un miracle, braves Allemands, s'ils vous condamnaient à être brûlés comme sorciers ; mais je vis, moi qui suis roi. Retournez tranquillement chez vous, imprimez et vendez vos livres : je montrerai à vos coquins de Paris comment on doit exécuter mes ordres. La France ne le cédera pas à

l'Allemagne, quand il s'agit de répandre de mille manières l'instruction et la science parmi le peuple. Il n'y aura plus désormais d'autorités subordonnées dans mon royaume; le pouvoir est en mes mains, et je suis assez fort pour le conserver.

Les imprimeurs, satisfaits de la grâce du monarque, se retirèrent en applaudissant à son esprit et à sa fermeté. Un marchand fut admis après eux. Il avait livré plusieurs marchandises à la cour, ainsi qu'à l'armée, et secondé puissamment le roi, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, dans la guerre contre son père. Louis avait l'habitude de s'entretenir familièrement avec le marchand de drap, et celui-ci, encouragé par cette faveur, osa demander un diplôme de noblesse. Le roi souriant comme un fripon, lui dit d'un air astucieux : « Sais-tu, bon homme, ce que tu demandes? » Le marchand, satisfait de lui-même, répondit : « Des armoiries, excellent maître, et la continuation de vos grâces. » — « Les armoiries, tu les auras, répliqua sèchement le roi; mais mon amitié, c'est une autre affaire. Tant que tu fus le premier marchand de mon royaume, je pouvais te souffrir à mes côtés; mais le dernier de mes gentilshommes ne peut plus avoir de place dans ma maison. Retire-toi, paie la taxe et vis de ta noblesse; que Dieu te prenne sous sa garde. » — Les courtisans du roi louèrent sa justice et sa pénétration.

Une vieille femme vêtue de deuil fut enfin introduite. Elle raconta au roi, en sanglotant, que le clergé refusait d'inhumer dans une terre bénite le corps de son époux, parce qu'il était mort chargé de dettes. Elle ajouta qu'elle avait mis tout son espoir dans la bonté du roi, dont les ordres pouvaient renverser toutes les lois, et qu'elle se croyait digne de sa grâce, parce qu'elle était parente de la célèbre Hachette, qui avait défendu si heureusement Beauvais contre les Bourguignons. Le roi, abaissant par condescendance ses regards sombres sur elle, répondit : « Le pouvoir

du monarque réside dans le peuple, et l'amour du peuple peut seul produire une action pareille à celle de l'héroïne de Beauvais. Il n'est pas en mon pouvoir de changer les lois que je n'ai pas faites; mais je paierai les dettes de ton époux, puisque tu es parente de Hachette. Qu'on donne à cette femme cinq cents écus, et qu'elle se souvienne avec amour de son roi. » La femme tressaillit de joie; les courtisans de Louis vantèrent sa douceur, sa popularité, et le roi, pliant les genoux devant l'image de la vierge Marie: « Grâces soient rendues, dit-il, à notre chère Mère, qui m'a permis d'accorder un bienfait. Vraiment, mes amis, une bonne action est un coussin bien chaud : elle adoucit tous les chagrins que me cause mon pénible règne. » — Après avoir dit ces mots, le roi se retira dans la voûte du château consacré à la torture, et caché derrière une grille, il vit mettre à la question son malheureux cuisinier, auquel les tourmens ne purent arracher aucun aveu, et qui fut honteusement chassé du palais avec deux cents coups de bâton.

En ce moment les trompettes ayant donné le signal du repas, le roi s'y rendit accompagné de ses filles, la fière Anne de Beaujeu et la difforme Jeanne d'Orléans. Séparé d'elles, tantôt ayant l'air de prêter l'oreille aux impérieuses insinuations de la première, tantôt plaisantant sur la pauvre Jeanne, dont l'amour était méprisé de son époux, il voyait passer devant lui les morceaux les plus délicats que sa faible santé ne lui permettait pas de goûter. Vers la fin du repas, Tristan qui, avec les officiers supérieurs des gardes, se tenait toujours à côté du roi, lui demanda la grâce d'introduire un jeune homme qui désirait vivement lui dire quelques mots. « Quel est cet homme? demanda le soupçonneux monarque, d'une voix sombre; comment a-t-il osé pénétrer dans ce château? » Tristan secoua les épaules, et par un geste plein d'humilité indiqua la duchesse d'Orléans, qui prit aussitôt la main de son père et dit en le caressant:

« C'est un malheureux venu des pays étrangers pour réclamer une jeune personne enlevée par un gentilhomme puissant, et que la parole souveraine du roi peut seule rendre à son frère éploré. Hier, lorsque je me promenais à cheval, ce pauvre jeune homme, qui n'osait confier à personne la cause de son chagrin, se jeta à mes pieds, me conjurant d'intércéder en faveur de sa sœur. » — « Sans doute encore quelque grossière intrigue de l'un de mes gentilshommes qui méprise mes lois! dit le roi en portant autour de lui des regards menaçans. Par notre chère Mère d'Embrun je ferai rendre à ce jeune homme une sœur qu'il regrette, aussitôt que je le pourrai, je le jure! » — « Par quél saint jurez-vous? » — lui demanda vivement Jeanne, qui savait que son père, habitué au parjure, n'observait dans toute son étendue qu'un seul serment. « Par la croix de Saint-Lo, » répliqua le roi, sans réfléchir davantage, et Jeanne, satisfaite d'avoir réussi, fit signe au grand-prévôt d'introduire l'étranger.

On vit entrer un jeune homme d'une taille distinguée et dans la fleur de l'âge. Aux boucles de ses cheveux, à la vivacité de ses regards, à la hardiesse de ses traits, on crut reconnaître un Italien. Il se prosterna devant le roi, qui l'invita à parler. « Je suis, dit-il, un gentilhomme d'Avignon, et je me nomme Lucien d'Alghier. J'avais une sœur d'une beauté ravissante, qui a été élevée à Paris chez l'une de mes tantes. Elle vient d'atteindre sa seizième année. Je m'étais rendu à Paris pour la retirer de la maison de ma tante et la conduire dans les bras de l'époux que ma famille lui a destiné. Quelle est mon indignation : je trouve ma tante fondant en larmes; ma sœur a disparu, des gens armés l'ont enlevée avec violence du jardin de la maison, sous les yeux de sa tante au désespoir, qui me conjure, au nom de la terre et du Ciel, de la retrouver. » Un profond silence suivit ces paroles; le roi jeta un regard de feu sur Tristan, qui

lui répondit par un coup d'œil non moins perçant, et mesura dans une attitude menaçante le gentilhomme d'Avignon depuis les pieds jusqu'à la tête. Louis, prenant un ton brusque, dit à l'étranger: « Que veux-tu, téméraire? dois-je te rendre ta sœur? sais-tu qui l'a enlevée? en as-tu quelques indices? » « Je ne connais que les armoiries du ravisseur; des gens soudoyés les portaient sur le bras et ma tante les a vues: c'est un cheval noir sur une fasce jaune placée dans un champ rouge. » Tous les regards se fixèrent sur l'habit armoiré du capitaine Doyac, qui se trouvait derrière la chaise du roi. Louis, se levant avec majesté, regarda le chevalier d'un œil ferme. « Est-il possible, s'écria-t-il transporté de colère, c'est toi, Doyac, qui as eu l'infamie de commettre ce crime? tu souilles tes armoiries en enlevant des femmes? Je me doutais déjà de la scélératesse d'un noble; mais voir le malfaiteur en ma présence! Dieu de Pâques! tu ne mérites aucune pitié. Tristan traîne ce scélérat en prison! contrains-le d'avouer où il a caché sa proie; j'ai juré par la croix de Saint-Lo de rendre justice, ma parole est sacrée. »

Doyac, surpris, consterné, hors de lui, essaya par tous les saints de prouver son innocence; mais le roi furieux lui coupa la parole et lui dit d'une voix de tonnerre: « Tais-toi, hypocrite; il y a long-temps que je suis à ta piste. Depuis que je te connais, ta conduite a été criminelle. Pourquoi t'ai-je fait grâce, lorsqu'étant à la tête des Armagnacs, ces bourreaux extravagans, tu tombas entre mes mains? Alors déjà j'aurais pu arrêter le brigandage que tu exerces aujourd'hui. Éloigne-toi de ma présence. » L'accusé fut entraîné, et le jeune gentilhomme, ainsi que Jeanne qui avait intercédé pour lui, remercièrent vivement le roi de cet acte de justice. Louis, se penchant d'un air affectueux vers sa fille, lui recommanda d'avoir soin de son protégé jusqu'à ce qu'on eut obtenu l'aveu de Doyac, et congédia tous les assistans, à l'exception de Tristan.

Lorsqu'ils furent seuls, le prévôt considéra son maître avec l'expression curieuse du doute, et voyant que Louis se frottait les mains en signe de joie : « Il me semble, Sire, dit-il, que vous avez fait un serment précipité, et que nous n'aurions pas mal agi en choisissant pour notre entreprise une autre livrée que celle du pauvre Doyac. » — Louis s'élança dans la salle, qu'il parcourut en sautant de tous côtés, en battant des mains et en répétant ces mots : « Doyac est pauvre, Doyac est pauvre, Doyac est sot; si la sottise ne l'aide pas, elle le tuera! » — « Comment dois-je traiter Doyac? reprit Tristan étonné, le mettrai-je à la torture? » — « Garde-toi de le faire, répondit le roi, dont la bonne humeur avait reparu : il faut l'emballer bien proprement, le transporter à Tours et l'y cacher comme une pie cache le diamant qu'elle a volé; il faut ensuite lui ordonner de ne pas ouvrir la bouche, s'il ne veut pas garder un éternel silence, et faire mourir Lucien, lorsqu'il retournera chez lui. J'ai juré par la sainte Croix de lui remettre sa sœur, et notre chère Mère d'Embrun m'aidera à tenir mon serment. Mais je serais un sot, si, après avoir restitué ce trésor, je me refusais le plaisir de le reprendre. » — « A merveille, dit le compère. Une corde au cou de l'insolent chevalier d'Avignon, et la jeune fille ramenée où elle doit être. Je vous promets, mon cher prince, que le paladin n'ira pas loin avec sa proie. » Le roi approuva le prévôt d'un signe de tête, et désirant faire une course à la campagne, il ordonna à Tristan de réunir dans la cour les fauconniers et les chevaux de chasse.

Bientôt la troupe des chasseurs fit retentir l'air de cris de joie. Elle quitta, au bruit des fanfares, la sombre cour du château, et se répandit dans une vaste plaine, à l'extrémité de laquelle on apercevait des arbres verts, un horizon bleuâtre et les édifices de la ville de Tours. Louis respirait à longs traits le baume d'un air pur et vivifiant; et l'espérance d'en jouir long-temps semblait lui rendre de

nouvelles forces. Jamais il ne s'était montré plus disposé à la clémence; jamais il n'avait salué avec plus de condescendance les villageois qui, voulant le bien recevoir, se prosternaient presque à genoux sur son passage. Vers le coucher du soleil il entra dans une petite église entourée de grands hêtres, pour couronner par la prière les paisibles occupations de la journée. Il resta courbé assez long-temps sur les marches de l'autel. En se relevant pour remonter à cheval, il vit s'avancer un vieillard, qui le pria d'adoucir sa profonde misère par un don de sa munificence. Louis, touché du sort du religieux, qui gémissait sous le poids accablant de ses dettes, lui mit la main sur l'épaule et dit : « Vraiment, mon père, tu as bien choisi ton temps. Comment ne serais-je pas sensible à ton malheur, moi qui viens de prier Dieu pour qu'il m'accorde une grâce. Va, ton roi veut que tu reçoives des secours. » Tout le peuple loua la bonté de Louis de France, son seigneur et son roi.

Sur ces entrefaites, Tristan arriva avec deux archers à cheval. Le roi l'interrogea du regard pour savoir ce qu'il avait fait de Doyac: « Il est à Tours, » répondit le compère, en montrant la ville du doigt. Satisfait de cette réponse, Louis renvoya son cortége, à l'exception de Tristan et de ses archers. Il dirigea son cheval vers la lisière de la forêt, plantée d'arbres verts, à côté desquels coulait le ruisseau du moulin, et passa sous un groupe d'arbres touffus qui environnaient le moulin des esprits. Le compère laissa ses espions à l'entrée du bosquet, et après leur avoir confié la garde des chevaux, il suivit son maître, qui, silencieux comme les ombres de la nuit, s'achemina vers la maison. Un regard du roi arrêta le prévôt sur le seuil de la porte, à côté du chien, qui le reçut en grondant. Le meunier, dont la physionomie décelait une ame servile, prit une lumière et conduisit le roi vers la porte de la chambre où était caché son trésor. Le prince et le valet, pourvus de chaussons légers, s'avancèrent

sans faire aucun bruit. Louis heurta brusquement à la porte. Elle ne s'ouvrit pas de suite; mais après des coups redoublés, le verrou se fit entendre. Le roi, une lumière à la main, entra seul dans la chambre, où régnait un air frais. Les fenêtres étaient ornées de bouquets de sureau qui se penchaient vers la terre, et la caille chantait dans les allées du jardin. La jeune fille, en recevant son royal protecteur, éprouva quelque surprise; mais celui-ci lui adressa des paroles enjouées et pleines de tendresse. « Perrette, lui dit-il, tu es bien effrayée. Sans doute tu ne m'attendais pas aujourd'hui; car je t'avais promis de ne venir te voir que demain. Tu as pu rêver à loisir dans les ténèbres et te livrer sans contrainte à ton attente virginale. Défais-toi de cette mélancolie qui nuit à tes charmes; donne-moi un baiser ardent et bien assaisonné, et une agréable surprise sera le prix de ta docilité. » Il entraîna la jeune fille sur un sopha de roseaux entrelacés, pressa de ses froides lèvres les joues ardentes de Perrette; et après en avoir reçu un baiser indifférent : « J'ai fait, dit-il, plus d'un heureux aujourd'hui, et je puis bien me permettre de passer une heure auprès de mon amie. Peux-tu me souffrir, dis-le moi, petit chat, si tu veux apprendre une nouvelle qui te fera beaucoup de plaisir. » — « Comment pourrais-je ne pas vous aimer, excellent roi, répondit la jeune fille avec une finesse qui annonçait qu'elle n'était point étrangère à l'art de tromper; mais quelle est cette nouvelle qui doit me causer tant de joie? » — « Ton frère est ici, douce colombe, il est venu te voir, et si tu m'accordes ce que je te demande depuis si long-temps, si tu me promets de ne révéler à aucun mortel que tu as été en ma puissance, je te permettrai de retourner à la maison avec ton frère. » La joie de Perrette se manifesta par les plus vifs transports; mon frère! la maison! s'écria-t-elle. O excellent prince, recevez d'avance tous les sermens que vous trouverez bon de me demander.

— « Je ne suis pas très-flatté de la joie que tu éprouves, reprit le roi avec un malin sourire; mais je tiendrai parole, pourvu que, sans déroger à ton serment, tu remplisses la condition que je t'ai imposée. Viens, et puissent tes charmes me rajeunir! » A ces mots, le roi entraina la jeune fille, qui souffrit des caresses qu'elle ne pouvait repousser.

En cet instant un léger soupir qui se fit entendre dans la chambre, parvint aux oreilles du roi. Il redoubla d'attention, et l'inquiétude de la jeune fille se trahit par un cri que lui arrachèrent ses pressentimens. « Nous ne sommes pas seuls, dit le roi, dont l'œil étincelait du feu de la vengeance. » Il se leva aussitôt, repoussa la jeune fille qui voulut le retenir, et se dirigea vers le lit où il avait aperçu un panache de diverses couleurs flottant sur une toque de velours. Le roi saisit d'une main son cor de chasse pour appeler Tristan, et tira de dessous le lit l'hôte importun qu'il n'avait pas convié, et dans lequel il reconnut le jeune Lancelot, l'un de ses pages favoris. Le malheureux jeune homme se jeta avec la rapidité de l'éclair aux pieds de son roi; et déjà Tristan, armé d'une épée nue, était à ses côtés. « Impudent, lui dit Louis avec l'accent de la fureur, comment as-tu osé venir ici? » Le page lui parla du hasard qui lui avait découvert la demeure et les charmes de Perrette, du penchant mutuel qui avait aussitôt uni leurs cœurs, de l'innocent bonheur qu'ils goûtaient dans leurs réunions, des espérances qu'ils fondaient tous deux sur la générosité du roi, des alarmes qu'il leur avait causées en les surprenant, sans leur laisser le temps de songer à leur sûreté. « Je ne te demande pas cela, répliqua Louis d'un ton sec et menaçant, je sais ce qui s'est passé; mais je veux savoir, Lancelot, si tu as des complices; le meunier est-il instruit de ta visite? » Le page répondit qu'il n'en savait rien. Il avoua qu'il pénétrait toujours dans la chambre de Perrette par le ruisseau et le jardin, et qu'en ce jour le temps lui avait manqué pour se retirer

en prenant le même chemin. « Je suis le seul coupable, ajouta-t-il en restant prosterné aux pieds du roi; mais je ne perds pas tout espoir, car vous êtes l'image vivante de cette compassion que Dieu verse dans le cœur de ses élus. » — « Tu te trompes, mon ami, répliqua le roi avec un dédaigneux sourire; je ne suis qu'un pauvre pécheur comme toi. Si j'étais l'image de Dieu, je te pardonnerais, mais un misérable mortel ne peut te faire grâce. » A ces mots Louis jeta un regard détourné sur Tristan, qui perça aussitôt de son glaive le cœur du jeune homme. Perrette, plongée dans le désespoir, jeta des cris affreux et tomba sur le corps de son amant. Louis dit alors à Tristan : « Emmène cette malheureuse fille. »

Tristan l'entraîna et la remit entre les mains des archers. Quelques minutes étaient à peine écoulées et l'infortunée avait cessé de vivre. Le roi considéra son cadavre, et dit en passant à Tristan : « Qu'on la rende demain à son frère, afin que mon serment soit accompli. Les messes des morts ne lui manqueront pas, et son frère ne doit pas les épargner; car la mort de sa sœur lui a sauvé la vie. »

A son retour au château, le roi fut reçu par Olivier, qui goûta le breuvage que Louis prenait avant de se coucher, et l'aida à se couvrir de ses vêtemens de lin. Étendu sur son lit, il adressa ses dernières paroles au comte de Meulent son barbier : « Je ne suis pas heureux avec les jeunes filles; je n'en trouve aucune qui réchauffe le vieux David. Apporte-moi donc demain à cette heure un sang pur, pris à des enfans jeunes et vigoureux; le médecin m'a ordonné d'en boire. Clementi, qui m'a conseillé ce remède, est un homme habile; mais Coytier est un charlatan. Priez tous pour moi, mes amis; car quelque faible que soit l'instrument, il est puissant lorsque la bénédiction du Ciel repose sur lui. » — Le roi s'endormit en prononçant de ferventes prières mêlées de presque autant de blasphèmes. Ainsi se termina un jour de son règne.

LIBRAIRIE ALLEMANDE.

Foire de Leipzig, Octobre 1830.

Le déluge littéraire qui commença en Allemagne en 1814, va toujours en croissant. Au lieu de 2000 ouvrages qui paraissaient alors annuellement, il s'en publie aujourd'hui près de 6000. Le dernier Catalogue de la foire de Leipzig renferme 3444 articles, dont 2764 concernent des ouvrages actuellement mis en vente, lesquels, joints aux 3162 annoncés dans le Catalogue de Pâques, portent le nombre des livres publiés dans le courant de 1830 à 5926. Il en avait paru en 1829, 5314; en 1828, 5654; en 1827, 5108: antérieurement à cette époque le chiffre n'avait jamais été au-dessus de 5000. Les journaux et les encyclopédies populaires se sont multipliés dans la même proportion, et le public s'est montré aussi avide de lecture que les savans d'écrire. Les bibliothèques particulières diminuent au profit des cabinets littéraires.

Grâce à l'esclavage de la presse, nos journaux politiques sont toujours encore inférieurs à ceux de France et d'Angleterre. La seule *Gazette universelle* peut se comparer aux feuilles publiques étrangères; elle a même un avantage sur beaucoup d'entre elles, en ce qu'elle rapporte les événemens du jour avec plus de suite et de fidélité. L'*Observateur autrichien* traite le public comme lord Wellington le parlement britannique, c'est-à-dire qu'il est d'une discrétion qui a mérité de devenir proverbiale. La *Gazette d'État de Prusse* affecte au contraire une franchise qui sent trop le privilége, pour qu'on puisse la confondre avec la véritable liberté de la presse. Parmi les autres feuilles politiques se distingue surtout le *Courrier de Nuremberg*, tandis que le *Correspondant de Hambourg* a beaucoup

perdu de son ancienne autorité. La *Gazette du Neckar* aussi a dû déchoir, en raison même de sa tendance libérale. Les *Annales politiques* de M. de Rotteck font espérer que l'Allemagne va avoir enfin encore une fois un journal ayant des idées à lui. Que d'un autre côté une feuille comme le *Staatsmann*[1] de Pfeilschifter puisse se soutenir parmi nous, c'est ce qui mérite d'être notifié à ceux qui l'ignorent. L'*Hespérus* a de nombreux abonnés, et n'est point, dans son opposition modérée, sans influence sur le public, bien que trop souvent il remplisse ses colonnes de misérables commérages et de querelles toutes locales. Les *Feuilles de Nuremberg*, annoncées par Spazier, promettent également d'être de l'opposition. Dans le *Sophronizon* de Paulus on entend du moins la voix d'un parti se prononcer nettement et hautement, bien qu'avec un esprit exclusif. L'*Éos de Munich* au contraire, qui sous l'impulsion de Gœrres défendit pendant quelque temps le système ultramontain avec autant d'esprit que de rudesse, s'est rendormie. Le caractère général du journalisme allemand, c'est de manquer de précision, de force et de clarté ; à peu d'exceptions près, il y a absence complète d'opinions bien arrêtées, bien décidées. La même indifférence se remarque dans les journaux littéraires. C'est surtout sous ce rapport que les *Feuilles pour la conversation littéraire* qui paraissent à Leipzig, méritent leur fortune : elles sont un miroir fidèle du manque de caractère et de direction de notre littérature. On y rencontre pêle-mêle, sans idée dominante et sans aucun ordre, l'éloge du bon et du mauvais, le blâme du mauvais et du bon, des jugemens sages et des jugemens stupides, le meilleur style et le plus pitoyable, véritable chaos des esprits les plus divers. Les *Annales de Berlin*, annoncées avec emphase, menaçaient d'abord de devenir l'organe d'une noblesse in-

1 Le *Staatsmann* est en Allemagne l'écho, du reste peu retentissant, de la politique des Bonald, des Haller, des Madrolle.

tellectuelle et d'une redoutable inquisition aristocratique; et nous eussions désiré qu'il en eût été ainsi : au moins la littérature en eût reçu quelque vie, et la tyrannie eût appelé la résistance; mais les *Annales* n'ont tenu ni leurs promesses, ni leurs menaces, et quoique protégées par le gouvernement, elles sont demeurées sans influence, et l'organe exclusif de la petite école de Hegel, inconnue au peuple. Les *Annales de Vienne*, il faut l'avouer, font tout ce qu'il est possible de faire sans liberté, et elles ressemblent à un beau corps sans tête. Les vieilles et vénérables gazettes littéraires de Jena, de Halle et de Leipzig, ainsi que les *Annonces savantes de Gœttingue*, ne sont écrites que pour les savans, et suppléent à la fraîcheur et à la vie, qui leur manquent absolument, par une polémique toute scolastique. Les *Annales de Heidelberg* et le *Hermès* offrent quelquefois plus d'intérêt, mais ils sont aussi plus défectueux quant au choix des ouvrages annoncés. Tous ces journaux souffrent beaucoup de l'existence des nombreuses feuilles consacrées à des matières spéciales, et qui sont en partie très-bien rédigées. Ç'a été une idée heureuse de réunir dans une *Revue étrangère* (*Ausland*) tout ce que le monde non politique hors de l'Allemagne offre de plus intéressant, et le succès a justement couronné cette entreprise. Parmi les journaux exclusivement littéraires, la *Feuille du matin* (*Morgenblatt*) occupe de fait encore le premier rang, puisqu'il compte le plus grand nombre d'abonnés, et qu'il n'est surpassé par aucun autre pour la solidité, la variété et la nouveauté des matières. Nous ne concevons pas comment le goût de notre nation supporte une feuille comme la *Gazette du soir* (*Abendzeitung*) *de Dresde*, laquelle, malgré sa nullité absolue, a encore le plus de lecteurs après le *Morgenblatt*. Son rédacteur, M. Théodore Hell, qui a fait descendre la critique et la poésie allemande aussi bas que possible, mérite l'immortalité, comme ayant poussé à l'extrême l'abnégation

de l'esprit et du talent[1]. La *Gazette des Dames* (*Damenzeitung*), publiée par *Spindler*, l'auteur du *Juif* et *du Jésuite*, se distingue par ses *Nouvelles* et par une satyre enjouée contre les misères littéraires.

Les encyclopédies se multiplient dans la même proportion que les journaux. Tandis que le grand et savant ouvrage, commencé par Ersch et Gruber, poursuit lentement sa marche, les éditions de l'*Encyclopédie populaire* (*Conversationslexicon*) de Brockhaus se succèdent, et trouvent de nombreux imitateurs. Hilscher à Dresde publie une *Bibliothèque portative des sciences fondamentales* (voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. II, p. 90), et partout apparaissent les titres de Bibliothèques, Résumés, etc. Alors même que plusieurs de ces recueils manqueraient de solidité, on doit louer néanmoins leur tendance de répandre des connaissances utiles parmi les classes non lettrées de la société.

L'esprit historique est aujourd'hui dominant dans la littérature allemande. L'année 1830 a surtout été féconde en collections historiques, toutes écrites d'un style plus ou moins populaire. Telles sont l'*Histoire des États de l'Europe moderne*, publiée, sous les auspices de MM. Heeren et Uckert, par le libraire Perthes, de Hambourg; la traduction *des meilleurs ouvrages d'histoire étrangers*, à laquelle préside M. Pœlitz, de Leipzig; la *Bibliothèque historique de cabinet* (*Cabinetsbibliothek der Geschichte*), par Mœller; deux autres recueils du même genre, dont l'un paraît chez Hilscher à Dresde, l'autre chez Schumann à Zwickau; l'*Histoire de notre temps*, que publie la librairie Leske à Darmstadt, etc. En même temps se poursuit la publication du *Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*, entreprise par le célèbre Niebuhr. Le Catalogue annonce l'apparition, pen-

[1] Nous devons faire observer que ce jugement part d'un des rédacteurs du *Morgenblatt*, et qu'il ne doit être admis qu'avec quelque restriction. *Note du Rédact.*

dant l'année 1830, du sixième et du septième volume de l'*Histoire de l'Empire ottoman*, par M. Hammer; du second volume de la seconde édition de l'*Histoire romaine*, par Niebuhr; du cinquième de l'*Histoire des Allemands*, par Luden; du second de celle de Mannert; du sixième de l'*Histoire des Croisades*, par Wilken; de la *Connaissance des sources de l'Histoire de l'Allemagne*, par Dahlmann; de l'*Histoire de l'empereur Ferdinand I*, par Buchholz, etc. L'*Histoire universelle*, si libérale, de M. Rotteck, est arrivée à sa septième édition; le *Manuel de l'Histoire moderne*, par Heeren, à la cinquième. Venturini a continué sa *Chronique du dix-neuvième siècle*; MM. Raumer et Hormayer ont donné des suites de leurs *Almanachs historiques* (*historisches Taschenbuch*). Il paraît des traductions d'une foule d'ouvrages français sur la première révolution, sur l'empire de Napoléon, et la restauration, de Thibaudeau, de Bourienne, de Norvins, du valet de chambre Constant, de Lemontey (monarchie de Louis XIV), des mémoires de Bolivar, la vie du général Santander, la guerre contre les Birmans, par Snodgraff; l'histoire de la révolution grecque, par Sutzo, etc.; des traductions des histoires de Walter Scott, de Lingard, de Botta, de Bignon, etc. Les antiquités n'ont pas été négligées. Schlegel continue sa *Bibliothèque hindoue;* Bopp, Frank, Fr. Adelung, poursuivent leurs travaux sur la littérature de l'Inde. Le premier a publié *Nalodaya*, de Calidasa, l'auteur de *Sacontala* et *Nelus Maha-Bharati Episodium;* le second, un ouvrage sur la philosophie et la mythologie des Hindous; le troisième, un Essai sur la bibliographie de la langue sanscrite; enfin de Bohlen, un ouvrage sur l'Inde ancienne. Un grand nombre de littérateurs se sont occupés des antiquités du nord de l'Allemagne: nous citerons la *Voluspa*, par Ettmuller; les *Fundgruben*, de Legis; les *Chants populaires des Allemands*, par Wolff; la *Bibliothèque des*

satiriques allemands, par Ditmar; les *Recherches sur l'histoire de la littérature et de la langue allemande* (*Quellen und Forschungen zur Geschichte der deutschen Literatur und Sprache*), de Mone; l'*Histoire de la poésie romantique du moyen âge*, par Rosenkranz.

Sur les antiquités classiques ont paru: *La vie et l'art des anciens*, par Jakobs; les *Leçons sur l'archéologie*, par J. A. Wolff; *De l'art militaire des Grecs et des Romains*, par Lœhr, sans parler de beaucoup d'autres travaux qui n'intéressent que les gens du métier. Il a été publié une traduction de l'*Histoire des arts*, de Lanzi, et l'on en annonce une de l'excellent ouvrage du Vassari.

Quant aux publications relatives aux sciences des diverses facultés, nous n'en parlerons qu'autant qu'elles peuvent présenter un intérêt plus général. La célébration du troisième jubilé de la Confession d'Augsbourg (présentée à la diète germanique en 1530) a produit une multitude d'écrits dogmatiques, polémiques, historiques; un petit nombre seulement d'entre eux ont avoué que cette Confession, loin de terminer l'œuvre de la réforme, n'a fait que l'arrêter dans sa marche. [1]

Quelques voix arriérées se sont encore fait entendre sur l'affaire de la liturgie prussienne; mais cette discussion s'est endormie sans être terminée. Il en a été de même de la querelle récemment élevée entre les piétistes de Berlin et

1 Nous nous permettrons d'être ici d'un autre avis. Dire que la Confession d'Augsbourg, que telle confession que ce soit, a arrêté la réformation, c'est comme si l'on avançait que la Charte de 1830 a arrêté l'œuvre de la réforme politique. La Confession d'Augsbourg était nécessaire pour rallier les dissidens autour du même drapeau; elle était le résumé des convictions religieuses d'un parti, et les auteurs n'entendaient pas l'imposer à jamais à leurs descendans, de la même manière qu'aucune Charte ne peut devenir la loi de tous les siècles futurs. Mais il n'est pas nécessaire pour cela, en prêtant serment à la loi fondamentale, d'ajouter par une restriction consciencieuse: *sauf les progrès de la raison publique*; parce que cette réserve est de droit, et que les progrès sauront se faire valoir d'eux-mêmes.

Note du Rédact.

les rationalistes de Halle; elle s'est assoupie aussi vite qu'elle avait été vive au commencement. Du reste, le mysticisme continue à faire des progrès, en raison de la tiédeur et de la trivialité de la théologie ordinaire. Bien qu'on puisse ne pas approuver cette tendance, on doit du moins savoir gré aux nouveaux traducteurs des Œuvres de Swedenborg, de nous avoir mieux fait connaître l'un des esprits les plus remarquables du dernier siècle. Un haut intérêt s'attache aux *Observations d'une visionnaire*, publiées par M. de Meyer; Horst a enrichi la science (?) par sa *Deuteroscopie* (la seconde vue), et quelle que puisse être sa théorie, l'*Histoire de l'ame*, annoncée par Schubert, ne saurait manquer de présenter de nombreux faits nouveaux. De tous les écrits de cette couleur, la *Visionnaire de Prevorst*, par Kerner, a fait le plus de sensation.

Le savant Néander de Berlin continue son *Histoire de l'Église;* ouvrage monumental, où une science profonde se joint à une rare impartialité. Il était digne de notre temps qu'on songeât enfin à nous donner une histoire des Églises chrétiennes, où toutes les opinions fussent déduites les unes des autres, caractérisées nettement, et exposées sans prévention et sans polémique. En même temps le D.r Augusti annonce une *Bibliothèque des Pères*, et Binterim continue à publier ses *Mémoires sur l'Église catholique.*

Les sciences philosophiques sont de nouveau cultivées avec quelque zèle. L'enthousiasme pour la philosophie spéculative n'est plus le même que du temps de Kant, de Fichte, de Schelling; revenu de la manie des théories, on se tourne avec une certaine résignation vers l'expérience et l'histoire. La seule école de Hegel fait exception; mais elle intéresse peu le public, et son influence est purement locale et personnelle. Pour empêcher que la vraie philosophie ne souffre du mépris qui s'attache à la folie et à l'orgueil de quelques fabricateurs de systèmes, il faut ap-

peler à son secours l'histoire de la philosophie, afin d'assigner sa place et son importance à chaque doctrine, et de faire contraster les grands modèles avec leurs pâles copies. D'ailleurs l'esprit du temps veut tout voir dans ses développemens historiques, et l'histoire des opinions l'intéresse autant que celle des événemens. C'est pour cela que notre époque voit paraître tant d'ouvrages sur les révolutions de la pensée. Tels sont celui du professeur Windischmann, de Bonn, la *Philosophie dans l'histoire*; la suite de l'*Histoire générale de la philosophie*, par Ritter, de Berlin, et par Reinhold, de Jéna; le *Corpus philosophorum*, comprenant Bacon, Descartes, Spinosa, Locke, Hume, Leibnitz, publié par Gfrœrer à Stuttgart; la *Vie de Fichte*, par son fils.

Nous n'entrerons pas dans le détail sur les livres de jurisprudence et de médecine. Les jurisconsultes allemands sont sans contredit les plus savans de l'Europe; mais cette science sans égale est-elle en rapport avec les besoins du temps [1] ?

Tandis que dans la jurisprudence on ne s'en tient que trop au *statu quo*, les doctrines médicales sont livrées à une fluctuation continuelle. Dans ces derniers temps deux choses ont surtout occupé les médecins savans : le magnétisme et l'homœopathie : le premier paraît être sorti victorieux de la lutte; le procès de la seconde est encore à juger.

Les sciences physiques n'ont pas été négligées; toutefois l'année 1830 n'a pas mis au jour une découverte d'une grande importance. Il a paru de nouvelles éditions de la

1 Il n'est que trop vrai que la législation en Allemagne, la législation criminelle surtout, n'est point au niveau des lumières et des besoins du siècle. Les coups de bâton sont encore un moyen de correction dans plusieurs pays. Nous apprenons à l'instant qu'à Carlsrouhe un ancien négociant, accusé d'avoir assassiné sa femme, est condamné, après plus de deux ans de recherches, à quinze années de fers, non parce qu'il a été déclaré coupable, ce qui aurait entraîné la peine capitale, mais parce qu'il s'élève contre lui des charges graves.

Note du Rédact.

Philosophie de la nature, par Oken, et de l'*Acoustique*, de Chladni; des traductions des *Ages de la nature*, de Lacépède, et de la *Chimie animale*, de Berzelius, etc. La Société nomade des naturalistes, qui a tenu sa dernière assemblée à Hambourg, n'a pas encore exercé sur la marche de la science l'influence qu'on devait en attendre. De toutes les publications consacrées exclusivement à l'industrie et à la technologie, le *Journal polytechnique* de Dingler occupe toujours le premier rang.

Le même esprit qui porte l'activité littéraire vers les recherches historiques, multiplie les collections de voyages. Il en paraît jusqu'à six, dont la plus importante est celle qui se publie à Weimar par les soins de l'*Industrie-Comptoir*. Parmi les nouveaux voyages, nous remarquons celui de Lœwenigk au Spitzberg (voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. V, p. 201), celui de Pirch en Servie, et l'excursion de Mme de Schopenhauer en Belgique.

De toutes les branches de la philosophie pratique, la *pédagogie* est une des plus cultivées. Le *Nouveau plan d'études pour les écoles de la Bavière* a été l'objet d'une vive polémique.

Dans le courant de 1830 il a paru 298 nouveaux romans ou recueils de nouvelles, et 78 compositions dramatiques. On a lieu de se plaindre de cette multitude de productions frivoles, et ce n'est qu'avec peine qu'on peut distinguer dans ce déluge de livres le bon du médiocre et du commun. Quel fruit, quel délassement peut-on trouver dans les ouvrages d'un Schelling, d'un Laun, d'un Clauren, d'un Storch, de Belani, de Hildebrandt, et de cette foule de romans composés par des dames? A quoi bon toutes ces misérables publications, lorsque tout le monde peut aller s'entretenir avec Shakspeare, Cervantes, Calderon, l'Arioste, Le Tasse, Voltaire, Gœthe, Lessing, Wieland, Schiller, Tieck, Jean-Paul, Byron, etc.?

Le roman l'emporte aujourd'hui sur le drame et la

poésie lyrique, et parmi les romans, c'est le roman historique qui est le plus en faveur. Mais si l'on doit applaudir à cette tendance, on doit regretter aussi que nos petits Walter Scott comprennent si mal leur tâche. Ainsi que dans l'ancienne comédie, il y a dans nos romans historiques ordinaires certaines figures pour ainsi dire stéréotypes, qui reviennent toujours, et ils reproduisent rarement le génie des temps qu'ils prétendent rappeler. Ceux de *Spindler* font une honorable exception; ils sont pleins des caractères les plus originaux et des situations les plus intéressantes. Il annonce comme devant paraître incessamment, une grande composition, l'*Invalide*. *Wilibald Alexis*, tour à tour imitateur de Walter Scott, de Hoffmann, de Tieck, est aussi pauvre d'invention qu'il se montre supérieur pour le style. *Léopold Schefer* se distingue avantageusement parmi les novellistes qui remplissent les almanachs. *Tromliz* excelle à représenter les scènes de bivouac de la guerre de trente ans, et l'on peut l'appeler le Wouvermann parmi les poètes; malheureusement il est aussi doucereux que le fut jadis Lamotte-Fouqué, qui paraît enfin vouloir se reposer. *Blumenhagen* aussi réussit dans les scènes de batailles et de camp; mais il a parfois un air trop bourgeois. *Bronikowsky* écrirait mieux, s'il écrivait moins; *Beckstein* a donné des espérances dans son roman bohémien; mais il commence aussi à trop produire, défaut qui a perdu *Herlossohn*. Les romans italiens de *Lessmann* vaudraient mieux encore, s'ils n'étaient pas si prolixes. *Kruse* a eu du succès dans ses premières *histoires criminelles;* mais lui aussi écrit trop. Les derniers romans historiques de *Zschokke* sont inférieurs à ses anciennes productions. *Storch* est commun, *Belani* détestable. *Tieck* aussi a sacrifié à la mode; heureusement tout son esprit se retrouve dans ses *Nouvelles historiques*, qui sont devenues, malgré lui, une critique amère des productions contemporaines de ce genre.

Steffens, le philosophe, poursuit avec succès la même carrière. Son *Walseth et Leith* a eu les honneurs d'une seconde édition, et il vient de publier son *Malcolm*, nouvelle norwégienne. Immédiatement après celles de Steffens et de Tieck viennent les nouvelles de *Posgaru*. MM. Schilling, Laun, Clauren, Bilderbeck, Mosengeil, se sont épuisés, ainsi que M.mes Pichler, Schopenhauer, Tarnow, Hanke, Frohberg, etc.

Quant au roman psychologique, rien de ce qui paraît aujourd'hui ne peut se comparer à ce qu'ont produit dans ce genre les Thümmel, les Hippel, les Hermes, Nicolaï, Miller, Schummel, Hegner. Nous exceptons de ce jugement Wolff, de Weimar.

Dans ces circonstances il y a lieu de s'étonner que l'ironie et la satire ne se fassent pas plus entendre parmi nous. A aucune époque la littérature allemande n'offrit plus de matière à la critique, et cependant l'humeur satirique ne s'exerce point parmi nous en raison de la matière. C'est que les Allemands n'en sont pas encore venus à se connaître bien eux-mêmes; ils s'imaginent toujours que leur littérature est dans le meilleur état possible. Depuis que Lessing et Wieland ont combattu avec succès le pédantisme, Gœthe et Schiller la grossièreté, Schlegel et Tieck les fausses lumières, ils s'imaginent qu'il ne reste plus rien de tout cela, et ils ne voient pas que les ennemis battus se sont prudemment mêlés parmi les vainqueurs, qu'ils sont au milieu du camp et qu'ils occupent tous les postes.

Jean-Paul est mort; Bœrne[1] se tait. A leur défaut, Heine s'est placé au premier rang parmi les satiriques du jour. Son seul défaut, selon nous, est de prodiguer son esprit pour des sujets qui n'en valent guère la peine. Qu'il s'attaque à des objets plus grands, d'un intérêt plus vaste, plus général, et son ton prendra de lui-même cette dignité

1 Voyez sur cet écrivain *Nouvelle Revue germanique*, t. V, p. 240.

et cette gravité qui lui manquent trop souvent. *Saphir* (que le gouvernement de Bavière vient de bannir pour avoir mal parlé de certains acteurs du théâtre de Munich) se meut dans une sphère trop basse; mais il a de l'enjouement, un jugement sain, et un esprit aussi riche qu'il est agréable et facile. *Œttinger* [1] est plus amer, et cette aigreur lui fera du mal tant qu'il ne s'attachera pas à des sujets plus élevés, et qu'il n'y joindra toute la dignité de Juvénal. *Lax* imite souvent avec bonheur Jean-Paul. L'*humour* de Herlossohn manque absolument de profondeur. La poésie lyrique est après le roman le genre le plus cultivé. On doit surtout des éloges à ceux qui font connaître parmi nous la poésie ancienne et la poésie étrangère. Nous recommandons particulièrement les Chansons nationales allemandes de Wolff, les espagnoles de Mutzl, les suédoises de Mohnike, les esclavonnes de Wenzig; la seconde édition des Chansons hongroises de Himsis. Deux Almanachs des Muses, celui de Wendt et celui de Berlin, renferment des morceaux de divers auteurs. Nous sommes peu curieux de recevoir la collection de poésies annoncée par *Théodore Hell;* mais nous attendons avec d'autant plus d'impatience celle de Chamisso.

Quant à la poésie épique, il paraît deux traductions de Lalla Roogh de Th. Moore, une partie de l'Araucana d'Ercilla, une traduction en prose du Dante.

Parmi les publications dramatiques nous avons surtout remarqué l'excellente version du théâtre des Hindous de Wilson, et une traduction nouvelle de Shakspeare, par Kaufmann. On publie les Œuvres dramatiques de *Mullner*, de *Raupach*, de *Montenglaut*, et une traduction de *Scribe*. Le bizarre *Grabbe*, l'auteur de *Faust* et *Don Juan*, nous donne le commencement de ses Hohenstaufen, et un drame sur Napoléon dans les Cent jours; *Grillparzer*, le

1 Œttinger a publié le *Fantôme noir*, almanach pour la satire, l'ironie et le persiflage; 1831.

Serviteur fidèle de son maître; Auffenberg, un poëme dramatique : *Alhambra*. Il paraît des tragédies de Eichendorff, de Houwald, de Klingemann; des comédies de Holtey, de Hell, de Lebrun, de Castelli, de Kurlænder. Nous n'en sommes pas moins pauvres. Le seul poète dramatique remarquable dans ce moment-ci est Raupach; mais il n'est ni touchant comme Schiller, ni comique comme Kotzebue. On poursuit avec zèle les éditions des Œuvres complètes de Gœthe, Herder, Tieck, Hegner, Œhlenschlæger, Kotzebue, Blumauer, Weisser, de M.me Schopenhauer, M.me Thérese Huber, etc. L'édition complète de Schiller, en un volume, fait beaucoup d'honneur à la librairie Cotta de Stuttgart. Nous citetons enfin la Correspondance de Schiller avec M. Guillaume de Humboldt, et la Vie de ce grand poète, par Carlyle, avec une introduction de Gœthe. (*Morgenblatt.*)

Nouvelles et Variétés.

Lettre de M. de Raumer.

M. *Fréderic de Raumer* vient de publier les Lettres[1] qu'il adressa à ses amis pendant un voyage qu'il fit en France et en Belgique dans l'année 1830. On lira, sans doute, avec plaisir celle des lettres que ce savant publiciste écrivit sur la situation de la Belgique, six mois avant la révolution qui a provoqué sa séparation de la Hollande.

Bruxelles, le 13 Mars 1830.

Je n'eus pas plus tôt achevé ma lettre d'hier, que je parcourus la ville en tout sens. La contrée est fertile et agréable; la ville contient des rues très-belles, des églises et des palais magnifiques; mais aussi des parties sales et dégoûtantes, qui sont le revers de la médaille dans les grandes villes, tandis que le fumier est le plus beau trophée de la ferme, le palais des finances du village. J'entrai au café des Mille-colonnes, dans l'espoir d'y trouver des journaux; mais je ne pus me procurer que la *Gazette*, qui annonçait que l'adresse de la chambre des pairs avait été favorable aux ministres[2], et que ces derniers avaient partout la majorité. Fort surpris de cette nouvelle, je me procurai une feuille plus impartiale, qui ne tarda pas à m'éclairer sur les misérables sophismes de la *Gazette*. Le ministère français est comme Casperle, qui dans Faust demande au curieux: n'as-tu rien vu? — Non. — N'as-tu rien entendu? — Non. — Eh bien, moi aussi je n'ai rien fait ni rien dit.

1 Leipzig, chez Brockhaus.

2 Il est question ici de la dernière adresse de la chambre des pairs à Charles X.

Ainsi ceux-là même qui avaient appelé un événement déplorable, les prémices de l'émancipation de la Grèce, ont trouvé maintenant un roi pour ce pays et une nouvelle espèce de légitimité. Aussi y découvrira-t-on encore moins la dangereuse souveraineté et coopération du peuple, que dans l'élévation de Stanislas Poniatowski sur le trône de Pologne par Catherine II. Il se pourrait pourtant fort bien que le nouveau souverain fît l'expérience qu'il est plus facile d'endormir que de régénérer un peuple. Celui qui ne se borne pas à reconnaître les gouvernemens de fait, mais qui les institue lui-même, ne s'enquerra plus ni de leur forme, ni de leurs titres, il n'aura qu'à observer leur marche.

Si j'en crois les informations que j'ai pu prendre, les affaires de la Belgique sont plus embrouillées que celles de la France, et si l'on ne s'en occupe pas autant que des dernières, c'est qu'elles ont une moindre importance historique. Les intérêts opposés des provinces unies et des provinces espagnoles, du protestantisme et du catholicisme, du commerce et de l'agriculture, du clergé et des laïques, du gouvernement et des États, se croisent tellement en tout sens, qu'on ne pourra jamais les accorder. L'opposition libérale a le plus souvent, comme en France, ce caractère négatif, qui ne cherche les garanties de la liberté qu'en un seul point, et ne les trouve que dans certaines formes constitutives, sans s'embarrasser des obstacles administratifs ou politiques. Au reste, jusqu'ici ils n'ont fait, en grande partie, que tirer des coups en l'air. Les ultra-catholiques, par contre, ont serré leurs rangs; unis par un système inflexible, les secours leur viennent de tous côtés et leur chef puissant réside à Rome. Peu satisfaits de certaines concessions, ils prétendent tout envahir, tout dominer. Pour arriver insensiblement à leur but, ils se couvrent du manteau de la liberté et se liguent avec les libéraux contre le gouvernement. Du moment où ces deux partis l'emporteraient sur le gouvernement, qui a sans doute

beaucoup à se reprocher, ils se désuniraient infailliblement, et tandis que chaque libéral s'imagine vaincre le clergé au moyen des formules de liberté dont il se sert adroitement aujourd'hui, le clergé se croit assez puissant pour les interpréter plus tard en faveur de ses vues. C'est ainsi que maintenant il réclame la liberté d'enseignement, dans la conviction qu'il aura mille moyens de s'en emparer, après l'anéantissement du pouvoir temporel. Ce dernier, dans le but de rendre les prêtres plus instruits, avait créé à grands frais un collége philosophique, sans prendre l'avis du clergé, qui eut l'air de ne l'envisager que comme une pépinière d'incrédules, et le gouvernement fut contraint de le dissoudre.

La liberté de la presse est encore plus illimitée chez les Belges qu'en France; et afin que l'on apprenne à discerner la liberté de la licence, le gouvernement a fait imprimer un recueil des passages les plus hardis contenus dans les journaux, pour obtenir une loi qui le mette à même de réprimer de pareils excès. Voici quelques-uns de ces passages : « Le journal de Louvain dit du ministre de la justice Van Maanen : Tu es un méchant fou, que pour le repos du genre humain il faudrait garrotter pour toujours et fouetter quelquefois. On prétend que la Belgique est partout livrée aux Hollandais et aux protestans, et que les fidèles doivent accourir aussitôt à la défense du sanctuaire menacé par la fureur du despotisme impie. — La liberté des cultes, dit une autre feuille, est enfreinte par l'envahissement général des employés des non-catholiques. Il est dit de la première chambre : La moitié de la représentation nationale est confiée dérisoirement à des personnages que la nation réprouve; oui, c'est notre hôpital des invalides, et l'on pourrait dire des incurables. Les journalistes disent de la seconde chambre : Les mandataires de la Belgique ne se sont pas montrés ce qu'ils devraient être. — Les oui et les non

semblent échapper à la seconde chambre au hasard. Ceux qui votèrent pour le gouvernement, sont appelés une horde d'oligarques pour le soutien du ganachisme et de l'absolutisme des traîtres de la patrie. — Le Catholique parle des préjugés que nourrit le roi contre la moitié de son peuple. — De tous les Nassau, prétend le journal de Louvain, le seul que la Belgique honore, c'est Guillaume le taciturne, et nous sommes fort éloignés de croire que, comme en France, la personne du roi dût être sacrée. — La mono-manie de la peur qui s'est emparée tout à coup de nos hommes d'État, même de Sa Majesté, ne saurait être attribuée qu'à l'influence de la température. Depuis quinze ans nous sommes gouvernés à merci et miséricorde. — Nous vivons sous le joug de l'arbitraire et du despotisme. — Les tyrans de 93 avaient sur nos ministres l'avantage de la franchise. — Semblables à ces filous encore peu aguerris, le gouvernement hésite dans ses usurpations. Catholiques, prenez garde à vous! Que pouvez-vous être dans un système de protestantisme intolérant, où vous n'avez pas de droits. Les catholiques Hollandais sont presque toujours traités comme des Parias. — Obéir! et pourquoi? Parce qu'il vous a plu de revêtir lune de vos lubies de formes officielles? La royauté se dépopularisera de plus en plus, et qui sait comment finira la lutte pénible qui s'engage. Les lévites lèvent les mains au Ciel; et vous, généreuse jeunesse, fixez vos regards sur l'épée de Gidéon. Il serait difficile de vous exprimer la frayeur dont les protestans sont saisis. Devons-nous les rassurer? Il y aurait faiblesse de notre part (le Catholique). — Il ne faut qu'une minute pour adapter une corde de chanvre à un cou royal, ou pour attacher un Capet sur la planche de la guillotine. Un auguste personnage (c'est du roi qu'il est question) croit sa volonté grande et forte, parce qu'elle est opiniâtre. Jadis il comptait sur la lâcheté de la nation; mais la nation a repris courage. On

lui a fait beaucoup de mal; elle s'en vengera (journal de Louvain). — Il faut se confédérer pour conquérir nos libertés envahies. Nous n'avons plus de représentation nationale. — Bon Dieu! où serait donc le grand mal, qu'y aurait-il de si terrible à voir descendre du trône une famille qui aurait mis le sceptre en guerre avec la liberté? »

Je ne saurais juger jusqu'à quel point ces journaux, pour la plupart catholiques, ont été excités par leurs adversaires, ni jusqu'à quel point le gouvernement est coupable. On peut inférer, néanmoins, de ce que j'ai été à même de voir et de lire toute sorte de choses.

1.° Que jusqu'à présent la presse n'a été rien moins qu'esclave, et que rien n'était plus naturel que d'agiter la question de la licence de la presse.

2.° Que, pour prévenir des maux réels ou imaginaires, on n'a proposé que des moyens inapplicables et révolutionnaires, et que ces apôtres de la liberté ne sont pas de fameux politiques.

3.° Qu'une alliance entre un libéralisme faussé et l'ultra-catholicisme, est monstrueuse et déplorable.

4.° Que les Belges professant la religion catholique ne peuvent du moins pas se fonder sur l'histoire pour accuser d'intolérance les Hollandais protestans.

5.° Que les Hollandais, qui ont des souvenirs nationaux, placent la liberté de préférence dans la durée de ce qu'ils possèdent, et ne croient pas le principe monarchique contraire à cette durée. Que les Belges, au contraire, nouvellement émancipés, se précipitent dans des routes nouvelles pour acquérir une existence politique, qu'ils ne se soucient point de tenir des Hollandais. Si les Belges accusent les Hollandais d'être phlegmatiques, froids et serviles, ces derniers trouvent les premiers révolutionnaires, insensibles à la vraie liberté, et fiers d'une sagesse qui ne s'appuie pas encore sur l'expérience. Le Hollandais établit son mérite et ses droits

sur ce qu'il a fait; le Belge, sur ce qu'il fera. Ajoutons que le catholique rejette le plus souvent ce dont le protestant se fait un titre de gloire. Les deux grandes portions du royaume des Pays-Bas sont par conséquent plutôt collées ensemble que fondues en un seul corps de nation, et il faudra du temps, de la modération et de la prudence pour amener une fusion véritable. On demandera même, si le roi ne se serait pas épargné bien des embarras, en séparant de prime abord la Belgique de la Hollande, comme on l'a fait pour la Suède et la Norwége.

La démocratie de l'ancien monde est insignifiante en comparaison de celle des temps modernes. Un chef populaire comme le tanneur Cléon et un héros de la véritable liberté comme Démosthènes, ne s'adressaient qu'aux habitans d'une seule cité. Aujourd'hui la sagesse et la sottise parcourent en peu de jours l'Europe entière, et sont entendues ou répétées, admirées ou condamnées par des millions d'hommes avides de nouvelles. Cet avantage immense de la puissance intellectuelle sur la force matérielle est en somme un progrès extraordinairement important, qu'on ne cherchera pas à détruire. Cependant il existe de bons et de mauvais génies, qui se partageront à jamais la terre. Voilà pourquoi on n'extirpera pas les derniers par la force; il faudrait donc chercher à les convertir ou du moins à les dominer. Pour y parvenir, les gouvernemens, au lieu de s'en rapporter aux censeurs, aux jurés et aux tribunaux, devraient s'efforcer de gagner les suffrages des gens bien intentionnés et les faire agir dans leur intérêt. Mais pendant que le premier venu écrit contre eux, ils s'imaginent à tort qu'ils n'ont pas même besoin des lumières et du travail d'un seul homme pour exposer et défendre la vérité. Partout des soldats plus qu'il n'en faut, et pas un seul défenseur intellectuel.

Maison des aliénés à Siegbourg, Prusse rhénane.

La maison des aliénés établie dans l'ancienne abbaye de Siegbourg, est sans contredit un des plus beaux monumens de la philanthropie moderne. D'après le rapport du 6 Juin 1830, cette institution est moins une maison de refuge qu'un établissement normal de guérison pour les aliénés. Ce rapport s'étend sur la population, les résultats, l'administration et les comptes de l'établissement. Voici sa substance :

On s'était d'abord attendu à une population de 200 aliénés; mais comme, en principe, on renvoyait ceux qui étaient considérés comme incurables, le nombre des malades resta beaucoup au-dessous du *maximum*. Les États provinciaux du grand-duché du Bas-Rhin, ayant reconnu la nécessité de venir au secours de toutes les infortunes, obtinrent du roi, en 1829, que la maison recevrait, sans distinction, tous les aliénés. Depuis cette époque la population s'accrut considérablement, et déjà elle serait au grand complet, si l'on avait pu donner aux édifices l'extension dont ils ont besoin. Depuis les cinq années que l'établissement subsiste, on y a reçu, en tout, 270 individus, parmi lesquels 89 furent considérés comme incurables, tandis que 181 furent jugés susceptibles d'être guéris; 57 de ces derniers ont été renvoyés à leurs familles complétement remis, et l'état des 13 autres s'est beaucoup amélioré; 24 sont morts, 44 sont sortis sans être guéris, et 132 restent dans l'institution. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que sur les 181 aliénés qu'on s'était proposé de soumettre à un traitement, 50 ne donnaient que de faibles espérances.

Le grand nombre d'employés et de domestiques pour maintenir l'ordre et surveiller les malades, rend l'entretien de la maison très-coûteux. Le dernier budget des dépenses

s'élève à la somme de 38,850 écus de Prusse. Dans la première année chaque aliéné a coûté environ 448 écus, déduction faite des frais généraux; en 1829 ce chiffre est descendu à 235 écus, et il n'est guère probable qu'il soit réduit à moins; car rien n'est comparable à la propreté qui règne dans la maison et aux soins qu'on prodigue aux malades. Quelques revenus de biens-fonds et de capitaux, des subventions à titre de bourses fournies par les districts de Coblentz, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de Düsseldorf, ainsi que la pension des malades aisés, ont suffi jusqu'ici pour couvrir tous les frais.

L'historien GOERRES.

Le célèbre *Gœrres*, de Coblentz, ci-devant Jacobin et auteur de différens ouvrages politiques qui l'ont forcé à chercher un asile en France, pour échapper à la police du gouvernement prussien, ayant été nommé professeur d'histoire à l'université de Munich, s'est empressé de faire ses preuves en enrichissant d'une préface de neuf à dix feuilles les écrits de *Henri Suso* ou *Amandus*, fameux mystique du quatorzième siècle, publiés en 1829 par Melchior Diepenbroek, secrétaire privé de S. Ém. l'évêque de Ratisbonne. Dans cette préface le professeur d'histoire au dix-neuvième siècle dit entre autres choses :

« S. François d'Assise et S. Thomas d'Aquin ont été vus plus d'une fois suspendus en l'air pendant leurs dévotions, et les plaies de Jésus-Christ ont été imprimées au premier, avant sa mort, par un séraphin.

« La Hollandaise S.te Lydwidte souffrit, sans dommage, un degré de froid qui noircit ses membres et changea en glace ses larmes dans l'intérieur des yeux. Ladite sainte, guidée par un ange, fit le voyage en Palestine sans sortir

de son lit; pendant ce voyage elle se heurta le pied contre une pierre, de sorte qu'il en résulta une enflure au pied resté dans le lit. De son lit elle eut des conférences avec Gérard, ermite de la haute Égypte.

« Catherine de Gênes ayant, par une vision, reçu l'ordre d'observer le jeûne de quarante jours du Seigneur, elle perdit la faculté de manger; mais les quarante jours de jeûne expirés, il lui revint un appétit tel qu'on l'eût dit capable de digérer le fer. — Dieu sépara l'ame d'icelle Catherine de son corps et puis l'esprit de l'ame. L'esprit ayant été se reposer au sein de Dieu, y fut rejoint par l'ame, qui ne saurait se passer de l'esprit. En attendant le corps, demeuré sur la terre, eut beaucoup de peine à se soutenir; ses mains, alongées d'une palme quand on les trempait dans l'eau fraîche, échauffaient jusqu'au pied du vase qui contenait l'eau.

« Dans une extase Jean d'Alcantara ayant été enlevé au milieu des airs, la neige tombant alors s'arrêta et forma une espèce de tente au-dessus de la tête du saint personnage, etc. »

Carte en relief du royaume de Bavière. L'ingénieur-géographe Stolz vient d'exécuter cette carte avec une précision remarquable, quoiqu'elle soit réduite à $^1/_{500000}$ et resserrée dans l'espace étroit de 702 pouces carrés. Un coup d'œil suffit pour y découvrir la formation et la hauteur proportionnelle des montagnes, dont la plus élevée n'a que 9 lignes sur la carte, et des collines de tout le royaume. Les vallées, les plaines, les fleuves avec leurs sources, les lacs, les grandes forêts, les campagnes cultivées, les villes, les bourgs, les routes même y sont désignées par des teintes de diverses nuances, de sorte qu'en peu de minutes on peut se procurer un aperçu de toute la Bavière.

Bulletin bibliographique.

STATISTIQUE CRIMINELLE.

Beiträge zur Criminalstatistik : Observations de statistique criminelle comparée, ou Rapprochemens sur le nombre des crimes et l'administration de la justice criminelle en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Suisse, en Bavière, dans le grand-duché de Bade et dans le duché de Lippe-Detmold ; par M. *Mittermaier*, conseiller intime et professeur à l'université de Heidelberg. Berlin, 1830, chez J. F. Starcke. [1]

La Société de statistique de Londres a pris pour devise : *Every line a moral, every page a history*. On serait tenté de douter de la vérité de cet adage, en jetant un coup d'œil sur les dernières recherches de statistique criminelle.

Le jour où fut proféré pour la première fois le mot de *statistique criminelle comparée*, l'Europe savante s'émut, comme si une nouvelle science venait de surgir. Et, il faut en convenir, l'empressement avec lequel cette idée fut accueillie, les espérances qu'elle faisait concevoir de toutes parts, n'étaient pas dénuées de fondement. Depuis tant de siècles les philosophes et les publicistes avaient discuté inutilement sur l'influence morale et politique du climat, sur l'excellence de telle ou telle forme du gouvernement; de nos jours encore de vives contestations s'élevaient sur l'utilité de la propagation des lumières, sur les effets heureux ou nuisibles du développement commercial et industriel; et toujours la philosophie et la politique avaient complaisamment fourni des argumens à toutes les opinions, à tous les partis. On était las de cette guerre de syllogismes et de disserta-

1 Ce petit volume n'est qu'une réimpression séparée de plusieurs articles insérés par l'auteur dans le recueil intitulé : *Annalen der deutschen und ausländischen Criminalrechtspflege*; année 1830.

tions, dont rien ne faisait présager le terme; les chiffres de la statistique se présentaient comme une base sûre et positive; on les accueillit avec transport. Désormais, se disait-on, plus de phrases vagues et sonores sur ces grands problèmes qui intéressent de si près le bonheur de l'humanité et celui de l'individu; plus de querelles de parti sur l'utilité de ces institutions que les uns entourent de leur respect, tandis que d'autres leur prodiguent l'outrage et le sarcasme : la *statistique* sera le tribunal suprême devant lequel elles auront à répondre sur les résultats qu'elles auront produits pour le bien-être de l'homme; l'inflexible impartialité des chiffres les jugera chacune selon ses œuvres; et leurs arrêts formeront l'évangile moral et politique de tout homme consciencieux.

Ce fut surtout en France que la première apparition de la statistique criminelle fut bien reçue du public. Une opinion alors opprimée, mais forte de toute la puissance que donne une conviction intime, vit dans la statistique un auxiliaire invincible pour les idées qu'elle cherchait à faire triompher. M. Charles Dupin fut l'interprète le plus distingué de ce nouveau besoin: ses chiffres, qui retentirent bien au-delà des frontières de la France, trouvèrent de nombreux échos, lorsqu'ils vinrent apprendre aux amis et aux ennemis de la civilisation nouvelle les heureux effets des lumières et du travail, de l'instruction élémentaire et de l'instruction industrielle; lorsque, partageant la France en départemens obscurs et en départemens éclairés, ils accusèrent les premiers d'ignorance, d'apathie et d'immoralité, et décernèrent aux seconds la palme des lumières, du travail et de la vertu.

Placée ainsi sous l'égide de l'opinion libérale, la statistique fut l'objet d'une espèce de culte, surtout de la part de la jeune génération française : il est doux pour des ames à convictions fortes et sincères de voir l'éloquence austère et impartiale des faits venir à l'appui des croyances, vers lesquelles on a d'abord été porté par une inclination instinctive. Cet enchantement ne fut pas long : bientôt des voix discordantes interrompirent le concert d'éloges que les statisticiens faisaient retentir en faveur de la civilisation et de la liberté. Un journal qui présentait le

honteux spectacle du talent vendu, l'*Universel*[1], défendit la cause de l'ignorance à l'aide de ces mêmes chiffres qui naguère avaient servi d'une manière si éclatante la cause de la civilisation. Prenant pour terme de comparaison les sept départemens les plus éclairés et les sept départemens les plus ignorans de la France, il prouva que, toute proportion gardée, le nombre des crimes était trois fois plus grand chez les premiers que chez les seconds. D'autres chiffres lui servirent à démontrer que l'instruction élémentaire avait pour résultat de faciliter la perpétration des crimes.

Déjà un jeune écrivain, plein de loyauté et de conscience[2], avait entrevu cette objection, et l'avait résolue par une distinction devenue célèbre. La somme totale des délits, avait-il dit, est, il est vrai, plus grande dans la France éclairée que dans la France obscure; mais descendez dans les détails, séparez les délits contre les personnes des délits contre les propriétés, les crimes dictés par la passion des crimes dictés par l'intérêt. Les derniers sont naturellement plus nombreux dans les provinces riches et industrieuses, où les hommes sont plus agglomérés, les relations sociales plus fréquentes, et où un plus grand nombre d'alimens viennent s'offrir à la tentation : il faut donc mettre ce genre de délits hors de cause, et s'arrêter à ceux qui, prenant leur source dans les passions humaines, peuvent avec quelque justice être employés comme termes de comparaison. Or, tous les chiffres de la statistique criminelle s'accordent à répondre que les délits contre les personnes sont plus rares dans les départemens de la France éclairée que dans ceux de la France obscure.

En face d'un tel débat, l'Allemagne ne pouvait rester spectatrice inactive : terre de sciences et de lumières, mais éprouvant d'ailleurs peu de sympathie pour les doctrines de l'école industrielle, elle ne put admettre dans leur ensemble les conséquences auxquelles étaient arrivés quelques écrivains français. Oui, dit le docteur Julius[3], éloquent interprète des affections et des répugnances de ses compatriotes, l'instruction diminue le

1 Voyez surtout année 1829, n.° 364, et 1830, n.os 1, 3, 4, 11.
2 M. Charles Lucas, du Système pénal, etc. Paris, 1827.
3 *Vorlesungen über die Gefängnisskunde*, *etc.* Berlin, 1828.

nombre des crimes; mais ce n'est pas cette instruction matérielle, qui croit avoir tout appris à l'homme du peuple, lorsqu'elle lui a enseigné à lire et à écrire, et qu'elle l'a mis en état d'exercer un métier; cette instruction-là est impuissante pour améliorer et ennoblir la nature humaine, et nous concevons les argumens de ceux qui ne lui attribuent d'autre faculté que celle de développer les moyens qui servent à consommer le crime. La véritable instruction, la seule qui puisse faire baisser le chiffre du crime, est celle qui ne sépare pas l'éducation matérielle de l'éducation morale; celle qui, en perfectionnant les facultés dont l'homme doit faire usage sur cette terre, lui apprend aussi à lever les yeux vers un monde meilleur. La théorie que M. Julius fait dériver de cette importante distinction, s'appuie également sur la statistique.

D'autres écrivains allemands[1] n'ont pu laisser passer l'argument par lequel M. Charles Lucas a cherché à démontrer la supériorité morale des départemens de la France éclairée sur ceux de la France obscure. A leurs yeux, la véritable immoralité, la dépravation la plus profonde, ne se manifeste pas dans les délits contre les personnes, qui sont presque toujours des violences franches et ouvertes, consommées dans un instant d'emportement par une de ces passions ardentes, telles que les produit souvent le ciel du sud; mais dans les crimes contre les propriétés, qui supposent en général plus de combinaisons, et révèlent dans leurs auteurs des inclinations basses et viles.

Des conséquences différentes sont tirées du même principe par M. Rossi, de Genève[2]; voici ses propres paroles : « Si les brigands du royaume de Naples et les meurtriers de la Corse n'étaient plus que des voleurs, des faussaires, des escrocs, et que le respect de l'homme pour la vie de son semblable y fût devenu un sentiment vif, universel, populaire, peut-être quelques-uns de ces brigands seraient-ils des individus encore plus méprisables; mais ces pays auraient droit d'être placés à un tout autre degré que celui où ils se trouvent actuellement dans l'échelle de la civilisation. »

1 *Neues Archiv des Criminalrechts*, t. XI.

2 Revue française, Mars 1828, p. 103.

Dans tout ce qui précède nous n'avons considéré que l'une des grandes questions qui ont été soulevées de nos jours par la philosophie du Droit criminel. Toutes les solutions diverses que nous avons indiquées, ont puisé leurs argumens dans la statistique, et la statistique, complaisante pour tous les systèmes, n'a refusé à aucun d'eux les armes qu'il lui demandait. Il en aurait été de même pour d'autres questions, si d'autres questions eussent excité un intérêt aussi vital.

Voilà donc cette science si fixe, si positive, ce *criterium* si sûr de la vérité qui devait trancher tous les nœuds gordiens et ramener l'unité dans les sciences morales ; comme les argumens de la logique, elle sert d'instrument à tous les partis, à toutes les opinions préconçues : elle est prise en flagrant délit de versatilité.

On conçoit qu'à la vue de tels faits des hommes sérieux se soient pris à croire que les chiffres disent tout ce qu'on veut, et qu'ils aient rejeté loin d'eux la statistique criminelle, avec toute l'amertume que donne une illusion trompée. Ce genre de scepticisme a aussi trouvé son interprète : c'est M. de Candollé, écrivain genevois[1]. Dans un article écrit avec un talent incontestable, il s'attache à démontrer *a priori* le peu de consistance de la statistique criminelle comparée. Pour qu'un crime soit commis, il faut, dit-il, la réunion de trois conditions : 1.° un penchant criminel, 2.° des tentations antérieures, 3.° l'occasion de satisfaire son penchant. Les deux derniers élémens, qui ne peuvent entrer en considération, lorsqu'il s'agit d'apprécier la moralité, varient d'un pays à l'autre, suivant la constitution politique, la position géographique, le climat, etc. Le premier peut donc seul fournir matière à comparaison. Maintenant, sur un total donné, qui démêlera la part d'influence qu'ont exercée les deux derniers mobiles, de celle qu'il faut attribuer au premier?

Ces raisons sont fortes; elles étaient senties depuis long-temps par tous les hommes que l'étendue de leur esprit place en dehors du mouvement des partis. De là la circonspection qu'on remarque

1 Statistique des délits; article inséré dans la Bibliothèque universelle des sciences; Genève, 1830, Février, p. 159.

dans les recherches de statistique les plus récentes[1] : leurs auteurs protestent généralement contre les conclusions abusives qu'on pourrait tirer de leurs documens, et le plus souvent ils s'abstiennent d'énoncer les conséquences qu'ils renferment. « Il suffit, dit M. de Broglie, d'avoir mis les faits sous les yeux du lecteur; il fera de lui-même mille réflexions qu'il est superflu de lui suggérer.[2] » La tâche du lecteur est-elle réellement si simple qu'il soit superflu de le guider? Les faits que nous avons exposés jusqu'ici permettraient d'en douter, et d'attribuer à une autre cause la réserve du noble pair.

Parmi les écrivains qui, sans se dissimuler le peu de certitude des preuves fournies par la statistique comparée, ont néanmoins pensé que cette nouvelle science avait son côté sérieux, nous devons citer au premier rang M. le professeur Mittermaier, de Heidelberg. Son petit ouvrage, que nous avons annoncé en tête de notre article, est un modèle remarquable en ce genre. Moins timide dans ses déductions que M. de Broglie, mais plus circonspect que M. Charles Dupin, il fait jaillir de ses documens de nombreuses conséquences, après avoir lui-même fait sa profession de foi sur la sobriété qu'il faut apporter dans ces comparaisons.

Cette espèce d'introduction retrace avec tant de force et de clarté les dangers auxquels on s'expose en rapprochant les chiffres qui représentent le nombre des crimes dans les différens pays, que, jointe aux judicieuses observations de M. de Candolle, elle serait peut-être capable de décourager tous ceux qui ajoutent encore quelque foi aux résultats de la statistique criminelle comparée. En effet, après avoir lu M. de Candolle, vous seriez tenté de croire que si l'on pouvait rencontrer deux pays où les *tentations* et les *occasions* de crimes fussent les mêmes, il serait permis, en comparant le nombre des crimes dans l'un et dans l'autre, d'établir en toute sûreté entre eux une échelle d'immoralité relative. M. Mittermaier vous détrompera : il vous fera observer, avec

1 Voyez en ce genre l'article publié par M. de Broglie, sous le titre de : Statistique criminelle comparée de la France et de l'Angleterre, dans la Revue française de Mars 1830.

2 Même article, p. 45.

beaucoup de raison, que du chiffre des *accusations* et des *condamnations* on ne peut pas encore conclure à celui des *crimes commis*. Dans les pays où, comme en Angleterre, les poursuites criminelles ne sont intentées que sur la plainte d'un particulier, on peut compter que la moitié seulement des crimes commis sera dénoncée à l'autorité. L'accusateur redoute les frais et les embarras d'un procès, et bien plus encore les conséquences fâcheuses que l'accusation peut avoir pour lui, si l'accusé est absous faute de preuves suffisantes[1]. Dans les pays au contraire, où, comme en France, la mission de découvrir les délits est confiée à une police judiciaire active et bien organisée, et celle de les poursuivre à un ministère public placé dans une sphère élevée et impartiale, le nombre des délits qui échappent à l'œil de la justice est moins grand, et les chiffres de la statistique criminelle se grossissent, sans qu'ils correspondent à un surcroît d'immoralité de la part du peuple. Une autre considération importante réside dans le degré de confiance que le peuple accorde à l'administration de la justice; là où le juge est assujetti à une théorie de preuves, qui tient sa conviction enchaînée comme sur le lit de Procuste, les parties civiles savent qu'elles n'ont de justice à attendre qu'autant qu'elles se sont procuré les indices exigés par la loi; d'où résulte l'impunité d'un grand nombre de délits, qui seraient poursuivis avec confiance dans les pays dotés de l'institution du jury. Enfin, pour pouvoir établir un rapprochement, il faudrait, comme nous l'avons déjà fait observer dans la *Nouvelle Revue germanique*[2], que certains actes classés dans tel pays au rang des délits criminels, ne fussent pas dans tel autre du ressort de la justice administrative; et que les Codes pénaux fussent partout les mêmes.

1 La dernière enquête du parlement a mis au jour un fait que M. Mittermaier eût pu citer comme la meilleure preuve à l'appui de son assertion. Le peu de garantie qu'offrent aux parties lésées les poursuites judiciaires, a fait naître à Londres des sociétés qui se chargent, moyennant un certain taux pour cent, de faire restituer les objets volés à leurs propriétaires. Les compromis de ce genre (*those compromises for the restitution of stolen property*) sont négociés par des avocats de la classe de ceux qui plaident surtout au criminel, et que le peuple appelle *Thieves-Attornies*. *Report from she select committee cn the police of the metropolis;* Londres, 1829.

2 Août 1830.

Après avoir énuméré tous ces différens motifs de doute, dont il fait ressortir la force par des argumens sans réplique, M. Mittermaier passe à l'examen des matériaux que son livre est destiné à apprécier et à comparer entre eux. Ces matériaux sont :

1.° Le compte général de l'administration de la justice criminelle en France pour l'année 1828;

2.° Plusieurs tableaux comparatifs des accusations, acquittemens, arrêts de mort et exécutions prononcés en 1822 et 1828, dans l'Angleterre et dans le pays de Galles;

3.° Les comptes rendus sur l'administration de la justice criminelle en Bavière et dans le pays de Bade pour l'année 1828, et dans le duché de Lippe-Detmold pour les années 1826, 1827 et 1828;

4.° Des documens analogues sur les cantons de Vaud, de Fribourg, de Thurgovie et de Berne;

5.° Un tableau indiquant les progrès qu'a faits de 1824 à 1828 le nombre des crimes dans plusieurs provinces autrichiennes.

Ceux qui connaissent l'auteur et le caractère d'universalité de son esprit vaste et étendu; ceux qui ont pu apprécier dans ses autres productions cette raison simple et forte qui comprend, sans les partager, les exagérations des partis politiques ou littéraires; ceux-là ne seront point étonnés d'apprendre que sa petite excursion dans le domaine de la statistique l'a placé au rang des premiers écrivains de cette science. Les hommes qui veulent avant tout des résultats pratiques, ceux que l'étude des sciences exactes a habitués à la certitude absolue et rigoureuse, ne seront pas entièrement satisfaits du travail de M. Mittermaier. Plaçant partout à côté des motifs de l'affirmative les motifs et les probabilités qui militent pour la négative, il semble redouter à chaque pas de commettre un acte de partialité ou, suivant l'heureuse expression des Allemands, d'*Einseitigkeit*, en s'abandonnant sans restriction à telle ou telle opinion. Son excellente méthode l'a préservé des conclusions exagérées auxquelles un écrivain plus superficiel n'eût pas manqué de se livrer. Il doute beaucoup, parce qu'il sait beaucoup; de là le peu de résultats pratiques qu'on trouve dans son ouvrage. Mais à qui s'adresse ce reproche? Est-ce à l'auteur ou à la science qu'il traite? Une

conviction fondée sur des faits nombreux nous dit qu'il doit s'adresser à cette science, qui, après avoir annoncé avec tant d'éclat sa certitude positive, a été trouvée tout aussi conjecturale que celle qu'elle devait supplanter.

Qu'on nous permette encore sur l'ouvrage de M. Mittermaier quelques légères observations de détail.

L'auteur établit, d'abord pour le nombre total des crimes, ensuite pour chaque espèce de crime en particulier, un rapprochement entre les individus mariés et les célibataires : le nombre des premiers dépasse constamment celui des seconds. Mais ne semble-t-il pas que, pour être autorisé à tirer de ces rapprochemens une conséquence quelconque, il faudrait avant tout déterminer le rapport qui existe entre les deux classes d'individus dans la population française. Qu'on songe, par exemple, que tous les délinquans au-dessous de dix-huit ans se trouvent nécessairement dans la dernière de ces classes, et que, sur ceux de dix-huit à vingt-cinq, l'âge où se commettent le plus de crimes, plus des neuf dixièmes doivent également y être rangés.

L'auteur s'afflige de voir que parmi les détenus qui, après avoir fait leur temps, sortent des maisons centrales de détention, il se trouve un plus grand nombre de récidives que parmi les forçats libérés. Pour pouvoir établir entre ces deux espèces d'établissemens un rapprochement légitime, il faudrait, suivant nous, que la durée moyenne de la détention fût la même dans les uns et dans les autres. Or, au contraire, la différence est considérable. Il est inutile d'insister sur ce point, et de faire sentir l'influence que doivent naturellement exercer, sur la conduite d'un détenu libéré, son âge et la durée de sa détention. [1]

M. Mittermaier rappelle que sur 6922 accusés, il s'en trouve

1 Notre article était déjà imprimé lorsque nous avons eu connaissance du rapport de M. Dupont de l'Eure sur l'administration de la justice pendant l'année 1829 (Moniteur du 2 Janvier 1831). Nous y remarquons un fait qui diminue beaucoup la force de l'objection qu'on vient de lire. Le nombre des récidives qui, pour les bagnes, ne dépasse pas le taux de 35 sur 100, s'élève jusqu'à 50 et 57 dans plusieurs prisons centrales; il atteint même dans celle de Poissy le rapport inconcevable de 99 sur 100. Cette énorme différence entre les bagnes et les maisons centrales ne saurait être attribuée exclusivement à la circonstance que nous avons indiquée.

4166 qui ne savent ni lire ni écrire. Ce nombre est grand : il donne le rapport de 60 sur 100. Mais avant d'en tirer des conséquences, qu'on se souvienne qu'un rapport moyen assez analogue existe malheureusement aujourd'hui encore pour les jeunes conscrits appelés sous les drapeaux.

L'auteur ne tranche pas d'une manière décidée la question de l'influence de la civilisation sur le nombre des crimes; il s'attache seulement à montrer le peu de consistance des argumens du parti absolutiste, représenté par l'*Universel*. Les reproches que ce parti adresse à la civilisation ne tombent pas, dit M. Mittermaier, sur la civilisation véritable, mais sur cette civilisation étroite et extérieure, qui ne considère que le développement des facultés intellectuelles et l'éducation politique d'un peuple. Jamais on ne démontrera, dit-il, que la civilisation ainsi comprise contribue à diminuer le nombre des crimes.

Quant au style de M. Mittermaier, il présente, comme tout ce qui sort de la plume de ce grand jurisconsulte, une rare alliance de deux qualités, que trop souvent on regarde comme incompatibles, la clarté et la profondeur. Buffon a dit: Le style, c'est l'homme. H. Lagarmitte.

HISTOIRE.

Geschichtliche Darstellung, etc. : Histoire de la maison royale d'Orléans depuis son origine jusqu'à l'avénement au trône de Louis-Philippe I.er, roi actuel des Français. Dessau, 1830, in-8.°

Les Allemands apprendront à connaître et à apprécier notre famille royale par cette petite brochure de 48 pages. Nous n'en extrairons qu'une anecdote, qui vient à l'appui de ce que nous savons déjà de la grande popularité et de l'extrême simplicité de la vie domestique de nos princes : „ Un jeune Allemand, d'extraction plébéienne, qui faisait ses études au Collége de Henri IV avec le prince de Joinville, fut invité par ce dernier de venir dîner avec lui à Neuilly, où ils trouveraient de la choux-croute,

le mets favori de l'Allemand. La duchesse, aujourd'hui reine des Français, à côté de laquelle le jeune homme était placé à table, s'entretint avec lui en langue allemande, le loua de ses bonnes notes, et félicita son fils d'avoir si bien su choisir ses camarades.«

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Geschichtliche Darstellung, *etc.*: Exposition historique du commerce, de l'industrie et de l'agriculture des principaux États commerçans de notre temps, par *Gustave de Gulich.* Jéna, 1830.

Avant d'écrire ce livre, son auteur a voyagé en Angleterre, en Irlande, en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne; il a recueilli une foule de matériaux et médité profondément son sujet, de sorte qu'il ne s'est pas vu réduit, comme la majeure partie des écrivains de ce genre, à faire de longues tirades sur ce que devraient être le commerce et l'industrie; mais il a pu dire ce qu'ils sont, ce qu'ils ont été, et il le dit avec une si grande connaissance de cause, qu'on s'étonne parfois de l'abondance des sources qu'il a su déterrer. Le lecteur de cet ouvrage, dont le succès paraît assuré en Allemagne, fera un cours complet d'histoire du commerce et de l'industrie depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, et il ne lui restera rien à désirer, si le second volume ressemble au premier, si ce n'est pour la partie de l'agriculture, que l'auteur lui-même considère comme négligée.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.

Géographie.

DESCRIPTION D'UNE PARTIE DE L'ABYSSINIE.

Extraite de la Géographie générale comparée de M. RITTER.

(*Fin.* [1])

Routes de la terrasse du Baharnagasch à Gondar. — De cette terrasse antérieure du Baharnagasch deux routes principales mènent à Gondar, capitale actuelle de l'Abyssinie, sur le lac de Tzana. La première, au S., passe par Antalow et Tigré, jusqu'où seulement Salt a pu s'avancer. Poncet et Bruce ont suivi, jusqu'à Gondar, la seconde, qui passe à Adowa, Axum et Siré, et dont nous parlerons plus bas. Voyons la première aussi loin qu'elle nous est connue.

Montée à Antalow, dans la terrasse de Tigré. — Salt, dans son premier voyage, arriva, après quatre jours de

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VI, p. 201.

marche au S. de Dixan, au défilé de Récaïto, par lequel il entra dans les plaines herbeuses de Hadjaian. Elles sont souvent entrecoupées de collines rocailleuses, entre lesquelles le chemin s'élève insensiblement. Après quatre autres jours, un second défilé mène dans la plaine d'Ayaddé, et après cinq jours, toujours en ligne droite vers le S., on monte par un troisième défilé, celui de Chélicut, dans les hautes plaines d'Antalow, qui font partie de la terrasse de Tigré et se distinguent par la richesse de leurs productions végétales. [1]

Dans son second voyage, Salt se rendit à Antalow par un chemin à peu près parallèle au précédent, mais situé plus à l'O.; et il traversa plusieurs hautes plaines séparées par des défilés, qu'il appelle Ghats, comme ceux de l'Inde. De Dixan il vint d'abord dans les plaines de Zarai et de Sérawé [2], qui s'étendent le long de la base occidentale du mont Taranta, mais dont l'élévation absolue doit être considérable [3]. La température était déjà fort rafraîchie, et la végétation en retard des contrées inférieures. L'orge et le froment couvraient les champs et commençaient à former leurs épis (au mois de Mars). Ces hautes plaines sont bornées à quelque distance à l'E. par le groupe des montagnes d'Adowa. Au S. succède une autre plaine, encore plus ouverte et différente des précédentes [4]. Ce sont les riches campagnes de Temban et de Gullibudda, entre les montagnes d'Agamé et de Haramat, qui sont à quatre milles géographiques à l'E., et le fleuve Tacazzé à l'O. Des rochers de calcaire, d'ardoise et de granit en couches verticales, s'y élèvent sur un sol en partie recouvert de sables. A l'extrémité méridionale un défilé mène dans les plaines plus hautes

1 *Valentia, Trav., III, p.* 20.

2 Salt, Voyage, p. 244.

3 Malheureusement le baromètre de Salt s'était brisé, ce qui l'empêcha de faire des observations exactes.

4 Salt, Voyage, p. 254, 398.

encore de Giralta et d'Enderta, dans lesquelles sont situées sur des collines Chelicut et Antalow, résidences du Ras ou gouverneur de Tigré.

Nature et productions de la terrasse de Tigré.—Il est à remarquer qu'ici les rochers sont disposés par couches non plus perpendiculaires, mais inclinées, et le terrain est formé d'une argile noire, très-fertile et favorable à la culture de l'orge. Les eaux de cette plaine élevée affluent à l'O. vers le Tacazzé par des vallées qui forment des sites charmans [1]; on y voit des bocages et les seules forêts du haut pays, d'ailleurs dépourvu de bois. Dans les plaines on fait par an deux récoltes [2] de froment, de teff [3] et de maïs; le coton est si abondant, surtout aux environs d'Adowa, qu'il sert de principal habillement à tous les Abyssins. Mais les orangers, les citronniers, les grenadiers, les bananiers, ne viennent que dans les jardins et ont été introduits par les Portugais [4]. Le darou acquiert, comme dans la terrasse précédente, une grosseur et une élévation remarquables. La principale richesse du pays consiste en pâturages et en gibier, et comme les cours d'eau sont très-nombreux, la chasse et la natation sont des exercices journaliers pour les montagnards de Tigré.

Puissance du Ras de Tigré.—Au milieu de la terrasse [5] est situé Adowa, l'une des résidences du Ras. Celui-ci, du haut de ses montagnes, tient facilement en bride le Nayib de Massowa. Les Portugais l'appelaient déjà, à cause de sa considération, Tigrémaon (vice-roi). Il domine aujourd'hui sur toute la haute Abyssinie à l'E. du Tacazzé, sur les provinces de Siré, de Tigré, d'Enderta, et sur les côtes de Buré et de Bahar. Tout le pays est appelé Tigré, du nom

1 Salt, Voyage, p. 345—350.
2 Bruce, IV, p. 315. Salt, dans Valentia, III, p. 231.
3 *Poa abyssinica.*
4 Salt, dans Valentia, III, p. 34 et 119.
5 Salt, Voyage, p. 154.

de la langue dominante, laquelle diffère de l'amhara, parlé au S. et à l'O. du Tacazzé. [1]

Monts Tigré. — Dans ces deux directions, les assises des montagnes s'élèvent brusquement en masses imposantes: au S., les monts Salowa-Bora et Lasta; à l'O. du Tacazzé, les sommets neigeux du mont Samen [2], dont il sera parlé plus bas. D'Antalow on aperçoit, vers le S., les pentes raides et les sommets merveilleusement déchirés de la longue chaîne de Tigré [3], dans la direction de l'E. au N. O. [4] Cette chaîne élevée sert, depuis Tellez jusqu'à ce jour, de limite vers la province d'Angoté et contre les Gallas, qui ont pénétré jusque-là dans l'Abyssinie orientale [5]. Le Ras de Tigré battit, en 1808, au château de Zingilla, Gojee, prince puissant de la tribu des Edjow-Gallas [6], et par là il a maintenu cette frontière. Le canton montueux de Lasta, aux sources du Tacazzé [7], forme principalement le boulevard le plus sûr vers le S. et le S.E., du côté où ces Edjow-Gallas dominent dans les vastes et hautes plaines qui s'étendent de là jusqu'à Schoa, et probablement jusqu'au pays de Naréa. Les abords du massif de Lasta, que deux défilés seulement traversent, sont faciles à défendre avec des troupes peu nombreuses. Ces montagnes servent également de limite au S.O., au-delà du Tacazzé supérieur, contre le haut pays, et notamment la province d'Amhara, où règne encore l'empereur d'Abyssinie. Elles rendent difficiles les communications entre les deux

1 *Bruce, Trav., IV, p.* 33; *II, p.* 491; dans *Murray, Appendix Vocabulary.*

2 Salt, Voyage, p. 283.

3 *Valentia, Trav.,* tab. 4.

4 Et pas du N. au S., comme le dit Bruce: d'après la nouvelle carte de Salt, environ sous 13° 30′ lat. N.

5 Salt, dans Valentia, t. III, p. 50. Bruce, t. IV, p. 346. Tellez, dans Thévenot, Rec., p. 15.

6 L'Anglais Pearce, favori du Ras Welleta Salassé, assista à cette guerre. Salt, Voyage, p. 288, 294.

7 Par 12° lat. N. et entre 39 et 40° long. E. de l'île de Fer; d'après la nouvelle carte de Salt.

pays, en sorte que le Ras de Tigré peut aisément se rendre indépendant. Les habitans de Lasta diffèrent des Tigréens et parlent déjà la langue amhara : ils forment la meilleure cavalerie de ces contrées.[1]

Disposition des montagnes et des rochers; forts naturels; les ambas.—Le pays s'élève par étages jusqu'aux montagnes qui le bornent de toutes parts. Les rochers, disposés par couches horizontales, sont fendus verticalement et séparés en blocs énormes, semblables à des ruines[2], qui affectent les formes les plus grotesques. Les parois, pour la plupart escarpées, souvent à pic, ont un aspect sauvage et nu. Au penchant des montagnes, non-seulement dans Tigré, mais aussi dans les provinces de Samen, d'Amhara, etc., et même du milieu des plaines, s'élèvent de ces rochers comme des tours, des pyramides, d'énormes cubes, où l'on ne monte qu'à grand'peine[3] par des degrés taillés dans le vif, ou avec des échelles. Souvent on est obligé de tirer en haut, à l'aide de cordes, les fardeaux et les animaux. Tels sont Amba-Geschen et autres lieux semblables, dont les anciennes relations racontent nombre de merveilles. La grandeur de ces masses de rochers varie extrêmement: il y en a qui sont longues de plusieurs journées de marche. En haut elles sont plates, unies, couvertes de champs et de bois, arrosées de sources et de ruisseaux; il y souffle toujours un air plus frais. Les Abyssins appellent *amba*[4] cette forme caractéristique des montagnes de leur pays: voilà pourquoi ce mot entre fréquemment dans la composition des noms de lieux.[5]

1 Salt, Voyage, p. 279.

2 Salt, Voyage, p. 50, 56, 10, 72.

3 Tels sont aussi en Saxe le Kœnigstein, le Lilienstein, le Sonnenstein.

4 *Ludolf. Hist. æth., lib. I, c. 6.*

5 Par exemple: Amba-Geschen, qui sert de prison d'État; Amba-Quexen (Tellez, dans Thévenot, p. 24), où sont, dit-on, les rochers les plus hauts et les plus escarpés de ce genre; Amba-Gédéon, résidence

Ces ambas ne sont pas toujours ainsi isolés : il y en a qui finissent par se réunir en une seule masse entre eux et avec le haut pays auquel ils s'adossent ; de sorte qu'on ne redescend pas de l'autre côté, ou du moins pas autant, et qu'on se trouve presque de plain-pied sur le plateau supérieur. Alors les ambas ne sont séparés que par des gorges extrêmement resserrées, où un chemin rapide grimpe en zig-zag, comme entre deux hautes murailles. Tel est le défilé le plus célèbre, le plus haut et le plus raide de l'Abyssinie, le Lamalmon [1]. Dans ces détroits, le voyageur a souvent à redouter les attaques de brigands ou d'une tribu ennemie, ou bien l'on y perçoit paisiblement des droits de péage. Les désinences des noms de lieux en *ber*, indiquant toujours des passages de ce genre, sont très-fréquentes [2]. Ce sont principalement les forts naturels [3], souvent *imprenables*, formés par les ambas, qui ont rendu possible jusqu'ici la résistance des habitans contre les hordes sauvages des Gallas, et ils en tirent un grand avantage contre les fanatiques Mahométans de l'Est.

Plus les ambas sont éloignés de la haute terrasse et se perdent dans le pays inférieur, plus ils sont isolés, bas, de peu d'étendue ; mais leur figure devient plus bizarre. Ils forment souvent des murailles si minces qu'à peine semblent-elles capables de résister aux vents ; ou bien ce sont des cubes, des tables, des obélisques, des pyramides, quelquefois même à pointe renversée [4]. Au pied des ambas et des terrasses qu'ils forment, tout est recouvert de débris, de

du gouverneur de Samen ; Amba-Sanet, fort pris en 1541 par Chr. de Gama ; Amba-Dorho ; Amba-Danet, etc.

1 *Bruce, Trav., IV, p.* 371. *Ludolfi Hist. æth., I, c.* 6. *Comment., fol.* 105.

2 *Bruce, Trav., IV, p.* 297.

3 Salt observe leur ressemblance frappante avec les forts indiens à Gwalior, etc.

4 Comme le pain de sucre d'Adersbach en Bohême. — *Bruce, Trav., IV, p.* 316.

blocs épars que les violentes pluies tropiques ont entraînés, et qui obstruent tous les défilés. Disséminés dans la plupart des plaines, qu'ils rendent sablonneuses, il n'en laissent quelquefois qu'un quart susceptible de culture. Mais l'abondance des pluies entretient l'*humus* et par là un grand luxe de végétation. Cet *humus*, comme nous verrons, entraîné au loin par les torrens et accumulé dans les vallées, donne un caractère tout particulier aux basses terres de Kolla et Mazaga.

Gisement; grès. — Les rochers et les blocs détachés [1] dont il vient d'être question, paraissent caractériser la terrasse de Tigré. Les premières de ces montagnes, semblables à des tours ou forts, ont été vues, par Salt au défilé de Récaïto et à Devra-Damo [2], par Bruce à Addicotto, aux confins de la plaine de Zarai [3]. Elles sont rarement formées de roches primitives [4], lesquelles ne se montrent à découvert que dans les plaines inférieures, mais principalement de grès [5], comme d'ailleurs les formes cubiques suffiraient à le faire supposer. Ceci nous fournit des éclaircissemens remarquables sur la nature de l'Abyssinie. Tout autour sont déposées d'immenses couches de grès secondaire, presque toujours horizontales [6], ce qui donne aux montagnes de ce pays un grand caractère d'uniformité au milieu de la diversité de configuration extérieure qu'elles présentent. Jusqu'où ce caractère s'étend à l'intérieur, c'est ce que nous ne saurions dire. Mais il est digne de remarque qu'il se retrouve (comme nous l'avons déjà vu [7]), au revers méridional

1 Salt, Voyage, p. 172, 70, 74, 27.

2 Dans la plaine de Sérawé.

3 *Bruce*, *Trav.*, *IV*, *p.* 294.

4 Salt, Voyage, p. 13, 96.

5 Les autres sont la pierre de Derbyshire (*toadstone*), la brèche, l'ardoise.

6 Salt.

7 Dans la description qu'a faite précédemment M. Ritter de ce revers méridional du plateau central de l'Afrique, vers le pays des Hottentots et du Cap.

de la haute Afrique. De plus on ne trouve pareillement ici aucune trace de sable d'or ; mais le fer est répandu si abondamment[1] à la surface même du sol, qu'on n'a pas besoin de creuser des galeries pour l'exploiter. Dans plusieurs provinces le fer a cours comme petite monnaie.[2]

Églises taillées dans le roc. — Alvarez[3], se rendant du Tacazzé dans la province d'Angoté, rencontra aux montagnes d'Abrigima dix églises taillées dans le roc. Salt[4] arriva de la plaine d'Ayaddé, entre des montagnes pierreuses, à la grande église d'Abuhasubha, également taillée dans le roc et décorée de colonnes et de bas-reliefs. Elle passe pour l'une de celles que l'empereur Lalibala fit construire par des artistes égyptiens, ce qui l'a fait célébrer comme grand architecte par les poètes courtisans de l'Abyssinie. M. Pearce[5] visita, dans les hautes montagnes de Lasta, non loin des sources du Tacazzé, l'église vénérée de Jummada-Mariam, que le même prince fit tailler dans le roc au dixième siècle, et qui est d'une architecture imposante. Ludolf[6] affirme que ces églises sont taillées dans une pierre molle[7], évidemment la même qui constitue aussi les ambas.

Cavernes ; troglodytes. — Sur les bords du Tacazzé il y a un nombre prodigieux de cavernes[8] creusées dans le grès, dont se composent les montagnes du haut pays. Ces cavernes, et celles de Doba et de Dancali, sont peuplées, depuis un temps immémorial, par des troglodytes ; car c'est chez les montagnards de Tigré, et non sur la côte du golfe arabi-

1 Surtout à Begember, à l'est du lac où le Nil prend sa source.

2 *Alvares, Hist. de Etiop., fol.* 64.

3 *Alvares, Hist. de Etiop., fol.* 70.

4 Valentia, t. III, p. 29.

5 Salt, Voyage, p. 302.

6 *Ludolfi Hist. æth. II, c* 5 ; et *Comment., p.* 235.

7 Comme les ermitages près Saint-Maurice, Soleure, Regenstein, Goslar, etc.

8 *Bruce, Trav., IV, p.* 32.

que, qu'il faut chercher les troglodytes d'Agatharchide et d'Artémidore.[1]

La terrasse de Tigré, centre de civilisation: ruines; empire d'Axum. — Vers le milieu de cette terrasse de Tigré si favorisée de la nature, et qui commande la mer voisine, on vient à peine de retrouver les ruines d'une ville jadis importante, qui paraît avoir exercé un empire à la fois politique et intellectuel sur toute la région alpestre. A une journée de marche à l'O. d'Adowa, près du groupe des montagnes de ce nom, s'étendent entre deux collines les débris d'Axum[2] (l'Acachum des Portugais), au sortir d'une vallée large et extrêmement fertile, sur le Mareb supérieur. De grands degrés en pierre mènent aux collines voisines. L'une d'elles, qui est à quelque distance, se fait remarquer par des grottes et de vastes salles à colonnades, taillées dans le roc. Selon la tradition populaire, ce serait le tombeau de la reine de Saba[3]; selon d'autres, le monarque abyssin Caleb Negus, contemporain de Justinien (vers 527 de J. C.), a été déposé dans cette sépulture royale.[4]

La vallée voisine, ombragée par de majestueux darous isolés, renferme beaucoup de débris, de grands quartiers de rochers, qui probablement formèrent autrefois un tout imposant. Mais il est difficile aujourd'hui de reconnaître leur ancienne destination, excepté toutefois le trône en blocs de granit, les réservoirs et quelques autres ruines. On remarque surtout deux groupes d'obélisques, composés chacun d'environ quatorze ou quinze[5], et dont sept très-grands, n'ayant pas moins de trente-six pieds de long, sont ornés de sculptures. Au dire de certains prêtres, il y eut autrefois ici cinquante-

1 Ainsi que l'a prouvé B. G. Niebuhr, *über Troglodyten in Tigré*, dans : *Museum für alterthüm. Wissensch.*, *II*, *T.* 1, 1810.

2 Voyez le plan d'Axum dans *Valentia*, *Trav.*, tab. 6.

3 Tellez, dans Thévenot, Rec., p. 18.

4 *Ludolfi Hist. æth.*, *II*, *c.* 44. Salt, dans *Valentia*, *Trav.*, *III*, *p.* 82.

5 Salt, dans *Valentia*, *Trav.*, *III*, *p.* 87 — 180.

cinq obélisques, qui furent renversés par une reine d'Amhara, Gudit, l'an 1070 de J. C. En effet il n'y en a plus que deux debout; mais l'un en granit, haut de soixante à quatre-vingts pieds, monolithe et de proportions parfaites.[1] Il prouve l'existence dans ces contrées lointaines d'un culte antique, abandonné depuis des siècles.

Une pierre à inscription grecque[2] dit encore qu'ici fut autrefois le centre de la puissance abyssinienne. Mais ce n'a pu être que depuis la chute de l'empire des Ptolémées, car pendant sa durée nous ne connaissons aucun État considérable, aucun entrepôt de commerce dans cette partie orientale de l'Abyssinie[3]. Au contraire, dans la partie occidentale, sur le Nil et l'Astaboras (Tacazzé)[4], florissait, dès avant les Ptolémées et encore de leur temps, Méroé, dont la décadence fut peut-être la cause de l'accroissement d'Axum. Cette ville a même pu exister auparavant, mais seulement comme colonie et comptoir de Méroé[5], ainsi qu'on serait tenté de le croire d'après le dessin général de l'architecture; mais le fini de l'exécution rappelle plutôt les ouvrages d'artistes grecs, tels qu'on les voit en Égypte.[6]

Cet empire d'Axum dont nous ne savons encore que si peu de chose, étendit toutefois sa domination sur la mer Rouge, l'Yemen et Saba, et devint la barrière qui arrêta au Sud les conquêtes des Parthes et des Romains. Les empereurs byzantins lui payèrent même tribut[7], jusqu'au temps où les Arabes, enflammés par l'islamisme, envahirent le Nord

1 Salt, Voyage, p. 404.

2 *Cf. Inscr. Axumit.*, dans Valentia, tab. 16, et *Niebuhr, über die Axum. Inschr.* dans *Museum für alterthüm. Wissensch., II, T.* 1 *und* 2, 1810.

3 *Agatharchidis excerpt. ed. Hudson, p.* 41, 65, *et passim.* Voyez *Niebuhr et Salt, loc. cit.*

4 Salt, Voyage, p. 358.

5 *Heeren, Ideen,* troisième édition, t. II, p. 428.

6 Salt, Voyage, 404.

7 *Nicephor. Callim.* Paris, 1630, c. 118.

de l'Afrique. Dans l'inscription grecque dont nous avons parlé, le roi Aizanas [1] s'appelle fils d'Arès (Mars), roi des Axumites, des Homérites (en Arabie), de Racidan [2], d'Éthiopie, des Sabéens, de Zeyla, de Timao, des Bugaïtes [3], de Tocaé [4]. Enfin, il s'intitule *βασιλευς βασιλεων*, roi des rois, ce qui répond au titre de Negus-Negaschi, dont l'empereur d'Abyssinie se pare encore à cette heure. Par tout cela l'on peut juger de la domination étendue de cet Aizanas. Le monument était destiné à célébrer sa victoire sur les Bugaïtes révoltés, qu'il transplanta, pour les châtier, dans une autre province, dont malheureusement on n'a pu déchiffrer le nom; et le roi consacrait à Mars, en reconnaissance de la protection qu'il lui avait accordée, une statue d'or, trois en argent et trois autres en airain.

Influence grecque et arabe; langues. — On peut croire qu'avec la puissance axumite la civilisation grecque pénétra dans le haut pays : l'inscription prouve que le grec était alors la langue sacerdotale. Mais au revers de cette inscription on en lit une éthiopienne, dont les caractères sont tout différens de ceux du grec [5], ce qui renverse l'opinion d'après laquelle l'alphabet abyssin, comme le cophte, ne serait pas indigène, mais formé à l'imitation du grec. Quant à l'arabe, il a dû se naturaliser ici pendant les deux siècles que régnèrent les monarques d'Axum, s'il n'était répandu dès auparavant. En effet les anciens auteurs [6], de l'avis

1 L'an 333 de J. C.

2 Rhada? à trois journées de Sana.

3 Του Βουγαειτων. — Serait-ce la province actuelle de Boja, à deux journées de marche de Hamazen, sous la domination du Nagib de Massowa? Il est déjà fait mention de ce peuple autrefois important, dans Ebn Haukal (950 de J. C.) *Orient. Geograph.*, p. 13, et *al Wardi* (1348). Voyez Salt, *Appendix*, p. LXXVI.

4 Τοκαειω — Taguie près Boja?

5 Murray, note dans *Bruce*, *Trav.*, t. II, p. 402.

6 *Ludolf. Hist. æth.*, *IV. Comment.*, p. 200. *William Jones*, dans les Recherches asiatiques, t. II, p. 1—3 (angl.)

desquels s'est rangé le savant orientaliste Murray [1], ont prétendu que les Abyssins axumites n'étaient point indigènes, mais des colons arabes. Salt [2], au contraire, pense qu'il est plus naturel d'admettre que, loin d'être venus d'Arabie, ils étaient de vrais autochthones éthiopiens, mêlés peut-être à des Égyptiens émigrés [3]. Il explique la parenté de leur ancienne langue, le gheez, avec l'arabe, par la descendance commune des deux peuples d'une race plus ancienne et plus rapprochée des Hébreux; les mœurs, le caractère et la langue de ces derniers offrant, en effet, avec les Abyssins d'aujourd'hui une coïncidence frappante. Quoi qu'il en soit, la langue gheeze, qui était parlée à la cour d'Axum et par tout le peuple, ne s'est pas conservée dans sa forme originelle: l'abbé abyssin Grégoire, qui la lisait et l'écrivait encore, ne la savait déjà plus parler [4]. Elle n'est plus parlée maintenant que d'une manière très-corrompue par les Agaazis, tribu de pâtres de la côte. Le tigré, qui en est un dialecte [5], est la langue la plus généralement répandue depuis le Tacazzé à l'E. jusqu'au Golfe arabique; il a de l'affinité avec l'idiome de l'Arabie heureuse, et c'est aujourd'hui la seule langue écrite du pays [6] même pour les Abyssins parlant l'ambara, quoiqu'il soit rare qu'ils la comprennent. D'ailleurs le tigré ne s'écrit pas de la droite à la gauche comme l'arabe, mais de gauche à droite comme le grec.

L'empire d'Axum s'étendait probablement à l'O. jusqu'au défilé de Lamalmon, et au S. jusqu'à Schoa [7], c'est-à-dire

1 Dans sa nouvelle édition des Voyages de Bruce, t. VII, p. 435.

2 Salt, Voyage, p. 417, 458, 306; et Dissertation sur l'histoire de l'Abyssinie dans *Valentia*, *Trav.*, t. III, p. 242.

3 Les 250,000 hommes de la caste des guerriers expulsés sous Psammétichus, selon Hérodote?

4 *Ludolfi Comment.*, *fol.* 31.

5 Vater, *Mithridates*, t. III, première section, p. 106.

6 *Murray*, Appendice au Voyage de Bruce, dans le Vocabulaire, t. II, p. 491; et Salt, dans Valentia, Voy., t. III, p. 508.

7 Voyez *Niebuhr*, *l. c.*

exactement entre les mêmes limites que la terrasse de Tigré aujourd'hui. A l'E. il entretenait des relations actives avec l'Arabie et l'Inde par l'entrepôt d'Adulis. [1]

Introduction du christianisme. — C'est par cette voie qu'un grand mouvement religieux fut communiqué à l'Abyssinie : car les Tigréens sont les premiers peuples de l'Éthiopie qui soient devenus caschtam (chrétiens) [2], titre dont chaque Abyssin est encore glorieux de nos jours. Frumentius et Ædésius, les apôtres de l'Abyssinie, échoués sur la côte du golfe Arabique, furent accueillis à la cour d'Axum par le même roi Aizanas [3], dont il est question dans l'inscription grecque. En peu de temps la nouvelle doctrine gagna les esprits, Frumentius devint premier évêque d'Axum [4], tout Tigré fut converti. Une foule d'hommes pieux de l'Égypte arrivèrent dans le haut pays, où on leur construisit, surtout de 470 — 480, beaucoup de ces églises taillées dans le roc, qui sont encore en grande vénération. L'*Abouna*, placé à la tête de leur hiérarchie, et pour lequel on choisissait toujours un étranger, relevait du patriarche d'Alexandrie ; par là les princes abyssins entrèrent en rapport avec les empereurs de Byzance.

La terrasse de Tigré, théâtre de la lutte entre le christianisme et le mahométisme. — Depuis Caleb Negus ou Elisbaas (vers 525 de J. C.), l'un de leurs héros et des défenseurs de leur foi, les Abyssins tentèrent de secourir par les armes les chrétiens d'Arabie [5]. Lorsque Mahomet fonda sa puissance dans l'Yemen, les monarques éthiopiens donnèrent un asyle à ses adversaires fugitifs, au parti d'Abou

1 *Monum. Adulit.* dans Cosmas. Voyez Gosselin, Recherches (citation de Bredow, p. 215).

2 Salt, dans Valentia, t. III, p. 243.

3 Æizanas, Sazana, appelé Abreha (Abraham) dans les Annales abyssiniennes.

4 *Athanasius Arch. Alexandr. ad Imp. Constantin. Apol.* Paris, 1627, p. 693.

5 Salt, d'après Baronius, LVII, *a.* 522.

Taleb. Alors s'engagea peu à peu cette lutte formidable entre les caschtam de Tigré et les moslemin des pays voisins; lutte continuée jusqu'à ce jour, non, il est vrai, par toutes les tribus, mais par quelques-unes, avec le plus grand acharnement. Ainsi la terrasse de Tigré est, depuis plus d'un millénaire, dans cette partie de l'Afrique le boulevard de la religion chrétienne contre les envahissemens de l'islamisme.

D'abord les Abyssins continuèrent leurs incursions par delà la mer dans l'Yemen. Mais lorsque la domination des Khalifes s'y fut affermie, des armées mahométanes commencèrent à aborder sur les plages éthiopiennes. Leur croyance trouva d'abord accès chez les habitans des côtes d'Adel, de Zeila, de Dancali, de Baylour. De là les Mahométans africains, réunis en confréries et organisés en vingt-quatre districts, entreprirent avec furie leurs croisades annuelles [1] contre les chrétiens du haut pays. Ce sont là ces Dobas [2] si redoutées, où nul n'était admis, s'il n'avait déjà tué un certain nombre de chrétiens.

Un roi d'Adel ou Adaiel, le victorieux Mahomet Gragné, mettait le haut pays en danger de voir succomber son indépendance, lorsque la première ambassade portugaise vint trouver l'empereur éthiopien David (1520 de J. C.) dans son camp sur la rivière Hawasch, aux confins d'Adel. Quelque temps après (1542), sous l'empereur Claudius, les troupes portugaises, Diego de Gama à leur tête, défirent les Musulmans, et sauvèrent l'indépendance et la foi des Abyssins. Néanmoins Soliman Bascha conquit peu après les ports de Suakim et de Massowa, avec l'île de Dhalac; en même temps les Abyssins se virent assaillis au sud par les Gallas, leurs plus terribles ennemis. Depuis lors, les communications du haut pays avec la mer ne sont plus qu'une

1 *Alvarez*, *Hist. de Ethiop.*, *fol.* 58.

2 Selon Pearce, le nom de Doba désignerait aujourd'hui une tribu nègre (?) sur la frontière S.E. de Tigré, dans les hautes montagnes. Salt, Voyage, p. 274.

faveur précaire[1], chèrement achetée des Mahométans de la côte, et souvent suspendues par des hostilités réciproques. Toutefois, le schisme que la réformation des Wechabites a fait naître en Arabie, paraît avoir entraîné à sa suite la défaillance de la puissance turque à Djidda et sur le golfe. Par là l'abord de l'Abyssinie a été de nouveau facilité aux voyageurs, et le rétablissement de l'ancienne domination du Baharnagasch ne semble plus impossible.

Pendant ces luttes contre un ennemi extérieur, si importantes pour toute l'Abyssinie, d'autres luttes religieuses l'agitaient au dedans[2] : mais nous ne nous y arrêterons point, parce qu'elles nous apparaissent avec un caractère moins localisé, moins subordonné à la nature physique du pays.

Monumens chrétiens; églises, couvens, ermites. — Observons seulement encore que c'est la terrasse de Tigré qui contient les plus anciens monumens de l'introduction du christianisme dans le haut pays, savoir, les nombreuses églises taillées dans le roc[3] dont il a déjà été parlé. Au milieu des ruines du temple payen d'Axum s'élève la nouvelle église cathédrale de tout le pays à l'E. du Tacazzé, bâtie en 1657, dans un style noble et élevé; postérieurement à Tellez, on y a couronné les empereurs[4]. Les plus anciennes églises sont celles de Frémona[5], à trois journées d'Axum vers Adowa, autrefois le principal siége des missions portugaises, et leur dernier refuge au temps de leur persécution. Au N. de Dixan, Salt[6] trouva dans une solitude sauvage le couvent ruiné de Bisan, jadis célèbre pour ses richesses et sa sainteté. Dès la terrasse de Tigré la vie

1 *Valentia, Trav., III, p.* 261.

2 Voyez l'Histoire d'Abyssinie à partir de 1605, sous Socinios ou Melec-Segued.

3 Ludolf en donne le plan, Comment., p. 235.

4 *Bruce, Trav., III, p.* 296; et Salt, dans Valentia, t. III, p. 87.

5 Ainsi appelée en l'honneur de Frumentius. Voyez Tellez, dans Thévenot, Rec., p. 18, 19.

6 Salt, Voyage, p. 302.

érémitique et monacale devient très-commune; elle l'est, ou l'était du moins, bien plus encore à mesure qu'on continue à s'élever vers l'intérieur du pays: ce qui se voit suffisamment par l'emploi fréquent du préfixe *Debra* dans les noms de lieux, ce qui indique toujours ou un couvent, ou le séjour de quelques religieux. Tel est le célèbre Débralibanos, dans la province de Schoa.

Montée dans la terrasse de Tigré, en partant a) *du port de Baylour.* — La montée de l'avant-terrasse du Baharnagasch dans la haute terrasse de Tigré, n'est pas la seule route qui mène à cette dernière. Trois autres y aboutissent également, lorsque, soit du port de Baylour, soit de Buré, ou de la baie d'Amphila, on s'avance à l'O. dans l'intérieur des terres.

La première et la plus méridionale de ces routes ne nous est connue que par le jésuite Lobo, qui la prit pour se rendre à Frémona: sa relation donne peu d'éclaircissemens sur la nature du pays. Partant de Baylour ou Belul [1], dans le royaume de Dancali, autrefois ami de l'Abyssinie, ce chemin procura pendant quelque temps l'accès non le plus court, mais le plus sûr [2]: mais dès le temps de Lobo, les brigandages des Gallas l'avaient rendu très-dangereux.

A quelques journées de marche de la côte aride et brûlante de Dancali, on s'élève sur les premières hauteurs; huit jours après on monte par une gorge dans un pays plus élevé, plus rafraîchi, et qui parut charmant au voyageur portugais [3]. Mais à peine la lisière boisée du haut pays futelle franchie, qu'il entra dans de vastes plaines stériles, où le soleil dardait ses rayons ardens sur un sol sans ombrage et sans sources, où l'on trouve à peine un peu d'eau salée. [4]

1 Par 13° 3′ lat. N. — Cette ville a, dit-on, reçu son nom du sel gemme qu'on exploite dans la terrasse saline. Voyez page 318.

2 *Ludolfi Hist. æthiop.*, *IV*, *c.* 6.

3 *Lobo*, *Reise nach Habessinien*, t. I.er, p. 114.

4 Tellez, dans Thévenot, p. 25.

C'est là cette plaine saline, sur laquelle nous donnerons quelques détails, et où le voyageur ne reconnaît sa route, au milieu d'un sol entièrement plat et nu, que par certaines collines de sel. Après une forte journée, on arrive (au N.O. de la plaine?) aux premiers défilés, où reparaissent les rochers, les forêts et les sources. On monte trois jours, de gorge en gorge, de gradins en gradins, jusqu'au pied de la haute chaîne des montagnes de Duan, où un air plus frais et des eaux vives récréent les caravanes épuisées. Cette chaîne sépare de l'Abyssinie le pays des Mores et des Galles. Avant le dernier défilé, on est obligé de renvoyer les chameaux, le chemin n'étant plus praticable que pour les mulets. Quand on a gravi le col de Duan, il y a encore cinq jours jusqu'à Frémona, précisément autant qu'il en faut pour aller d'Antalow à Adowa, qui est auprès de Frémona.

b) *De la côte de Buré.* — La seconde route, commençant à Buré, sur le golfe Arabique, et menant à l'intérieur, à Tigré, est comprise entre les deux autres. Elle est encore peu connue. A Antalow on la proposa à Salt [1] comme la plus courte pour gagner la côte de Buré, au N. de Baylour. Elle n'est, lui dit-on, que de quatre journées de marche, dont une impraticable aux caravanes, à cause du manque d'eau. Il paraît qu'elle est infestée par les hordes montagnardes des Dumhoetas, qui dévalisent et assassinent même les voyageurs. C'est que la domination du gouverneur de Tigré ne s'étend pas sur tout le versant oriental, mais seulement jusqu'à la plaine saline.

c) *De la baie d'Amphila.* — Une dernière route, la plus septentrionale des trois, fut prise par M. Coffin, chargé d'affaires de Salt, en 1809 [2]. Il mit huit jours à se rendre de Madir, sur la baie d'Amphila, à l'O., à Chelicut, près

1 *Valentia, Trav., II, p.* 40; et Salt, Voyage, p. 148, 157, 308, 312.

2 Journal de M. Coffin, dans Salt, Voyage, p. 199.

Antalow, dans la terrasse de Tigré. Après les trois premiers jours (à environ dix milles géographiques de la côte), commencent des montagnes raboteuses et nues, qui bornent à l'O. les basses terres de la côte. A leur pied occidental s'étend la grande plaine saline, que M. Coffin traversa en cinq heures dans sa largeur. Au-delà commence le territoire du Ras de Tigré et cesse le pouvoir des tribus indépendantes des Dumhoetas et des hordes des Danakils. Là aussi s'élève de nouveau un rameau de montagnes, habité par les Hurtous, l'une des tribus des Danakils, mais déjà soumise au Ras de Tigré. On passe ces montagnes par la gorge de Sénafé, aussi haute, mais moins pénible que le pas du Taranta. De même qu'à ce passage, quand on a franchi le faîte, il se fait un changement subit de climat : au lieu des pluies et des ouragans de la côte (au mois de Janvier), on voit un ciel serein et azuré, et les habitans du plateau occupés de la récolte des blés. A l'O. des dernières montagnes, on se rend, par une plaine, à Hammen, Dirbé, Chelicut et Antalow.

La terrasse saline; sel gemme. — La plaine saline (*terra salis*) que traversent ces trois routes différentes, est à considérer comme une première assise au-dessus de la côte sablonneuse de Dancali [1], et comme un degré intermédiaire qui la sépare de Tigré. C'est une terrasse longue de quatre journées sur une de large. Du temps d'Alvarez elle s'appelait Balgada et était soumise au gouverneur de Tigré [2]; mais cent ans plus tard, Lobo la trouva passée sous la domination du prince mahométan de Dancali. Or ceci n'est rien moins qu'une circonstance indifférente, car tout le reste de l'Abyssinie orientale paraît manquer de sel, et c'est avec le sel gemme [3] exploité ici, qu'on la pourvoit tout entière.

1 Alph. Mendez, dans Tellez, et Ludolf, Comment. fol. 106.
2 *Alvarez, Hist. de Ethiop., fol.* 51.
3 *Bruce, Trav., III, p.* 111.

Aussi le prix du sel augmente-t-il à proportion des distances[1], d'autant que les hordes des Gallas en rendent le transport à Tigré de plus en plus difficile. A Gondar le sel sert même de petite monnaie.[2]

M. Coffin[3] nous apprend que la terrasse saline est une plaine uniforme qui s'étend du N.E. au S.O.; il la traversa dans sa largeur. Pendant le premier quart-d'heure de marche, la couche supérieure est glissante, et si peu solide qu'on enfonce souvent dans la vase saline. Aussi les habitans pourvoient-ils les voyageurs, pour la traverser, de chaussons ou sandales faites des feuilles du palmier nain. Plus loin la surface devient dure, fortement cristallisée, semblable à de la glace recouverte de neige, d'où s'élèvent fréquemment des rameaux et des branches incrustés de sel et qui ont l'aspect des madrépores.

Au milieu de cette plaine blanchâtre s'élèvent deux petites collines d'une figure bizarre. A leur penchant occidental M. Coffin trouva beaucoup d'ouvriers abyssins occupés à tailler le sel en forme de pierres à aiguiser. Il se fend aisément. Les couches sont horizontales, et il reste très-dur, blanc, compacte et pur jusqu'à trois pieds de profondeur; plus bas il devient plus grossier, peu ferme et mêlé de terre.

A l'extrémité occidentale de la plaine, au col de Sénafé, il y a un schum ou préposé qui perçoit, pour le gouver-

1 Du temps d'Alvarez, 120 à 130 tablettes longues d'un pied, sur trois pouces d'épaisseur, valaient, à la mine même, une drachme d'or. A une journée de là, à Corcora, on donnait déjà pour ce prix cinq à six tablettes de moins, et ainsi de suite. A Gondar six à sept tablettes coûtaient un dinaro (au temps de Poncet dix tablettes = 3 livres); et plus à l'intérieur on achetait un esclave pour trois ou quatre de ces tablettes. Aux marchés d'Antalow, Salt vit payer des morceaux de deux à trois livres un trentième de dollar. *Valentia, Trav., II, p.* 58.

2 Poncet, Lettres édif., t. IV, p. 79.

3 Salt, Voyage, p. 199.

neur de Tigré, les droits d'importation sur le sel [1]. Tous les voyageurs ont rencontré ici de grandes caravanes de trois à six cents bœufs, ânes et autres bêtes de somme, chargées de sel et se rendant en Abyssinie.

Montée de la terrasse du Baharnagasch à Gondar, 1.° par Antalow et Tigré. — Nous avons vu que de la terrasse avancée du Baharnagasch deux routes mènent à Gondar, dans la plaine de Dambéa. La première, qui passe par Tigré et dont nous avons déjà parlé, n'a été suivie par Salt que jusqu'à Antalow : la scission entre le Negus de Gondar et le Ras de Tigré ne lui permit pas d'aller au-delà, dans son premier voyage; et dans le second, la protection même du Ras, dont il avait obtenu toute la faveur, fut impuissante à cet effet. Alvarez parle bien d'une route menant de Frémona, dans la terrasse de Tigré, à Angoté, et par Amhara et Schoa à Débralibanos; mais sa description est très-incomplète, et d'ailleurs il est vraisemblable que les troubles politiques du pays la rendent aujourd'hui tout-à-fait impraticable.

2.° *Par Adowa, Siré et le Lamalmon.* — La seconde route de l'avant-terrasse à Gondar passe par Adowa, Axum, Siré et par le défilé du Lamalmon. C'est la route de commerce la plus fréquentée, et d'après ce que nous venons de dire de la précédente, peut-être n'y en a-t-il pas d'autre aujourd'hui. Les Jésuites portugais la prenaient presque toujours, et postérieurement, Poncet et Bruce l'ont suivie, le premier pour redescendre du haut pays, le second pour y monter.

Il est à remarquer que toute la masse du haut pays abyssinien paraît se projeter davantage au nord, à son extrémité orientale, vers la mer, là où se trouve la terrasse avancée du Baharnagasch. De là elle se prolonge encore,

1 On paie onze pièces de sel pour une charge de chameau de deux cents pièces, neuf pour celle d'un mulet de quatre-vingts pièces, et six pour celle d'un âne. Tout ce qui est porté à dos ou à bras d'homme est exempt d'impôt.

d'abord dans le Hamazen par les montagnes peu élevées et les ravins boisés de Dobarwa, puis par les rameaux bas et déchirés qui s'étendent le long du golfe Arabique, tels que les Monts Habab. Plus on avance vers le nord, plus les roches primitives paraissent à nu.[1]

Montée de la région de Kolla et Mazaga à Gondar, par le Lamalmon. — Or, de cette proéminence de la haute Afrique au N.E. il résulte qu'on peut aussi, sans franchir le passage du Taranta ni monter dans la terrasse du Baharnagasch, se rendre plus directement au Lamalmon par un chemin plus court, à travers Dobarwa. Car, quand par le premier de ces chemins on est arrivé à Axum, on ne continue pas à l'O. à monter vers le Lamalmon; mais il faut au contraire redescendre préalablement dans la province plus basse de Siré, détour qu'on évite par le second chemin. La province délicieuse de Siré paraît former, avec celles de Waldubba, Tcherkin, Girana, Serké, etc., qui l'avoisinent, les vallées antérieures qui bordent au N. les terrasses abyssiniennes, avant qu'elles s'abaissent tout-à-fait dans les plaines de la Nubie.

Cette lisière peut se comparer aux nombreuses vallées longues et étroites qui, sur le revers méridional de la haute Asie, entourent comme d'une ceinture la seconde terrasse de Boutan, de Népaul et de Cachemire, vers les plaines du Bengale. Ici, de même que dans la partie de l'Asie dont nous parlons, de même encore que dans la région des sources du Niger, du Sénégal et de la Gambie[2], des routes de commerce longent à mi-côte le penchant des mon-

1 Mais on peut douter de l'entière exactitude de ce qu'avance Bruce : qu'elles consistent d'abord en basalte, puis en marbre, enfin en granit et en porphyre, et qu'elles forment la région où les orages des environs se séparent et éclatent. Voyez Rozière, Description minéralogique de la vallée de Kosseir, dans les Mémoires sur l'Égypte, t. III, p. 227; et *Valentia, Trav., II, p.* 294.

2 Comparez l'Itinéraire de Mungo Park.

tagnes. Non-seulement cette analogie, mais l'étude attentive et comparée de tous les itinéraires, permet de croire que cette barrière de montagnes, qui, du S.E. au N.O., flanque le revers septentrional de l'Abyssinie, se compose d'un grand nombre de chaînes parallèles et de vallées longitudinales.

Eaux courantes; étranglemens. — Par ces chaînes, les eaux vives de l'Abyssinie se fraient mille passages pour aller toutes se réunir plus bas dans le lit du Nil. Elles forment, en perçant les montagnes, en passant sur les rochers, ces étranglemens, ces bouches étroites et escarpées, ces rapides violens, dont le Tacazzé (c'est-à-dire le terrible) a, dit-on, reçu son nom. Les bras les plus considérables à l'O.[1] produisent les célèbres cataractes du Nil, qu'on a, de tout temps, décrites plutôt comme une merveille que comme un phénomène naturel, qui pourtant se reproduit le même dans tous les systèmes hydrographiques, lorsque les fleuves ont à franchir les rebords des grands plateaux d'où ils s'élancent.

Passage du Lamalmon. — Aux rives de l'impétueux Anzo, l'un des innombrables affluens gauches du Tacazzé, dans la province de Waldubba (vallée des hyènes), commence la montée du pied sauvage des monts au passage du Lamalmon. Des rangées de montagnes s'élèvent de plus en plus haut les unes derrière les autres, en forme d'ambas ou de tables, dans la direction de l'E. à l'O. : on les appelle Schahagaanah [2]. Le deuxième jour on atteint le premier gradin des Alpes abyssiniennes, le Guca ou Guza [3] des Portugais, à l'endroit appelé aujourd'hui, selon Bruce, Ta-Guzait. D'après Tellez, on y arrive par une montée rapide d'une demi-journée, sur un chemin en zig-zag. Au-dessus il y a une assise unie et étendue, où les caravanes font halte

1 *Rennell, Appendix*, dans *Mungo Park, Trav.*, p. LXXVII.
2 *Bruce, Trav., 2. ed., t. V, p.* 368.
3 *Ludolfi Hist. æth., l. I, c.* 6.

pour se reposer. Le jour suivant, le chemin longe sans cesse la crête entre d'affreux précipices, jusqu'à la vaste croupe de Saint-Michel. Là on respire déjà l'air frais des montagnes, tandis qu'au pied du Guca, qui est la base du Lamalmon, c'est encore la chaleur pesante, accablante des tropiques. Du plateau de Saint-Michel un dernier pas, montant par degrés le long d'une paroi de rochers, conduit au col même du Lamalmon.

Le faîte. — Quelque effrayant que soit l'aspect raide et escarpé du revers septentrional des montagnes, en haut on entre de plain-pied dans une grande plaine, qui se prolonge à plusieurs journées de marche, par le Woggara, où croît d'excellent blé, jusqu'au lac de Tzana et à Gondar. Cette plaine constitue la terrasse supérieure de l'Abyssinie, que caractérisent de gras pâturages, un sol fertile en grains et le manque absolu de bois.

Du haut du Lamalmon, que les Portugais élèvent dans leurs récits bien au-dessus de tous les sommets des Pyrénées et des Alpes, on aperçoit vers le S. les monts encore plus hauts de Samen et d'Amhara. En même temps la vue plane à l'E. et au N. E. sur les montagnes et les plateaux de Tigré, qui ne semblent d'ici que des collines au fond des plaines. [1]

Monts Samen. — Les hauts monts Samen, qui courent du S. E. au N. O. dans une étendue de près de seize milles, sont le prolongement S. E. de la chaîne que traverse le passage du Lamalmon. C'est un groupe de sommets très-élevés, faisant la limite politique entre les plaines déjà si hautes de Tigré à l'E. et l'empire d'Abyssinie ou royaume de Gondar, dans le plateau supérieur à l'O. Il donne son nom à toute la province limitrophe, et est habité par le peuple pasteur des Agows, qui parlent une langue particulière et possèdent de grands troupeaux dans un pays riche en pâ-

1 Tellez, dans Ludolf, Comment., fol. 105; et Thévenot, Rec., p. 17.

turages. Le pied oriental, très-pierreux, borde le Tacazzé supérieur, qui coule dans un lit profond et encaissé par des rochers. À l'endroit où on le passe pour se rendre à Guinsa, sur la rive gauche, du côté de Gondar, il a trois cents aunes anglaises de large [1]. Mais souvent aussi il est rempli de rochers et de bas-fonds, au point qu'on peut le passer à gué et presque de pied sec. La description de son lit, telle que Salt nous l'a donnée, semble indiquer un de ces systèmes de fleuves non encore entièrement développés.

Neiges. — Les deux cimes principales de tout le groupe des monts Samen, appelées Béyeda (à l'E. du Lamalmon, sous le même parallèle) et Amba-Hay, étaient couvertes de frimas au mois d'Avril [2]; et lorsqu'en Octobre M. Pearce franchit ces montagnes, il tomba une forte neige : il n'était pas rare d'y trouver dans le creux des vallées de la neige amoncelée et de la glace. Ainsi, dans cette partie du moins de l'Abyssinie, ce n'est pas un phénomène aussi inouï que Bruce voudrait le faire croire [3]. Et comme la limite des neiges peut servir, jusqu'à un certain point, à évaluer l'élévation absolue des terres; comme, d'ailleurs, nous aurions pour la latitude de l'Abyssinie un point de comparaison dans les Cordillères d'Amérique, il est intéressant d'examiner jusqu'à quel point est fondée l'ancienne assertion : que les crues du Nil sont causées par la fonte des neiges dans ces montagnes de l'Éthiopie.

Mais en rapprochant avec soin tous les témoignages, on reste convaincu qu'il n'y a nulle part en Abyssinie, non plus que dans l'Éthiopie supérieure, des neiges perpétuelles, et que les sommets isolés qui se couronnent quelquefois de frimas, sont en très-petit nombre. Nous avons déjà dit plus haut

1 Salt, Voyage, p. 281, 354.
2 Salt, Voyage, p. 350, 297.
3 Selon lui, il n'y aurait point de neige à l'O. du Tacazzé, ce qui est inexact d'après Salt. *Bruce, Trav., III, p.* 311.

que Bruce niait qu'il y ait des neiges à Naréa. Il n'y en a pas non plus aux sources du Nil : il y tombe seulement de la grêle [1]. L'abbé Grégoire, d'Ambara, fut très-étonné en voyant pour la première fois de la neige dans les Alpes du Tyrol : il l'appela *harritz* (farine). Les annales d'Abyssinie rapportent, comme un fait très-extraordinaire, que de la neige était tombée quelquefois près du lac de Dembéa ; singularité d'où le village Zinzenam aurait reçu son nom [2]. Salt nous apprend qu'au mont Samen on désigne la neige par le mot *berrik*. Le Ras Welléta Salassé, s'étant emparé du haut Amba-Gédéon ou rocher des Juifs, en trouva le sommet couvert d'une sorte de verre, comme il s'exprimait faute de terme pour désigner la glace, qui ne saurait donc être bien commune dans le pays [3]. Enfin, s'il est vrai que les esclaves nègres, interrogés, dans les marchés du Caire, sur l'intérieur de l'Afrique, ont fréquemment affirmé qu'il y a de la neige dans leur pays, ils disent la même chose du Darfour, où pourtant Browne n'en put trouver la moindre trace. En général, il faut se méfier de l'imagination mobile des nègres, qui se persuadent facilement de reconnaître les objets dont on leur parle pour les mêmes qui se trouvent dans leur pays, et desquels on peut ainsi tirer presque à son gré toute sorte de réponses [4]. Toutefois Ptolémée parle déjà de neiges qui se trouveraient aux Monts de la Lune.

Montée de la Kolla de Ras-el-Fil à Gondar. — Outre les routes qui partent de la côte, il en est d'autres qui mènent à Gondar en partant de Sennaar. L'une s'élève de la Kolla de Ras-el-Fil, par Tcherkin et le défilé de Moura, dans la plaine de Dembéa, grimpant par un déchirement des mon-

1 *Bruce, Trav., t. V, p.* 256.

2 *Ludolfi Hist. æth., l. I., c.* 5, et *Comment., fol.* 100.

3 Salt, dans *Valentia, t. III, p.* 59.

4 Seetzen, dans la Correspondance mensuelle de M. de Zach, 1808 et 1809 (allem.).

tagnes, là où l'Angrab, affluent gauche du Tacazzé, s'élance de la haute terrasse vers les plaines. Bruce prit cette route à son retour.

Après un premier jour de marche au N. de Gondar, dans les plaines, le second jour déjà le haut pays retombe en escarpemens vers le bas, au défilé pierreux de Moura [1]. Le quatrième jour on passe un second défilé, celui de Dao Dobba, entre des parois de rochers; après quoi l'air pur des hauteurs est remplacé par une chaleur étouffante, et les premiers champs de *dora* paraissent, ainsi que des troupes de singes dans les bois. On continue à marcher à travers d'épaisses forêts, lesquelles manquent absolument au haut pays, jusqu'à ce qu'on arrive dans la large et montueuse vallée où est située la ville de Tcherkin, sur le Djibbel-Myrat, rivière qui faisait jadis la limite entre Sennaar et l'Abyssinie. Lorsqu'on prend cette route en amont, c'est jusqu'ici seulement qu'on peut employer le chameau [2]; mais plus loin il faut le remplacer par des bêtes de somme, qui conviennent mieux à ce pays de montagnes.

Au-dessous de Tcherkin, on marche six à sept jours par des vallées montueuses, par des torrens encaissés dans des lits de rochers, par d'épaisses forêts de roseaux et d'arbres. D'innombrables troupes de bêtes féroces, d'éléphans, de rhinocéros, de sangliers, de buffles, de singes, font de cette contrée un pays de chasse. Puis vient la plaine de Hor-Cacamot [3], qui s'étend d'un trait jusqu'à Sennaar en Nubie; où le manque d'eau se fait sentir; où il y a du sel gemme; où soufflent les vents brûlans du désert (Simoon).

Montée de la Kolla de Giesim à Gondar. — Une autre route de Sennaar à Gondar, plus courte, et qui serre de plus près la lisière inférieure de la terrasse alpestre, est celle

1 *Bruce, Trav., 2. ed., t. VI, p.* 207.
2 *Bruce, Trav., t. VI, p.* 245, 2. *ed.*
3 *Bruce, Trav., 2. ed., t. VI, p.* 261.

qu'a suivie Poncet, lorsqu'il monta de la Kolla de Giesim, par Serké et le pas de Girana, dans la plaine de Dembéa. Giesim était (en 1698) à égale distance de Sennaar et de la frontière d'Abyssinie. De là on commence à s'élever peu à peu au-dessus de la plaine; et dans le canton appelé Erdeb paraissent d'abord les forêts de tamarins [1], si touffues que les rayons du soleil ne peuvent percer leur feuillage toujours vert. Sur la rivière qui faisait la limite entre Sennaar et l'Abyssinie, est situé Serké, entouré de montagnes. A partir de là, l'Abyssinie s'élève graduellement, et sans interruption, en montagnes qui affectent la forme des ambas, et dont la plate-forme est parfaitement cultivée, nulle part déserte, et prodigieusement peuplée. Un endroit succède de près à l'autre; et les vallées de Giesim jusqu'à Abiad, dans une montée de trois journées de marche, sont toutes couvertes de plantations de coton, comme dans la terrasse de Tigré à Adowa; mais au-delà elles disparaissent entièrement [2]. Le cinquième jour d'une marche toujours ascendante, on rencontre le Gandova, moins large que la Seine à Paris, mais qui roule entre des montagnes ses eaux profondes et impétueuses. Après lui viennent encore deux autres cours d'eau. Le sixième jour on monte d'une plaine embellie de grenadiers, à la gorge escarpée de Girana, au pied de laquelle on est obligé de laisser les chameaux, tout ainsi qu'au bas du Taranta, aux monts Duan, à Tcherkin, et de même qu'aux défilés qui, dans le nord de l'Inde, mènent de Bember à Cachemire et de Penghir à Balk. De cet endroit le climat devient tempéré et on respire l'air des hautes Alpes [3]. Le chemin s'élève encore pendant deux jours, par des défilés rudes et difficiles, entre des montagnes superposées les unes aux

1 Poncet, Voyage, dans les Lettres édif., Rec. IV, p. 50.
2 Poncet, dans les Lettres édif., Rec. IV, p. 57.
3 *Bruce, Trav., t. III, p.* 496.

autres, jusqu'à la haute plaine, où l'on atteint Gondar le troisième jour.

Montée de Tigré, par Angoté et Amhara, dans la terrasse supérieure.—Pour achever l'énumération des gorges et des défilés à nous connus qui mènent dans l'intérieur de l'Abyssinie, il nous reste à dire un mot de ce chemin qui de la terrasse de Tigré s'élève, comme nous l'avons déjà dit plus haut, par Angoté et Ambara dans la haute terrasse des Alpes abyssiniennes. Ce chemin ne nous est connu que par Fr. Alvarez, qui, en 1520, alla en ambassade dans ce pays, avec don Rodrigo de Lima. Sa relation est assez confuse; il n'indique avec précision ni les distances, ni les journées de marche; bien des choses ne sont racontées que sur ouï-dire. Et comme il réservait sa principale attention aux couvens, aux moines et à de prétendus miracles, son récit, peut-être même interpolé par des Jésuites postérieurs, fournit peu de notions pour la connaissance du pays. Voyons pourtant.

De la terrasse de Tigré vers la province limitrophe de Dóba [1], on franchit plusieurs gorges et rangées de montagnes, coupées par des vallées très-fertiles, où la moisson et les semailles se succèdent incessamment toute l'année. A la rivière Sabalété est la frontière entre Tigré et la haute terrasse montueuse d'Angoté, qu'on gravit à Corcora d'Angoté par une gorge rapide [2] où le chameau ne peut plus avancer. En haut on se trouve dans une vaste plaine, dont les habitans parlent une autre langue (l'amhara, par opposition au tigré?), et cultivent de riches champs de maïs et de teff. Cette culture disparaît plus à l'intérieur, et avec les Alpes d'Amhara succède la région des pâturages [3], jusqu'aux ravins sauvages qui redescendent vers les vallées profondé-

1 *Fr. Alvarez, Hist. de Etiopia, fol.* 58.
2 *Fr. Alvarez, Hist. de Etiopia, fol.* 63.
3 *Idem, fol.* 82.

ment creusées des affluens supérieurs du Nil, dans la province de Schoa.

Nous nous arrêtons à regret, mais ce morceau peut suffire pour donner une idée de la manière de notre auteur. Il a donc prouvé, en suivant avec une scrupuleuse exactitude la trace des voyageurs, que l'Abyssinie est une terre très-élevée au-dessus du niveau de la mer, une sorte de forteresse hérissée de montagnes tout autour; mais dont les diverses terrasses paraîtraient de hautes montagnes elles-mêmes, si leur masse se montrait isolée. Quel est le caractère de ce plateau remarquable, quelle est sa configuration, quelles sont ses productions; c'est ce que M. Ritter nous apprend au commencement du chapitre suivant. De là il passe à l'énumération et à la description des provinces qui forment l'empire d'Abyssinie, ou plutôt les trois États indépendans dont il se compose aujourd'hui, savoir: le royaume de Tigré, avec la province du Baharnagasch qui en dépend; l'empire d'Amhara, dont Tigré est un démembrement; et les provinces d'Éfat et de Schoa, enlevées à l'Abyssinie par les Gallas. Puis ensuite nous trouvons des détails pleins d'intérêt sur les Abyssins, leurs mœurs et leur histoire, ainsi que sur ces sauvages hordes de Gallas qui sont venues les assaillir par le sud.

Un quatrième chapitre contient la description de la lisière plus ou moins large qui s'étend sur le penchant et au pied des revers oriental et septentrional de la terrasse d'Abyssinie, vers la mer Rouge ou vers la Nubie. D'un côté c'est le Samhara, littoral aride, sablonneux, brûlant, habité par les nombreuses tribus du peuple pasteur et pillard des Danakils. De l'autre c'est une région humide, appelée dans le pays Kolla ou Mazaga, c'est-à-dire les basses terres. Elle est couverte d'épaisses forêts marécageuses, au sol noir et

gras, à l'air étouffant, peuplées de reptiles, de gibier, d'animaux féroces, et du peuple presque aussi féroce des Schangallas. Ce sont des nègres, chasseurs ou pêcheurs, la plupart idolâtres, et constamment en guerre avec les Abyssins, leurs voisins du plateau méridional.

Enfin, M. Ritter nous fait connaître ce que nous savons de la partie de l'Abyssinie située à l'O. du Nil. Malgré le peu de renseignemens, il fait voir, en suivant les voyageurs qui s'y sont rendus soit du Darfour, soit du Kordofan, soit enfin de Sennaar en s'avançant entre les deux grands bras du Nil (le Nil bleu et le Nil blanc), que ce groupe occidental forme une terrasse élevée du plateau central de l'Afrique, tout comme le groupe oriental, dont il n'est vraisemblablement que la continuation.

A cette description, dont nous venons d'indiquer seulement les principaux traits, nos lecteurs ne trouveraient peut-être qu'un reproche à faire: c'est qu'il n'y est question qu'occasionnellement, et nulle part d'une manière principale, du Nil, qui pourtant a ses sources dans ce pays. Mais ce reproche n'en est un que pour qui ne connaît pas l'ouvrage de M. Ritter. En effet, il commence sa description de l'Afrique non par le plateau central, qui nous est absolument inconnu; mais par la description de ses flancs et de ses pentes, jusqu'à ce qu'elles atteignent soit la mer au sud, à l'est et à l'ouest, soit les plaines de la Nubie, du Soudan et du Sahara au nord. Ce n'est qu'alors qu'il s'attache au cours des grands fleuves. Il les suit de gradins en gradins, dans tous leurs principaux embranchemens, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, en y rattachant tous les pays qu'ils traversent. C'est là que le Nil trouve sa place avec la Nubie et l'Égypte; comme la rivière Orange, comme le Sénégal et la Gambie, comme le Niger, et leurs bassins respectifs. Après quoi il décrit, avec non moins d'exactitude géographique pour les détails et de talent divinatoire

pour l'ensemble, les déserts du Sahara dans les terres basses du continent, et enfin le groupe de montagnes isolé que forme l'Atlas, avec les provinces qui s'étendent à ses pieds jusqu'au bords de la Méditerranée.

Assurément, avec cette méthode, il ne suffit pas de quelques pages pour décrire à la hâte un pays. Mais, outre qu'on apprend ainsi du moins à le connaître véritablement, sa description prend tout le charme d'un voyage; un plus grand presque, oserai-je dire, parce qu'on jouit doublement, en voyant par l'œil sévère et pénétrant de la critique un tableau qui n'a rien perdu de la fraîcheur et de la vie qui l'anime dans la nature. Aussi, quelque défiance que nous inspire notre travail, qui est plutôt une refonte complète qu'une simple traduction, et dont nous ignorons si M. Ritter serait pleinement satisfait, nous osons inviter nos lecteurs à en juger par eux-mêmes d'après l'extrait que nous venons de mettre sous leurs yeux. Nous ne craignons pas que leur jugement soit défavorable à l'auteur que nous admirons, ni que la comparaison avec ce que nos géographes ont écrit de mieux lui nuise en aucune manière.

H. K.



Législation.

PROCÈS POLITIQUE EN ALLEMAGNE.

« C'est en Allemagne, a dit récemment un jeune professeur auquel une grande tâche a été léguée[1], c'est en Allemagne que doit se vider le procès entre la liberté et le despotisme. » Est-il vrai que l'Allemagne soit appelée à jouer, dans notre civilisation moderne, un rôle aussi élevé? Le fait est qu'elle semble le croire et s'y préparer. A l'heure où nous parlons, des élections ont lieu dans plusieurs petits États constitutionnels de l'Allemagne méridionale. Traversez le Rhin, écoutez les entretiens des hommes de toutes les classes, voyez-les se répéter avec orgueil les noms des candidats de l'opposition qui ont triomphé simultanément dans plusieurs colléges électoraux, et dites si les élections décisives de Novembre 1827 et de Juillet 1830 ont excité en France un intérêt plus populaire et plus unanime. Nous le disons avec plaisir, parce qu'on aime à voir les peuples se donner la main, lorsqu'il s'agit de choses grandes et nobles; l'Allemagne actuelle est pleine d'avenir, et le moment n'est pas éloigné où elle aussi fera insérer au livre de l'histoire quelques-unes de ces pages qui font battre les cœurs généreux.

On a souvent répété que la liberté ne s'improvisait pas chez un peuple, et que, pour en être digne, il fallait l'avoir conquise. Sous ce rapport, l'Allemagne n'est pas à son début; et tandis que nous luttions en France contre un pouvoir immoral, plusieurs de ces monarchies constitutionnelles qui se développent sur nos frontières avaient aussi leurs combats

1 M. Saint-Marc-Girardin, suppléant de M. Guizot à la faculté des lettres; voyez Revue de Paris, t. XXI, troisième livraison.

parlementaires et leurs procès politiques. Là se trouvaient aussi de ces ames pures et désintéressées qui ont assez de foi en la liberté pour lui donner des gages alors même que la sympathie de leurs compatriotes n'est pas là pour les dédommager des rigueurs du pouvoir; car, s'il est beau de se dévouer pour la liberté, c'est surtout aux époques où un peuple d'ilotes vient opposer aux efforts qu'on fait pour lui, tantôt sa froide indifférence, tantôt ses sarcasmes cyniques. Or, nous voudrions ne pas le dire, mais la vérité nous oblige de l'avouer tout bas, tous les peuples semblent condamnés à subir ces périodes de scepticisme : et si nous étions tentés de sourire de pitié en voyant la population espagnole s'unir aux sbires de Ferdinand contre les hommes héroïques qui viennent briser ses fers, souvenons-nous qu'il fut un temps où en France aussi la liberté ne trouvait plus de sympathie, et où les peuples se disaient entre eux que la France avait dégénéré. Une nation ne saurait être méprisable; si vous la trouvez petite et vile, dites qu'elle est malheureuse.

Le procès politique dont on va lire un aperçu, est un de ces événemens qui pourraient faire douter de la grandeur morale d'un peuple. Il faut le dire en l'honneur de notre France; jamais, au plus fort des saturnales de la restauration, elle n'a présenté le spectacle d'une servilité aussi complète et aussi décourageante. Alors, du moins, quelques nobles débris avaient surnagé dans le grand naufrage de nos libertés, et l'indépendance de notre magistrature semblait protester contre l'avilissement universel. Ici point de consolation semblable : tout est petit et ignoble, la magistrature obéit avec docilité à des injonctions où le despotisme est poussé jusqu'au ridicule, et si l'énergique profession de foi d'une illustre université ne venait jeter quelques lueurs sur ce pâle tableau, il faudrait en détourner les yeux avec dégoût.

Le nom de l'accusé est aujourd'hui célèbre dans l'Allemagne constitutionnelle. Parlez à un patriote allemand de liberté et de constitution, de débats parlementaires et de députés courageux, et parmi les noms qu'il vous citera, sera placé au premier rang celui d'Ernest-Émile Hoffmann, député à la seconde chambre des États-généraux du grand-duché de Hesse-Darmstadt. Lors des troubles assez graves qui ont éclaté récemment sur plusieurs points du grand-duché, il lui a suffi d'interposer entre le pouvoir et le peuple sa voix populaire, pour apaiser les troubles et faire renaître l'ordre. C'est lui qui fut nommé rapporteur de la commission chargée de faire entendre à un prince prodigue, au sujet de sa liste civile, des vérités sévères et des conclusions plus sévères encore. Et malgré sa position hostile vis-à-vis du gouvernement, c'est son nom que la bourgeoisie de Darmstadt a placé à la tête de la liste des candidats à la charge de maire (*Bürgermeister*). *Pendant l'instruction même de son procès*, il fut élu membre du conseil municipal de la même ville, et son élection ayant été cassée par le ministère sous prétexte d'un vice de forme, il fut réélu de nouveau à la majorité de 839 voix sur 1014 votans. Cette haute popularité est justifiée par toute la carrière de Hoffmann. En 1814, lorsque l'Allemagne entière se souleva pour la cause qu'elle croyait être celle de la civilisation, Hoffmann arma et équipa six volontaires, et les entretint à ses frais pendant toute la durée de la campagne. Lors de la disette de 1817, il fit d'immenses sacrifices pécuniaires pour soulager la misère des classes inférieures. De tels actes sont à eux seuls des apologies. Nous passons à celui qui lui valut des poursuites judiciaires.[1]

1 Nous en empruntons les détails au recueil officiel publié par l'accusé sous le titre : *Actenmässige Darstellung nebst Vertheidigung in Untersuchungssachen gegen den grossherzoglich-hessischen Commerzienrath Ernst Emil Hoffmann in Darmstadt, wegen Einmischung in die Wahlen der Abgeordneten zum Landtage von* 1826, *und wegen*

Lors des élections qui eurent lieu au commencement de 1826 dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, Ernest-Émile Hoffmann adressa à tous les électeurs des assemblées primaires des provinces de Starckenbourg et de la Hesse supérieure une lettre lithographiée à l'imprimerie du gouvernement, et conçue en ces termes :

« Monsieur, si vous avez quelque influence à exercer dans les élections qui vont avoir lieu, conseillez aux électeurs de choisir pour député un homme indépendant, d'une probité reconnue, connaissant les besoins locaux, et capable de s'occuper franchement et sans crainte du bien de son pays. Par là vous satisferez au vœu de notre bien-aimé et vénérable grand-duc et aux intérêts de votre pays, et vous vous acquerrez des droits à la reconnaissance et à l'amour de vos concitoyens.

« Comme je ne puis affranchir cette lettre plus loin qu'au chef-lieu de votre arrondissement, vous aurez la bonté d'excuser le restant du port que je mets à votre charge.

« Recevez l'assurance, qu'aucun autre intérêt que le bien du pays n'a pu engager à cette démarche

« Votre dévoué serviteur,

« *Ernest-Émile Hoffmann.* »

Presque en même temps Hoffmann répandit dans les mêmes provinces la lettre suivante :

« Monsieur, comme vous auriez de la peine à chercher dans la grande liste des éligibles du pays ceux qui appartiennent à votre canton, je prends la liberté de vous envoyer l'extrait ci-joint, en vous priant de le communiquer aux autres électeurs.

« Je suis avec considération, etc. »

Qu'on mette ces deux lettres sous les yeux d'un juge français, fût-il choisi parmi les partisans les plus décidés des

Propalirung eines Ministerial-Rescripts; Copieen gerichtlicher Actenstücke. Darmstadt, 1829.

doctrines vaincues en Juillet, elles ne lui inspireront autre chose que de l'étonnement sur la modération de ce député de l'opposition, dont l'influence sur les élections se borne à recommander des hommes *indépendans* et familiarisés avec les *besoins locaux*, et à faire connaître à des électeurs indifférens et peu éclairés les noms des éligibles de leur canton, sans en désigner aucun à leur choix.

Telle ne fut point la manière de voir du ministère hessois, à la tête duquel se trouvait feu M. de Grolman, l'un des plus illustres criminalistes de l'Allemagne. Fort de sa haute érudition et de sa sagacité pénétrante, appuyé sur la constitution hessoise, à laquelle il ne dédaigna pas d'accoupler les passages du Digeste et du Code sur la *lex Julia Majestatis*, ce grand théoricien conçut les raisonnemens suivans, qu'il adressa en forme de rescrit[1] au tribunal de Darmstadt:

1.° Un article de la constitution du pays décide que le commissaire nommé par le gouvernement aura *seul* le droit de rendre les électeurs attentifs aux devoirs qu'ils ont à remplir. Donc Hoffmann a commis un empiétement coupable sur les attributions de ce fonctionnaire.

2.° Les électeurs prêtent serment avant d'entrer en fonctions. Or, imposer ses conseils à une personne qui va prêter serment, c'est violer ses droits et le respect dû au tribunal qui reçoit cet acte.

3.° Hoffmann recommande aux électeurs des hommes *indépendans et d'une probité reconnue.* Par ces mots il exclut évidemment de l'élection les fonctionnaires du gouverne-

1 Cette pièce, qui peut faire juger du degré d'indépendance dont jouissent les tribunaux dans ces États qui se qualifient de constitutionnels, se termine par ces mots : « C'est avec une juste et profonde indignation que S. A. R. le grand-duc a vu l'abus que le député Hoffmann a fait de son auguste nom, et comme elle désire prévenir pour toujours le retour d'une démarche semblable, il lui a plu de décider qu'une instruction judiciaire soit intentée à ce sujet, et que cet abus soit constaté et puni, laissant aux tribunaux le soin de décider quelle est la peine qui convient à un tel délit. »

ment (!), et commet ainsi une offense grave envers une classe qui mérite le respect.

4.° Hoffmann assure aux électeurs des campagnes (*das Landvolk*), qu'en suivant ses conseils, on remplira les vœux du grand-duc. Or, il n'avait aucune mission de Son Altesse Royale pour affirmer une chose semblable. Donc l'auteur de la circulaire a commis le crime de lèse-majesté, en abusant du nom auguste de son souverain.

5.° En désignant aux électeurs les personnes éligibles dans leur canton, Hoffmann exclut de l'élection les candidats domiciliés dans d'autres cantons; ce qui contient une violation directe de l'article de la constitution qui permet de choisir les députés parmi tous les éligibles du pays.

En voyant ce rare effort de logique universitaire, n'est-on pas tenté de dire avec Toinette[1] : *Vivent les colléges d'où l'on sort si habile homme!* Malheureusement ici le logicien était un ministre, et ses sophismes officiels étaient plus nuisibles que les dissertations de M. Thomas Diafoirus contre la circulation du sang.

Tout fier d'avoir frappé ce petit coup d'État, M. de Grolman fit aussitôt annoncer à tous les conseils cantonaux que *le député Hoffmann était poursuivi devant les tribunaux*, et s'apprêta à le faire exclure de la Chambre en vertu d'un article de la constitution, d'après lequel aucune personne accusée de crimes ou de délits ne peut faire partie de l'une ou de l'autre Chambre, à moins d'avoir été complétement acquittée.

Les poursuites judiciaires commencèrent le 7 Juin 1826. Étonné sans doute de l'absurdité de l'accusation, et pensant qu'il suffira d'une simple requête pour la détourner, Hoffmann adresse au tribunal un acte de ce genre. Il commence par y établir quelques principes élémentaires du gouvernement représentatif, tels que le droit accordé aux députés

1 Malade imaginaire, acte II, scène 6.

de contrôler les actes de l'administration, et celui qu'a tout citoyen de s'intéresser aux opérations électorales. Du premier de ces principes il résulte qu'il importe de choisir pour députés des hommes qui n'aient pas un intérêt né à défendre le pouvoir; quant au second, si l'on voulait le contester, l'accusé se contenterait de présenter une circulaire émanée du ministère de l'intérieur, où l'on traçait aux commissaires le mode à suivre pour influencer les élections dans un sens ministériel. Passant ensuite en revue les cinq chefs d'accusation, Hoffmann les réfute successivement par des argumens que nous ne croyons pas devoir reproduire ici, parce qu'ils se devinent d'eux-mêmes. Les doctrines émises par l'accusé dans cette défense, frappent par leur modération; c'est ainsi que, relativement au reproche d'avoir voulu exclure de l'élection les fonctionnaires, Hoffmann professe l'opinion que la présence des fonctionnaires est toujours nécessaire dans une Chambre, et prouve en fait qu'il a recommandé lui-même verbalement un grand nombre de fonctionnaires au choix des électeurs. Le reproche auquel l'accusé est le plus douloureusement sensible, est celui d'offense envers la personne du grand-duc; il oppose à cette imputation l'histoire de sa vie entière et son dévouement notoire envers Son Altesse Royale. Afin de montrer combien il était affecté de l'idée d'avoir déplu à ce prince, Hoffmann lui adressa une copie de sa requête, avec une supplique pleine des sentimens les plus respectueux et les plus loyaux; les seules conclusions qu'il y prenait, étaient le désir de voir Son Altesse Royale convaincue de son respectueux dévouement envers elle, et la prière de lui fournir l'occasion d'en donner de nouvelles preuves.

Pour détruire l'effet de l'avis bénévole donné par le ministère aux conseils d'arrondissement, Hoffmann se vit dans l'obligation de faire lithographier et publier ces deux actes, accompagnés des pièces justificatives. Il ne se doutait pas

que cette démarche donnerait matière à une nouvelle accusation. Aussitôt après la publication, le ministère enjoignit au tribunal de faire une enquête pour découvrir de quelle manière Hoffmann s'était procuré la circulaire ministérielle sur les élections; en même temps l'ordre fut donné d'ajouter aux nombreux griefs imputés à l'accusé, celui de publication (*Propalirung*) d'un rescrit ministériel; car, suivant la puissante argumentation des jurisconsultes à la solde du pouvoir, quel que fût l'employé qui avait trahi son devoir, il y avait complicité de la part de l'accusé, et elle était établie par le seul fait de la possession de la circulaire.

Quant au gracieux souverain dont Hoffmann avait cru, par sa supplique, désarmer la colère, il fit dire au tribunal, par l'organe du ministre de l'intérieur, que *quels que fussent les faits allégués par l'accusé pour justifier de la pureté de ses intentions, Son Altesse Royale ne s'en sentait pas moins disposée à exiger la répression judiciaire de l'abus qu'on avait fait de son auguste nom.*

Déjà, s'il faut en croire la rumeur publique d'alors et les nouvelles que les journaux donnèrent sans essayer de les démentir, le tribunal avait décidé qu'il n'y avait pas lieu à suivre, et se disposait à faire savoir au ministère que, la cause ne présentant pas de corps de délit, on ne pouvait diriger de poursuites contre Hoffmann. La lettre ministérielle changea la résolution des juges, et après une nouvelle délibération, qui dura plusieurs semaines, ils décidèrent la continuation de la procédure. Contrairement à la pratique ordinaire des tribunaux allemands, les votes individuels ne furent pas communiqués au défenseur; seulement il put voir sur la minute de l'arrêt que plusieurs juges, en indiquant à la suite de leur signature *que la résolution avait été prise par la majorité*, avaient voulu manifester par là leur désapprobation.

A partir de cet instant, les poursuites contre Hoffmann

prirent un caractère plus déterminé; nous croyons inutile d'en énumérer ici les détails. Nous dirons seulement que deux jours après la décision qui avait ordonné d'intenter une procédure spéciale contre l'accusé, cet acte fut envoyé officieusement à la Chambre des députés, qui prononça à une petite majorité l'exclusion de Hoffmann.

L'interrogatoire de l'accusé est une pièce curieuse : nous en citerons quelques passages.

Demande. Reconnaissez-vous être l'auteur de la lettre que nous mettons sous vos yeux? *Réponse.* Oui.

Reconnaissez-vous surtout ce passage : « Conseillez aux électeurs de choisir pour député un homme indépendant? » — Ayant reconnu toute la lettre, il est évident que je dois en reconnaître aussi les divers passages.

Vous dites donc de même de ce passage : « Par là vous satisferez au vœu de notre bien-aimé grand-duc? » — Je ferai la même réponse.

Quelle raison vous a engagé à répandre cette lettre? — Le bien de mon pays.

De quelle manière pensiez-vous que votre lettre contribuerait au bien du pays? — Je pensais qu'elle inspirerait à ceux auxquels elle s'adressait l'intérêt que je ressens moi-même pour la chose publique.

Pensiez-vous donc que des recommandations venant de vous devaient nécessairement avoir un grand poids dans le pays? — Non.

Mais s'il était vrai que vous n'eussiez pas cru que vos conseils feraient de l'impression, votre démarche n'aurait plus eu aucun but; et comment supposer une pareille chose de la part d'un homme comme vous, qui connaît le prix de son temps et de son argent? — Je suis convaincu que ma lettre aurait réveillé dans tout homme probe un nouvel intérêt pour la constitution dont notre bien-aimé souverain nous a fait présent.

Vous avouez donc avoir pensé que vos paroles feraient de l'effet, et qu'elles atteindraient le but que vous vous proposiez? — J'espérais, comme je l'ai déjà dit, qu'elles réveilleraient l'intérêt pour la chose publique qui commençait à s'éteindre.

Qui vous autorisait à penser que le zèle pour la chose publique était éteint, et qu'il vous appartenait de le ranimer ? — Je crois que dans un instant où de nouvelles élections se préparent, l'intérêt pour le bien du pays doit toujours être plus vif que de coutume; et tout le monde sait qu'il avait considérablement diminué chez nous.

D'après votre lettre vous désiriez que le choix des électeurs tombât sur des hommes *indépendans;* quelle qualité vouliez-vous désigner par là?.... Vous ne pouviez avoir en vue que cette indépendance qui forme l'un des principaux devoirs de tout député, et que les membres des deux Chambres, en entrant en fonctions, jurent de conserver toujours. Dès-lors votre recommandation devenait superflue. — Comme l'édit qui régle les droits des Chambres n'est pas entre les mains de tous les paysans, on ne peut m'imputer à crime d'avoir rappelé dans ma lettre un passage de la loi.

Mais alors, pourquoi n'avez-vous pas, dans votre lettre, ajouté que vous preniez le mot *indépendant* dans le sens que lui donne la constitution? — Je ne pouvais supposer qu'on y attachât un autre sens.

Connaissiez-vous donc particulièrement toutes les personnes auxquelles vous avez adressé les deux lettres? — Non; mais je suis connu dans la province comme un homme qui a toujours été animé des sentimens les plus purs pour son prince et son pays, et dès-lors j'avais le droit d'espérer que ma lettre ne serait pas regardée comme un acte de présomption.

Quel motif vous a engagé à affirmer dans votre lettre

aux électeurs, qu'en suivant vos conseils ils rempliraient les vœux du grand-duc? — J'ai déjà expliqué ailleurs le sens que j'attachais à ces paroles; en les employant, j'étais loin d'avoir pour but de donner un nouveau poids à mon assertion.

Étiez-vous chargé d'une mission particulière de la part de Son Altesse Royale ou de toute autre autorité, pour annoncer une chose semblable? — Non; je ne songeais pas à faire croire à l'existence de cette mission : je suis prêt à l'affirmer sous la foi du serment.

Il est toujours mauvais de révéler les intentions ou les vœux qu'on suppose à des tiers, lorsqu'on n'a pas reçu d'eux une mission ou une autorisation spéciale à ce sujet, parce que les actions seules de l'homme appartiennent au domaine de la publicité, jamais ses pensées ou ses désirs. La faute s'aggrave lorsqu'on fait connaître ces prétendues intentions à un public tout entier; et elle atteint son plus haut degré lorsqu'on les attribue à la personne sacrée du monarque; car ainsi on mêle son auguste nom à des discussions politiques, auxquelles il doit rester étranger. — J'ai déjà répété à satiété que je n'ai jamais feint la mission dont on me parle. Je ne pense pas non plus que la loi défende de dire que celui qui se conduira d'une manière probe et conforme à la constitution que notre souverain bien-aimé nous a octroyée, se conciliera sa faveur; car il serait défendu d'avoir une autre idée sur le compte de ce noble prince, avec lequel j'ai eu plus de cent fois le bonheur de m'entretenir, et dont j'ai ainsi appris à connaître les hautes vertus.

A l'époque où vous avez écrit votre lettre, vous connaissiez les instructions données par le gouvernement aux commissaires chargés de diriger les élections; vous saviez donc que le gouvernement lui-même s'occupait avec activité des affaires électorales, et cherchait à éveiller le zèle des citoyens; pourquoi donc avez-vous cru qu'on eût encore

besoin de votre intervention et de vos recommandations? — La loi ne défendant pas aux simples particuliers de s'immiscer dans les élections, j'ai cru pouvoir faire également cette démarche.

Ne l'avez-vous pas faite exprès, parce vous aviez connaissance des efforts employés par l'administration? — Je n'avais pas d'autre motif que celui que j'ai déjà indiqué, mon désir de réveiller le zèle des citoyens pour les élections.

Vous répondez donc négativement à la question précédente? — Il y a déjà si long-temps que la chose s'est passée, que je ne saurais me rappeler aujourd'hui toutes les idées que j'ai eues en écrivant ma lettre.

Il est impossible d'admettre que vous ne soyez pas dans le cas de donner sur ce point une réponse décisive, parce qu'il n'est pas croyable que vous ayez oublié les motifs qui vous ont engagé à publier votre lettre. Vos refus de répondre me font soupçonner que votre conviction vous forcerait de répondre affirmativement, et que votre démarche avait pour but d'opposer aux efforts de l'administration des efforts contraires. Or, en admettant que vous eussiez voulu vous placer en opposition avec le gouvernement, il était de la plus haute inconvenance de vous étayer du nom du grand-duc, à l'instant même où vous contrecarriez la marche de son ministère. — J'ai déjà dit et prouvé quelle était ma vénération et mon respect pour Son Altesse Royale, et je répète encore que je n'ai pas eu et n'aurai jamais la pensée de rien faire qui puisse contrarier ses vœux. C'était précisément en cherchant à réveiller l'intérêt du public pour la constitution qu'il nous a donnée, que je croyais lui donner une preuve évidente de mon absolu dévonement. Je ne puis permettre qu'on donne une autre interprétation à ma démarche.

Quant au grief d'avoir voulu conseiller aux électeurs de ne pas choisir des fonctionnaires pour leurs représentans,

ce qui sans doute, aux yeux des inquisiteurs hessois, eût été un *cas pendable*, l'accusé fit entendre de nombreux témoins, qui déposèrent que, loin d'avoir jamais donné un conseil semblable, Hoffmann avait au contraire recommandé verbalement au choix des électeurs plusieurs fonctionnaires dont ils citèrent les noms.

L'interrogatoire de Hoffmann avait été long et subtil; on y avait mis en jeu toutes les finesses de l'art; mille questions perfides avaient été faites à l'accusé pour tâcher de lui arracher une parole qui pût donner lieu à l'application de l'une de ces nombreuses lois de lèse-majesté dont fourmille l'arsenal légué par Justinien aux despotes modernes; tout avait échoué contre le sens droit et la franche probité de l'accusé. Cependant, selon les Bridoisons de Darmstadt, *la forme* n'était pas encore satisfaite, et pour juger de l'intensité du délit, il semblait de toute nécessité de s'enquérir auprès de chacun des électeurs qui avaient reçu la missive, de l'effet qu'elle avait produit sur eux. A nous autres profanes, un tel moyen eût semblé bizarre; mais un légiste allemand voit les choses de plus haut, surtout quand il est guidé par les inspirations d'un criminaliste comme M. de Grolman. On fit donc venir les *deux cent soixante-huit* électeurs, auxquels s'était adressé Hoffmann, et on leur demanda :

1.° S'ils avaient occasioné eux-mêmes l'envoi de la lettre, en demandant conseil au député Hoffmann? — La réponse fut négative à l'unanimité.

2.° S'ils avaient pensé, en recevant la lettre, que son auteur avait été chargé de quelque mission relativement aux élections? — La plupart répondirent que non; quelques-uns pensèrent que Hoffmann avait voulu se faire nommer député lui-même (il l'était déjà), d'autres déclarèrent *qu'ils n'avaient pas réfléchi là-dessus;* quelques-uns enfin avaient regardé la lettre comme une impertinence et une insulte.

3.° Quelle signification les témoins avaient attribuée à la

lettre en question? — La majorité répondit qu'elle n'en avait trouvé aucune; d'autres avaient compris qu'il s'agissait d'être élus eux-mêmes; un témoin déclara enfin qu'il avait cru que l'auteur de la lettre était aliéné.

4.° Dans quel sens ils avaient compris les termes « d'homme indépendant et instruit des besoins locaux? » — La plupart déclarèrent que, selon eux, on avait voulu désigner par ces mots un homme capable, indépendant à la fois du gouvernement et des partis. D'autres avaient pensé que ces mots excluaient les fonctionnaires; quelques-uns n'avaient pas du tout compris le mot *indépendant;* enfin un témoin déclara que les deux prénoms *Ernest-Émile*, placés au bas de la lettre, lui avaient fait croire que c'était le prince Ernest-Émile de Hesse-Darmstadt qui avait voulu se faire nommer député.

5.° Si les témoins avaient supposé que l'auteur de la lettre avait eu une mission particulière de S. A. R. le grand-duc? — Réponse négative, avec peu d'exceptions.

La procédure ne fut close qu'au commencement de 1828. Tous les efforts du ministère hessois et de ses suppôts n'avaient abouti qu'à faire ressortir dans un jour plus éclatant toute l'absurdité d'une accusation qu'on serait tenté de regarder comme le comble du ridicule, si les conséquences qu'elle entraînait pour l'accusé et les combinaisons qui s'y révèlent à chaque pas, ne méritaient pàs une épithète plus sévère. Désirant sortir enfin de l'état d'ilotisme politique, dans lequel cette accusation le tenait, Hoffmann s'adressa au grand-duc pour obtenir la cessation des poursuites qui avaient été faites en son nom. Il n'obtint point de réponse. Au mois de Mars, nouvelle pétition; elle a le même résultat. Enfin, au mois de Juillet, Hoffmann déclare ouvertement au ministère hessois que les retards inconcevables qu'on apportait à la décision du procès, lésaient ses intérêts les plus chers. Le tribunal n'eut connaissance de ce nouvel acte qu'au mois de Novembre; Hoffmann l'accompagna d'une

consultation donnée par l'université de Heidelberg sur le cas en question. Nous parlerons de cette dernière pièce avec quelque détail, parce qu'émanant d'une école illustre par ses lumières, et la manière large et franche dont elle comprend la civilisation nouvelle, elle nous a paru être en quelque sorte le dernier mot de l'Allemagne en matière de Droit constitutionnel, et que d'un autre côté elle est une noble et consciencieuse protestation contre les turpitudes dont jusqu'ici nous avons été obligés d'entretenir nos lecteurs.

Abordant franchement la question de sympathie ou de répugnance qui se cachait derrière les argumentations juridiques du ministère hessois, les signataires de la consultation établissent en principe que, dans tout gouvernement assis sur une constitution solide, il se forme nécessairement deux partis, dont l'un ne demande qu'à maintenir, tandis que l'autre veut marcher en avant. Loin de voir dans cette lutte constitutionnelle un symptôme de désordre, les publicistes de Heidelberg la regardent comme une preuve de l'intérêt vivant que les citoyens portent à la chose publique; et à ce titre ils croient que les hommes les plus dangereux pour le prince et pour l'État, sont ces fonctionnaires fanatiques qui, exagérant leur mission, traitent en ennemis tous les partisans des innovations politiques. Rentrant ensuite dans la sphère plus restreinte du Droit positif, les auteurs de la consultation y cherchent en vain une disposition pénale contre les citoyens qui s'immiscent dans les élections; ils prouvent ensuite, avec une logique forte de toute l'évidence que les lumières peuvent ajouter au bon sens, qu'il serait monstrueux de voir une semblable prohibition dans l'article de la Constitution qui accorde aux commissaires du gouvernement le droit exclusif de diriger les élections. « A lui, disent-ils, appartient le droit d'instruire *officiellement* les électeurs de leurs devoirs; mais de là il ne résulte

pas qu'il soit défendu à un autre de faire la même chose: d'ailleurs la démarche de Hoffmann n'avait pas pour but d'exclure l'intervention des commissaires; autrement il faudrait défendre tout entretien, toute manifestation d'opinion au sujet des opérations électorales. « Quant à l'imputation de lèse-majesté, la faculté de Heidelberg établit, en s'appuyant de l'autorité de plusieurs jurisconsultes, entre autres *de Grolman*, les caractères auxquels doit se reconnaître l'existence de ce crime. » Passant ensuite en revue les différens passages de la lettre de Hoffmann, elle démontre dans un style noble et énergique, qu'aucun de ces caractères ne s'y rencontre.

Nous citerons le passage le plus intéressant de la consultation; c'est celui qui est relatif au chef *d'abus du nom du souverain :* il donnera une idée de l'énergie qui anime cette éloquente profession de foi.

« On semble voir une offense envers la majesté du souverain dans cette circonstance, que Hoffmann a exprimé les vœux supposés du grand-duc sans avoir reçu de lui aucune mission à ce sujet, et a fait intervenir ce nom auguste dans des débats politiques.

« Mais nous cherchons en vain dans ce fait un caractère repréhensible, et d'abord nous ne saurions accorder en thèse générale, qu'il fût défendu à une personne d'exprimer les désirs d'une autre. Lorsqu'on connaît quelqu'un, et qu'on a pu apprécier sa façon de penser et d'agir, on peut facilement en venir au point de prononcer que, dans telle circonstance donnée, il eût pensé de telle ou telle manière. C'est ainsi que, par exemple dans la conversation, on se fonde sur ce qu'une certaine personne, que chacun regarde comme une autorité compétente, a sur la matière dont on parle une opinion connue, ou partage avec vous certains désirs; dans ce cas il ne viendra dans l'idée de personne que le tiers en question pourrait se trouver offensé par les sentimens

qu'on lui prête, supposé que ces sentimens ne continssent en eux-mêmes rien qui ne fût susceptible d'être avoué. On ne saurait donc prétendre qu'il soit défendu aux sujets de citer le monarque comme la plus imposante de toutes les autorités, et de déclarer, lorsqu'il s'agit d'idées grandes et généreuses, que telle est sans doute l'opinion du souverain. En matière politique surtout, lorsque la délibération roule sur des objets d'intérêt général, on est naturellement porté à invoquer comme autorité le nom du prince. Et certainement un prince aimé de ses sujets se trouverait contrarié dans ses plus chères intentions, si on voulait l'entourer d'un *nuage oriental*, qui défendrait aux sujets de prononcer même le nom de leur souverain; la confiance délicate qui doit exister entre le prince et les citoyens, ainsi que la noble fiction d'après laquelle les sujets regardent le monarque comme le père du peuple, seraient blessées par l'idée d'un mur de séparation, au moyen duquel tout entretien sur la personne du souverain serait frappé d'un châtiment.... Est-il question d'un texte obscur de la loi fondamentale? Les parties contestantes se fonderont sur le sentiment de confiance que leur inspire la volonté connue du monarque, pour prétendre que leur manière de voir est aussi la sienne. Un citoyen émet-il un vœu pour le bien du pays, ses regards se lèveront vers le souverain, source vivante d'où découle la réalisation du bien-être social. Or, ce qu'on peut dire, il est aussi permis de l'écrire, et c'est en vain que dans la lettre adressée par Hoffmann aux électeurs, nous chercherions à trouver quelque chose qui ressemblât à une violation du respect dû au monarque. »

Les conclusions de la faculté de Heidelberg étaient pour l'acquittement absolu de l'accusé.

Publiée aussitôt par Hoffmann, cette consultation fit dans toute l'Allemagne méridionale la plus vive sensation. Aujourd'hui que des jours meilleurs semblent luire pour ce

pays, elle doit rester à jamais gravée dans les cœurs des patriotes allemands comme un monument d'indépendance et d'honneur national. Un fait bien glorieux pour l'université de Heidelberg, c'est que le *comité de consultation* (*Spruch-collegium*) adopta la résolution *à l'unanimité*. Elle avait été rédigée par le président du comité, M. Mittermaier.

On jugera facilement qu'après un tel acte, le ministère hessois et les tribunaux qui lui étaient dévoués, furent obligés, par un sentiment de pudeur, de cesser les poursuites intentées à Ernest-Émile Hoffmann. Aujourd'hui ce digne patriote a repris sa place aux États-généraux, où il jouit d'une influence beaucoup plus grande encore qu'auparavant.

En terminant notre tâche de narrateur, nous demanderons pardon à nos lecteurs, Français ou Allemands, des tristes détails dans lesquels il nous a fallu entrer. Nous n'eussions jamais pensé à exhumer de tels souvenirs, si nous ne savions pas que c'est en remuant le fumier du despotisme qu'on apprend le mieux à chérir la liberté.

C'était donc là l'*ère nouvelle*[1] que, dans leur langage mystique, les chefs de la sainte alliance promettaient jadis aux braves qui allaient verser leur sang à Lützen, à Bautzen, à Leipzig! Il faut avoir vécu au milieu des Allemands, il faut avoir éprouvé par soi-même tout ce qu'il y a de loyauté et de confiance dans cette généreuse nation, pour comprendre toute la portée de la déception dont elle a été victime. Détruire par des combinaisons politiques les institutions d'un peuple ombrageux et peu confiant dans ceux qui le gouvernent, c'est un acte que certains publicistes pourront qualifier d'adresse; mais rapetisser et courber une

1 « Saxons, Allemands, à partir de 1812 nos arbres généalogiques ne comptent plus pour rien. La régénération de l'Allemagne peut seule produire de nouvelles familles nobles. Entre nous il n'y a d'autre distinction que celle du talent et de l'ardeur avec laquelle on défend la cause sacrée.... Liberté ou la mort! tel est le cri des soldats de Fréderic-Guillaume. » (Proclamations de 1813.)

nation qui, ne soupçonnant pas qu'on puisse la trahir, remet avec une noble abnégation entre les mains de ses rois le fer dont elle s'est servie pour les replacer sur leurs trônes, c'est une politique pour laquelle il n'existe qu'un nom dans la langue de tous les pays. Peut-être de tels enseignemens sont-ils nécessaires; peut-être l'avilissement, comme le malheur, est-il une des transitions par lesquelles les hommes doivent passer pour sentir le besoin d'une *sainte alliance des peuples.*



Psychologie.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE EN ALLEMAGNE.

(*Sixième et dernier article.*[1])

L'*Anthropologie de Heinroth*, par laquelle nous avons terminé notre dernier article, nous conduit par une transition toute naturelle à la *Psychologie d'Eschenmayer*[2]. Ces deux ouvrages se distinguent par la même tendance supranaturaliste et mystique. Nous ne voulons pas dire pour cela que l'un et l'autre suivent partout la même marche et arrivent aux mêmes résultats; au contraire, la *Psychologie d'Eschenmayer* diffère en beaucoup de points essentiellement de l'*Anthropologie de Heinroth;* elle nous présente en général la science de l'ame sous des points de vue nouveaux.

Eschenmayer, professeur de philosophie à Tubingue, est du nombre des écrivains philosophiques les plus productifs de l'Allemagne; nous lui devons, outre la Psychologie dont nous venons de parler, une Philosophie de la religion en trois volumes, un Système de la philosophie morale, un ouvrage sur la Philosophie du Droit en deux volumes, et plusieurs autres ouvrages. Toutes ses productions se ressentent de l'influence profonde que l'étude de Schelling a exercée sur son esprit; il est cependant à remarquer que ses premiers écrits se rapprochaient plus de l'idéalisme transcendant que ceux qu'il a publiés dans les derniers temps. En général, Eschenmayer est toujours resté

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IV, p. 13, p. 152, p. 354; t. V, p. 1; et t. VI, p. 223.

2 Deuxième édition, un volume, in-8.° Stuttgart et Tubingue, 1822.

étranger à cet enthousiasme aveugle et exclusif, qui rend le disciple esclave des opinions de son maître. Il a su apprécier les mérites d'autres philosophes. Jacobi surtout, dont le génie pur et religieux dut avoir pour lui beaucoup d'attraits, n'est pas resté sans influence sur ses opinions philosophiques. Nous ne saurions peut-être mieux définir la place qu'Eschenmayer occupe au milieu des écoles philosophiques de l'Allemagne, qu'en le mettant entre Schelling et Jacobi. Si sa manière d'envisager la nature nous rappelle les idées du premier, son principe de l'intuition immédiate de l'ame nous ramène à l'auteur de Woldemar. Il ne faut pas croire cependant qu'Eschenmayer se soit borné à combiner tant bien que mal les opinions empruntées à l'un et à l'autre; il avait trop d'esprit philosophique pour tomber dans un éclecticisme aussi grossier. En s'emparant de quelques-unes de leurs idées, il les a élaborées à sa manière, et leur a donné un développement qui quelquefois les fait paraître sous un jour tout-à-fait nouveau.

Nous avons déjà parlé de la tendance mystique qui caractérise les écrits d'Eschenmayer. Doué d'un sentiment profondément religieux, il dut naturellement considérer le monde matériel comme basé sur un monde invisible et inabordable à l'observation sensible. Convaincu que nous-mêmes nous n'avons d'autre base de notre existence que ce monde immatériel, que nous y appartenons, que nous sommes dans un contact continuel et immédiat avec lui, Eschenmayer a cru quelquefois découvrir les reflets de cette sphère mystérieuse dans des phénomènes dont la réalité n'était nullement démontrée, ou qui pouvaient s'expliquer d'une manière beaucoup plus simple. Ce sont surtout les phénomènes magnétiques qui ont été pour Eschenmayer l'objet d'une vive curiosité, et nous devons ajouter d'une foi presque aveugle, qui plus d'une fois l'a rendu dupe d'impostures grossières et lui a attiré des sarcasmes amers.

Malgré ces expériences fâcheuses, il n'a cessé de croire aux miracles du magnétisme, auquel dans sa Psychologie il a consacré un assez grand nombre de paragraphes.

Tous les caractères des autres ouvrages d'Eschenmayer nous les retrouvons dans sa Psychologie. Elle nous rappelle Schelling dans la manière dont l'auteur nous explique l'organisation du corps humain et les lois de la nature inanimée; elle nous rappelle Jacobi dans la doctrine que la base de la vie intellectuelle est une intuition immédiate et mystérieuse des idées du vrai, du beau et du bien moral. Nous y reconnaissons l'esprit religieux d'Eschenmayer dans la conviction avec laquelle il parle de l'existence d'un monde spirituel et d'un être absolu. Mais nous y retrouvons aussi le penchant de l'auteur vers le mysticisme, sa facilité à croire à l'extraordinaire, au miracle, dans la bonne foi avec laquelle il nous parle, non-seulement de la clairvoyance magnétique, mais de la faculté divinatoire de l'homme[1], d'une sympathie mystérieuse[2], voire même de la musique des sphères célestes[3]. Sa Psychologie est, en général, un livre qui à chaque page nous arrête par des raisonnemens hasardés, des assertions bizarres, des rêveries chimériques, et qui pourtant intéresse, attache, instruit, en nous faisant apercevoir des choses connues sous des faces nouvelles, en nous excitant à la réflexion et en nous rappelant sans cesse la dignité de notre nature, et notre alliance avec un monde invisible et impérissable. On ne peut pas dire que cet ouvrage ait fait faire des progrès notables à la science de l'ame; et on ne peut pourtant pas s'empêcher de lui assigner un rang distingué dans la littérature psychologique de l'Allemagne. Ces réflexions justifieront l'étendue avec laquelle nous avons cru devoir en rendre compte.

1 Page 112.
2 *Ibid.*
3 Page 57.

Ce qui frappe au premier coup d'œil qu'on jette sur la Psychologie d'Eschenmayer, c'est le grand nombre de formules algébriques qu'on y rencontre. Elle ressemble à cet égard à la Psychologie de Herbart, dont nous parlerons plus bas, quoique ces formules n'y aient pas la même signification que dans cette dernière. Eschenmayer s'en sert, non pas qu'il prétende, comme Herbart, que la vie intellectuelle puisse être soumise au calcul algébrique; mais pour faire voir l'analogie curieuse qui existe entre les résultats de l'algèbre et de la science de l'ame.

Eschenmayer divise la psychologie en expérimentale, rationnelle et appliquée. Quant à la première, il s'exprime de la manière suivante[1] : « En considérant les manifestations de l'ame comme objets d'une expérience intérieure, en observant leur origine, leurs combinaisons, l'accroissement ou la diminution de leur intensité et de leur extension, la force avec laquelle elles prédominent les unes sur les autres, ou l'équilibre dans lequel elles se maintiennent mutuellement, sans nous enquérir du principe d'où elles naissent, sans pénétrer jusqu'à la source première de tous les phénomènes intellectuels, sans examiner la dynamique de la vie de l'ame et ses lois générales, nous arrivons à la psychologie empirique ou expérimentale. Cette partie de la science de l'ame ne contient donc qu'une simple description des phénomènes intellectuels, considérés comme des faits; elle n'entre pas dans les conséquences qui peuvent en découler. Elle est une description naturelle des facultés et des fonctions de l'ame, avec indication de leurs caractères; le philosophe y procéde comme le naturaliste pour décrire les objets de la nature organique ou inanimée. »

La psychologie expérimentale n'est peut-être pas la partie la plus ingénieuse de l'ouvrage d'Eschenmayer; mais elle est à coup sûr la partie qui contient le plus d'idées vraies,

1 Page 3.

de réflexions justes et fines, quoique d'un autre côté nous y trouvions aussi un grand nombre de pensées plus spécieuses que vraies, et d'opinions singulières et bizarres.

Les idées fondamentales sur lesquelles cette partie de sa Psychologie est basée et qui dominent dans tout son ouvrage, sont celles-ci : Dans cette existence temporelle la vie de l'ame est bornée, troublée par l'influence d'un élément étranger à sa nature, savoir, de la matière, dominée elle-même par les lois de la nécessité, de l'instabilité, de la mort. Tout l'être de l'ame est pénétré, animé par trois idées, éternelles, immuables, absolues, types ou formes de toute réalité; ce sont les idées du vrai, du beau et du bien moral. Ces idées forment pour ainsi dire la substance de l'ame. Dans l'état d'une parfaite pureté, sa vie, dégagée des entraves de l'espace et du temps, se concentrerait tout entière dans la contemplation de ces idées. L'existence temporelle de l'ame est par conséquent une dégénération. Attachée à un organisme matériel, ses idées s'obscurcissent, sa vie se trouble : elle n'aperçoit plus le vrai que mélangé avec l'erreur, le beau que défiguré par la difformité, le bien moral qu'altéré par le péché. La contemplation cesse et est remplacée par les mouvemens inquiets du sentiment, et par les opérations laborieuses de la pensée et de la volonté; la liberté est restreinte par l'influence d'une aveugle nécessité, la vie flotte entre l'immortalité et la mort.

Nous ne suivons pas l'auteur dans les réflexions qu'il fait sur les différentes manifestations de la vie intellectuelle. Il suffira de dire que, d'accord en ce point avec la presque-totalité des psychologues allemands, il ramène toutes les fonctions de l'ame à trois facultés primitives, qui sont celles de la pensée, de la volonté et du sentiment, en faisant observer que de ces trois facultés chacune peut s'exercer avec plus ou moins d'intensité, et se rapprocher dans son action, ou s'éloigner de la vie idéale de l'ame. Le tableau

suivant, qu'Eschenmayer considère comme présentant l'organisme entier de la vie intellectuelle, fera voir quelles sont, d'après sa théorie, les degrés ou puissances d'action des facultés primitives et dans quel ordre elles se succèdent.

PENSÉE.	SENTIMENT.	VOLONTÉ.
Perception (*Empfindung*)	Intuition (par les sens).	Instinct naturel.
Notions générales.	Imagination.	Désirs.
Entendement (*Verstand*).	Sentiment.	Inclination (*Gemüth*).
Raison (*Vernunft*).	Imaginat. productive (*Phantasie*).	Volonté.
Conscience.	Contemplation.	Foi.

Ce tableau nous offrirait matière à bien des objections. N'est-ce pas, par exemple, à tort que l'auteur place l'intuition des objets par les sens, l'imagination reproductive et productive et la contemplation, qui appartiennent certainement à la sphère de la pensée, dans la catégorie du sentiment? Et s'il considère la conscience comme le point culminant de la pensée et la foi de la volonté, pouvons-nous être d'accord avec lui? N'est-il pas bien plus naturel d'admettre que c'est la volonté qui s'achève par la conscience, et la pensée qui s'achève par la foi religieuse? Mais nous aurions trop d'observations à faire, si nous entrions dans une critique des opinions de l'auteur; nous devons nous borner à exposer les plus importans de ses principes.

En rendant compte des travaux des Allemands sur la science de l'ame, nous avons eu souvent occasion de parler de la psychologie rationnelle, et d'indiquer de quelle manière elle avait été envisagée et traitée. La définition qu'en donne Eschenmayer ne diffère pas essentiellement de celle que d'autres en avaient donnée. Elle a, selon lui, pour objet d'examiner les rapports des différentes facultés de l'ame entre elles et les sources d'où elles découlent. Nous sommes d'autant plus surpris de trouver dans cette partie de la Psychologie d'Eschenmayer des déductions que nous ne rencontrons dans

aucun autre ouvrage sur cette science, et que nous aurions plutôt cherchées dans la métaphysique ou dans une critique de l'intelligence humaine. Eschenmayer ne prétend à rien moins qu'à rechercher le dernier principe des facultés de l'ame, et d'en déduire les lois générales auxquelles elles sont soumises. Voici à peu près la marche de son raisonnement : En remontant jusqu'au foyer d'où émanent toutes les fonctions de l'ame, nous arrivons au *moi :* le fait premier, le principe de la vie intellectuelle est, par conséquent, la conscience; c'est par elle que la psychologie expérimentale se termine et que commence la psychologie rationnelle. Mais qu'est ce que c'est que la conscience? C'est la science que le *moi* a de son *être* [1]. *Science*, *être*, *moi*, voici donc pour ainsi dire les trois facteurs, dont la conscience est le produit. Or, le *moi* manifeste son *être*, soit par la pensée, soit par le sentiment ou la volonté. La conscience, en la considérant dans ses rapports avec la manifestation de l'*être*, sera donc la science que le *moi* a de sa pensée, de ses sensimens et de sa volonté, et l'on n'aura qu'à développer ce qui est contenu dans la conscience pour arriver à la logique, l'esthétique et la morale.

Après avoir montré de cette manière que ces trois sciences ont pour source commune la conscience, Eschenmayer passe à la déduction des principes fondamentaux qui leur servent de base. Il rejette l'opinion généralement reçue que les principes logiques, esthétiques et moraux sont d'une nature absolue, et ne dérivent d'aucun autre principe plus élevé, et s'appuie de l'autorité de Fichte et de Schelling, qui tous les deux ont cherché pour les lois de la logique, qu'ils considéraient comme dérivées, un principe absolu. Nous serions conduits beaucoup trop loin, si nous voulions suivre

1 Eschenmayer s'appuie dans cette définition sur l'expression allemande *Selbstbewustseyn*, qui renferme les trois termes ou facteurs de la conscience.

l'auteur dans tous les raisonnemens par lesquels il cherche à arriver à son but. Nous nous bornerons à montrer par un seul exemple de quelle manière il procède dans la déduction des principes logiques. Il n'en admet que trois; savoir: 1.° *principium contradictionis;* 2.° *principium medii inter duo contradictoria;* 3.° *principium identitatis.* Voici sa déduction du troisième de ces principes[1] : *Le moi est égal à lui-même;* que l'ame pense, sente, désire, agisse, le *moi* est toujours identiquement le même; il est la base immuable de toutes les fonctions intellectuelles, le centre où viennent se confondre la science et l'être. Cette identité absolue du *moi*, se réfléchissant dans l'action de la pensée, reparaît dans la logique sous la forme du principe $A = A$. S'il n'y avait pas dans l'organisme intellectuel un point central, identique dans toutes les fonctions de l'ame, si toute la vie spirituelle n'avait pour base ce *moi* immuable, la logique n'aurait jamais rien su de son principe de l'identité.

Nous avouerons que toutes ces déductions des principes logiques chez Eschenmayer ne nous paraissent pas plus satisfaisantes que celles que nous trouvons chez Fichte et Schelling. Le principe de l'identité, par exemple, peut sans doute être comparé à l'identité du *moi;* c'est un rapprochement ingénieux ; maiss'en suit-il que ce principe logique dérive de la nature identique du *moi* et n'en soit que le reflet? Comment l'identité *réelle* du *moi* devient-elle loi *formelle?* C'est ce qu'Eschenmayer ne nous explique pas, peut-être parce que c'est inexplicable. En voyant que toutes les forces quelconques obéissent à certaines lois, pourquoi ne nous arrêterions-nous pas tout simplement à l'idée que la force pensante aussi est attachée à des lois, lesquelles, étant soumises à la réflexion, se présentent sous la forme de principes logiques.

Nous nous hâtons d'arriver à la troisième partie de l'ou-

1 Page 270.

vrage d'Eschenmayer, qui traite de la psychologie appliquée. Celle-ci est neuve, et donne à la psychologie une extension qu'elle n'a reçue chez aucun autre. Elle contient en grande partie un essai de ce qu'on nomme en Allemagne *philosophie de la nature.* L'auteur part du principe que la nature (l'objectivité), quoique essentiellement différente de l'esprit (la subjectivité), est cependant pénétrée des mêmes idées sublimes et éternelles, qui sont pour ainsi dire les élémens constitutifs de la vie de ce dernier. Mais ces idées que l'intelligence contemple, emploie, manifeste avec liberté, se trouvent dans la nature comme enchaînées par la nécessité. Néanmoins ce sont elles d'où procède tout ce qu'il y a dans l'objectivité de vie, de mouvement et d'ordre; de manière que l'esprit retrouve dans la nature les idées qui sont inhérentes à son propre *être*, et peut, jusqu'à un certain point, en observant les lois auxquelles ses propres facultés sont attachées, deviner celles qui dominent dans la nature. C'est ainsi que l'idée de *vérité* reparaît dans la nature inorganique comme principe du mouvement, l'idée de beauté comme principe de la vie des êtres organiques, l'idée du bien moral comme principe de l'histoire de l'humanité; le mécanisme du monde est la logique, la vie des êtres organisés l'esthétique, l'histoire la morale dans l'état de réalité, soumise à la loi de la nécessité. Pour achever la psychologie, il s'agit donc de retrouver les lois de la pensée (lois logiques) dans les mouvemens de la nature inanimée, les lois du sentiment (lois esthétiques) dans les manifestations de la vie organique, les lois de la volonté (lois morales) dans la marche de l'histoire universelle. Eschenmayer se borne à l'exposition des lois mécaniques du monde dans leur analogie avec les lois de la pensée, et y fait preuve d'une grande sagacité. Nous ne saurions dissimuler cependant que toute cette partie de sa Psychologie ne nous paraît être qu'un jeu ingénieux de la spéculation. Ce qu'il y a de vrai,

c'est que l'intelligence ne peut procéder dans l'observation des choses que conformément aux lois qui sont inhérentes à sa nature. En se réfléchissant dans ses connaissances de la nature, ces lois subjectives prendront une apparence d'objectivité et paraîtront sous la forme de lois universelles du monde matériel. C'est ainsi que l'intelligence, soumise dans la perception des objets extérieurs à la forme de l'espace, admettra comme loi naturelle universelle que toute chose occupe un certain espace; c'est ainsi qu'en transportant la loi subjective de la causalité dans le monde objectif, elle reconnaîtra comme une autre loi de la nature que tout effet doit avoir une cause. C'est dans ce sens que Kant et d'autres ont parlé d'une histoire naturelle *a priori*, dont l'objet serait d'exposer ces lois naturelles, reflets des lois subjectives de notre entendement. Mais aller plus loin, prétendre que toutes les lois de la nature objective peuvent être ramenées aux principes de notre subjectivité, parce que les idées de l'intelligence sont les types de la nature matérielle, c'est admettre comme certain ce qui aurait besoin d'être démontré, et se mettre en contradiction avec l'expérience.

Nous quittons Eschenmayer pour arriver à la théorie de Herbart, professeur de philosophie à Kœnigsberg, exposée d'abord dans son Manuel de la psychologie [1], et plus tard dans son Traité scientifique de la psychologie [2]. Cette théorie ne tend à rien moins qu'à renverser de fond en comble toute la psychologie actuelle, à arracher même la science de l'ame à la philosophie, dont elle a fait constamment partie jusqu'à présent, pour en faire une science mathématique. On comprend qu'un système qui est une déclaration de

1 Un volume in-8.° Kœnigsberg et Leipzig, 1816.

2 Deux volumes in-8.° Kœnigsberg, 1824 et 1825. Il faut ajouter à ces deux ouvrages les traités du même auteur sur plusieurs points de la psychologie spéculative, insérés dans les Archives philosophiques de Kœnigsberg, 1811 — 1812; son Écrit sur la possibilité et la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie. Kœnigsberg, 1822, etc.

guerre contre toutes les idées reçues et accréditées jusqu'à présent en fait de psychologie, a dû causer d'abord de l'étonnement, provoquer ensuite des contradictions nombreuses, des critiques amères. Cependant on a su rendre justice en Allemagne à la sagacité de l'auteur; il s'est même trouvé des hommes qui ont déclaré avoir rencontré dans ses ouvrages beaucoup de choses vraies et profondes; et déjà un auteur d'un talent distingué a essayé de reproduire à sa manière les idées du professeur de Kœnigsberg.[1]

Voulant rendre compte du système psychologique dont nous parlons, nous nous trouvons dans un certain embarras. Dans une théorie où tout est nouveau et en contradiction avec les idées auxquelles on s'est habitué depuis long-temps, on risque à chaque instant de se méprendre sur le véritable sens de l'auteur. Mais ici le cas est plus difficile encore. La Psychologie de Herbart se rattache à un système de métaphysique[2] qui est également tout nouveau, mais enveloppé de tant d'obscurité, que, malgré toute la peine que nous nous sommes donnée, nous ne sommes pas encore parvenu à le comprendre tout-à-fait. Outre cela, les ouvrages psychologiques de ce philosophe sont hérissés d'une foule de formules algébriques, intelligibles seulement pour le mathématicien consommé. Ce n'est donc qu'avec une certaine crainte de ne pas avoir suffisamment compris l'auteur, que nous essaierons d'exposer à nos lecteurs les principes de ce singulier système.

De même que sa Métaphysique, la Psychologie de Herbart commence par une critique, qui a pour objet de démontrer la fausseté de toutes les opinions reçues jusqu'à présent. Malgré l'injustice avec laquelle Herbart condamne toute la psychologie actuelle, cette critique

1 Psychologie pour expliquer les phénomènes de l'ame, par Stiedenroth. Deux volumes in-8.° Berlin, 1824 et 1825.

2 Métaphysique générale, avec les élémens de l'histoire naturelle philosophique, deux volumes. Kœnigsberg, 1828 et 1829.

fera du bien à la science de l'ame. En rendant attentif à quelques côtés faibles, sur lesquels on s'était fait illusion, à l'insuffisance des raisons sur lesquelles on avait appuyé plusieurs principes d'une haute importance, elle provoquera, nous n'en doutons pas, des recherches nouvelles et des investigations plus profondes. Sa théorie même ne contribuera peut-être pas beaucoup à l'avancement de la science de l'ame ; c'est sa critique du système en vogue qui lui fera faire des progrès, c'est par elle que Herbart a bien mérité de cette partie de la philosophie.

Cette critique s'attache surtout à prouver que tout ce qu'on a dit jusqu'à présent sur les différentes facultés de l'ame, sur leurs divisions, sur les lois de leur action, est absolument faux, puisque l'ame n'a point de facultés du tout. Elle est, selon Herbart, un être simple et indivisible, qui n'existe réellement ni dans l'espace, ni dans le temps, qui n'a point d'idées innées, point de sentimens ou de désirs inhérens à sa nature, point de formes originaires de la pensée, point de lois absolues de la volonté, un être dont l'essence, inaccessible à l'expérience et à la spéculation, doit nous rester inconnue à jamais. Bien loin que l'ame soit la seule et unique substance, il en existe une infinité d'autres; tous les corps ne sont qu'un assemblage d'êtres simples. Or, toutes les substances, de même que l'ame, sont animées de la tendance de leur propre conservation, qu'elles manifestent dès qu'elles entrent en rapport les unes avec les autres. Ce rapport entre les substances consiste en ce que chacune, pour se conserver elle-même, résiste à l'action par laquelle l'autre tend à produire en elle des changemens. Il en résulte que ce rapport peut être envisagé comme une sorte de *pression* et de *répression*. Or, voici maintenant un des principes fondamentaux de la théorie de Herbart : Les actes par lesquels l'ame tend à se conserver elle-même, sont des idées (*Vorstellungen*) simples, comme la substance de l'ame elle-même est simple.

Ces idées ne sont point des forces; mais elles deviennent forces, dès qu'elles résistent les unes aux autres. Cela arrive toutes les fois que deux ou plusieurs idées, opposées entre elles, viennent à se rencontrer. Dans ce cas, elles peuvent ou se contrebalancer, ou se réprimer. En se contrebalançant, les idées s'obscurcissent; celles qui ont été réprimées échappent à la conscience de l'ame; mais elles n'en continuent pas moins d'exister, et tendent constamment à se reproduire, à rentrer dans la conscience; elles y parviennent dès que les idées qui les tenaient dans l'état de dépression ont été éloignées ou paralysées par d'autres. La théorie de l'équilibre des idées forme la *statique*, celle de leur mouvement est l'objet de la *mécanique* de l'ame.

Qu'on ne s'imagine pas que ces termes de statique et de mécanique n'ont dans le système de Herbart qu'une acception figurée. C'est très-sérieusement qu'il s'est persuadé que les mouvemens de l'ame sont soumis, de même que les mouvemens des corps matériels, à des lois invariables qu'on peut déterminer par des formules mathématiques. Demandez-vous quelle est l'unité qui sert de base aux calculs de Herbart? Il vous répondra que c'est l'idée simple; en s'appuyant ainsi d'un côté sur son principe que les idées, dès qu'elles entrent en rapport les unes avec les autres, deviennent des forces, d'un autre côté sur l'unité qu'il croit avoir trouvée, ce philosophe assure pouvoir, par des procédés mathématiques, expliquer et prouver toutes les opérations de l'intelligence.

Nous n'entrerons pas dans le détail des lois statiques et mécaniques qu'il établit; encore moins dans les calculs algébriques par lesquels il arrive à ses résultats. Mais nous ne pouvons nous dispenser de faire voir de quelle manière il explique les sentimens et la volonté. Sa théorie, comme nous avons déjà remarqué, n'admet que des idées; mais elle ajoute que ces idées, selon l'état dans lequel elles se

trouvent, se transforment quelquefois en sentimens, quelquefois en désirs ou volontés. Lorsqu'une idée est déprimée par une autre, tandis qu'en même temps une troisième l'empêche de céder à cette dépression, cette idée, flottant ainsi entre deux autres, produira ce que nous appelons sentiment. Lorsqu'au contraire une idée, vainquant les obstacles qui l'avaient arrêtée, se relève de l'état de dépression où elle s'était trouvée, elle prendra dans la conscience la forme d'un désir, d'une volonté.

Il serait inutile de suivre plus loin la théorie psychologique de Herbart; ce que nous en avons dit suffira pour en faire connaître l'esprit et la tendance; d'ailleurs nous avouons franchement qu'elle n'a pas pour nous beaucoup d'attraits. Nous rendons justice à la sagacité de l'auteur et à la hardiesse de son entreprise; c'est toujours un mérite que d'avoir essayé ce qui jusqu'alors avait paru entièrement impossible. Mais l'idée que toute la vie de l'intelligence, et l'éternel mouvement de la pensée, et l'infinie variété de nos idées, et nos sentimens les plus délicats, et nos résolutions les plus nobles, que nos inclinations et nos haines, que nos espérances et nos craintes, que tout enfin n'est que le résultat du jeu de forces mécaniques, nous répugne au souverain degré. Et puis, si toutes les opérations de l'ame sont soumises à l'action de forces aveugles, qu'est-ce alors que notre liberté, que nous considérons à juste titre comme notre plus bel apanage? Qu'est ce que la vertu, devant laquelle nous nous inclinons avec un saint respect? Non, ce qui est dans une si violente contradiction avec les faits les plus certains de la conscience, ne peut pas être vrai; si nous n'avions pas d'autre raison pour croire à la fausseté de toute la théorie de Herbart, celle-ci seule nous suffirait. Mais qui est-ce qui n'entrevoit pas, au premier coup d'œil, le grand nombre d'objections auxquelles elle donne prise? Qu'est-ce qui autorise, par exemple, l'auteur à

poser en principe que les actes par lesquels l'ame tend à se conserver elle-même, sont des idées? Qu'est-ce qui prouve que ces idées sont pour ainsi dire des forces élastiques qui agissent et réagissent les unes sur les autres d'une manière tout-à-fait mécanique? Après cela, est-il permis de prendre l'idée simple comme unité mathématique? Et s'il l'était, s'en-suivrait-il que le calcul algébrique est applicable aux mouvemens de la vie intellectuelle?

Mais nous ne nous étions proposé que de faire connaître les principes de la Psychologie de Herbart, et non d'en faire la critique. Elle ne nous arrêtera donc pas plus long-temps. Nous avons déjà remarqué que la Psychologie de Stiedenroth est basée à peu près sur les mêmes principes; nous pouvons par conséquent nous dispenser d'en donner une analyse particulière.

Il nous resterait encore à parler de la Théorie psychologique de Hegel; mais elle tient si étroitement à tout son système, qu'il n'est guère possible de l'exposer séparément. Résolu d'ailleurs de rendre compte dans un travail particulier du système entier de ce philosophe, nous renvoyons à cette occasion d'exposer ses idées sur la nature et les fonctions de l'ame.

Nous terminons ici cet essai sur l'histoire de la psychologie en Allemagne, qui s'est plus étendu que nous avions pensé d'abord. Et cependant nous n'avons parlé que des ouvrages les plus remarquables que l'Allemagne a produits sur la science de l'ame. Que serait-ce, si nous avions voulu donner la littérature complète de cette partie de la philosophie, et si, au lieu de nous borner aux ouvrages qui en ont traité dans son entier, nous avions compris dans notre analyse l'immense nombre de monographies qui ont paru en Allemagne sur toutes les différentes parties de la psychologie. Mais nous aurions craint de fatiguer nos lecteurs, qui peut-être auront déjà trouvé notre travail beau-

coup trop long. Notre but était de donner une idée des richesses qu'offre la littérature psychologique des Allemands, et de prouver que c'est plutôt chez nos voisins d'outre-Rhin que les philosophes français trouveront matière à enrichir leurs connaissances sur la nature mystérieuse de l'ame, que chez les Écossais, pour lesquels on professe aujourd'hui une estime peut-être très-exagérée. Nous serions heureux, si nous étions parvenu à atteindre notre but, et si nous pouvions nous flatter que nos articles eussent été pour nos lecteurs de quelque intérêt.

B.



Littérature.

LE CHATEAU ENCHANTÉ.

NOUVELLE, PAR L. TIECK.

(*Fin.* [1])

« Freimund, as-tu jamais connu un homme bien distrait? » demanda Schwieger.

« Je ne crois pas, répondit Freimund, et dans ce moment je ne puis me rappeler aucun exemple de ce genre. Cependant il me revient que toi-même, bon ami, par ton absence d'esprit, tu as donné maintes fois lieu à d'étranges affaires. »

« Possible! s'écria sèchement Schwieger, celle par exemple où je devais être examiné comme assesseur. Je l'avais complétement oublié et m'étais mis en voyage; MM. les examinateurs m'avaient long-temps attendu en vain, et par suite j'eus toutes les peines du monde à les déterminer de s'occuper de nouveau de moi. »

« Cela t'est donc arrivé? » dit Freimund avec étonnement. « J'avais toujours cru que la chose m'était personnelle. Peut-être me l'as-tu contée si souvent, que mon esprit nous a confondus tous deux. »

« Possible encore! » ajouta Schwieger avec un sourire malin, et tandis qu'il jetait sur les autres, autant que le lui permettait la lampe, un regard significatif; mais pour vaincre l'obscurité, il fit une telle grimace, que tous ne purent retenir un éclat de rire.

« Eh bien, ton histoire? » demanda Freimund.

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. V, p. 346, et t. VI, p. 34.

« La voici, poursuivit Schwieger, avec les circonstances assez étranges qui l'ont accompagnée. »

« J'étais à l'université, quand, poussé par je ne sais quelle fantaisie de jeunesse, je me mis en tête d'apprendre l'espagnol. C'était chose rare en ce temps-là, et même il n'était pas facile de découvrir un maître. Un vieux et excellent homme, qui possédait presque toutes les langues, voulut enfin s'y prêter, à condition toutefois que quelques autres étudians se réunissent à moi pour prendre cette leçon en commun. Un théologien, un jeune noble et un élève en droit, tête fort distinguée, s'y prêtèrent. Le théologien était un jeune homme posé qui, dans l'intérêt de ses études, espérait tirer çà et là quelque chose de neuf de la littérature espagnole. Le gentilhomme qui, au sortir de l'académie, voulait commencer sa carrière militaire, était un peu violent, même emporté, mais du reste gai et éveillé jusqu'à la présomption. Quant à moi, j'étais moi. L'esprit le plus distingué et le plus lucide de nous tous, était sans contredit le juriste, personnage sérieux, qui ne voyait que ses études, et auquel on n'aurait pu absolument rien reprocher, si quelquefois il n'avait pas eu à combattre sa distraction naturelle. Le plus bel homme de notre petit cercle était le cavalier, taille élancée, œil de feu, physionomie pleine de noblesse; mais ce qu'il avait de plus frappant, était une grosse tache brune sur le nez, qui faisait ressortir davantage encore la blancheur de son teint. Si cette particularité se faisait remarquer dans l'extérieur du gentilhomme, le savant juriste avait de son côté une étrange habitude, qui décidait tous ceux qui le connaissaient plus particulièrement, à ne jamais lui prêter de livres; car tout en étudiant il ne pouvait s'empêcher d'enlever avec l'ongle chaque tache de papier, la moindre bosse qu'il y découvrait. Comme il est su de tout le monde que nos papiers allemands surabondent de ces défauts-là, ce qui, à vrai dire, ne leur appartient

pas en propre, le jeune juriste, au milieu de ses travaux d'esprit, ne manquait jamais d'occupation manuelle, et il y mettait tant de persévérance, de passion même, que nombre de livres qu'il avait parcourus faisaient jour à plus d'un feuillet, et que çà et là avaient disparu plus d'un innocent caractère.»

La mère et la fille arrêtèrent leurs yeux sur le père, auquel elles connaissaient la même singularité.

« Après que nous eûmes vaincu les premières difficultés, continua Schwieger, nous nous mîmes à lire les Nouvelles de Cervantes, que le professeur nous expliquait à merveille. Les exemplaires manquaient. Nous en avions un pour le théologien et moi; un autre servait au gentilhomme et au juriste. Quant au professeur, il était si sûr de son affaire, qu'il n'avait nul besoin de livre. L'ancienne et rare édition sur laquelle le juriste se tenait penché, avait vu disparaître déjà plus d'une inégalité sous le doigt critique et subtil; son texte pur avait été purgé de plus d'une nervure ou autre vice de ce genre. Aussi dans la littérature espagnole, sans compter les ouvrages nouveaux, qui voudrait s'adonner à cet exercice, aurait à travailler de tous ses ongles. Un jour cependant je fis la découverte que mon condisciple en droit, dans ses distractions, déclarait la guerre à des exubérances sortant du domaine du papier, et cherchait à y porter remède. L'œil attaché sur le livre en même temps que le gentilhomme, leurs nez vinrent à se rapprocher, et soit que le juriste aperçût pour la première fois la verrue de ce dernier, ou soit que celui-ci suivit son texte de plus près que jamais, toujours est-il que son distrait et rêveur confrère, confondant dans cette journée malheureuse et nez et livre, éleva son ongle habile et le porta sur la marque de naissance. D'abord c'était avec légèreté qu'il opérait et d'un mouvement modéré; bientôt le temps devint plus vif; il avait passé enfin du picotement à une violence telle que moi, placé en face et à même d'observer la marche de

l'opération, j'eus à craindre qu'à la longue et au cas où l'exubérance disparût, le nez lui-même et le terroir sur lequel elle s'était développée, ne souffrissent un sensible dommage. »

« Je ne sais, dit Freimund, où j'ai dû entendre cette sotte histoire, car elle ne m'est pas inconnue. »

« Le gentilhomme, continua Schwieger, parut d'abord étonné; il ne bougeait point et laissait agir, curieux peut-être de ce qui adviendrait d'une telle entreprise. A la fin cependant il leva la figure et le nez de dessus son livre, fixa le gratteur d'un œil fier, et en droit qu'il était, lui adressa la question : « Pourquoi, Monsieur, et dans quel motif grattez-vous mon nez? »

« Moi, reprit le juriste étonné, pas que je sache — »

« Oui, bon Monsieur, si vous l'ignorez, apprenez donc que jusqu'ici c'était mon propre nez, et qu'il restera tel pour l'avenir. »

« Je croyais, répondit le juriste, que cette tache n'était que dans le livre. »

« Et moi, dit le gentilhomme avec plus de vivacité, je vous prie de croire qu'elle est sur mon nez, et si vous ne voulez pas vous en rapporter à moi, appelez ces Messieurs et notre professeur en témoignage. »

Le professeur, qui avait la vue très-basse, n'avait point remarqué l'attaque; et d'ailleurs, comme la leçon était finie, nous quittâmes la maison.

« Il est impossible, dit le gentilhomme parvenu dans la rue, que je puisse croire, Monsieur, que vous ayez pris mon visage pour un livre; il est clair que vous me cherchiez querelle, et je suis à vos ordres. »

« Le théologien s'était éloigné, je cherchai à raccommoder la chose; mais elle était trop avancée déjà, et ne pouvait plus se terminer sans combat. Voilà, mon digne Freimund, le duel dans lequel je fus ton second. Ton antagoniste et

toi, vous fûtes tous deux blessés, guéris bientôt, et pendant un long espace de temps les meilleurs amis du monde. »

« Il est vrai, dit Freimund, à présent je me rappelle cette affaire. »

« Et quel était donc cet adversaire ? » demanda la mère.

« Quel autre, répondit Schwieger, sinon le général, avec lequel notre vieil ami vit depuis si long-temps en inimitié. Il porte encore la même marque sur son nez martial, seulement son teint bruni la rend moins saillante. »

Dès que Schwieger eut nommé le général, Freimund s'élança de son siége et frappa du pied. Mais il s'était levé avec si peu de précaution, qu'il poussa la table avec violence et renversa la petite lampe avec sa pâle lumière. Au même instant la société se vit plongée dans les plus épaisses ténèbres.

« Hélas, lamenta la Muse, que d'accidens se réunissent pour rendre et cette journée et cette nuit mémorables ! »

« En effet, reprit Mansfeld, ce n'est qu'à présent que nous apprenons quel trésor était pour nous cette lampe de si peu d'apparence, et qui dédaignait tellement l'éclat. C'est ainsi que toujours il en est dans la vie. »

« Mes enfans, dit la mère, pas de plaisanteries en ce moment, cherchons plutôt de la lumière ; car toutes les histoires répandues sur cette méchante maison me reviennent à l'esprit, et dans l'obscurité il pourrait nous arriver quelque chose d'horrible. »

« Aï, s'écria-t-elle ; car Freimund, en tatonnant, venait d'appuyer sa large main sur son visage. Paix, dit le père, je cherche une issue. » Mansfeld, plus agile, trouva le premier la porte. Le vieux jardinier dormait depuis long-temps. Lorsqu'enfin avec beaucoup de peine l'on fut parvenu à le réveiller, et qu'il eut compris ce qu'on voulait de lui, il avoua qu'il ne lui restait plus d'huile, et s'endormit de nouveau. Mansfeld revint à tatons. « Êtes-vous tous encore là ? où donc ? » cria-t-il en rentrant dans la salle.

« Ici, ici, » répondirent des voix courroucées ou inquiètes, et toutes se confondant.

« Ciel, gémit la femme poète, les malheurs qui nous frappent aujourd'hui sont pires qu'une véritable histoire de revenans. L'on ne sort ni de la peur, ni des frissonnemens. »

« Au moins, restons tranquillement assis dans ce coin, dit Louise, jusqu'à ce que le jour se lève. »

« Pour moi, dit Mansfeld, je propose, et je tiens les bras collés au corps pour ne frapper la figure d'aucun de vous; je propose, au milieu de nos embarras, de nous rendre dans la cuisine, pour chercher à rallumer le modeste feu où nous avons assaisonné notre modeste souper, ne serait-ce que pour distinguer du moins dans quelle partie du monde nous nous trouvons; car de contrées ou même de provinces il ne peut être question dans cette affreuse obscurité. Je demande seulement qui de nous se fait fort dans cette maison inconnue de découvrir de nouveau notre ancien foyer?

Chacun se tut. « Encore, interrompit Schwieger avec colère, si, en allant ainsi aux découvertes, l'on ne se cassait point bras et jambes, voire même le cou; si l'on n'avait point à tomber sur quelques marches ou escaliers perfides, à donner sur une trappe cachée, se précipiter dans quelque cave imprévue, et finalement achever ces fameuses fiançailles par un festin de morts. Ah! je me rappellerai l'inauguration de ce château fatal! »

« Eh bien! s'écria Mansfeld, moi-même je tente le sort, je me dévoue aux dieux souterrains; si je succombe, amis, que l'urne qui renfermera mes cendres soit placée avec quelque reconnaissance à côté des autres vases de cet âtre étranger. Si, nouveau Colomb, j'aborde heureusement, de loin, ma voix vous parviendra. Vous la suivrez avec sécurité pour rallumer la lumière.—Mais avant tout, M. de Freimund n'y a-t-il pas, comme si souvent dans des castels

aussi isolés, quelques piéges ou des charges qui partent d'elles-mêmes? »

La chanteuse poussa un tel cri de terreur, que les autres femmes l'imitèrent, dans la supposition que quelque effrayant malheur lui était arrivé. « Pour l'amour du Ciel, qu'y a-t-il? crièrent de leur côté les deux vieillards à plein gosier. Et Mansfeld de faire entendre du dehors: Le coup est parti! Et chacun d'augmenter le vacarme, de gémir, de questionner, de couvrir la voix des autres, tandis que nul n'avait le courage de bouger de sa place, dans la crainte d'éprouver un accident semblable. Enfin, Freimund profita d'un instant de repos, pour crier avec l'accent du tonnerre : Silence, que tout se taise! Femme, es-tu encore là? — Oui! — T'est-il arrivé quelque chose? — Non. — Et à toi, Louise? — Non. — A la dame poète? — Dieu soit loué, pas jusqu'ici, mais.... — Et à toi, ami Schwieger? — Non plus, sinon que je me trouve ici! — Mansfeld! — Me voici au dehors cherchant des mains la cuisine, et j'ai crié à l'unisson, convaincu que j'étais, que satan avait tordu le cou à l'un ou l'autre d'entre vous, ou bien que toute une bande de brigands avait fait irruption pour nous tous égorger. »

« Ainsi donc, interrompit Freimund, loué soit Dieu que vous viviez tous encore, et je ne vous demande actuellement que la raison suffisante, et ce n'est pas grand'chose, pour garder le silence, et vous tenir cloués sur votre chaise jusqu'à ce que notre explorateur ait découvert le foyer, qu'une flamme légère brille de nouveau ici, que nous puissions nous distinguer les uns les autres; car il est bien manifeste que l'homme, sans lumière aucune, ne peut être raisonnable.

« Rien de remarquable encore, cria Mansfeld, rien qu'un espace vide, et l'on en rencontre partout. Me voici heurtant contre un mur. Pourquoi, parmi tant de faiseurs de relations, d'auteurs de voyages, ne s'en trouve-t-il aucun qui

ait publié un guide, au moyen duquel un pauvre égaré comme moi puisse retrouver ce fameux âtre de cuisine? — Une porte — non une fenêtre — en cet instant quelle masse d'obscurité vient de se répandre autour de moi! En effet, tantôt il faisait un peu plus clair. — Je tourne à gauche. Bien, un corridor; car si j'étends au loin les deux bras, c'est un mur de chaque côté. — Halte! Je heurte contre quelque chose. — Je me baisse — Victoire! C'est la petite écuelle en terre du sourd magicien, du géant qui ronfle en ce moment. C'est dans elle que les patates nous furent apportées par lui. Nous sommes sur la voie. — Cela nous inspire un courage semblable à celui que ressentirent Colomb et ses compagnons, près de succomber au désespoir, à la vue de ces oiseaux de rivage qui les saluaient de leurs cris. — Doucement! Je viens d'écraser un pot — ce sont les gémissemens des Indiens massacrés. — Hélas! c'en est fait de mon nez! une maudite porte, profitant de l'obscurité, est venue si rapidement au-devant de moi, que l'éviter m'a été impossible. — Je tire un loquet. Je hume l'odeur de fumée. — Vivez-vous encore dans vos parages lointains? »

Le son de sa voix s'était affaibli, et tous de lui répondre que jusque-là ils n'avaient pas bougé de leur place. — « Tel est le génie de l'homme, reprit Mansfeld, qu'à l'aide de lettres, postes et télégraphes, il a trouvé le moyen de tenir en rapport les parties les plus distantes du monde. Attendez tous dans vos États qui sont si vastes, que le soleil ne s'y lève point, attendez que mon souffle ait ranimé quelque étincelle. — Malédiction! Une bouffée de cendres m'est montée à la gorge. Force me sera de tousser, d'éternuer peut-être, je vous en préviens à l'avance, pour qu'aucun de vous ne s'imagine que l'on m'étrangle. »

Il toussa avec force, et fit un effort pour cracher. — « Il est vrai, reprit-il après quelques instans, l'homme n'est que cendre et poussière; mais cependant ce n'est pas sans

quelque désagrément que nous nous les assimilons. Aucune allumette, pas un fil de soufre! Nulle part un charbon! — Je travaille de nouveau les cendres. — Une lueur, mais faible comme la pointe d'une épingle. — Oh, un grain de soufre vaudrait des millions! Sans doute l'œil de feu va se fermer de nouveau. — Je souffle. — Je persuaderai, je l'espère, au copeau compâtissant que je tiens contre l'étincelle, de se laisser enflammer. — C'est en vain. — Le diable a enlevé l'une et l'autre, et je vais tousser encore. »

Tout à coup se fait entendre un bruit confus de voix, qui semblent s'approcher de la maison. « Il faudrait les assommer tous, » crie l'une d'elles avec force, et les autres paraissent y applaudir par leurs murmures. « Oh, nous sommes perdus, lamenta la chanteuse avec l'accent du désespoir: voici venir de véritables brigands, des assassins, pour nous exterminer tous tant que nous sommes! — » La mère elle-même était dans l'angoisse, et Louise qui, la journée entière, s'était montrée insensible à tout, indifférente sur son sort, ne put se défendre d'une certaine émotion. « Qu'ils viennent, les scélérats, dit Freimund déterminé; l'ami Schwieger, le jeune Mansfeld et moi, nous leur donnerons suffisamment d'occupation. »

« Avant de les tuer, répliqua Schwieger avec indifférence, nous les prierons de nous aider à faire de la lumière. »

Sur ces entrefaites, un rayon de clarté frappe leurs yeux; la porte est franchie, l'escalier occupé. — « Monsieur Mansfeld, » crie avec résolution le conseiller. — « Qu'y a-t-il? » lui répond de loin Mansfeld. « Que ne sommes-nous réunis, dit le vieillard, car il s'agit peut-être de défendre nos jours. »

La porte s'ouvre, des lanternes apparaissent, une foule d'hommes de la classe du peuple forme un groupe épais. Au milieu d'eux se distingue une figure grande et élancée, revêtue d'habits plus soignés. « Gens, éclairez, dit-elle d'une sombre voix; les voilà donc les brigands qui ont osé, et

presque en plein jour, pénétrer dans une habitation respectable! »

« Oui, M. le conseiller, interrompit un de ceux qui portaient de la lumière, nous les avons enfermés; l'un d'eux était planté là-haut sur cette chaire, battu par la pluie; mais il faut qu'ils se soient dégagés avec violence, et en ce moment ils sont à faire bombance dans la maison. »

L'homme à la grande taille s'approcha, et saisissant Freimund à l'épaule: « Comment fûtes-vous si osés ? s'écria-t-il: Éclairez la face de ce coquin-là! — » Il fut obéi. — « Juste ciel! Monsieur mon très-honoré beau-père! Quelle aventure est celle-ci? »

Bientôt tout fut éclairci. M. de Dobern n'avait reçu aucun message et ignorait entièrement la grande fête de l'inauguration. Il avait fait une visite au village voisin, et s'y trouvait encore, lorsque le valet accourut pour demander le secours de la justice, afin de s'emparer des voleurs qui avaient entrepris l'escalade: animé par le zèle que lui imposaient les devoirs de sa charge, il suivit donc le valet, le bailli et les paysans, et ne fut pas peu surpris de rencontrer, d'une manière aussi inattendue, sa fiancée et ses futurs parens.

Les gens du village se retirèrent, la lanterne fut placée au milieu de la chambre, et Mansfeld rejoignit de nouveau la société. Tous se saluèrent aussi convenablement que le permettaient leur étrange costume et l'éclairage, qui n'avait rien encore de très-marqué. Tous furent cependant surpris, lorsque M. de Dobern, dans l'absence complète de tous préparatifs et des solennités d'usage, insista tout à coup pour que l'on célébrât néanmoins les fiançailles devant les témoins qui se trouvaient présens. « Nous autres gens sensés, dit-il avec le ton rude qui lui était habituel, nous sommes, je l'espère, au-dessus de semblables enfantillages; l'essentiel peut tout aussi bien s'effectuer au milieu d'une forêt, dans une grotte de rochers, qu'en un sallon bien illuminé. S'il en est

ainsi, en dépit de l'orage et de l'obscurité, je suis venu à propos. Ami beau-père, décidez-vous donc, et vous, ma belle fiancée, décidez-vous de même. »

Freimund secouait la tête, la mère murmurait quelques paroles de mécontentement. Louise le remarqua et, prenant un courage qui lui manquait d'habitude, elle se prononça ouvertement contre une façon d'agir aussi précipitée qu'elle était inconvenante. Son père se rangea de son avis, tandis que le conseiller seigneurial les combattait d'une manière qui n'était rien moins que délicate et sentimentale. Rien n'échappa à la Muse; aussi murmura-t-elle à demi-voix, que les circonstances étant telles, la perte de son poëme était moins à regretter, puisque dans ses vers les couleurs, dont elle avait peint le fiancé, étaient beaucoup trop tendres.

Le combat se serait prolongé long-temps encore, si l'arrivée du jeune cousin ne l'avait terminé; il revenait à cheval, et ramenait avec lui un chariot de paysan, sur lequel une toile grossière était étendue. Freimund donna ordre d'atteler aussitôt sa voiture pour regagner promptement la ville, afin que sa femme et sa fille pussent prendre le repos qui leur était nécessaire, et se remettre des frayeurs de l'orage et de la nuit. Elles et lui, ainsi que la plaintive Muse, devaient s'y placer, tandis que ces messieurs, montés sur le simple et champêtre équipage, suivis par les deux cavaliers, termineraient la marche. Ce fut en vain que le vieux Sébastien conseillait en murmurant d'attendre le jour, « car, disait-il, la nuit n'est amie de personne; » ses raisons ne furent point écoutées, et il sortit avec humeur pour atteler les deux fougueux coursiers.

Tandis que l'on discutait, que l'on se querellait sur le départ, sur les fiançailles et autres sujets, que l'improvisatrice et la mère encourageaient Louise; que Freimund et Schwieger disputaient entre eux, Mansfeld prit la parole: « Tout cela, mes amis, si je ne me trompe fort, peut beau-

coup mieux se concerter et s'arranger dans le calme de la ville, car, en effet, il me semble que dans ce château enchanté tout porte au désordre et à la confusion. Si c'était la nuit du premier Mai, les choses ne pourraient se passer plus mal, et réellement nous avons célébré aujourd'hui une Walpurgis en miniature. »

« Jusqu'à présent il n'y a manqué que le principal ordonnateur de la fête, interrompit Schwieger avec humeur, ou du moins invisible il a tout dirigé. »

« Que ne paraît-il en personne, s'écria Freimund, pour que nous puissions lui accorder la parole. »

« Parais, vieillard! interrompit Mansfeld, dans un accès de témérité qui le prit de nouveau. Sors de ton antique demeure, Être insensible et fâcheux! Comme le grand roi Yngurd, me voici debout, frappant le sol du pied, et te conjurant de te montrer si tu es quelque chose, si tu te meus quelque part, si tu vis ou existes, sinon ton procès sera bientôt fait, nous te condamnerons, nous constaterons que tu n'es rien *in natura rerum.* »

« N'invoquez pas ainsi le méchant être, dit timidement la mère. »

« Mais la chose devient poétique, dit à demi-voix la chanteuse, et ce genre de frissons, d'une nature plus délicate et plus noble, nous avait manqué dans le cours de cette nuit. »

Tandis que le cousin et M. de Dobern contemplaient, autant que le leur permettait la pâle lumière, le spectacle que leur donnait le téméraire Mansfeld, et qu'ils se rapprochaient de lui, les femmes se serraient angoissées contre la muraille.

« Peut-on aussi longtemps être l'ennemi du bon sens, remarqua Freimund. Il ne se lassera point de ce sot badinage. »

« Viens donc, apparais, reprit Mansfeld, en poursuivant

sa conjuration; es-tu peut-être le génie de l'oubli, de la distraction, de tant d'étranges absences d'esprit, et n'est-ce que sous cette forme que tu es présent? Eh bien, montre toi, avec ton regard louche et égaré, laisse en paix ces eaux que violemment tu as soulevées de leur lit, calme cette inutile pluie, qui détruit les richesses des campagnes; si tu as été pour quelque chose aujourd'hui dans tout ce qui nous est arrivé dans la cuisine ou dans la cave, si tu as provoqué le mésentendu du vieux jardinier; altéré de nobles manuscrits, de tendres poésies, apparais, avance, n'hésite point, nous sommes à t'attendre. »

« Tout à l'heure! A l'instant! » cria sourdement une voix de dessous le parquet. — La terreur les saisit tous, Mansfeld lui-même recule avec un accent d'effroi, les femmes s'enfuient, se pressant à l'envi; Schwieger et Freimund, de même que le conseiller provincial et le jeune cousin, ne s'expliquent point le merveilleux de cet événement. L'angoisse redouble encore, lorsque soudain le plancher s'ouvre et que se lève une sombre figure. De nouveaux cris se confondent, et quelques instans, le plus hardi, le plus railleur d'entre eux, cherche en vain son courage et sa présence d'esprit. L'étranger s'avance, et ôtant son chapeau : « Cette société ne m'est point connue, je ne soupçonnais personne en ce lieu. Pardonnez-moi la terreur que je vous ai causée. Lorsque j'entendis parler, que j'écoutai l'injonction d'apparaître aussitôt, je ne pus me dispenser de répondre de là-bas, fort curieux que j'étais de connaître qui me mandait, ou qui pouvait savoir que j'allais me rendre ici. »

Il jeta un regard autour de lui, l'embarras se peignait sur les traits de chacun; Mansfeld, qui le premier avait retrouvé du cœur, rassembla ses idées et dit: « M. l'étranger, à ce qu'il paraît vous êtes bon et complaisant, puisque d'abord, sur mon invitation, vous vous êtes rendu si vite au milieu de nous, et ensuite, que vous nous demandez pardon de la

frayeur que vous avez occasionée. Que nous ayons perdu quelque chose de notre courage ordinaire, rien de plus naturel. Vous savez bien quel est celui que nous avons pris la liberté d'appeler, vous apparaissez en son nom et vous vous donnez pour lui. »

« Je n'ai point dit encore qui je suis, » reprit l'apparition.

« Il est inutile, répondit Mansfeld, ce serait en quelque sorte contre l'étiquette; au reste l'on ne se connaît pas moins. »

« Singulière façon de parler, répliqua l'étranger; j'ai à craindre d'être tombé dans une société pour qui ce lieu n'est pas proprement fait. »

« Pour qui donc nous prenez vous? » s'écria Mansfeld.

« J'ai appris, que cette petite propriété a été vendue récemment à un vieux monsieur, simple et imbécille, dit-on, et qui certes n'y viendra jamais. Cette solitude convient à merveille pour servir de retraite à des gens qui ont une répugnance fondée pour l'éclat du jour. Ces costumes, ces figures, ces lanternes plus obscures qu'éclairées, tout cela? »

« Ainsi donc, vous nous prenez pour des coquins, des faux monnoyeurs ou quelque chose de semblable? interrompit Mansfeld. Et vous mon bon monsieur, notre étranger sans nom, vous, qui sortez de dessous terre, vous devriez, par cela même, être le dernier à tenir des discours aussi offensans. »

« Eh bien, dit l'apparition, pour qui donc me prenez-vous à votre tour? »

« Pour vous le dire avec respect, répondit Mansfeld, pour le diable lui-même. »

L'étranger se mit à rire de si bon cœur, que soudain tous se joignirent à lui, et qu'un rire inextinguible retentit avec éclat dans le sallon.

« Je puis vous assurer, dit Freimund en prenant à son tour la parole, que le vieux homme, qui a acheté ce bien

de campagne, n'est pas, jusqu'à présent du moins, aussi imbécille que vous le prétendez. Comme propriétaire, j'ai le droit, je pense, de vous demander qui vous êtes? qui vous amène ici? et surtout d'une manière si inattendue, si singulière? »

« Oh, dit l'étranger avec un mouvement pénible, comment se fait-il donc que le hasard me pousse en ce jour à me conduire en homme plus que grossier. Demander pardon, ne change rien à ma conduite. — Apprenez donc que je suis l'ancien possesseur de cette maison, que j'ai vendue après la paix. C'est de la seconde main, sans doute, que vous la tenez. »

« Comment, s'écria Mansfeld, vous n'avez point péri pendant la guerre! Vous vivez encore? »

« Certainement. Je pris mon congé, j'épousai ma fiancée, et je gérai l'un des domaines de mon père jusqu'à sa mort. »

« Et votre père ne périt pas non plus dans la guerre, et d'une manière plus que tragique? » demanda Mansfeld.

« Je connais toutes les sottes fables, qui se sont répandues sur nous, répondit l'étranger, et ne puis m'expliquer à propos de quoi le peuple oisif de cette contrée s'est plu à les inventer, à les enrichir chaque jour de quelque détail nouveau. Le fait est, à la vérité, que dans le temps j'ai été appelé à la défendre, que mon père combattait dans les rangs opposés, mais loin d'ici, et jamais nous ne nous sommes trouvés en face l'un de l'autre. »

« Éternel dommage! interrompit la Muse. Mais, si toutes ces complications tragiques s'évanouissent, d'où vient cependant que le château est hanté par des spectres? »

« J'ai donné lieu, sans doute, moi-même à quelques-uns de ces bruits, lorsque j'habitais ces lieux. J'ai toujours aimé l'expédient de Rousseau à l'île de Saint-Pierre; cette trappe, cet escalier dérobé qu'il fit construire pour échapper à d'importunes visites. Mon invention est supérieure à la sienne, et je m'en flatte. Vous avez dû remarquer la petite grotte

derrière la maison; un ressort y est placé, et par une pression du dehors ou du dedans une porte s'ouvre aussitôt, et une galerie étroite vous conduit immédiatement dans ce sallon, où se trouve un second ressort, qui fait mouvoir une autre porte pratiquée dans le plancher. Voyais-je m'arriver du monde de la ville, quelques camarades ennuyeux, des gens dont la présence actuelle m'était importune, je m'échappais aussitôt dans la forêt voisine, et aucun ne savait ce que j'étais devenu. Mon secret était également ignoré de mes domestiques, et, par là, je me trouvais soudain dans ma chambre alors qu'ils me croyaient bien éloigné d'eux. Je traversais la contrée pour visiter, avec ma femme, des parens fixés à quelques lieues d'ici; le désir de revoir mon ancienne propriété s'empara de moi; la tempête me surprit au milieu de la forêt, et la cabane d'un charbonnier m'offrit à peine un abri contre l'averse. A la tombée de la nuit, je me rendis ici; dans la supposition où j'étais que la maison était inhabitée, je pénétrai par la grotte, et le ressort joua comme autrefois. Au-dessus de ma tête des voix se faisaient entendre: « Viens! apparais! » me criait-on. Je ne pus résister à l'envie de répondre, et loin de retourner sur mes pas, la curiosité me poussa à voir qui faisait ménage en ce lieu; monsieur le propriétaire, puisque vous ne connaissez point cet arrangement, dès qu'il fera jour, je vous le montrerai, pour que vous-même puissiez en faire usage. »

« Chère Sapho, dit Mansfeld, que n'avons-nous connu cette charmante cachette! Nous n'eussions point été trempés ainsi; les vers ne se fussent point perdus; M. Schwieger n'eut point reçu cette accolade un peu trop familière; et moi, force ne m'eût point été de demeurer perché là-haut comme une sentinelle égarée. Nous nous serions glissés dans ce sallon comme des souris, n'importe, et plus tard nous nous serions moqués du propriétaire, consolés en quelque sorte de sa distraction. »

« Il est par trop triste, soupira Sapho, que de nos jours tout ce qui tient du merveilleux, du psychique, du fantastique, s'en aille se dissipant comme de la fumée. Une belle, une touchante tradition est-elle sur le point de s'établir, aussitôt survient une prosaïque critique, et la croyance sacrée n'est plus. C'est ainsi, M. l'inconnu, que vous êtes votre propre revenant, et vous apparaissez ici, comme esprit, pour renier votre existence spirituelle. Oh, combien n'était pas commode en cela la foi de nos ancêtres! Non, non, je le vois, ils ont raison, ces politiques qui prétendent que jamais un moyen âge ne reviendra pour nous. Pauvres spectres! poursuivis, chassés en tous lieux, de nos jours ils ne trouvent pas même un dernier asyle dans les romans, tout au plus encore dans les tragédies. »

La voiture était avancée, mais il fallait descendre de plusieurs pas la colline escarpée, avant d'atteindre le lieu où les chevaux étaient arrêtés. Tandis que Mansfeld donnait le bras à la Muse, qui devait monter la première, « sur mon ame, s'écria Sébastien, il y a des lutins ici qui se jouent de l'homme; quelque nabot ou mirmidon à droite et à gauche a sauté à mes pieds sous la calèche. » — « Ne sois pas enfant, » répond Mansfeld. « Je dis vrai, murmure le vieux domestique, et les chevaux eux-mêmes sont plus inquiets que si le diable les agitait. »

Sapho s'était assise, Schwieger conduisait Louise. « Je crois, observa-t-il, que l'obscurité de cette nuit a absorbé toute la lumière; l'aurore ne se lèvera point, il faut tâtonner plutôt que marcher. Où est la voiture? » — « Ici, réplique Sébastien, descendez seulement. » — Louise se plaça à côté de la Muse; à deux pas de là, Freimund et sa femme, se soutenant mutuellement, s'apprêtaient à monter; le cocher était à grimper sur son siége, quand tout à coup il pousse un cri aigu, tombe aux pieds du père; et les chevaux, libres et sans main qui les guide, volent avec l'équipage le long de

la descente. L'on n'entend plus que le cri des femmes, et bientôt règne un profond silence.

« Ciel? mon enfant! » interrompit Freimund hors de lui. La mère à demi évanouie s'était jetée sur son sein. « Tonnerre et malédiction, s'écrie Sébastien, tandis qu'il se relève. Je suis innocent de tout, j'allais m'établir sur mon siége, je tenais les rênes avec précaution, — voilà qu'on me les arrache, qu'on se suspend à ma jambe, qu'on me frappe la gorge et les mains! L'éclair n'est pas plus prompt, et de la voiture et des coursiers, la moindre trace ne reste! »

« Viens, ma pauvre bonne femme, rentrons dans cette maison funeste, » dit Freimund, et saisissant son épouse en pleurs, il semblait la porter.

On était de nouveau réuni au salon, quelques lanternes avaient été rallumées.

« Hâtez-vous, mon cher cousin, dit le conseiller, remontez de suite votre cheval, courez après la voiture, cherchez-les, rapportez-nous des nouvelles. »

« Puissé-je du moins découvrir la bonne voie, » répondit le cavalier. Bientôt il appuie sur ses étriers, vole et disparaît à travers l'obscurité.

« Et vous, M. de Dobern, » demande le père au fiancé, qui restait là dans l'étonnement et la confusion.

« Qu'y a-t-il à faire? répondit-il avec sang-froid; on ne distingue rien autour de soi; la voiture, emportée sur la grande route, peut tout aussi bien avoir pris à droite qu'à gauche, ou ce qui est plus vraisemblable encore, les chevaux furieux se seront précipités du haut de la colline, le fleuve, peut-être, emporte déjà les uns et les autres dans ses vagues. Attendons au moins que le point du jour apparaisse. »

« Comment, s'écrie Freimund, pouvez-vous être aussi indifférent? Ne vaut-il pas mieux faire trop que pas assez? Oh ma pauvre enfant! Ciel! était-ce d'une manière aussi affreuse que devait se terminer cette fatale et malheureuse nuit? »

« Calmez-vous, monsieur, dit l'inconnu. Vous me répondrez qu'il est facile à un étranger de s'exprimer ainsi devant un père; mais quand, comme moi, on a passé par les vicissitudes de la guerre et du sort, quand on a amassé de l'expérience dans des contrées lointaines, on sait qu'un malheur momentané peut s'adoucir, qu'un danger évident n'est pas toujours sans espoir de salut; que le hasard, le bonheur nous tendent souvent les mains à l'instant même qu'ils semblent nous poursuivre. S'il reste un cheval encore, donnez-le moi, je galopperai à leur poursuite pour vous apporter, s'il est possible, quelque consolation. »

« Je veux bien vous prêter le mien, dit le conseiller seigneurial, son pas est sûr, même la nuit, mais n'allez pas me le mettre sur les dents. »

« M. de Dobern vous êtes par trop prudent, » murmura Freimund.

L'étranger était parti; un bruit s'éleva tout à coup au dehors, nombre de voix se confondaient. « Seraient-ils là? » s'écria la mère; Freimund se précipita à leur rencontre.

C'était le chariot de provisions qui enfin arrivait. Les domestiques, pendant l'orage s'étaient arrêtés, pour chercher un abri, et dans le village ils avaient fait assujettir quelques planches sur la voiture pour garantir quelques objets, qui étaient restés exposés à l'air.

« Asseyons-nous tous à présent, dit avec satisfaction M. de Dobern, et restaurons-nous, il en est bien temps. Dans cette nuit singulière, nous avons eu à soutenir plus d'un genre de fatigue. »

« Établissez-vous ici, interrompit Freimund avec la plus grande indignation, arrangez-vous aussi commodément, aussi agréablement qu'il vous sera possible, pour ma femme et moi nous retournons à l'instant en ville. Ah! si quelque malheur est survenu à notre enfant, c'en est fait à jamais de notre vie. »

« Eh bien, monsieur Mansfeld, demeurez avec moi, reprit le conseiller, nous regagnerons de notre côté la ville pour le dîner. »

« Mon estimable ami, dit Mansfeld en se tournant vers Freimund avec beaucoup d'émotion. Ce chariot de paysan est assez spacieux pour moi ainsi que pour notre Schwieger. Je n'aurai ni repos, ni sentiment jusqu'à ce que je sache quel est le sort de Louise. Croyez-moi, dans peu elle nous sera rendue saine et sauve. Dans l'intervalle mes causeries vous distrairont, vous tranquilliseront peut-être. M. le conseiller seigneurial s'arrangera bien mieux sans nous; car nos plaintes pourraient troubler son philosophique bien-être. »

Ainsi fut arrêté, et ils partirent au moment où la première lueur du jour commençait à percer l'obscurité; et le conseiller, comme s'il avait été sous un charme lui-même, resta seul dans ce qu'on appelait le château enchanté.

Pendant cette nuit d'orage, et tandis que tous ces événemens se succédaient au château enchanté, le capitaine, livré au désespoir au fond de sa chambre éclairée par un faible jour, relisait de nouveau les lettres qu'en des temps plus heureux il avait reçues de Louise.

Soudain une voiture s'arrête, et le général embrasse son fils saisi d'étonnement.

« Mon père, vous venez me voir par une journée aussi affreuse ? »

« Il était trop tard pour retourner chez moi, et d'ailleurs je t'avais promis une visite. Mais salue ton ancien précepteur. »

« Comment, s'écrie le capitaine, votre aumônier, mon cher magister, vous accompagne ? »

« Oui, mon ami, dit le général avec sa gaieté habituelle, et lorsqu'ils furent assis, je me suis dit : mon fils est livré à un désespoir muet ou violent, mes consolations paternelles ne seront pas suffisantes, c'est pourquoi prenons avec nous

notre zélé prédicateur; si les paroles viennent à me manquer, lui il opérera par la philosophie, et si celle-ci n'est pas suffisante, les exhortations religieuses seront là. Ou bien, me disais-je encore, mon fils a fait quelque folie; qui sait, peut-être enlevé la jeune fille, et dans ce cas encore j'emmène le cher pasteur pour sanctifier aussitôt l'union. »

« Mon père, comment vous railler ainsi de mon malheur! Ne connaissais-je pas la défense expresse et sévère que vous m'aviez faite de tenter ce que dans toutes vos lettres vous nommiez une extravagance? De ne pas compromettre mon honneur aux yeux de l'armée, aux yeux de mon prince? Plus vos ordres étaient rigoureux, plus je tenais à vous promettre religieusement d'y obéir. »

« Je savais qu'une jeunesse folle et sans frein n'obéit pas toujours. Aussi suis-je venu pour t'observer; car ce soir, comme je l'ai appris, à cette heure peut-être, se célèbrent les noces de ta bien-aimée avec le fiancé qu'elle déteste. Mais quelle physionomie prends-tu, lorsque je me borne à te faire connaître cette circonstance. »

« Vous êtes plus que barbare, s'écria le capitaine; si Louise avait eu plus de courage et de détermination, oui, je l'avoue, j'eusse entrepris quelque chose qui m'eût attiré votre colère, et sans doute la disgrâce de mon prince. Mais, ainsi que sa mère, elle se plie aux moindres caprices d'un père entêté. Et vous-même, n'auriez-vous pu agir plus activement pour le bonheur d'un fils? Une espièglerie de votre jeunesse vous avait fait de cet homme un ennemi mortel, ne pouviez-vous essayer quelques pas pour aller au-devant de lui? Qui vous empêchait de saisir cette occasion pour tout rétablir sur l'ancien pied, quand il s'agissait des joies de ma vie? »

« Tu parles en jeune homme, répliqua le général. Quand mon adversaire ne veut entendre raison en rien, mon état, mes relations sociales m'opposent une barrière, que je ne

puis franchir sans manquer à l'honneur. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, je suis allé plus loin que tout autre ne l'eût fait ; tout fut vain, et même plus je semblais céder, plus lui, dans son fol entêtement, se montrait insolent. Crois-tu qu'après tant d'années c'eût été un sacrifice pour moi de demander pardon à cet homme, fût-ce en présence de témoins? Loin de moi la vanité, les capricieuses pensées qui m'eussent rendu pénible une démarche de ce genre. A la fin j'eus aussi mes scrupules à moi, je me disais entre autres : si sous l'ascendant de son amour, Louise ne se sent pas assez de force pour braver la colère paternelle et venir se réfugier dans tes bras, car elle n'ignore pas que tu es contraint à l'inaction — alors sa passion n'a rien d'extrême, et le Ciel dans sa sagesse peut-être veille à ce que vous ne soyez point unis. Mais si la chose doit avoir lieu, la dernière minute n'est pas trop tardive, et nous apprendrons, s'il est encore d'heureux hasards, si des fées ou des sylphes viennent encore à l'aide des pauvres mortels. S'il n'en est pas ainsi, si tous ces esprits secourables sont morts en effet, eh bien, pour nous consoler, nous aurons la conscience d'avoir fait tout ce qui était humainement possible. »

« Votre père parle sagement, jeune homme, ajouta l'homme d'église d'un ton édifiant, et vous ferez bien de suivre de point en point ses exhortations. »

« Mais mettons-nous à table! s'écria le général; car nous devons tous être en appétit. »

Sur ces entrefaites entra Ferdinand; il présenta ses respects au général, et prit aussitôt part à sa spirituelle conversation, tandis que le capitaine, l'oreille fermée à leurs discours, disposait dans un morne silence tout ce qui était nécessaire au repas.

« Non, reprit le général, ne fais pas dresser la table dans le salon, mais ici, près de la fenêtre. J'ai plaisir à l'orage, au bruit du tonnerre. J'aime à voir tomber une

pluie battante, et pour mieux observer les éclairs, je tire les rideaux. Il est possible d'ailleurs que quelques visites nous viennent aujourd'hui, et nous serons mieux à même de saluer leur arrivée. »

« Eh! par un temps semblable qui voudrait se mettre en route, interrompit le capitaine, à l'exception d'un vieux soldat, qui en rase campagne a dû plus d'une fois supporter pis encore. »

Le général, cédant à un excès de gaieté, fixa lui-même les places et rangea les chaises autour de la table. Un siége vide fut laissé à côté de celui de son fils pour un hôte invisible. « Cette chaise-là, dit-il, indique ta bien-aimée; si nos discours t'ennuient, tourne tes pensées vers elle, dis-lui tout, ouvre-lui le fond de ton cœur; accuse moi, accuse le vieux Freimund, et sois aussi tendre qu'il t'est possible de l'être. Quant à nous trois, mangeons, buvons et livrons-nous à la joie. »

Il en fut ainsi, et malgré la tempête le général se montra fort gai, le prédicateur et le jeune officier durent l'imiter. L'on tabla long-temps au milieu de l'épanchement des causeries les plus enjouées. L'orage s'était ralenti; la pluie seule tombait encore par torrens. La nuit était avancée déjà et la société semblait éprouver le besoin du repos. La conversation languissait parfois, et la bonne humeur du général avait tourné insensiblement au sérieux, puis s'était changée en mauvaise humeur. Aussi lorsque l'ami du capitaine parla de fatigue, « jamais, lui répondit le général, je ne suis plus gai que lorsque le ciel se déchaîne en tempête; mais après ce magnifique orage, au lieu d'espérer que le ciel s'éclaircisse, voici s'établir une ennuyeuse et flegmatique pluie, et plus d'un jour sans doute va larmoyer cet insipide temps. Oh! c'est en cela qu'est insupportable l'atmosphère de nos contrées. Malheureux est l'homme auquel il arrive de même dans la vie! »

On était sur le point de se lever de table, lorsque tout à coup se fait entendre de loin le bruit d'un équipage. « A une heure aussi avancée dans la nuit? dit le capitaine. On dirait que ce sont des chevaux abandonnés à eux-mêmes. Si je ne me trompe, c'est le pas des miens! que signifie cela? » Sur ces entrefaites, voitures et coursiers, qui semblaient approcher avec plus de rapidité encore, s'arrêtent subitement à la porte; on distingue des voix de femmes qui implorent secours. Tous se sont précipités hors de la maison, le capitaine est en tête, son ami retient les chevaux.

« Oh mon Charles! » Telle est la première exclamation de Louise, et elle tombe évanouie dans les bras du capitaine au moment où, tremblant, il venait de la sortir de la berline; saisi, troublé, il a soulevé la jeune fille, son cœur bat violemment sous un poids si cher, et bientôt il l'a déposée sur un des sophas de la chambre. Dans cet intervalle le prédicateur s'occupait de la Muse, qui lui peignait sous les couleurs les plus animées l'imminent danger auquel elle venait d'échapper, et l'indicible joie que lui causait une délivrance aussi subite qu'inespérée.

Louise avait repris ses sens; elle conta l'effroi qu'elle venait d'éprouver; mais rien n'égalait le bonheur qu'elle ressentait de revenir à la vie sous le toit, aux côtés de son bien-aimé : il fallut songer à offrir quelque nourriture aux dames pour les réconforter. La table fut de nouveau couverte, et Louise dut occuper le siége qui avait été préparé pour son image. Bientôt la gaieté reprit son cours, le général ne se possédait pas, tandis que les deux amans semblaient n'exister que dans le sentiment de se voir si près l'un de l'autre, faveur qu'ils devaient à une circonstance aussi inattendue et qui tenait du merveilleux.

« Eh quoi? s'écria tout à coup le capitaine, voilà mon jeune et malin jocquey que vous m'aviez enlevé, mon père, en même temps que mes chevaux d'affection. »

« Oui, répondit l'espiègle jocquey, j'ai suivi le général sans qu'il s'en soit aperçu, et bien en est devenu! A la vérité, ces excellentes bêtes sont pleines d'intelligence, elles connaissent parfaitement la ville, leur ancien et bon quartier; sans doute, elles eussent fait halte d'elles-mêmes; je ne crois pas qu'elles ont pris le mors aux dents, elles ont simplement profité d'un instant où elles n'étaient point observées pour courir rejoindre leur capitaine. Comme j'étais sur la porte de la maison, que je m'élançai au-devant d'elles, les aimables créatures se sont laissé saisir d'autant plus volontiers. »

« Je veux racheter des chevaux aussi entendus, dit le général, et de nouveau les confier à tes soins. M. le pasteur, y a-t-il impiété, je vous le demande, à vouloir reconnaître dans ce miraculeux événement la main ou du moins un doigt du Ciel? »

« Pas justement impiété, mais peut-être précipitation. Ces chevaux qu'avait achetés M. de Freimund, et qui se sont emportés sans que les dames en éprouvassent le moindre mal, ces animaux pleins d'intelligence, qui justement se sont réfugiés ici, ont fait halte devant la maison, quand non-seulement M. le capitaine, mais encore M. le général s'y trouvaient; toutes ces circonstances, sans doute, présenteront toujours quelque chose de merveilleux. »

« Et bien plus encore, la présence du pieux pasteur, s'écria le général en se levant, et puisque le bonheur nous a favorisés d'une manière aussi extraordinaire, il y aurait témérité à ne pas profiter de ses grâces. Mariez-moi donc à l'instant même ces deux jeunes gens; quant au défaut de publication et autres formalités de ce genre, je prends tout sur moi et j'y remédierai. S'il le faut, je soumettrai le cas particulier à mon très-gracieux prince; car je l'ai entretenu dernièrement encore du malheur de Louise et de l'entêtement de son père. Aujourd'hui force sera à la fiancée, à la jeune épouse, de dormir dans le logement en désordre

qu'occupait un garçon, mais dès demain le ménage sera pourvu de tout ce qui est nécessaire.

Tout se fit ainsi qu'il venait d'être ordonné; les amans étaient dans l'ivresse, et la Muse heureuse d'avoir été témoin d'événemens si merveilleux, que jamais jusqu'alors elle n'en avait inventé de tels dans ses romans.

Dès que le jour commença à poindre, le conseiller Freimund regagna la ville. Il ne pouvait être question ni de sommeil, ni de repos; aussi Mansfeld ne le quitta point, cherchant de son mieux à le consoler, à le tranquilliser, ainsi que sa femme. Ils furent suivis quelque temps après du jeune cousin et de l'étranger. Dans les diverses directions qu'ils avaient prises, soit sur les hauteurs, soit le long du fleuve, ils n'avaient rien découvert, rien appris d'une voiture à laquelle malheur serait advenu. Cette circonstance, Mansfeld se hâta de s'en emparer pour calmer par ses conjectures l'inquiétude des parens. Si quelque accident était arrivé, disait-il, il serait connu déjà; car le mal se répand avec la rapidité de l'éclair : quelque voyageur matinal eût trouvé l'équipage; il est donc plus que vraisemblable que ces chevaux ardens ont fui, mais sans dommage, au loin dans la campagne, et vu la distance, aucune nouvelle encore n'a pu nous parvenir du lieu où ils se seront arrêtés, soit d'eux-mêmes, soit par une main étrangère. Calmez-vous donc, prenez confiance, pour jouir sans danger pour vous du bonheur de serrer de nouveau votre fille dans vos bras.

Les consolations de Mansfeld semblaient produire plus d'effet sur la mère que sur le père, qui, sombre et dans un tremblement nerveux, parcourait en long et en large la chambre, cherchait, fouillait ça et là, comme s'il eût perdu quelque chose. Depuis peu d'heures seulement il sentait combien son cœur était attaché à cette fille chérie. La maligne Henriette, en léger costume du matin, accourut de

son côté et se sentit hors d'elle en apprenant la triste aventure. Ses pleurs coulaient avec abondance.

« Oui pleurez, s'écria Freimund, ces larmes et toutes celles que je verrai répandre encore, brûlent mon ame; oh! sous quel jour ne vois-je point l'entêtement qui me poussait à vouloir l'enchaîner de force à cet indigne Dobern, qui a pris moins de part à ce malheur que le dernier valet de ma maison! Oui, plutôt la livrer à l'un ou l'autre d'entre eux qu'à cet être sans cœur. »

Au moindre bruit chacun s'élançait à la fenêtre, et toutes les fois que la porte venait à s'ouvrir, c'était une attente mêlée d'angoisse; mais au moment où l'on entend un équipage rouler avec le bruit du tonnerre, tous d'un même mouvement s'élancent de leurs siéges, et voici s'avancer le général au-devant du malheureux Freimund: « Votre Excellence, s'écrie celui-ci, à quoi devons-nous l'honneur de votre visite? »

« Qu'obtiendrait, répondit le général, celui qui t'apporterait la nouvelle que ta fille vit en parfaite santé? »

« Ce qu'il obtiendrait! interrompit vivement Freimund, ma fortune, tout, tout ce que je possède. »

« Eh bien donc, ô toi, le plus vieux de mes amis! dit le général, dépose enfin ton entêtement et rends-moi ton amitié. Je l'ai perdue, il est vrai, et c'est avec raison; mais pardonne-moi, pardonne à une folie de jeunesse, et saluemoi de nouveau par un toi familier. »

« Et ma fille? » reprit Freimund.

« Elle est bien, s'écria le général, et il étendit les bras, et Freimund s'y précipita avec le cri de la plus vive joie. Nous voilà réconciliés, poursuivit le vieux soldat; mais renonce encore au projet de la donner à ce conseiller égoïste. »

« Soit, dit Freimund, mais où est-elle? » Le général s'avance vers la fenêtre, fait un signe au jockey qui attendait à cheval, et l'enfant part au grand galop.

« Avant tout, continue le général en souriant, tu verras mon fils et sa jeune femme. »

« Comment, s'écrie Freimund saisi de surprise et faisant un pas en arrière, je m'imaginais, mon vieil ami, que tu venais me demander ma fille pour ton fils. »

« Il est trop tard, » répondit le général; et à l'instant un second équipage s'arrête, et la fille émue, confuse, tombe dans les bras de ses heureux parens.

Alors fut contée avec détail l'étrange aventure, l'heureuse issue d'un malheureux hasard. Tous, dans leur émotion et comme élevés au-dessus d'eux-mêmes, voulaient y reconnaître une merveilleuse direction du sort, la sollicitude d'une puissance invisible pour la pauvre enfant vouée au danger, comme aussi pour son amour. L'absolution paternelle pour un mariage par trop précipité peut-être, sembla prévenir la prière de pardon, balbutiée en rougissant.

Il restait à rétablir l'honneur tant décrié du château enchanté; il fut arrêté que ce jour même, qui brillait après l'orage, riant et pur, on y préparerait le repas de noces, et que des mesures mieux entendues présideraient à la joie. Tous ceux qui avaient figuré dans les événemens de la nuit, y assistèrent, à l'exception de M. de Dobern. Le prédicateur suivait la marche, et servait de cavalier à Sapho, revêtue d'une robe neuve. Jamais hommes plus satisfaits n'avaient été réunis, et les fiançailles de Mansfeld avec la spirituelle Henriette vinrent augmenter la commune joie.

Le sort, comme on sait, corrige ou change souvent les projets des faibles humains. Le bruit courut, à quelque temps de là, que dans cette occurence, le général s'était un peu associé à l'action du hasard. Comptant de nouveau sur la distraction de son ancien ami, auquel il avait fait vendre les chevaux de son fils, le vieux militaire, disait-on, avait secrètement envoyé le jocquey sous les ombrages du château enchanté, pour y jouer le rôle du destin. L'enfant, ainsi

parle la tradition, qui, du reste, n'est point constatée, aurait, en effet, avec habileté arraché les rênes des mains du vieux Sébastien, et dans leur course rapide dirigé lui-même les chevaux. Qu'il en soit ainsi ou non, toutefois les familles se réconcilièrent; parens et enfans, chacun fut heureux. Depuis ce jour, le château enchanté n'a plus été l'objet d'aucun récit qui eût pu faire croire au voisinage d'esprits ou de lutins. Tout s'y passa comme partout ailleurs, surtout du moment que Freimund en laissa l'administration à sa femme.

F. B.



Nouvelles et Variétés.

De l'abolition de la peine de mort.

Dans un article publié l'année dernière [1], la *Nouvelle Revue germanique* a cherché à initier ses lecteurs dans les recherches des jurisconsultes allemands sur la question de l'abolition de la peine de mort. Les conclusions de ce travail étaient: que la majorité des criminalistes allemands s'était prononcée contre l'abolition immédiate de la peine de mort, tout en formant des vœux pour que le perfectionnement du système pénitentiaire permît de la prononcer un jour; et qu'en attendant cet heureux résultat, ils demandaient généralement que la peine de mort fût restreinte aux crimes qui supposent une immoralité profonde, tels que le guet-apens, l'empoisonnement, l'incendie d'une maison habitée, etc. Peu d'écrivains, disions-nous, avaient résolu affirmativement la question de l'illégitimité absolue de la peine de mort.

Parmi cette minorité se trouvait surtout M. le professeur Grohmann, de Hambourg; notre article a rendu de son opinion un compte détaillé. La proposition de M. de Tracy et les généreuses démarches de M. Charles Lucas ayant investi la chambre des députés de cette question, contre laquelle il avait suffi naguères à M. de Martignac d'invoquer une fin de non-recevoir, M. Grohmann a repris la plume pour défendre dans l'*Inland*, journal de Munich, la cause à laquelle il a voué ses efforts. Son article ne contenant en grande partie que la reproduction de ses anciens motifs, et étant d'ailleurs dénué de toute espèce d'originalité, nous n'avons pas cru devoir le traduire.

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, Mai 1829, p. 1—24.

Nous ne nous permettons qu'une seule observation sur le ton de l'article inséré dans l'*Inland*. Il n'est pas rare de voir les philanthropes les plus sincères tomber dans une certaine phraséologie déclamatoire, lorsqu'ils défendent une cause qui a pour elle le mérite de l'humanité et de la clémence; et, s'il faut dire franchement notre pensée, nous croyons que ces mouvemens oratoires, souvent pleins de chaleur et d'onction, nuisent plutôt à leur cause qu'ils n'en favorisent le succès. La cause de l'abolition de la peine de mort est assez belle, ou, suivant l'heureuse expression de M. de Broglie [1], *assez mûre*, pour se passer aujourd'hui de pareilles armes. Les défenseurs de l'opinion contraire ne sont pas des hommes insensibles qu'il s'agisse d'attendrir; la plupart d'entre eux désirent, aussi ardemment que nous, que la société puisse un jour se passer de ce terrible moyen: le seul argument qu'ils nous opposent, c'est le danger, l'imprudence de la réforme que nous demandons. Une discussion calme et réfléchie pourra seule mener à la découverte de la vérité: seule elle fera voir si leurs craintes sont mal fondées, ou nos espérances irréfléchies, et si un système pénitentiaire sagement combiné ne présenterait pas à la société des garanties suffisantes pour suppléer à la peine de mort; car c'est là, on ne saurait se le dissimuler, que gît aujourd'hui toute la question. L'exaltation était permise aux partisans de l'abolition dans le temps où, théoriciens isolés, ils faisaient entendre une voix suspecte aux gouvernemens et encore trop nouvelle pour les peuples. Aujourd'hui qu'ils ont passé, pour ainsi dire, des bancs de l'opposition au timon du pouvoir; aujourd'hui qu'à la tribune de France et à celle de la Louisiane des discussions solennelles sont promises sur ce grand objet, tandis qu'à Genève et dans les provinces rhénanes l'abolition de la peine de mort existe presque de fait, ce n'est plus de l'éloquence

1 Revue française, Septembre 1828, p. 75.

et des émotions, c'est un examen sévère et consciencieux qu'on demande aux défenseurs de cette noble cause; et en ce genre la France et les États-Unis ont fourni récemment d'honorables modèles.[1]

Le nouveau Musée de Berlin. Il vient d'être ouvert à Berlin un musée de tableaux et d'antiquités, qui se fait remarquer autant par son architecture que par les richesses qu'il contient. Placé à l'extrémité du parc, vis-à-vis du château, dans le voisinage de l'arsenal, de la bourse et de la cathédrale, il s'élève avec la majesté d'un palais de l'antique Ionie, et l'architecte Schinkel a prouvé qu'il savait élever un édifice moderne avec le génie des Grecs. La portion des antiques qui est exposée annonce une collection bien choisie. On y remarque entre autres l'Adolescent en oraison trouvé dans le Tibre, une copie du Bacchus placé au capitole, une Vénus d'origine grecque dans l'attitude de la Vénus de Médicis, deux Apollons, un Amour qui tend son arc, plusieurs Muses, etc. La galerie des tableaux se compose de douze cents pièces, dont au moins deux cents de grande dimension. Ils remplissent trente-sept salles, que le D.r Waagen, directeur de la galerie, a classé d'après une nouvelle méthode. Tous les tableaux forment trois grandes divisions, dont chacune est partagée en un certain nombre de classes. Les écoles allemande et neerlandaise sont les plus complètes : on y admire des Cranach, des Durer, des Holbein, des Rubens, des Van Dyk, des Rembrandt, des Teniers, des Ostades. Dans l'école italienne il manque plusieurs maîtres; mais ceux qui s'y trouvent, les Corrase, les Giordans, les Raphael, les Corrége, les Ciguiani, peuvent rivaliser avec les plus riches collections.

1 Nous signalerons surtout le beau Rapport fait par M. Béranger à la chambre des députés, la nouvelle Pétition de M. Charles Lucas, et l'excellente Dissertation de M. Livingston, insérée dans la Revue encyclopédique (Juillet 1830).

— *M. Ernest-Émile Hoffmann*[1]. Il y a en Allemagne si peu de fonctionnaires courageux, si peu d'hommes capables de renoncer volontairement à un titre, que l'anecdote suivante devient une véritable curiosité. S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt, ayant décerné à un fameux joueur le titre de conseiller du commerce, M. Ernest-Émile Hoffmann, qui par d'utiles travaux avait obtenu ce même titre dès 1806, a déclaré y renoncer. (*Hesperus.*)

— *Célibat des prêtres.* Le pape a permis au prêtre-chanoine âgé de 55 ans, M. le comte Charles de Rechberg, de se marier. Il a épousé à Munich, au mois d'Octobre 1830, une jeune demoiselle de 17 ans. Donc de deux choses l'une, ou le caractère de prêtre catholique n'est pas indélébile, ou un prêtre peut se marier avec la permission du pape; donc le pape peut accorder la même licence à tous les prêtres. (*Hesperus.*)

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VI, p. 322.

Bulletin bibliographique.

LITTÉRATURE.

Scherz und Ernst, etc. : Le Plaisant et le Sérieux, pour servir à caractériser notre temps, par *J. Weitzel.* Francfort-sur-Mein, 1830, in-8.°

M. J. Weitzel peut avoir soixante ans, et sa vie est pleine. Né de parens pauvres, destiné à la charrue et puis à manier l'aiguille, il s'est frayé une route large et honorable dans le monde littéraire, et a toujours préféré son indépendance à la faveur, soit des grands, soit du peuple. Aussi ne lui reste-t-il de ses charges et dignités que la place de bibliothécaire à Wiesbaden, et il s'en moque, comme il s'indigne des louanges des journaux, auxquels il n'échappera pourtant pas; car il est difficile d'avoir un coup d'œil plus juste, un esprit plus prophétique, un style plus attrayant, que ce spirituel écrivain. Maltraité par les partis extrêmes, haï des stationnaires, il sera toujours entouré du respect des honnêtes gens.

On retrouve toute la verve et l'*humeur* de ses précédens ouvrages[1] dans le livre intitulé, si nous avons bien traduit, *le Plaisant et le Sérieux*. En tout cas il y en a des deux dans cette production remarquable. Les curieux le rencontreront pêle-mêle sous les huit rubriques suivantes : 1.° Almanach prophétique pour toutes les années; 2.° A la vénérable Rédaction du journal *Cécilia;* 3.° Confession politique d'un homme qui n'est pas du monde; 4.° Chronique du village de Dorfheim; 5.° l'Allemagne; 6.° Voix sur la réformation et la révolution; 7.° Monsieur Martin; 8.° Anecdotes, Pensées et Maximes. — Goûtons un peu de cette macédoine.

« Les révolutions des dix derniers lustres, dit l'auteur dans sa préface, ont été amenées en quelque sorte forcément par ceux

1 L'Europe dans son état actuel, des Mélanges, des Journaux, etc.

qui auraient dû et qui auraient pu les éviter. Les criailleries de quelques mécontens et les querelles de brasserie ne sont pas des révolutions, quoiqu'elles soient une preuve de l'incapacité des administrateurs partout où elles deviennent dangereuses. Depuis un certain temps les peuples sont changés du tout au tout. C'est ce que les stationnaires ne veulent pas comprendre, et ils appellent imprudens novateurs, ceux qui prétendent marcher avec le siècle, tandis que les derniers accusent les premiers d'être des trainards et pires encore. On conçoit que la révolution française n'a pas été comprise, et on le pardonne — le phénomène était nouveau; mais qu'elle n'ait pas fait réfléchir, qu'on n'ait pas cherché à la comprendre, c'est ce qui se conçoit peut-être, et ne se pardonne pas.»

Dans l'*Almanach prophétique* il en veut à la *paix perpétuelle* de Bernardin de Saint-Pierre, de Kant, de Fichte, et à l'an 2440 de Mercier. « Les philosophes qui ont voulu démontrer les progrès de l'humanité dans la sagesse et la vertu, et qui s'imaginent qu'elle avance vers la perfection, ont oublié de marquer le terme où l'élève aura fini son cours d'études pour recevoir le bonnet de docteur. Sans doute il se traînera encore sur les bancs avant la promotion. Hors de l'Europe, le garçon n'est pas trop avancé, si l'on excepte quelques régions de l'Amérique, où le drôle s'est soustrait à l'autorité paternelle. En Angleterre il se trémousse, et profite, quoiqu'il soit un ours mal léché. En France il montre des dispositions pour la rhétorique et la déclamation, dont il fait un usage pratique qui promet. L'Allemand est un brave étudiant, métaphysicien et théologien, qui ne voit pas à deux pas devant lui, et qui juge admirablement ce qui est en dehors de sa sphère; c'est en somme un bon diable, s'il ne s'échauffe pas la tête dans une honnête débauche, et s'il ne devient pas querelleur pour des riens. L'Espagnol est fort pour les expériences; son roi est unique dans ses essais de psychologie politique. Les Russes se distinguent en mécanique, ils remuent les plus grandes masses avec facilité. Depuis quelque temps les Turcs s'occupent sérieusement de la science du gouvernement. C'est ainsi que les choses vont assez bien, et que tout marche en avant. On pourrait peut-être donner aux Européens le témoignage

qu'ils sont en position de songer à se procurer un état, d'autant plus qu'ils en auront besoin pour vivre décemment.» Au reste, M. Weitzel ne croit pas avec Mercier que l'an 2440 soit l'époque de l'émancipation du genre humain. Après un mûr examen, il se prononce pour l'année 2330, « où la vérité occupera la première charge de la cour, où la flatterie sera abhorrée comme autrefois la sincérité. Alors les fonctionnaires croiront être les serviteurs de la loi, les organes du pays et non pas les maîtres du peuple. Le mérite et la vertu seront honorés, ils jouiront des distinctions accordées jadis à la faveur et au commérage. Les philosophes n'inventeront plus des systèmes sans consistance, les théologiens n'enseigneront plus une foi exclusive. Les gazettes littéraires ne jugeront que le mérite réel d'un ouvrage, ils ne regarderont plus à la condition, au parti, à l'influence et à la fortune des auteurs. Les journaux politiques ne flatteront, ni ne mentiront; ils songeront autant aux droits sacrés de la vérité et de la justice qu'au nombre de leurs abonnés. La naissance n'aura plus de morgue, le pouvoir ne sera plus arbitraire, la religion sera tolérante, l'industrie sera honnête et désintéressée. La représentation nationale restera fidèle à son mandat. MM. de Villèle, Polignac et Wellington ne verront plus ce temps de jubilation et de fête perpétuelle, etc., etc.»

Dans le *Testament politique d'un homme qui n'est pas du monde*, on apprend « que dans notre siècle et sur notre continent, où l'homme a tant de besoins et par-là même si peu de moyens de les satisfaire, l'opposition virulente est synonyme de *lève-toi et cède-moi ta place*.» Plus loin il conseille aux gouvernemens « de se servir plutôt de canons cloués que de têtes clouées, si toutefois il était vrai que, par le temps qui court, on gagnât ou perdît davantage par les têtes que par les canons.» Au sujet des révolutions, M. Weitzel veut « que depuis la migration des peuples jusqu'à nos jours, elles ont été du ressort de la noblesse et du clergé. Tel était l'état des choses, quand la noblesse et le clergé avaient le monopole des lumières, de la force et d'immenses richesses, de sorte qu'ils n'eurent à envier et à redouter que le trône. L'État se composait du prince, de la noblesse et du clergé, eux seuls pouvaient se faire la guerre, parce qu'eux

seuls possédaient quelque chose. Maintenant il est survenu un troisième fils, plus vigoureux que ses aînés, et qui menace de les déborder; il a tout-à-fait déplacé la question....»

L'auteur dit parfois des choses si plaisantes, qu'on ne sait trop qu'en penser; mais vers la fin de son ouvrage il devient essentiellement sérieux, et termine par ces paroles : «Si je fixe mes regards sur la génération naissante, je dis avec une entière conviction, et dussé-je être taxé d'exagérer les choses : heureux ceux qui viendront après nous! Tout leur présage un grand siècle, une époque glorieuse du genre humain. Le torrent baisse, les ondes se calment, l'esprit humain s'est frayé une route large et solide. Il n'a plus à craindre que ses propres excès. Ses intentions sont pures; il est dévoré par une soif ardente de perfection, de justice et de vérité. Un *sens* nouveau, à la fois salutaire et malfaisant, lui a été donné pour étancher cette soif. Ce sens, dont notre espèce paraît avoir été gratifiée dans sa vieillesse pour la consoler et pour la rajeunir, ce sens, c'est *la presse*. Cette puissance nouvelle, qui ne se connaît pas encore, s'effraie d'elle-même, et porte dans notre civilisation un trouble qui naîtrait infailliblement de l'introduction d'un sixième sens dans notre organisme. Mais ses propres erreurs, et le temps qui est l'unique pierre de touche de toute législation, en régleront l'usage sans en atténuer les avantages. Et quelles que soient les alarmes que la presse inspire même aux plus hardis, je ne saurais croire que nous aurons lieu de maudire un agent dont la Providence dans sa sagesse a enrichi la pensée de l'homme.»

Klopstock's Epigramme: Épigrammes de Klopstock, recueillies et annotées par *C. F. R. Vetterlein*, Leipzig, 1830, in-8.°

On ne sera pas médiocrement surpris d'apprendre en France que l'auteur de la Messiade a fait des épigrammes, et rien n'est pourtant plus vrai. M. Vetterlein s'est donné la peine de fouiller les almanachs, les journaux, la *République des savans*[1], pour

1 Ouvrage de Klopstock.

compléter sa collection, dont il a fait part au public, en ayant soin d'y ajouter une clef.

Ces épigrammes appartiennent, pour la majeure partie, à l'âge avancé de Klopstock. On y reconnaît la mauvaise humeur du vieillard, qui se voit éclipsé par une nouvelle génération, dont il ne saurait ni approuver les tendances, ni comprendre le génie. C'est probablement pour dégager sa bile que Klopstock a fait des épigrammes. Quoi qu'il en soit, elles ne sont pas sans intérêt pour l'histoire littéraire de l'époque où elles furent écrites. Il est digne de remarque que ces productions satiriques sont quelquefois rimées, contre l'usage de leur auteur, qui professait une haine amère pour la rime. Il paraît qu'il s'en est servi dans certaines occasions pour mieux stigmatiser ses adversaires par la tournure burlesque de ses vers.

Vorlesungen zur Æsthetik : Leçons d'Esthétique, particulièrement consacrées à Gœthe et à Schiller, par *W. E. Weber*. Hanovre, 1831, in-8.°

Ces Leçons, au nombre de dix, ont été lues en présence d'un public éclairé à Francfort-sur-Mein et à Brème, entre 1824 et 1829. Elles ont pour titre : Gœthe comparé à Schiller; Le Tasse, de Gœthe; la Fille naturelle, du même; Guillaume Tell, de Schiller, et les Nouvelles, de Léopold Schefer. Comme appendice on trouve les sources où Gœthe a puisé l'historique de sa Fille naturelle, et la légende de sa Fiancée de Corinthe.

L'auteur de ces Leçons, ayant consacré toute sa vie à l'étude de l'antiquité, est d'autant meilleur juge des productions de l'art moderne, que son esprit n'est point rétréci par des théories basées sur les différens systèmes de philosophie. Aussi défend-il le caractère moral de Gœthe contre ses détracteurs, et prouve-t-il d'une manière victorieuse, que la poésie étant par elle-même une faculté morale, en ce que son enthousiasme naît de l'idéal du beau et du vrai, il ne se pouvait pas que le poète, digne de ce nom, eût une tendance immorale. Son parallèle entre Schiller et Gœthe est admirable. Il se garde bien, à

l'exemple de certains critiques, d'exalter l'un au détriment de l'autre, et tout homme impartial souscrira à ce jugement: «Profond, spirituel, sentimental, Schiller ne possède pas cette facilité plastique qui fait le charme des productions de Gœthe, et trop souvent il se laisse aller à des considérations qui sont plutôt du domaine de la philosophie que de celui de la poésie.» Il appelle ces deux puissans génies, les *dioscures poétiques de la Germanie.*

Nous ne nous arrêterons pas aux autres Leçons, dont les trois dernières prodiguent des éloges au talent poétique de M. Léopold Schefer, peu connu jusqu'ici.

L'appendice renferme un extrait assez détaillé des *Mémoires de Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti*, qui ont fourni à Gœthe le sujet de son drame de la Fille naturelle, et la légende de la Fiancée de Corinthe, tirée d'un petit livre grec, intitulé: *Traité des choses merveilleuses*, attribué à Phlégon de Tralles, affranchi de l'empereur Adrien, et qui pourrait bien avoir pour auteur l'empereur lui-même. Cette légende a une ressemblance frappante avec les contes des Vampires, qui occupent tant les Grecs modernes et les Serviens.

POÉSIE.

Stimmen aus Frankreich, etc.: Chants d'un Français, 1830, par *J. Meyer;* premier cahier. Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, XIX et 77 pages in-8.°, avec l'épigraphe de Klopstock: «Si j'avais cent voix, je célèbrerais la liberté des Gaules.»

Si en Alsace la langue allemande est encore la langue du peuple et surtout des poètes, les Alsaciens n'en sont pas moins Français dans l'ame. L'enthousiasme qu'ils ont fait éclater après la glorieuse révolution du mois de Juillet, doit le prouver aux plus incrédules. Dans aucune contrée de la France elle n'a été mieux comprise, mieux servie et mieux célébrée qu'en Alsace. Sous ce dernier rapport nous recommandons à nos lecteurs les

productions poétiques les plus récentes de M. J. Meyer, qui, en 1826, a chanté les malheurs et l'héroïsme des Grecs avec autant de courage que de talent[1]. Nous nous plaisons à reconnaître que M. Meyer n'a pas été moins bien inspiré pour célébrer l'affranchissement de la France que pour déplorer les revers des Hellènes. Il a parfaitement saisi la question, et ses vers sont beaux. Puisse le triomphe de la véritable liberté devenir sa récompense; c'est la seule qu'il ambitionne! Comme l'ouvrage se vend au profit de la garde nationale du Haut-Rhin, et que par conséquent il est à désirer qu'il trouve beaucoup d'acheteurs, nous ne ferons pas de citations. Nous nous bornerons à dire que préface, poésies et notes offrent un égal intérêt. Les pièces de vers sont intitulées: *le Chant du coq*, *les Morts*, *le Panthéon*, *la Liberté*, *l'Adhésion des peuples*, *Dix-huit cent trente-un*.

GÉOGRAPHIE.

W. E. A. von Schlieben, *Atlas von Amerika*, *etc.*: Atlas de l'Amérique en trente cartes, accompagnées d'un texte explicatif. Leipzig, 1830, in-folio.

La géographie politique de l'Amérique a subi dans les derniers temps des modifications si considérables, et jusqu'ici on s'en est, en général, si peu occupé, qu'un nouvel atlas de ce vaste continent, où tendent les vœux de tant d'Européens, est un service rendu à la science, surtout s'il est rédigé avec l'exactitude qui distingue celui que nous avons sous les yeux. Le texte ne laisse rien à désirer, et quatorze pages de registre facilitent à la fois son intelligence et l'emploi des cartes, qui représentent: 1) l'Amérique septentrionale, 2) l'Amérique centrale, méridionale et les Indes occidentales; 3) les provinces des États-Unis de Maine, Newhamsphire, Vermont, Massachusets, Rhode-Island, Connecticut; 4) les États de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie, de l'Ohio; 5) le Delaware, le district de Colombie, le Mary-

[1] *Stimmen aus Hellas*, *etc.*: Cris de l'Hellade. Strasbourg, chez Treuttel et Würtz

land, la Virginie, les deux Carolines; 6) les districts de Michigan et du nord-ouest; 7) l'Indiana, l'Illinois, le Kento'uky, Tenessée, Missouri; 8) la Géorgie, la Floride, Alabama; 9) Missisippi, la Louisiane, le district d'Arakansas; 10) le district de Missouri et l'Oregan; 11) et 12) les États de la Confédération mexicaine; 13) et 14) les possessions anglaises et russes dans l'Amérique septentrionale, les possessions françaises pour la pêche, les contrées du Pole boréal, les établissemens danois dans le Groenland et au Spitzberg; 15) la république de Guatimala; 16) et 17) la Colombie; 18 et 19) le Pérou; 20) les Guianes française, anglaise et hollandaise; 21) — 24) l'empire du Brésil; 25) quatre provinces du Brésil et la république de Monté-Vidéo (la Banda orientale); 26) la république de Bolivia; 27) le Chili et la république Argentine (Buénos-Ayres); 28) cinq provinces de la république Argentine et le Paraguay; 29) le pays des Patagons; 30) les Indes occidentales.

L'auteur de cet atlas vient de publier un traité systématique de la géographie en trois volumes in-8.°, Leipzig, 1830, et des vues sur le but et l'organisation des bureaux de statistique, Halle, 1830, in-8.°, qui justifient pleinement sa réputation de savant topographe.

POLITIQUE.

Werden sich die deutschen Bundesfürsten, etc.: Les princes de la Confédération germanique se mêleront-ils des affaires intérieures de la France? par le D.r *de Hornthal*, conseiller suprême de justice du roi de Bavière. Août 1830. Nuremberg, in-8.°

Cette brochure, écrite par un partisan sincère de la légalité et des idées libérales, a dû contribuer beaucoup à rassurer les Allemands sur les conséquences des événemens de Juillet, en ce qu'elle s'attache à démontrer l'impossibilité, du moins l'injustice et l'imprudence d'une intervention étrangère dans les affaires intérieures de la France. L'auteur appuie son opinion:

1.° Sur le *Droit public* et *des gens*, qui s'oppose à toute guerre d'un État contre un autre, lorsque ce dernier, intérieurement agité, laisse ses voisins en repos;

2.° Sur la *morale*, qui ne saurait permettre, à qui que ce soit, de se prononcer en faveur du parjure de Charles X;

3.° Sur la *politique*, qui doit s'effrayer à la fois des funestes effets d'une intervention de l'Allemagne dans la révolution française de 1789, et de la manière dont depuis 1820 les princes abusent de leur victoire en Italie, en Espagne et en Portugal.

4.° Sur les articles 7 et 11 de la Confédération germanique et le droit des Chambres dans les États constitutionnels d'Allemagne, de refuser les fonds indispensables à une telle guerre;

5.° Sur la déclaration des souverains étrangers et la présence de leurs ambassadeurs à Paris pendant les journées de Juillet et d'Août.

Si, cependant, continue M. de Hornthal, l'intervention était décidée, les princes constitutionnels d'Allemagne devraient se liguer pour le maintien d'une neutralité, qui serait armée au besoin, et qui se ferait respecter sans doute, parce qu'elle se composerait des deux tiers de la Confédération germanique. Cette mesure serait indispensable, tant pour se garantir contre les envahissemens des grandes puissances, que pour conserver l'affection des peuples.



FIN DU SIXIÈME VOLUME.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME.

VINGT-UNIÈME NUMÉRO.

VINGT-DEUXIÈME NUMÉRO.

VINGT-TROISIÈME NUMÉRO.

VINGT-QUATRIÈME NUMÉRO.

